

Insee Dossier

Nord-Pas-de-Calais



N° 7

Juin 2015

Contrastes sociaux
et systèmes métropolitains
Une approche croisée
des impacts sociaux de la métropolisation

Sommaire

Synthèse	3
L'accessibilité à l'emploi : une configuration atypique dans l'Aire métropolitaine de Lille	4
Une accessibilité à l'emploi influencée par le relief en Rhône-Alpes	4
Les populations du littoral bénéficient d'une accessibilité à l'emploi élevée en Provence-Alpes-Côte d'Azur	6
L'étoile d'accessibilité à l'emploi se dessine autour de la métropole toulousaine en Midi-Pyrénées	8
Dans la région Nord-Pas-de-Calais, les fortes interactions entre les principaux pôles d'emploi dessinent une accessibilité à l'emploi complexe dans l'Aire métropolitaine de Lille	10
Déclassement et surclassement : quelles effets sur l'accessibilité à l'emploi ?	14
Les jeunes actifs et les femmes plus souvent déclassés	14
Le déclassement des plus diplômés leur confère une accessibilité élevée, même dans les zones rurales	14
Les non-diplômés pénalisés par la concurrence des diplômés, y compris pour les emplois les moins rémunérateurs	17
L'accessibilité à l'emploi des femmes est globalement moindre que celle des hommes ...	18
... en particulier pour les actifs les moins diplômés	18
L'accessibilité à l'emploi décroît avec l'âge quel que soit le niveau de diplôme	19
Fiches territoriales	22
SCoT de la Région d'Arras	24
SCoT de l'Artois	32
SCoT du Cambrésis	40
SCoT du Grand Douaisis et de Marquion-Osartis	48
SCoT de la Flandre intérieure	56
SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin	64
SCoT de Lille Métropole	72
SCoT de Sambre - Avesnois	80
SCoT du Valenciennois	88

Dossier réalisé par : Arnaud Degorre, Nicolas Laval, Laure Leroy, Marylise Michel

Rédaction en chef : Jérôme Fabre

Directeur de la publication : Daniel Huart

Suivi partenarial : Geoffrey Denoyelle, Hélène Dinh, Karine Vermeire (Conseil départemental du Nord - Direction des partenariats, de l'attractivité et de l'économie); Paule Laidebeur, Marion Lefebvre (Conseil départemental du Nord - Service pilotage et observation sociale); François Delepouille, Nicolas Rossignol (Conseil départemental du Pas-de-Calais - Direction de la prospective et des partenariats); Emmanuel Gardel (Conseil départemental du Pas-de-Calais - Service système d'information et d'observation des solidarités); Marc Bouscasse, Chantal Delahoutre (Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole), Vincent Froger (Mission Bassin Minier)

Crédits photos : © Jännick Jérémy - © Hektor - © Dhote Samuel

Synthèse

La métropolisation est un phénomène spatial impliquant une réorganisation de l'espace, dépassant le modèle urbain / rural pour faire place à une organisation systémique plus complexe. Si la métropolisation présente des caractéristiques communes quel que soit le territoire, chaque métropole développe une dynamique et une organisation spatiale qui lui est propre : c'est particulièrement le cas de l'Aire métropolitaine de Lille. Le cœur urbain de Lille, moteur de cette dynamique, excentré au nord du territoire, ainsi que de nombreux pôles d'importance, situés notamment le long du bassin minier et hérités d'un passé industriel riche, contribuent à la formation d'un réseau multipolaire. Si la concentration des activités stratégiques se fait au cœur des villes centres, principalement à Lille et ses environs proches, les autres espaces tendent à se spécialiser dans un type d'activité productive ou alors dans le résidentiel, tout en voyant leurs liens avec les différents pôles se renforcer. Ainsi des territoires tels que les environs du Bruuais, du Douaisis ou encore du Valenciennois sont orientés vers des activités industrielles quand ceux de l'Arrageois, du Lensois ou encore de l'Armentériois sont plutôt portés par les services. Ces mutations économiques et territoriales se poursuivent vers le sud de l'Aire métropolitaine de Lille, intégrant de nouveaux espaces, tels que le Cambrésis, dans la dynamique métropolitaine. La métropolisation impacte également les populations et implique des mutations sociales. Tout comme les centres d'emplois, les flux migratoires sont fortement polarisés et marqués socialement, accentuant ainsi le phénomène de ségrégation spatiale. Au nord-est de Lille, les territoires roubaisien et tourquennois accueillent une part importante de populations défavorisées, tant sur le plan monétaire que social. Inversement, dans les territoires tels que la Pévèle, les Weppes, ou les Flandres, les flux migratoires contribuent à assurer des niveaux de vie relativement élevés.

Une forme de métropolisation spécifique dans l'Aire métropolitaine de Lille

Cette métropolisation nordiste conserve des traits communs à tous phénomènes de ce type, tels que la concentration des cadres dans les grands pôles, le déplacement de certaines activités productives vers des espaces où le foncier est disponible ou encore la spécialisation résidentielle. Pour autant, l'importante multipolarité tout autour du cœur lillois lui est spécifique et est à la fois la résultante de l'absence de relief et de la localisation historique des Hommes autour des bassins industriels et d'extraction minière. Ainsi, l'observation des trois autres métropoles de taille comparable permet de mettre en avant la spécificité de la structure lilloise qui assure une accessibilité à l'emploi relativement homogène sur l'ensemble de son territoire. En Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Rhône-Alpes, le relief a modelé le territoire en guidant à la fois les choix résidentiels des populations et le développement des centres d'emplois le long des axes de communication majeurs qui suivent les vallées et le littoral. Cette proximité entre lieux de résidence et lieux de travail se traduit par une accessibilité à l'emploi élevée pour une majorité de la population, mais très faible pour la part d'actifs résidant dans les zones rurales. La région Midi-Pyrénées, dont le profil topographique n'impose pas de contrainte forte, à l'instar du Nord-Pas-de-Calais, présente une forme de métropolisation concentrique autour de Toulouse. Les autres villes, de taille bien moindre, se sont organisées en réseau, prenant la forme d'étoile. Ainsi l'accessibilité à l'emploi forme des cercles concentriques autour des pôles d'emploi reliés par les principaux axes de communication. Dans les interstices, les habitants n'ont qu'une accessibilité à l'emploi limitée, décroissant rapidement avec l'éloignement des centres économiques de la région, conséquence de mobilités domicile-travail plus faibles qu'en Nord-Pas-de-Calais.

L'importance des navettes domicile-travail renforce l'interconnexion du territoire

La relative homogénéité de l'accès à l'emploi dans l'Aire métropolitaine de Lille peut s'expliquer par la multipolarisation, elle-même accentuée par l'importance des réseaux de transport favorisant les mobilités. Pour autant, la localisation de l'emploi et la capacité à se déplacer ne sont pas les mêmes d'une catégorie sociale à l'autre. L'accessibilité à l'emploi des ouvriers est plus concentrée autour des grands pôles industriels. Les cadres et les employés profitent d'opportunités mieux réparties sur le territoire, et pour les cadres, d'une capacité à se déplacer sur une plus longue distance. Quelle que soit la catégorie sociale, les femmes effectuent, en moyenne, des navettes domicile-travail plus courtes que les hommes, leur accessibilité à l'emploi étant alors plus réduite.

Le déclassement : une opportunité supplémentaire pour les plus diplômés, au détriment des moins qualifiés

La mobilité fonctionnelle apporte également de la souplesse dans le marché du travail. Plus de 52% des actifs occupés ont un emploi dont la rémunération ne correspond pas directement à leur niveau de diplôme. Les femmes et les jeunes sont les plus concernés par le déclassement, tandis que les diplômés ou les plus âgés occupent davantage des postes à niveau de rémunération plus élevé que ce que laisse présager leur niveau de diplôme. Le déclassement offre de nouvelles opportunités aux plus diplômés dont l'accessibilité à l'emploi est déjà élevée. Ces opportunités sont d'autant plus importantes dans des zones éloignées des grands pôles où l'accès aux emplois les plus rémunérés est plus difficile. En revanche, pour les moins diplômés, la mobilité fonctionnelle fait peser une concurrence supplémentaire sur le marché des emplois les moins rémunérés notamment loin des pôles où la concurrence des plus diplômés est plus forte.

L'accessibilité à l'emploi : une configuration atypique dans l'Aire métropolitaine de Lille

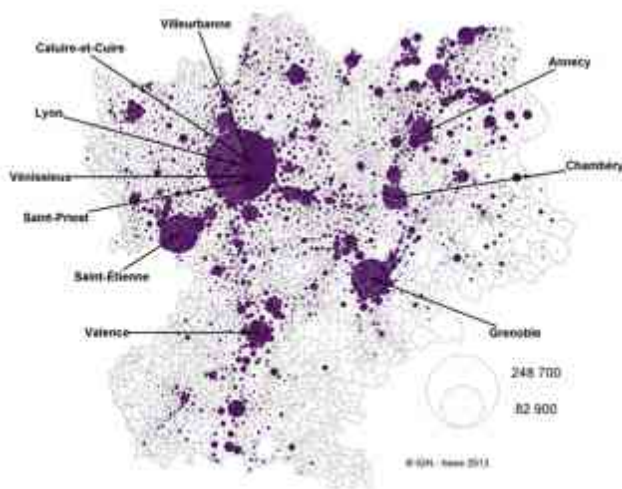
L'accessibilité à l'emploi, souvent élevée au sein des principaux centres économiques et de leur périphérie, prend des formes différentes selon les régions. La morphologie de ces territoires conditionne grandement celle-ci. Dans les régions au relief important, comme en Rhône-Alpes ou en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'accessibilité à l'emploi n'est élevée que dans des zones limitées comme les vallées ou le long des voies de communication. Inversement, l'organisation territoriale aux environs de la métropole toulousaine, en Midi-Pyrénées, répond à un modèle métropolitain concentrique classique. La position excentrée de la métropole lilloise, la densité d'emploi et de population du bassin minier engendrent des dynamiques d'échanges plus accrues au sein de l'Aire métropolitaine de Lille, renvoyant à une organisation de l'accessibilité à l'emploi plus complexe.

Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées et Nord-Pas-de-Calais partagent un fonctionnement de type métropolitain sur une large partie de leur territoire. Pour autant, leur organisation territoriale diffère. L'analyse de l'accessibilité à l'emploi dans ces régions permet d'éclairer en quoi la dynamique nordiste est singulière.

Une accessibilité à l'emploi influencée par le relief en Rhône-Alpes

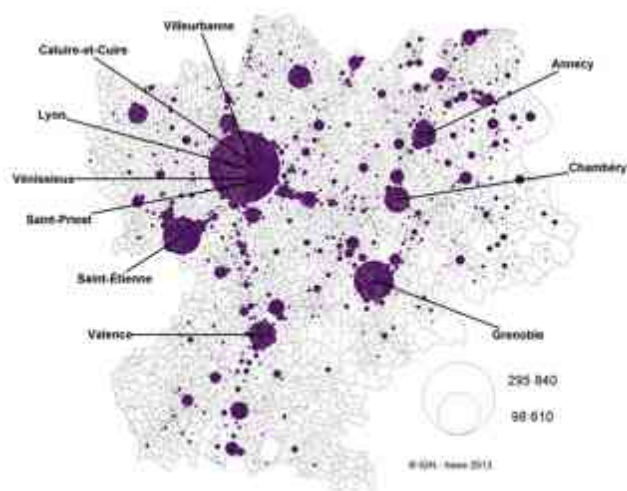
La région Rhône-Alpes accueille deux des douze aires urbaines métropolitaines du pays : Grenoble et Lyon (figure 2). L'accessibilité aux nombreux emplois localisés au sein de ces centres économiques majeurs connaît toutefois deux logiques différenciées. Autour de Lyon, un modèle concentrique se dessine : une première couronne regroupant des pôles d'emploi d'importance tels que Villeurbanne ou encore Vénissieux et une deuxième couronne périurbaine, plus large, à dominante résidentielle (figure 1). Ainsi, l'accessibilité à l'emploi (encadré 2), très élevée au cœur de l'aire urbaine, décroît légèrement avec la distance au centre de Lyon mais permet aux actifs résidant au sein des franges périurbaines de bénéficier d'une accessibilité à l'emploi de bon niveau (figure 3).

1 - Localisation de la population active en Rhône-Alpes



Source : Insee, recensement de la population 2010.

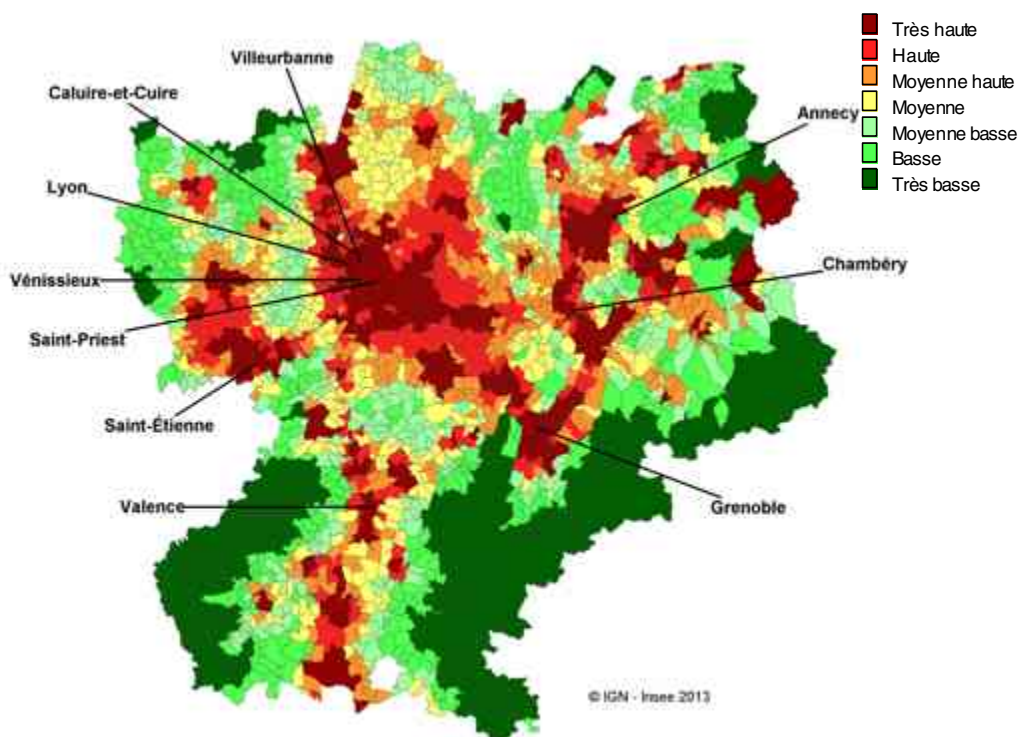
2 - Localisation de l'emploi en Rhône-Alpes



Source : Insee, recensement de la population 2010.

Si les mobilités (encadré 1) sont favorisées dans le lyonnais, la répartition de l'accessibilité à l'emploi dans le reste de la région Rhône-Alpes est marquée par l'influence du relief. Quelle que soit la catégorie sociale, les zones de haute accessibilité à l'emploi n'évoluent qu'à la marge. Elles se situent autour des centres d'emplois tels qu'Annecy, Chambéry ou encore Valence, exception faite pour Aubenas, qui, bien que située en zone urbaine, offre une accessibilité aux territoires environnants limitée du fait de son isolement géographique.

3 - Accessibilité à l'emploi des cadres femmes aux emplois de cadre en Rhône-Alpes



Source : Insee, recensement de la population 2010.

D'autres types de zones connaissent une accessibilité de niveau élevée : les vallées. En effet, à l'est de la région, les Alpes limitent l'organisation autour des centres économiques majeurs tels que celui de Grenoble-Alpes Métropole. Entourés de montagnes, le déplacement au sein de ces zones implique des mobilités plus chronophages, ne permettant pas le développement d'espaces périurbains larges tels que ceux de la métropole lyonnaise. Ainsi, le schéma d'accessibilité prend alors une autre forme : un cœur où l'accessibilité à l'emploi est élevée, une couronne périurbaine

fortement contractée permettant également aux actifs résidant de bénéficier d'une accessibilité de bon niveau et enfin, grâce aux axes autoroutiers notamment, des couloirs d'accessibilité favorable, au sein des vallées reliant les pôles d'emploi. De la même façon, le sud de la région est fortement contraint par le relief de part et d'autre de la vallée du Rhône : à l'ouest, l'Ardèche présentant un profil très accidenté et à l'est avec les contreforts alpins. Ainsi, la vallée du Rhône concentre l'essentiel des zones à forte accessibilité au sud de la métropole lyonnaise (Vienne, Valence, Montélimar) à travers des pôles économiques de taille intermédiaire.

Inversement, les zones rurales présentent une accessibilité plus faible que dans d'autres régions intégrant des métropoles. Une grande partie de la population réside dans les vallées, là où l'accessibilité est élevée quand les populations installées au sein de zones rurales voient leur accessibilité fortement réduite par des opportunités limitées et des temps de parcours élevés.

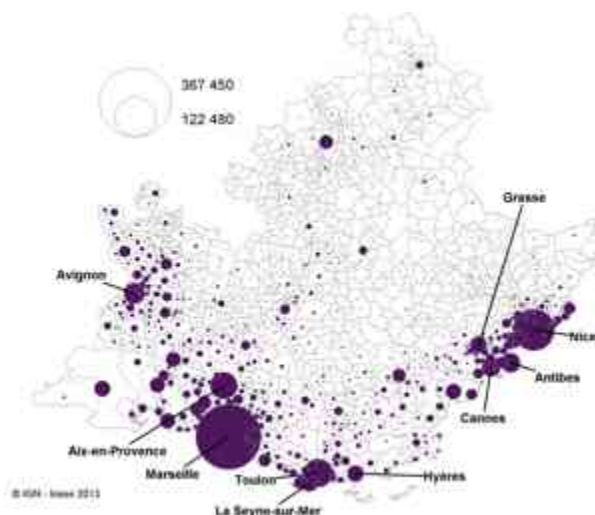
La forte contrainte imposée par la topographie de la région Rhône-Alpes ne favorise pas le développement d'un système interconnecté et l'établissement de zones de spécialisation. En effet, aucun grand pôle ne semble présenter des différentiels forts d'accessibilité selon les catégories sociales. Ainsi, l'axe Lyon - Saint-Etienne, traditionnellement orienté vers des activités industrielles offre une accessibilité de niveau comparable pour tous les groupes sociaux étudiés.

Avec une mobilité moindre, les femmes voient leur accessibilité diminuer avec l'éloignement des centres d'emploi. Cet impact est faible pour les cadres et les ouvrières non qualifiées, pour lesquelles l'accessibilité à l'emploi est davantage resserrée autour des grandes villes, tout en restant élevée le long des vallées. En revanche, pour les employés, la différence de mobilité entre les sexes est telle que seuls les centres d'emploi offrent une accessibilité satisfaisante aux employées. Dans les vallées, le tissu d'emploi n'est pas suffisant pour garantir des opportunités de proximité.

Les populations du littoral bénéficient d'une accessibilité à l'emploi élevée en Provence-Alpes-Côte d'Azur

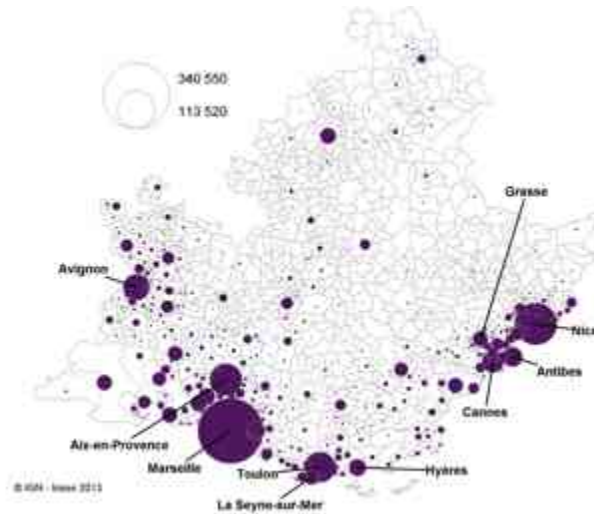
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, comme en Rhône-Alpes, est marquée par des contrastes topographiques forts, accentués par la présence d'un littoral. Elle présente deux profils : au nord, le massif des Alpes dessine un espace à dominante rurale et au sud, un continuum urbain, s'étalant d'Avignon jusqu'à Nice et bordant une large partie de la côte méditerranéenne (figure 4). Cette bande urbaine accueille une grande partie de la population régionale, faisant ainsi de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur celle où la part des actifs résidant en zone urbaine est la plus forte, parmi les quatre régions étudiées, malgré l'importance, en termes de surface, des espaces ruraux. Les emplois étant, d'une manière générale, concentrés (figure 5), la région Provence-Alpes-Côte d'Azur présente de fait une accessibilité importante pour une très grande partie de sa population (figure 6).

4 - Localisation de la population active en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : Insee, recensement de la population 2010.

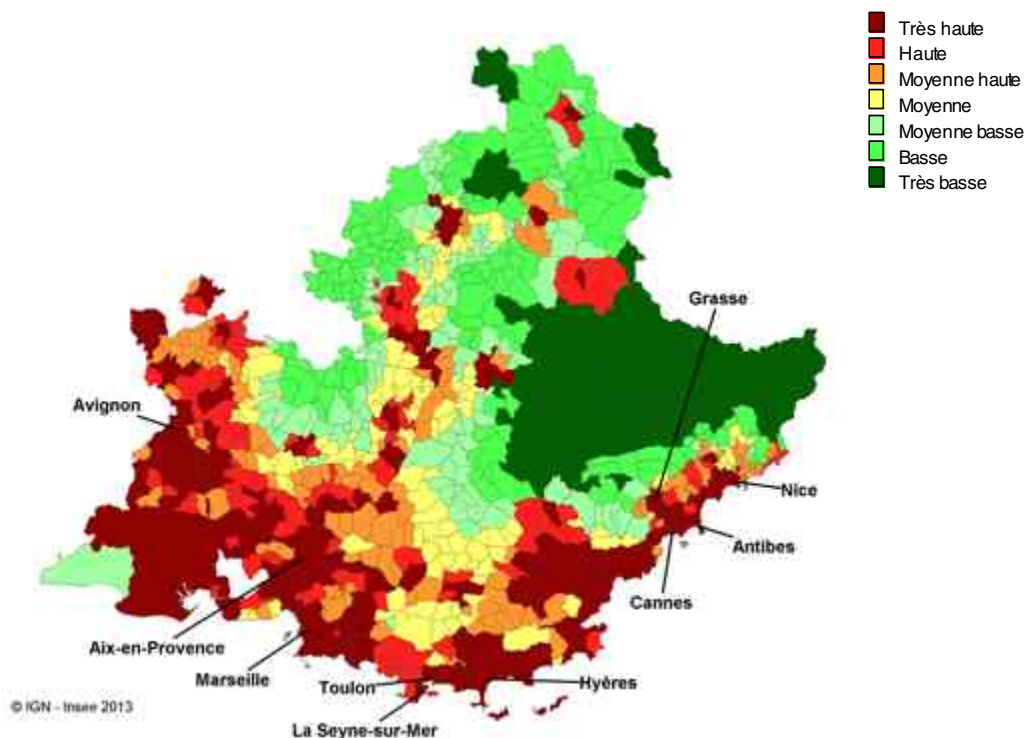
5 - Localisation de l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : Insee, recensement de la population 2010.

Les contrastes territoriaux entre groupes sociaux sont de faible amplitude dans les espaces urbains. Si certaines agglomérations telles qu'Aix-en-Provence, Marseille ou encore Nice (Sophia Antipolis) concentrent une forte part d'emplois stratégiques, l'accessibilité à l'emploi des cadres est, de façon relative au reste de la région, légèrement supérieure à celle des autres catégories sociales. Les activités de services, liées au tourisme notamment, apparaissent largement développées le long du littoral (Toulon-Hyères ou Cassis par exemple) comme dans la vallée du Rhône (Avignon ou Vaison-la-Romaine par exemple). Ainsi, l'accessibilité aux postes d'employé est élevée et relativement homogène au sud de la région. Les implantations industrielles sont localisées de façon plus disséminées le long du littoral méditerranéen, autour de l'étang de Berre (raffineries notamment) ou encore aux environs de Toulon (industrie navale par exemple). L'accessibilité à l'emploi des ouvriers non qualifiés apparaît toutefois élevée et relativement continue sur l'ensemble de la bande littorale.

6 - Accessibilité à l'emploi des ouvriers non qualifiés hommes aux emplois d'ouvrier non qualifié en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : Insee, recensement de la population 2010.

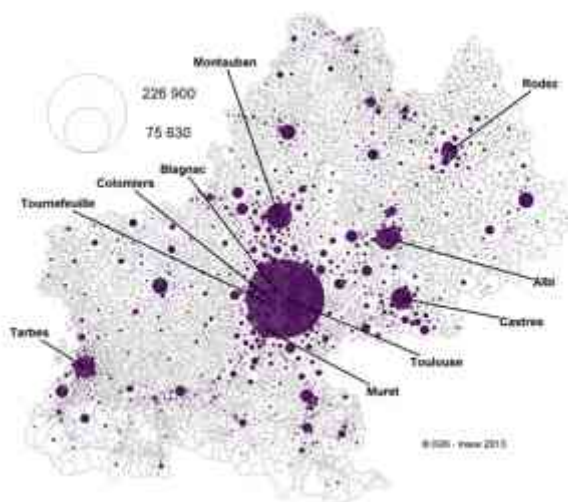
En direction du nord de la région, le long de l'autoroute A51, desservant Manosque et se prolongeant jusqu'à Gap, se dessine un autre axe où les populations résidentes peuvent bénéficier d'une bonne accessibilité. Toutefois, les pôles d'emploi étant de bien moindre importance et de plus faible densité que ceux de la côte, les populations d'ouvriers non qualifiés ne résidant pas à immédiate proximité bénéficient d'une accessibilité moins élevée et moins homogène. Dans la même zone, les cadres hommes, actifs parcourant les plus grandes navettes domicile-travail, profitent eux d'une accessibilité de haut niveau tout au long de cet axe. À l'extrême nord de la région, entre Gap et Briançon, le territoire, à dominante rurale, offre une accessibilité relative supérieure aux cadres et employés comparativement aux ouvriers.

Enfin, si les écarts d'accessibilité entre femmes et hommes sont minimes au sein de la bande urbaine bordant le littoral, un accroissement de ces écarts s'observe en direction du nord de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les zones les plus rurales renforçant les contrastes de mobilité entre les deux sexes.

L'étoile d'accessibilité à l'emploi se dessine autour de la métropole toulousaine en Midi-Pyrénées

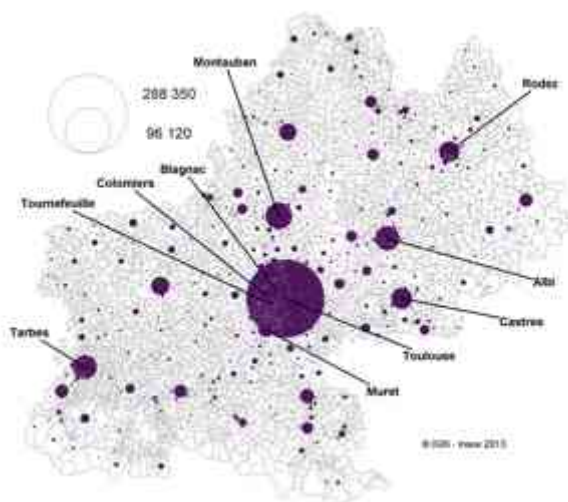
Une large partie de la région Midi-Pyrénées est en plaine, accueillant la majorité de la population (figure 7) et des emplois (figure 8). Ainsi, l'impact de la topographie sur l'accessibilité à l'emploi est limité, contrairement aux deux précédentes régions étudiées. Seules deux zones de faible accessibilité émergent en raison de reliefs, pour toutes les catégories sociales : à l'extrême sud de la région, avec les Pyrénées et au nord-est avec le profil escarpé de l'Aveyron (figure 9).

7 - Localisation de la population active en Midi-Pyrénées



Source : Insee, recensement de la population 2010.

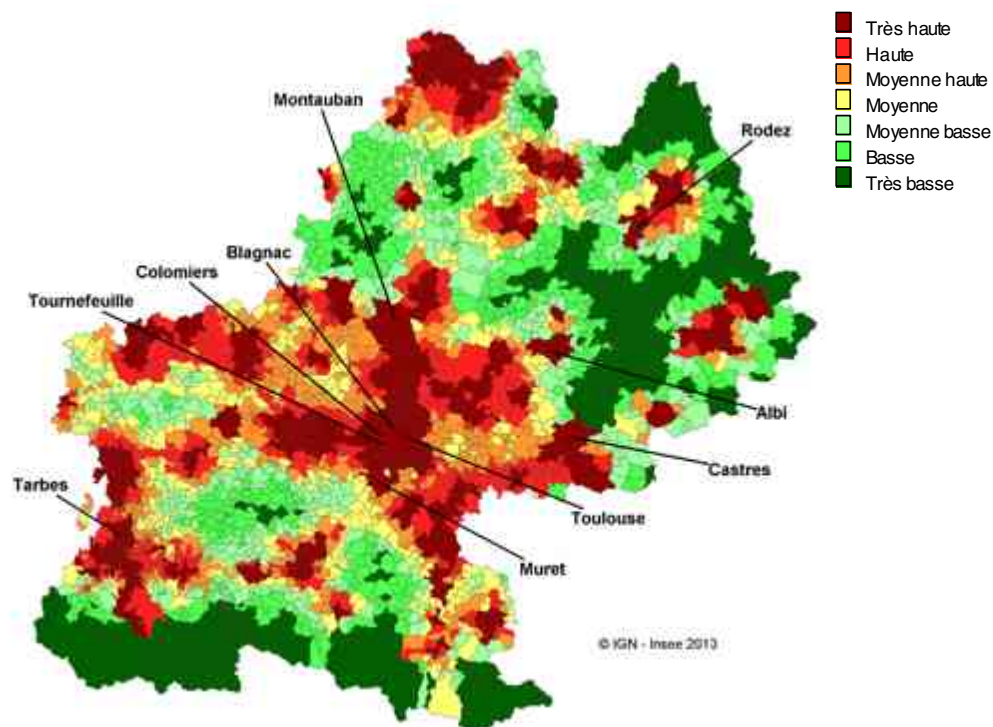
8 - Localisation de l'emploi en Midi-Pyrénées



Source : Insee, recensement de la population 2010.

Comme pour les autres régions, les zones d'accessibilité les plus basses se situent en zone rurale, et ce, pour toutes les catégories sociales. Parmi le panel de régions étudiées, Midi-Pyrénées est celle où la proportion de population active vivant en zone rurale est la plus élevée. De fait, cela pénalise l'accessibilité théorique à l'emploi régional. Toutefois, l'accessibilité observée est largement satisfaisante comme en témoigne le niveau du taux de chômage, plus faible en Midi-Pyrénées qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Nord-Pas-de-Calais.

9 - Accessibilité à l'emploi des ouvriers non qualifiés hommes aux emplois d'ouvrier non qualifié en Midi-Pyrénées



Source : Insee, recensement de la population 2010.

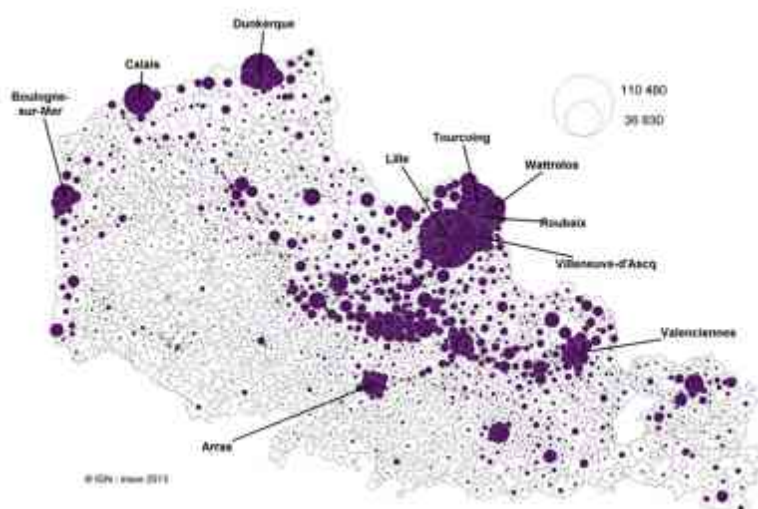
Parmi les principaux pôles économiques structurant la région, celui de Toulouse Métropole a un statut particulier. Cette métropole est en effet un centre d'emploi nettement plus important que les polarités secondaires que peuvent être Montauban, Tarbes, Castres, Albi ou encore Rodez. L'influence de ces différents centres d'emploi n'est pas la même pour tous les groupes sociaux. Pour les cadres, l'accessibilité à l'emploi élevée au sein des pôles s'étend en direction des couronnes périurbaines. Les cercles d'accessibilité décroissante dessinés autour de ces villes-centres sont reliés via les axes de communication majeurs pour les hommes. À l'inverse, pour les femmes dont les mobilités sont moins longues, des îlots isolés d'accessibilité élevée prennent forme. Concernant les employés, les zones à accessibilité élevée sont plus diffuses autour des principales villes de la région comme au sein des espaces interstitiels. La structuration de l'accessibilité à l'emploi des ouvriers non qualifiés sur le territoire est intermédiaire, moins polarisée que celles des cadres, mais organisée de manière plus concentrique autour des villes que celle des employés, du fait d'un tissu d'emploi réparti de manière moins homogène.

Si localisation des emplois et zones à accessibilité élevée sont fortement liées au sein des régions Rhône-Alpes (hors couronne lyonnaise) et Provence-Alpes-Côte d'Azur, des espaces à dominante résidentielle, éloigné des grands pôles, se dégagent en Midi-Pyrénées. Quelle que soit la catégorie sociale des actifs, l'accessibilité à l'emploi est ainsi élevée dans une large zone entre Toulouse et Albi ou au nord de Tarbes. D'autres zones font émerger des spécificités : à l'ouest, aux environs de Condom et Eauze et au nord, aux environs de Rocamadour, l'accessibilité à l'emploi est élevée pour les ouvriers non qualifiés et les employés alors qu'elle est nettement inférieure pour les cadres ; autour de Millau, l'accessibilité à l'emploi s'étend sur une large zone pour les ouvriers non qualifiés mais est restreinte à quelques communes proches pour les cadres et les employés.

Dans la région Nord-Pas-de-Calais, les fortes interactions entre les principaux pôles d'emploi dessinent une accessibilité à l'emploi complexe dans l'Aire métropolitaine de Lille

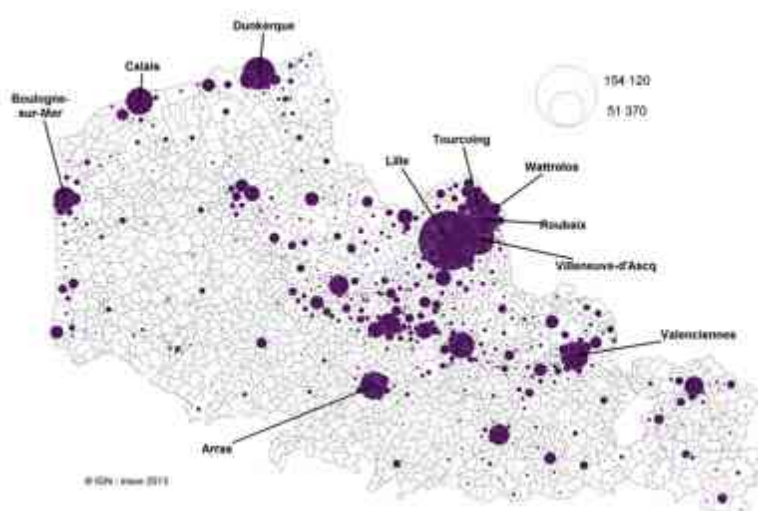
La région Nord-Pas de Calais présente un profil topographique comparable à celui de Midi-Pyrénées, exception faite de la partie montagneuse de cette dernière, très faiblement peuplée. Toutes deux sont principalement constituées de plaines. Cependant, en l'absence de contrainte topographique forte, la logique d'implantation des centres économiques (figure 11) et démographiques (figure 10) en Nord-Pas-de-Calais présente toutefois des spécificités. Elles tiennent notamment à l'histoire de la région, à son passé minier et à l'implantation d'activités productives et des habitants le long du filon minier s'étendant de la frontière belge au béthunois. C'est pourquoi on ne retrouve pas dans l'Aire métropolitaine de Lille le modèle classique de métropolisation concentrique présent en Midi-Pyrénées autour de Toulouse. Par rapport à ce dernier, la concentration dans le cœur de la métropole est moindre, ce qui conduit à un schéma plus complexe avec des spécialisations sectorielles et sociales plus marquées des territoires.

10 - Localisation de la population active en Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee, recensement de la population 2010.

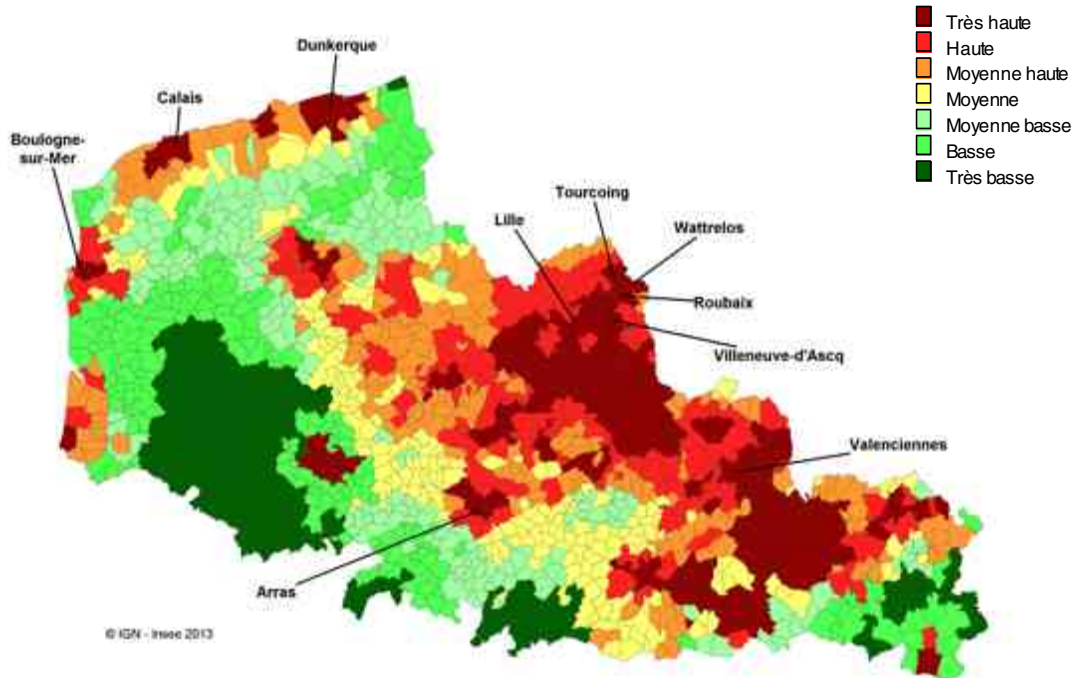
11 - Localisation de l'emploi en Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee, recensement de la population 2010.

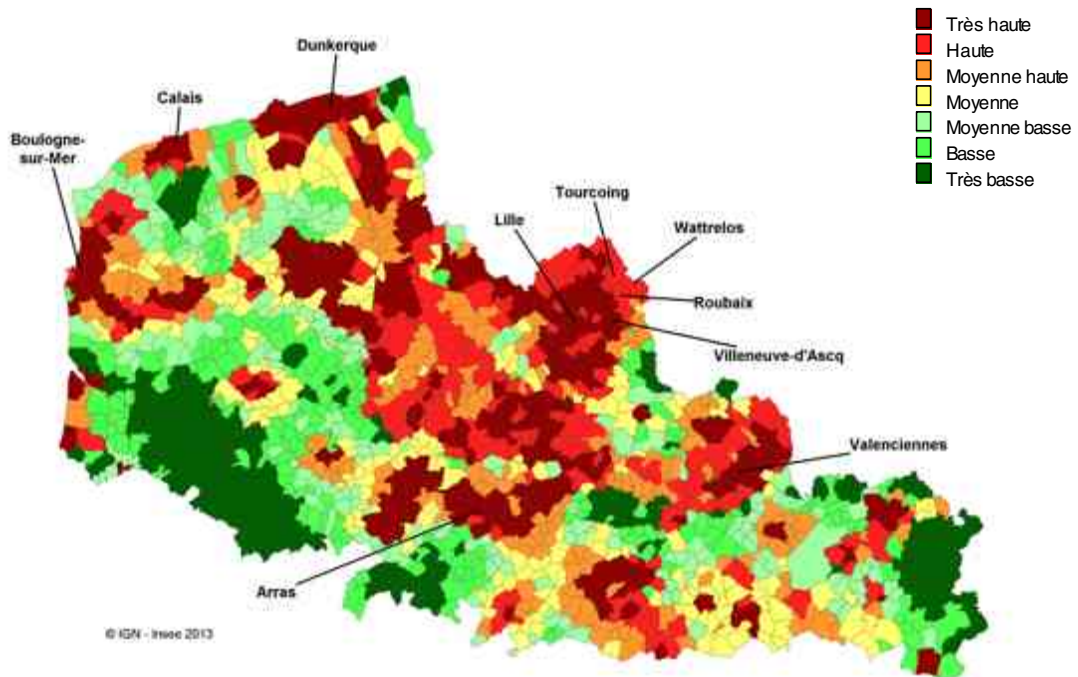
Le maillage géographique dense est accompagné d'une forte présence d'infrastructures de transport, notamment entre les pôles secondaires, ce qui limite encore l'influence du pôle central à la différence du fonctionnement en étoile autour de la métropole toulousaine en Midi-Pyrénées. Ainsi, l'homogénéité de l'accessibilité à l'emploi semble plus forte en Nord-Pas-de-Calais qu'en Midi-Pyrénées (figure 12). Si cette accessibilité est moins importante dans les cœurs urbains, elle reste plus élevée qu'ailleurs dans les espaces périurbains, notamment ceux à proximité de plusieurs pôles (Pévèle entre Lille, Valenciennes et Douai ; Weppes entre Lille, Lens et Béthune).

12 - Accessibilité à l'emploi des cadres hommes aux emplois de cadre en Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee, recensement de la population 2010.

13 - Accessibilité à l'emploi des ouvriers non qualifiés hommes aux emplois d'ouvrier non qualifié



Source : Insee, recensement de la population 2010.

14 - Temps de parcours des actifs pour rejoindre leur lieu de travail

	Région	1er Décile	3ème Décile	Médiane	7ème Décile	9ème Décile
Hommes cadres	Midi-Pyrénées	0	0	18	36	48
	Nord-Pas-de-Calais	0	13	25	35	61
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0	0	16	34	68
	Rhône-Alpes	0	0	19	32	53
Femmes cadres	Midi-Pyrénées	0	0	11	34	47
	Nord-Pas-de-Calais	0	10	21	30	49
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0	0	0	28	59
	Rhône-Alpes	0	0	16	29	46
Hommes ouvriers non qualifiés	Midi-Pyrénées	0	0	0	22	45
	Nord-Pas-de-Calais	0	0	16	28	47
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0	0	0	19	53
	Rhône-Alpes	0	0	11	22	41
Femmes ouvrières non qualifiées	Midi-Pyrénées	0	0	0	17	41
	Nord-Pas-de-Calais	0	0	11	21	37
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0	0	0	13	38
	Rhône-Alpes	0	0	7	18	35

Source : Insee, recensement de la population 2010.

Note de lecture : 30 % des hommes cadres du Nord-Pas-de-Calais effectuent un trajet domicile-travail allant jusqu'à 13 minute alors que 30 à 50 % de ceux de Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes travaillent et résident dans la même commune.

Au final, quelle que soit la catégorie sociale, il apparaît que les nordistes sont plus mobiles que les habitants de Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Midi-Pyrénées ceci s'expliquant principalement par la structure géographique de la région encourageant les mobilités fortes du fait de la multipolarisation économique. Toutefois, si l'homogénéité relative de l'accessibilité à l'emploi est un trait saillant, il apparaît des différences d'organisation spatiale qui peuvent être plus marquées, en comparaison par exemple avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur où les différences d'accessibilité entre les groupes sociaux sont moins prononcées. La concentration géographique des emplois industriels conduit à des contrastes plus marqués que dans le tertiaire : à titre d'exemple, dans les espaces périurbains autour de Lille la baisse de l'emploi ouvrier conduit à un accès à l'emploi plus difficile dans ce secteur (figure 13). Inversement, le tissu d'emploi tertiaire associé à des mobilités plus importantes garantit un accès à l'emploi plus aisé pour les employés ou les cadres.

Encadré 1 : le cadre de mobilité

Le **cadre de mobilité** est défini comme la « capacité » à se déplacer au titre des mobilités alternantes. Le cadre de mobilité est calculé sur la population des actifs occupés et sur la base des distances entre le lieu de résidence et le lieu de travail déclarés dans le recensement de la population. Il est établi par groupe social et par type d'espace, en distinguant selon les aires urbaines, les espaces périurbains et les espaces ruraux. Cette approche comporte plusieurs limites :

- d'une part, le cadre de mobilité observé est un minorant du cadre de mobilité potentiel, chaque actif étant susceptible d'accomplir une distance au moins égale à celle qu'il réalise effectivement.

- d'autre part, le cadre de mobilité n'est pas calculé sur la population des actifs inoccupés, ces derniers n'ayant pas d'emploi, a fortiori pas de commune de travail. Pour pallier cette difficulté, le cadre de mobilité des actifs occupés est appliqué aux demandeurs d'emploi.

Plus généralement, les mobilités observées résultent de deux dynamiques distinctes :

dans une approche « prospection et recherche d'emploi », étant donné un lieu de résidence, le cadre de mobilité traduit le périmètre géographique maximal au-delà duquel un actif n'a pas vocation à occuper un emploi ;

dans une approche « choix résidentiel et bassin de vie », étant donné un lieu de travail, le cadre de mobilité est la conséquence des préférences sous contrainte d'un actif qui, alors qu'il a un emploi, est amené à choisir un lieu de vie.

Encadré 2 : l'indicateur d'emplois corrigé de la concurrence et l'indicateur d'accessibilité concurrencée à l'emploi

Pour chaque centre économique, considéré comme commune de travail, l'Indicateur d'Emplois corrigé de la Concurrence IEC mesure le nombre d'emplois d'un type (cadres, ouvriers non qualifiés...) rapportés au nombre d'actifs d'une catégorie socioprofessionnelle équivalente résidant dans la zone de recrutement environnante. Afin de prendre en compte une propension décroissante à occuper un emploi en fonction de son éloignement, les « candidats » sont comptabilisés avec une pondération inversement proportionnelle à la distance qui sépare leur lieu de résidence et leur lieu de travail. Plus précisément, cette pondération est appliquée selon les isochrones. En notant :

- e_t le volume d'emplois de type {e} sur la commune de travail {t} appartenant à un type d'espace E.

- $\theta_{E,j}^e$ l'isochrone délimitant la distance-temps parcourue par le jème décile des actifs travaillant sur une commune appartenant au type d'espace E pour le type d'emploi {e}

- $\theta(t, r)$ la distance-temps séparant la commune de travail {t} et la commune de résidence {r}

- $P_{j/j+1}^{e,E}$ la pondération accordée aux actifs résidant entre l'isochrone $\theta_{E,j}^e$ et $\theta_{E,j+1}^e$

- $n^e(c_t, c_r)$ le nombre de navetteurs du type d'emploi e entre les communes c_t et c_r

- $n^e(c_r)$ le nombre d'actifs au lieu de résidence, du type d'emploi e, sur la commune c_r .

La pondération par isochrone est calculée par :

$$P_{j/j+1}^{e,E} = \frac{\sum_{t \in E} \left\{ \sum_{r / \theta_{E,j}^e \leq \theta(t,r) \leq \theta_{E,j+1}^e} n^e(c_t, c_r) \right\}}{\sum_{t \in E} \left\{ \sum_{r / \theta_{E,j}^e \leq \theta(t,r) \leq \theta_{E,j+1}^e} n^e(c_r) \right\}}$$

L'Indice d'Emploi corrigé de la Concurrence est calculé par :

$$IEC(t, e) = \frac{e_t}{\sum_{r / \theta_{E,j}^e \leq \theta(t,r) \leq \theta_{E,j+1}^e} P_{j/j+1}^{e,E} \times n^e(c_r)}$$

Pour une commune de résidence, l'indicateur d'accessibilité concurrencée à l'emploi (IACE) est défini comme la somme des IEC de toutes les communes de travail incluses dans la zone de prospection, selon une pondération inversement proportionnelle à la distance qui sépare le lieu de résidence et les lieux potentiels de travail. Plus précisément, cette pondération est appliquée selon les isochrones. En notant :

- $IEC(t,e)$ l'indice d'emplois corrigé de la concurrence pour la commune de travail {t} et le type d'emploi {e}

- $\theta_{E,j}^s$ l'isochrone délimitant la distance-temps parcourue par le jème décile des actifs résidant sur la commune {r} relevant du type d'espace E et appartenant au groupe social s

- $P_{j/j+1}^{s,E}$ la pondération accordée aux emplois accessibles au groupe social s entre l'isochrone $\theta_{E,j}^s$ et $\theta_{E,j+1}^s$

- $n^s(c_r, c_t)$ le nombre de navetteurs du groupe social s entre les communes c_r et c_t

- $n^s(c_t)$ le nombre d'emplois au lieu de travail, correspondant au groupe social s, sur la commune c_t .

alors :

la pondération par isochrone est calculée par :

$$P_{j/j+1}^{s,E} = \frac{\sum_{r \in E} \left\{ \sum_{t / \theta_{E,j}^s \leq \theta(t,r) \leq \theta_{E,j+1}^s} n^s(c_r, c_t) \right\}}{\sum_{r \in E} \left\{ \sum_{t / \theta_{E,j}^s \leq \theta(t,r) \leq \theta_{E,j+1}^s} n^s(c_t) \right\}}$$

- l'Indice d'Accessibilité Concurrencée à l'Emploi est calculé de la façon suivante :

$$IACE(r, s(e)) = \sum_{t / \theta_{E,j}^s \leq \theta(t,r) \leq \theta_{E,j+1}^s} P_{j/j+1}^{s,E} \times IEC(t, e)$$

Déclassement et surclassement : quels effets sur l'accessibilité à l'emploi ?

La concurrence entre actifs sur le marché de l'emploi ne s'effectue pas uniquement entre personnes ayant les mêmes caractéristiques. L'adéquation entre le niveau de qualification et la rémunération est imparfaite : le déclassement concerne nombre de jeunes et de femmes dont le salaire est plus bas que ce que laisserait présager leur diplôme. Inversement, l'expérience professionnelle peut parfois compenser un faible niveau de qualification, même si ces situations de surclassement sont bien moins fréquentes. Ainsi, l'asymétrie induite par ces phénomènes renforce les inégalités face à l'emploi : les opportunités sont plus fortes pour les diplômés dès lors qu'ils intègrent le marché des emplois plus faiblement rémunérateurs. Par conséquent, celles des moins qualifiés sont réduites d'autant.

Les jeunes actifs et les femmes plus souvent déclassés

La correspondance entre niveau d'emploi et niveau de diplôme n'est pas parfaite (figure 15). En début de carrière les jeunes sont souvent amenés à occuper un premier emploi de niveau inférieur à leur niveau d'études : les diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles de 16 à 29 ans ne sont que 39,4 % à occuper un emploi à haute rémunération et 43,7 % à occuper un emploi à rémunération intermédiaire haute (encadré 3). En fin de carrière, on observe l'effet inverse : les actifs occupent des emplois d'un niveau supérieur à leur niveau de diplôme. Par exemple les diplômés de 1^{er} cycle ou d'un bac général, qui ne sont que 11,8 % à occuper un poste à haute rémunération entre 30 et 45 ans, sont 20,6 % à en occuper un entre 46 et 64 ans.

15 - Part du type d'emploi occupé en fonction de la catégorie de diplôme

	Emplois à haute rémunération	Emplois à rémunération intermédiaire haute	Emplois à rémunération intermédiaire basse	Emplois à basse rémunération
	%	%	%	%
2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle	53,9	35,0	7,8	3,3
1 ^{er} cycle et baccalauréats généraux	12,0	50,2	25,8	12,0
Filières professionnelles	3,6	20,9	44,8	30,7
Sans diplôme	2,0	10,0	41,6	46,4

Source : Insee, recensement de la population 2010.

Note de lecture : 53,9 % des diplômés de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle occupent un emploi à haute rémunération en 2010.

Les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes d'être déclassées, c'est à dire d'occuper un emploi de niveau inférieur à leur niveau de diplôme. Par exemple chez les jeunes diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles, les hommes sont 50,0 % à occuper un emploi de niveau inférieur, pour les femmes, cette proportion atteint 69,2 %. Il n'y a que chez les diplômés de premier cycle et les bacs généraux de 46 à 64 ans que la part d'actifs occupant un emploi de niveau de rémunération inférieur à celui correspondant au diplôme est la même pour les hommes et les femmes. À l'inverse, les hommes sont davantage surclassés, c'est à dire susceptibles d'occuper un emploi d'un niveau de rémunération plus élevé que celui correspondant à leur diplôme. Par exemple, chez les non-diplômés de 46 à 64 ans, occupant majoritairement des emplois à basse rémunération, 50,7 % des hommes occupent un emploi à rémunération intermédiaire basse. Cette proportion n'est que de 34,2 % chez les femmes du même âge.

Le déclassement des plus diplômés leur confère une accessibilité élevée, même dans les zones rurales

Pour les diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles, la possibilité d'exercer un emploi correspondant à une qualification inférieure à leur niveau de diplôme permet de conserver une accessibilité à l'emploi élevée y compris dans les zones les plus éloignées des grands centres.

En limitant les possibilités d'emploi des diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles aux emplois à haute rémunération, l'accessibilité à l'emploi est élevée autour des grandes villes. Les communes de la communauté urbaine de Lille, de la communauté de communes Pévèle-Carembault et de la communauté d'agglomération de Valenciennes offrent à leurs résidents une accessibilité élevée aux emplois à haute rémunération. En revanche, dans les zones plus rurales (l'Avesnois, l'arrière-pays littoral et le sud de l'Artois), l'accessibilité aux emplois à haute rémunération est plus faible.

Lorsqu'on intègre les possibilités de déclassement et de surclassement (figures 16 à 18), l'accessibilité à l'emploi des diplômés de 2^{ème} et 3^{ème} cycle est significativement améliorée dans ces zones (à l'exception d'Hesdin et de ses alentours). En effet, le déclassement et le surclassement augmentent, pour un niveau de diplôme, les possibilités d'emploi mais également le nombre de « concurrents » potentiels (encadré 4). Par exemple l'Audomarois voit son accessibilité atteindre un niveau comparable à celle du Cambrésis.

Encadré 3 : regroupements utilisés pour les types d'emploi et les catégories d'individus

Les différents types d'emplois ont été regroupés en 4 niveaux regroupant les catégories socioprofessionnelles de salaire, net à temps plein, homogènes (source : DADS 2011) de la manière suivante (par salaire moyen décroissant) :

emplois à haute rémunération : cadres administratifs et commerciaux d'entreprise ; cadres techniques d'entreprise ; cadres de la fonction publique ; professions de l'information et des arts ; professeurs et professions scientifiques. Le salaire moyen annuel net à temps plein en 2010 pour ce groupe d'emplois est de 42 100 euros.

emplois à rémunération intermédiaire haute : professions intermédiaires administratives de la fonction publique ; contremaîtres et agents de maîtrise ; professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises ; techniciens ; professeurs des écoles et instituteurs ; policiers et militaires ; professions intermédiaires de la santé et du travail social. Le salaire moyen annuel net à temps plein en 2010 pour ce groupe d'emplois est de 25 200 euros.

emplois à rémunération intermédiaire basse : ouvriers qualifiés de type industriel ; ouvriers qualifiés de manutention, magasinage et transport ; chauffeurs ; employés administratifs d'entreprise ; ouvriers qualifiés de type artisanal ; agents de service fonction publique ; clergé, religieux. Le salaire moyen annuel net à temps plein en 2010 pour ce groupe d'emplois est de 18 500 euros.

emplois à basse rémunération : ouvriers non qualifiés de type industriel ; employés de commerce ; ouvriers non qualifiés de type artisanal ; ouvriers agricoles ; personnels de services aux particuliers. Le salaire moyen annuel net à temps plein en 2010 pour ce groupe d'emplois est de 13 500 euros.

Les professions libérales, exploitants agricoles, artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont exclus du champ.

Les actifs sont caractérisés par leur niveau de diplôme. Les diplômés ont été regroupés en fonction du niveau d'emploi principalement occupé par leurs titulaires dans la région Nord-Pas de Calais :

diplômes de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle (occupant majoritairement des emplois à haute rémunération)

diplômes de 1^{er} cycle et bacs généraux (occupant majoritairement des emplois à rémunération intermédiaire haute) : bac général, brevet supérieur ; diplôme universitaire du 1^{er} cycle

diplômes des filières professionnelles (occupant majoritairement des emplois à rémunération intermédiaire basse) : brevet ; CAP, brevet de compagnon ; BEP ; bac technologique ou professionnel, certificat d'études primaires ; BEPC

sans diplôme (occupant majoritairement des emplois à basse rémunération) : aucune scolarité effectuée ; aucun diplôme, scolarité primaire et collège ; aucun diplôme, scolarité au-delà du collège

Cela s'explique par le fait que les emplois à haute rémunération sont souvent occupés par des actifs ayant le niveau de diplôme correspondant alors que les autres types d'emploi sont occupés par des actifs ayant des niveaux de diplômes plus variés. Seulement 40 % des postes les plus rémunérés sont occupés par des personnes ayant un niveau de diplôme inférieur, alors que pour les emplois à rémunération intermédiaire haute, la concurrence est plus accrue : 55 % des postes sont occupés par des personnes n'ayant pas un niveau de diplôme correspondant. Cette concurrence s'accroît encore pour les emplois à rémunération intermédiaire basse et pour les emplois à basse rémunération. Pour les diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycle, l'effet « élargissement des possibilités » l'emporte donc sur l'effet « concurrence ». C'est particulièrement le cas dans les zones rurales et pour les diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycle de 16 à 30 ans : leur accessibilité à l'emploi y reste élevée.

En revanche, pour les diplômés des 2^{ème} ou 3^{ème} cycles, dans les zones urbaines, les deux effets se compensent. Les opportunités nouvelles offertes par le déclassement sont alors rééquilibrées par un effet concurrentiel. En effet, les autres groupes sociaux postulant également sur les emplois précédemment réservés à ces diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles, l'accessibilité de ces actifs en zone urbaine reste inchangée.

Encadré 4 : influences du déclassement - surclassement sur l'accessibilité à l'emploi

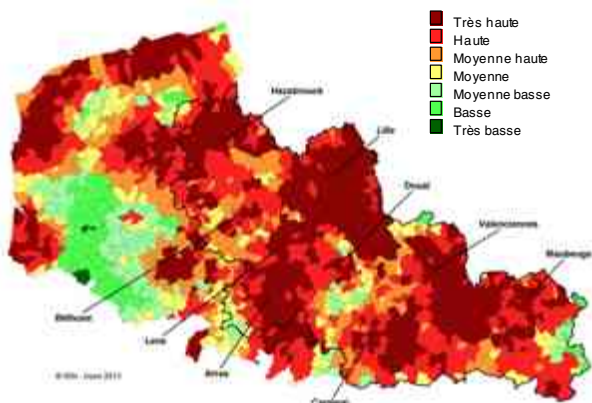
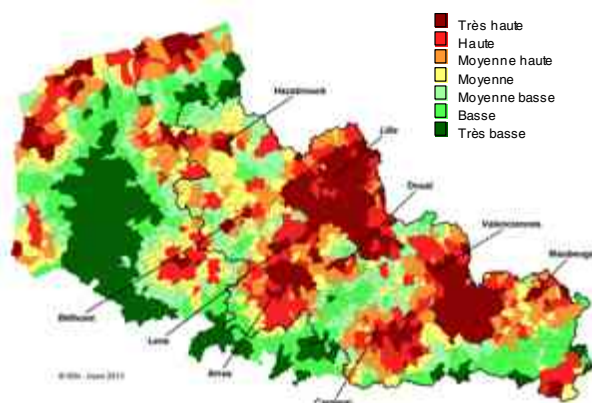
L'accessibilité à l'emploi pour un groupe social d'un niveau de diplôme donné est calculée en prenant en compte la répartition observée de chaque niveau de diplôme et de chaque type d'emploi des actifs occupés du Nord-Pas-de-Calais. Afin d'étudier l'impact sur l'accessibilité à l'emploi, une modélisation fictive où un actif ne peut occuper qu'un type d'emploi correspondant à son niveau de diplôme a été réalisée et sert de point de comparaison.

Deux effets s'opposent lorsqu'on prend en compte les emplois occupés par des personnes n'ayant pas le niveau de qualification correspondant, par rapport à la situation fictive où les actifs n'occupent que des emplois correspondant à leur niveau de diplôme :

- un effet « concurrence » qui va diminuer l'accessibilité à l'emploi : on accroît le nombre de candidats à un poste donné (des diplômés d'un niveau inférieur vont postuler sur des emplois stratégiques)

- un effet « élargissement des possibilités » qui va augmenter l'accessibilité à l'emploi : on accroît le nombre d'emplois auxquels l'actif peut postuler. Un diplômé pourra accepter un emploi de niveau inférieur plutôt qu'un emploi correspondant à son niveau de qualification ; une personne ayant de l'expérience pourra faire valoir ses acquis et prétendre à un poste de niveau supérieur

16 - Accessibilité à l'emploi des diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles, de 16 à 29 ans ...

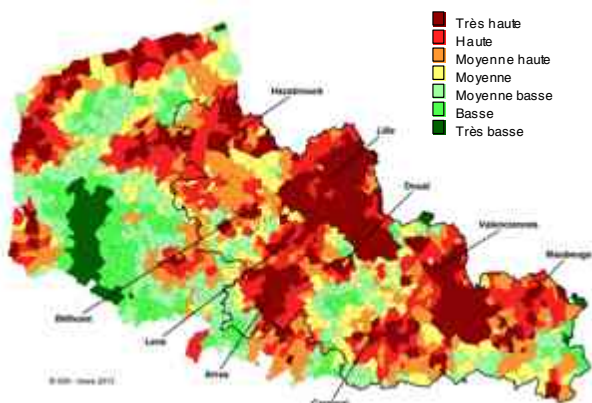
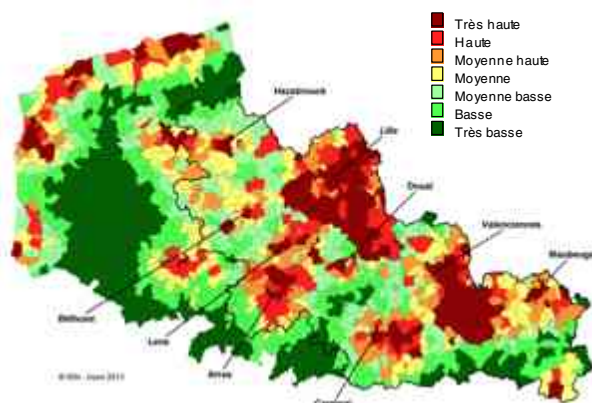


... uniquement aux emplois à haute rémunération

... à tous les emplois

Source : Insee, recensement de la population 2010.

17 - Accessibilité à l'emploi des diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles, de 30 à 45 ans ...

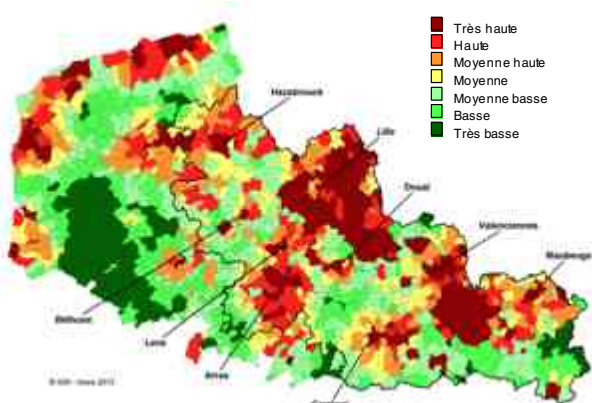
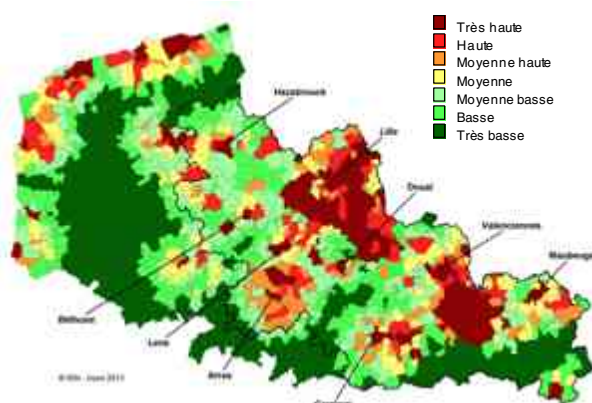


... uniquement aux emplois à haute rémunération

... à tous les emplois

Source : Insee, recensement de la population 2010.

18 - Accessibilité à l'emploi des diplômés des 2^{ème} et 3^{ème} cycles, de 46 à 64 ans ...



... uniquement aux emplois à haute rémunération

... à tous les emplois

Source : Insee, recensement de la population 2010.

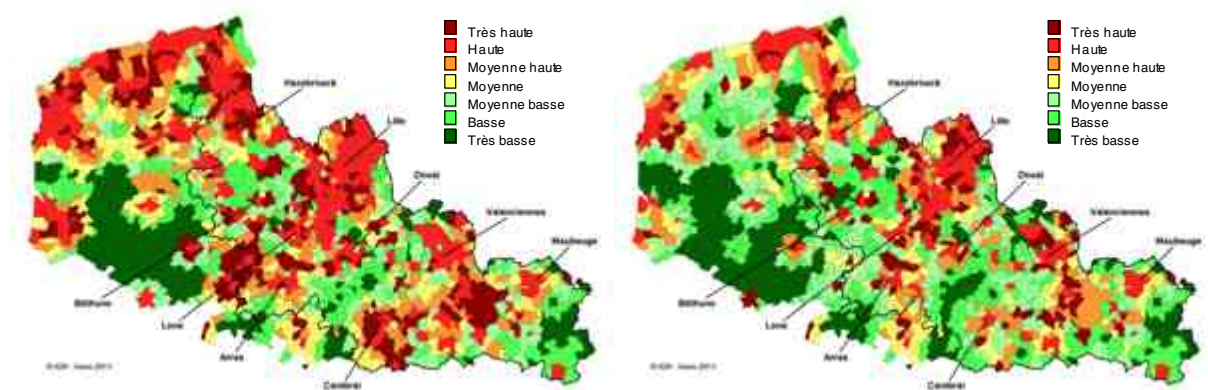
Les non-diplômés pénalisés par la concurrence des diplômés, y compris pour les emplois les moins rémunérateurs

Si la majorité des non-diplômés se tourne vers des emplois aux revenus intermédiaires, a minima, la concurrence exercée par certains diplômés sur les emplois à basse rémunération diminue l'accessibilité à l'emploi des non-diplômés sur la quasi-totalité de la région, par rapport à la situation fictive où seuls les non-diplômés occuperaient des postes à basse rémunération (figure 19). En effet, cette concurrence, induite en supprimant l'étanchéité du marché du travail entre niveaux de diplôme (encadré 5), dépasse les opportunités supplémentaires pour les actifs non qualifiés se surclassant.

Ainsi, l'accessibilité à l'emploi des non-diplômés s'affaiblit et devient plus disséminée sur le territoire que pour les diplômés lorsqu'on considère cette nouvelle approche. Seuls quelques grands pôles d'emploi conservent toutefois une accessibilité élevée pour les non-diplômés : le littoral dunkerquois, Lille, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes. Les villes centres de taille moyenne, telles que Béthune, Hazebrouck ou encore Cambrai conservent une bonne accessibilité qui décroît néanmoins très fortement dès la couronne périphérique de celles-ci. Enfin, la majorité des zones rurales telles que le Ternois ou l'Avesnois présentent une accessibilité très faible.

En dehors des grands pôles d'emplois, l'accessibilité à l'emploi des non-diplômés est plus faible du fait de la concurrence des diplômés sur des emplois à basse rémunération. En effet, seuls 82 000 non-diplômés occupent un emploi de rémunération intermédiaire ou élevée et bénéficient de l'effet « élargissement des possibilités d'emploi », alors que 249 000 diplômés occupent un emploi à basse rémunération et concurrencent donc les non-diplômés sur les emplois à basse rémunération.

19 - Accessibilité à l'emploi des hommes non diplômés ...



... uniquement aux emplois à basse rémunération,
sans concurrence des diplômés

... à tous les emplois,
avec concurrence des diplômés

Source : Insee, recensement de la population 2010.

L'accessibilité à l'emploi des femmes est globalement moindre que celle des hommes ...

Quel que soit leur niveau de diplôme, la différence d'accessibilité entre femmes et hommes s'explique principalement par des déplacements domicile-travail moins importants chez les femmes que chez les hommes.

Les femmes se déplacent moins, en proportion et en distance, que les hommes pour travailler : les femmes effectuent un déplacement domicile-travail moyen de 17 minutes, contre 23 minutes pour les hommes. Elles sont également 31,8 % à travailler dans leur commune de résidence contre 21,6 % pour les hommes. Les femmes ont donc accès à moins de centres d'emploi que les hommes, et, par conséquent, une accessibilité à l'emploi plus faible que les hommes.

Plus le niveau de diplôme est élevé, plus la différence d'accessibilité à l'emploi entre hommes et femmes s'atténue.

Les femmes les plus diplômées (bac général et études supérieures) ne sont que très peu pénalisées par rapport aux hommes dans les communes de taille moyenne (Saint-Omer, Cambrai). Inversement, dans les zones rurales, l'accessibilité à l'emploi des femmes les plus diplômées est bien en deçà de celle des hommes, l'impact des mobilités étant plus important (figure 20).

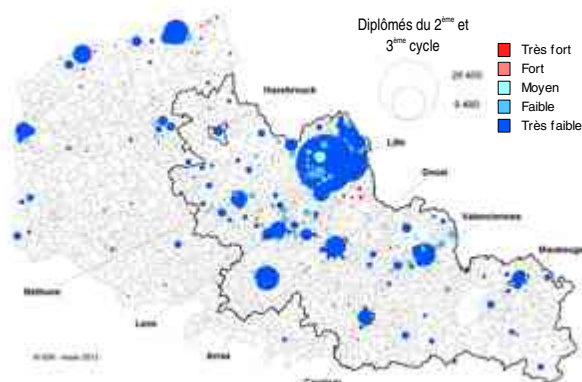
... en particulier pour les actifs les moins diplômés

En revanche, pour les femmes les moins diplômées, l'écart d'accessibilité à l'emploi avec les hommes est très important.

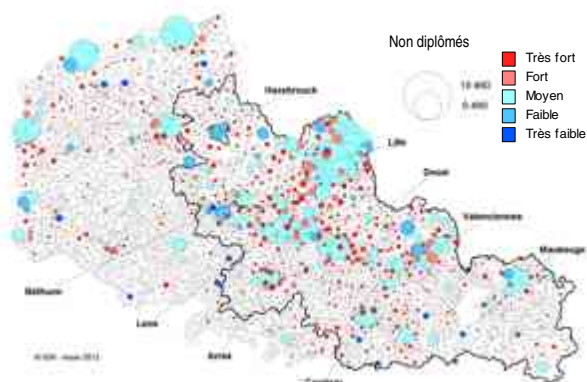
En zone urbaine, chez les non-diplômés, la proportion d'actifs travaillant et résidant dans la même commune est nettement plus importante chez les femmes (50,1 %) que chez les hommes (30,6 %), alors que chez les diplômés du 2^{ème} et 3^{ème} cycle les proportions d'hommes et de femmes travaillant et résidant dans la même commune sont proches (respectivement 22,2 % et 26,1 %). Cette importante différence de mobilité observée entre hommes et femmes chez les non-diplômés urbains entraîne une importante différence d'accessibilité à l'emploi : en ville, l'accessibilité à l'emploi des femmes non diplômées est souvent inférieure de 50 % à celle des hommes (notamment dans le bassin minier).

En zone rurale également, l'écart de mobilité entre hommes et femmes est tel que pour les non-diplômés, l'accessibilité à l'emploi des femmes peut être 10 fois inférieure à celle des hommes. Cette moindre accessibilité par rapport aux hommes concerne aussi les femmes issues de la filière professionnelle.

20 - Écart d'accessibilité entre les femmes et les hommes ...
... diplômés du 2^{ème} et 3^{ème} cycle ...



... des non diplômés ...



... à tous les emplois

Source : Insee, recensement de la population 2010.

L'accessibilité à l'emploi décroît avec l'âge quel que soit le niveau de diplôme

Indépendamment du niveau de qualification, l'accessibilité à l'emploi diminue avec l'âge. Cela est en partie dû à des déplacements domicile-travail plus courts et une adéquation plus forte entre qualification et emploi occupé qui conduisent à prendre moins d'emplois en compte dans l'accessibilité des plus âgés (figure 21).

Pour les diplômés (de tous niveaux de diplômes), dans la tranche d'âge 30 à 45 ans, l'emploi occupé correspond davantage au niveau de qualification des personnes, ce qui conduit à limiter la prise en compte des emplois ne correspondant pas au niveau de diplôme des actifs. L'accessibilité à l'emploi est donc légèrement plus faible pour les 30 à 45 ans que pour les 16 à 29 ans (figure 22). C'est particulièrement le cas dans les espaces ruraux. Les emplois sont moins nombreux que dans les espaces urbains et, dans le même temps, les 30 à 45 ans se concentrent davantage sur les emplois correspondant à leur niveau de diplôme que les 16 à 29 ans. On observe donc une accessibilité à l'emploi plus faible chez les 30 à 45 ans que chez les 16 à 29 ans alors que les deux groupes d'âges ont des distances domicile-travail similaires (moins de 2 minutes d'écart à niveau de diplôme et espace de résidence fixés entre les groupes d'âges 16 à 29 ans et 30 à 45 ans).

21 - Part des individus occupant un emploi correspondant au niveau de diplôme, en fonction de l'âge

	Entre 16 et 29 ans	Entre 30 et 45 ans
	%	%
Diplômés du 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle	39,4	53,9
Diplômés de 1 ^{er} cycle ou de niveau baccalauréat	47,7	50,4
Diplômés de filières professionnelles	41,3	46,4

Source : Insee, recensement de la population 2010.

En revanche pour la tranche d'âge 46 à 64 ans, deux effets se conjuguent chez les diplômés et conduisent à une accessibilité à l'emploi nettement plus faible que pour les autres tranches d'âge :

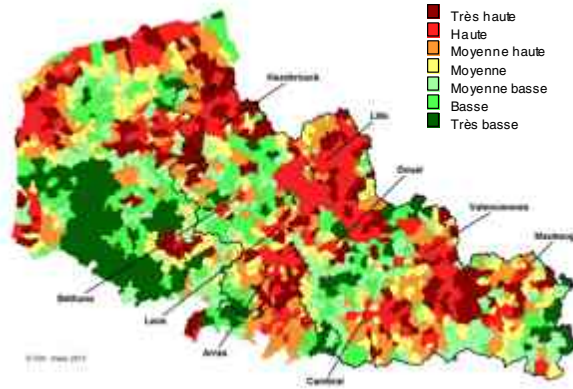
- les mobilités domicile-travail observées diminuent fortement par rapport aux plus jeunes, ils ont donc accès à moins de centres d'emploi que les ces derniers : par exemple, les plus diplômés ruraux ont un temps de trajet domicile-travail médian de 17 minutes entre 30 et 45 ans et de 11 minutes entre 46 et 64 ans.

- les actifs occupent un emploi davantage en adéquation avec leur niveau de diplôme, ce qui réduit l'éventail d'emplois auxquels ils pourraient postuler.

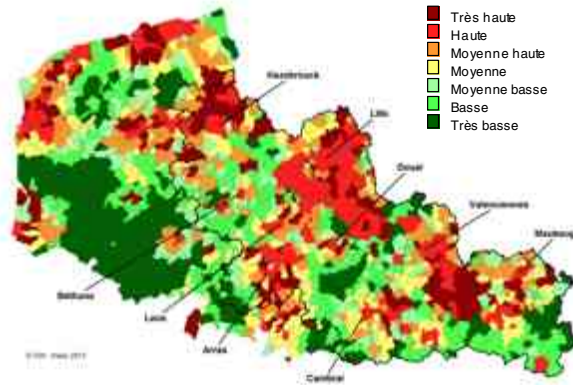
Pour les non-diplômés, l'accessibilité s'améliore dans la tranche d'âge 30 à 45 ans : d'une part ils se déplacent aussi loin que les 16 à 30 ans et, d'autre part, leur expérience leur permet d'accéder à des emplois mieux rémunérés. La proportion de non-diplômés occupant un emploi à rémunération intermédiaire basse passe de 32 % à 42 % entre les individus de 16 à 29 ans et ceux de 30 à 45 ans alors que la proportion de non-diplômés occupant un emploi à basse rémunération passe de 58 % à 46 %.

En revanche, l'accessibilité à l'emploi des non-diplômés diminue fortement pour la tranche d'âge 46 à 64 ans, conséquence directe de l'importante diminution des déplacements domicile-travail observés.

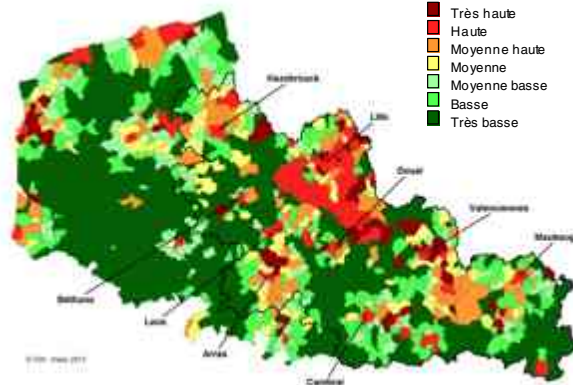
22 - Accessibilité à l'emploi des diplômés du 1^{er} cycle ou de niveau bac général ...



... de 16 à 29 ans, à tous les emplois



... de 30 à 45 ans, à tous les emplois



... de 46 à 64 ans, à tous les emplois

Source : Insee, recensement de la population 2010.

Encadré 5 : mode de calcul des indices d'accessibilité à l'emploi par niveau de diplôme.

Nouveau mode de calcul des IEC

Pour chaque centre économique considéré comme commune de travail, l'Indicateur d'Emplois corrigé de la Concurrence (IEC) mesure le nombre d'emplois d'un niveau de rémunération rapporté au nombre d'actifs susceptibles d'y postuler. Les actifs sont regroupés par niveau de diplôme et groupe social. Ils sont comptabilisés avec une pondération inversement proportionnelle à la distance qui les sépare de leur lieu de travail, selon la capacité observée, du groupe social auquel ils appartiennent, à effectuer un tel déplacement.

Pour la version de calcul ne prenant pas en compte les effets de déclassement et d'acquis de l'expérience, seuls les concurrents ayant le niveau de diplôme correspondant directement au type d'emploi sont comptabilisés.

Pour la version de calcul prenant en compte les effets de déclassement et d'acquis de l'expérience, tous les actifs sont comptabilisés. Un deuxième jeu de pondération est appliqué : la proportion d'actifs occupés du même niveau de diplôme et du même groupe social à occuper le type d'emploi considéré.

En notant :

n : Niveau d'emploi (emplois stratégiques, emplois de type encadrement intermédiaire, emplois techniques et administratifs, emplois à basse rémunération).

L'ensemble des niveaux d'emplois est noté N .

S : Groupe social des actifs combiné au niveau de diplôme (diplôme x sexe ou diplôme x âge). L'ensemble des groupes sociaux est noté S .

n_s : Niveau d'emploi correspondant au diplôme du groupe social S .

S_n : ensemble des groupes sociaux dont le diplôme correspond au niveau d'emploi n .

Z_t : Zone de recrutement des entreprises situées dans la commune de travail t .

$e(t, n)$: Nombre d'emplois de la commune de travail t de niveau de qualification n .

$P_{dist}^n(r, t)$: Pondération prenant en compte l'éloignement entre la commune de résidence r et la commune de travail t , en fonction du cadre de mobilité des individus occupant un emploi de niveau n et selon leur espace de résidence (la commune r est-elle dans un espace urbain, périurbain, rural ?).

$nb_act_r(s)$: nombre d'actifs de la commune r appartenant au groupe social S .

$P(s, n)$: Proportion d'actifs occupés du groupe social S occupant un emploi de niveau n dans la région Nord-Pas de Calais. Cela traduit la capacité pour un groupe social d'un niveau de diplôme donné à occuper un emploi correspondant à un niveau éventuellement différent.

Lorsqu'on ne prend pas en compte les effets de déclassement ou d'acquis de l'expérience,

$P(s, n) = 1$ $s \in S_n$ pour les groupes sociaux de diplômes correspondant au niveau d'emploi

$P(s', n) = 0$ $s' \notin S_n$ pour les groupes sociaux de diplômes ne correspondant pas au niveau d'emploi.

L'IEC est calculé de la manière suivante :

$$IEC(t, n) = \frac{e(t, n)}{\sum_{s \in S, r \in Z_t} \{P(s, n) \times P_{dist}^n(r, t) \times nb_act_r(s)\}}$$

Nouveau mode de calcul des IACE

Pour une commune de résidence, l'indicateur d'accessibilité concurrencée à l'emploi (IACE) est défini comme la somme des IEC de toutes les communes incluses dans la zone de prospection du groupe social selon une pondération inversement proportionnelle à la distance qui sépare le lieu de résidence et les lieux potentiels de travail.

Pour la version de calcul ne prenant pas en compte les effets de déclassement et d'acquis de l'expérience, seuls les IEC du type d'emploi correspondant directement au niveau de diplôme du groupe social considéré sont comptabilisés,

Pour la version de calcul prenant en compte les effets de déclassement et d'acquis de l'expérience, tous les IEC sont comptabilisés avec un jeu de pondérations issu de la grille de correspondance entre niveaux de diplômes et d'emploi en Nord-Pas de Calais.

En notant :

Z_r : Zone de prospection des individus résidant dans la commune r .

$P_{dist}^s(r, t)$: Pondération prenant en compte l'éloignement entre la commune de résidence r et la commune de travail t , en fonction du cadre de mobilité des individus du groupe social S et selon leur le lieu de résidence.

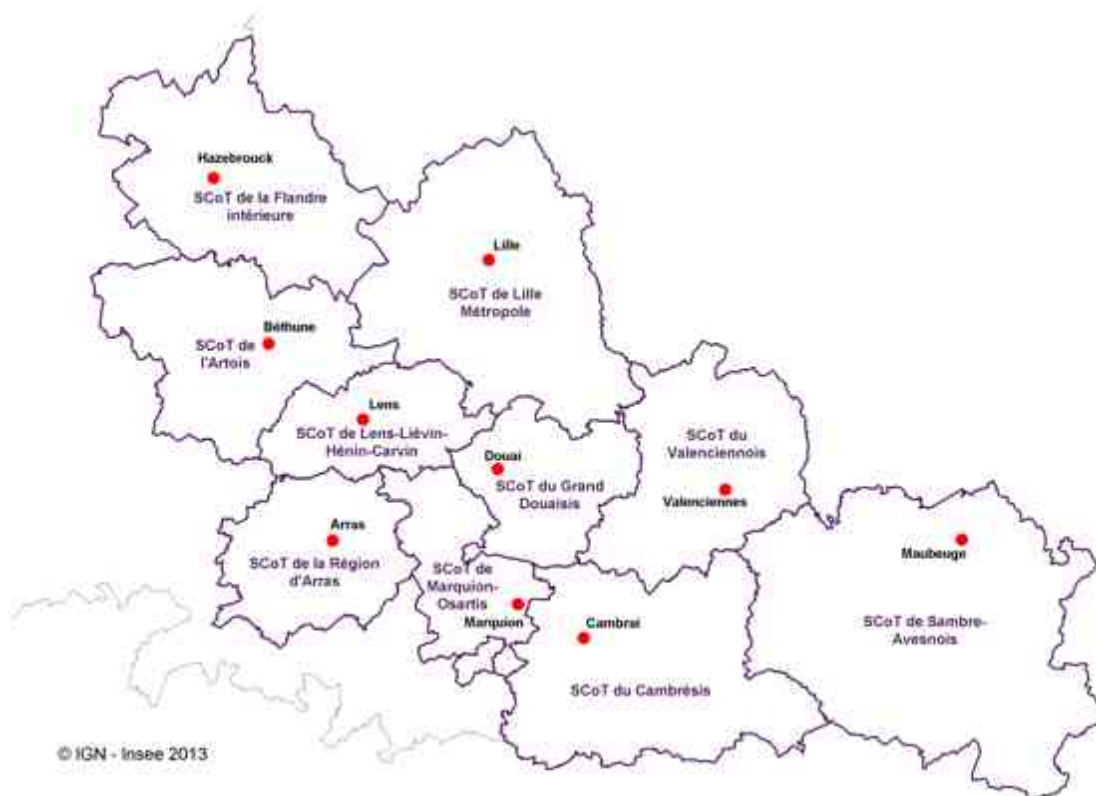
L'IACE est calculé de la manière suivante :

$$IACE(r, s) = \sum_{n \in N, t \in Z_r} P_{dist}^s(r, t) \times P(s, n) \times IEC(t, n)$$

Chapitre 3 :

Fiches territoriales

En guise de conclusion de la démarche d'étude des « Impacts sociaux de la métropolisation », où une analyse thématique a été menée en quatre volets, une lecture transversale via le prisme territorial est proposée. Ces synthèses territoriales ont pour périmètre de référence les SCoT intégrés à l'Aire métropolitaine de Lille.



En raison de la moindre taille du SCoT de Marquion-Osartis, celui-ci a été rattaché au SCoT du Grand Douaisis, territoire vers lequel ses actifs se dirigent principalement dans le cadre de navettes domicile-travail. Si les fiches sont déclinées à l'échelle des SCoT, en vigueur au 1^{er} janvier 2015, les cartographies et analyses peuvent toutefois être réalisées à des échelles plus fines.

La page introductive présente d'une part une synthèse des grandes lignes de force du SCoT, et d'autre part permet une appropriation du territoire à travers une cartographie du SCoT : les intercommunalités qui le constituent et, a minima, les 10 communes les plus peuplées.

Les différents volets sont alors repris localement :

- le volet 1 est traité en page 2 de chaque fiche. La carte 1, à l'échelle communale, informe sur le revenu médian des ménages de façon statique, alors que les cartes 2 et 3 ainsi que les données complémentaires permettent d'apprécier les dynamiques à l'échelle des cantons (millésime 2010), sur plusieurs périodes successives.
- le volet 2 des « Impacts sociaux de la métropolisation » est lui décliné en page 3 de chaque fiche. Les cartes 4, 5 et 6 mettent en lumière les migrations résidentielles internes à l'AML des cadres, employés et ouvriers à l'échelle des EPCI (millésime 2014, exception faite pour la CU de Lille Métropole, divisée en 9 territoires métropolitains).

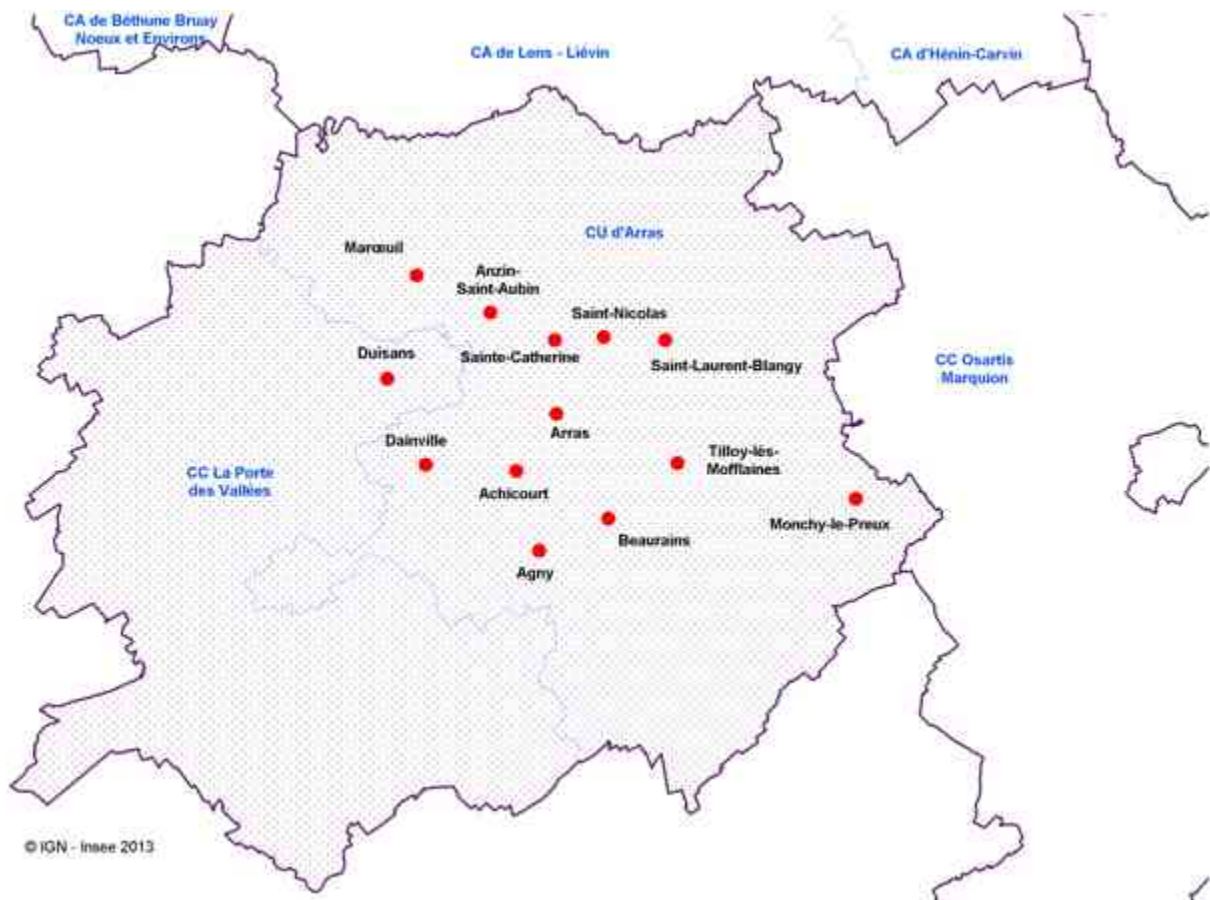
- le volet 3 de la démarche prend place en page 4. Les analyses conduites s'attachent à apprécier les dimensions économique des centres locaux, sociale de leurs aires d'influence et à éclairer ces analyses par les mobilités alternantes. Les centres locaux, au nombre de 16, ont été fixés a priori, principalement en raison du volume d'emploi qui y est localisé (carte 7). Ces centres économiques polarisent un nombre plus ou moins important de communes environnantes, regroupées sous l'appellation « aires d'influence » (correspondant aux communes dont une majorité relative de résidents travaillent au sein du pôle économique). Ce zonage à façon créé, les résultats de deux typologies, économique à l'échelle des centres, sociale à l'échelle des aires d'influence, sont représentés en carte 8. Enfin, la carte 9 permet d'éclairer le sujet des mobilités alternantes.

- le volet 4, dernier volet des « Impacts sociaux de la métropolisation », porte sur les problématiques d'accessibilité à l'emploi. L'accessibilité est modélisée au regard de la localisation des emplois et de la population active, en tenant compte de la mobilité des différents groupes sociaux. Ce volet est décliné à l'échelle territoriale en page 5 pour les cadres, en page 6 pour les employés et en page 7 pour les ouvriers non qualifiés. Les analyses propres à chacune de ces catégories socioprofessionnelles reposent sur trois cartographies communales, concernant l'accessibilité des hommes, des femmes puis les inégalités entre ceux-ci.



SCoT de la Région d'Arras : un territoire riche, organisé autour du pôle arrageois

Avec une population d'environ 110 000 habitants en 2010, le SCoT de la région d'Arras est le territoire où le revenu médian est le plus élevé des SCoT de l'AML. Même si la situation sociale y est globalement favorable, le jeu des migrations résidentielles fait progressivement apparaître des inégalités territoriales : l'arrivée de populations plus pauvres en particulier dans certains quartiers urbains et dans quelques communes aux limites du SCoT entraînent une dégradation de la situation sociale sur ces zones alors que la périphérie nord continue d'accueillir des populations plus aisées. Historiquement positionné sur des activités de type tertiaire stratégique, le pôle arrageois est désormais tourné vers des activités tertiaires de type opérationnel et sur les activités de service. Arras bénéficie également d'une situation géographique privilégiée au croisement d'axes routiers et ferroviaires facilitant la mobilité des résidents et des actifs venant y travailler, les migrations alternantes sont donc importantes avec le reste de l'AML. Elles sont pour la plupart polarisées : le SCoT de la région d'Arras envoie des employés et des ouvriers vers Lens, reçoit des cadres depuis Lens, et a des échanges équilibrés de cadres avec Lille. L'accessibilité à l'emploi y est contrastée : élevée pour toutes les catégories sociales à Arras et dans les communes limitrophes, elle se maintient dans le nord et l'est du SCoT où la proximité du bassin minier offre des possibilités d'emploi mais est plus basse dans les communes périphériques du sud et de l'ouest, en particulier pour les femmes dont les mobilités sont insuffisantes pour accéder aux pôles secondaires du sud du département du Pas-de-Calais ou au bassin minier.



Un territoire globalement favorisé, mais où les inégalités sont néanmoins présentes

Le ScoT de la région d'Arras est un territoire aisé aux limites de l'Aire métropolitaine Lilloise (AML) dont le revenu médian est le plus élevé des SCoT de l'AML : 19 300 euros par ménage. Si le nord-ouest bénéficie d'une situation privilégiée et homogène, en revanche la situation est plus contrastée à Arras et dans le sud du ScoT.

Dans la périphérie Nord, notamment autour des communes de Duisans et Anzin Saint-Aubin, les revenus sont hauts et relativement homogènes. La quasi-totalité des communes de cette zone ont un revenu médian par ménage supérieur à 20 000 euros en 2007.

À Arras et dans sa proche périphérie, la situation est nettement plus contrastée : les écarts de revenus sont plus importants. Le premier décile par ménage est de 5 500 euros à Arras, alors que pour Saint-Laurent Blangy, contigu à Arras, il s'élève à 10 900 euros. Ces ménages aux revenus modestes côtoient des ménages aux revenus élevés : les derniers déciles, à Arras et Saint-Nicolas, sont bien plus élevés que pour l'ensemble de l'AML.

À l'exception de quelques communes éloignées bénéficiant moins de la richesse générée par l'emploi offert à Arras, le sud du ScoT bénéficie aussi d'une situation favorable, mais moins prononcée que pour le nord. Les revenus y sont homogènes, à mi-chemin entre la moyenne de l'AML et le niveau de la périphérie nord d'Arras.

Progression plus limitée des revenus à Arras et dans sa première couronne

À partir d'une situation favorable en 2002 sur l'ensemble du ScoT, les revenus des cantons ont connu une évolution plus ou moins favorable selon leur éloignement d'Arras.

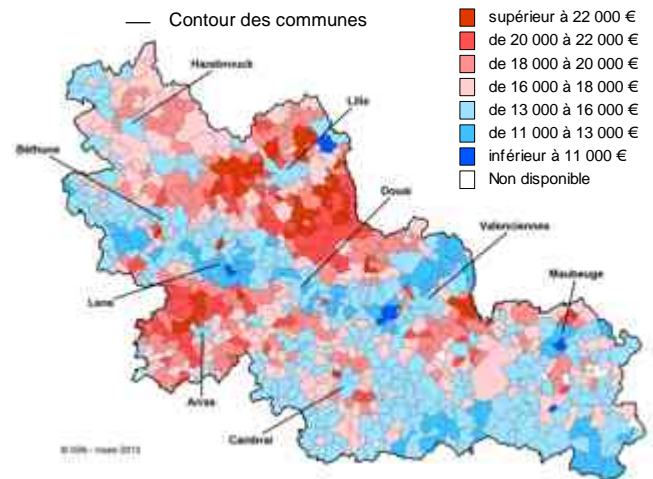
Les territoires de la deuxième couronne d'Arras ont vu leur revenus continuer de progresser et ce de manière plus marquée que la moyenne de l'AML. Les revenus médians ont progressé de plus de 2 000 euros entre 2002 et 2007 et ont poursuivi cette progression de 2007 à 2011.

Arras et les communes à proximité immédiate, quant à elles, ont vu leur situation relative se dégrader, à tel point qu'Arras a en 2011 un revenu médian inférieur de 10% à celui de l'AML.

Bien qu'invisible à l'échelle cantonale, les communes à l'extrême est du ScoT, qui partaient, elles d'une situation défavorable ont vu leur situation s'améliorer et tendent à rejoindre le niveau global du SCoT.

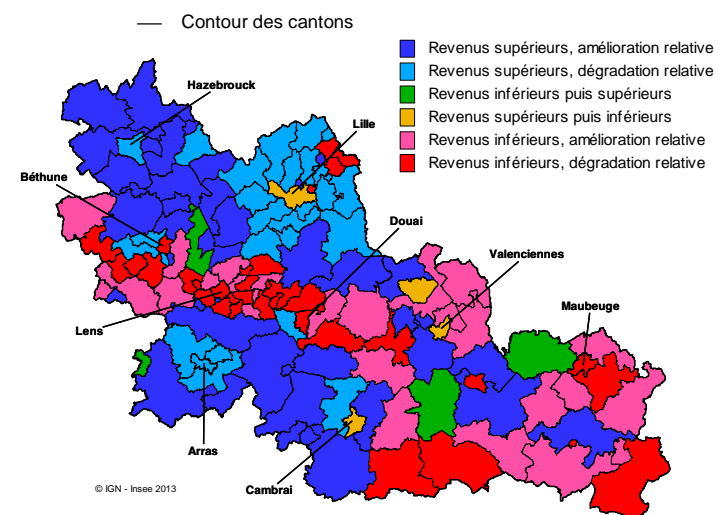


1 - Les contrastes de revenus des ménages, à l'échelle des communes, en 2007



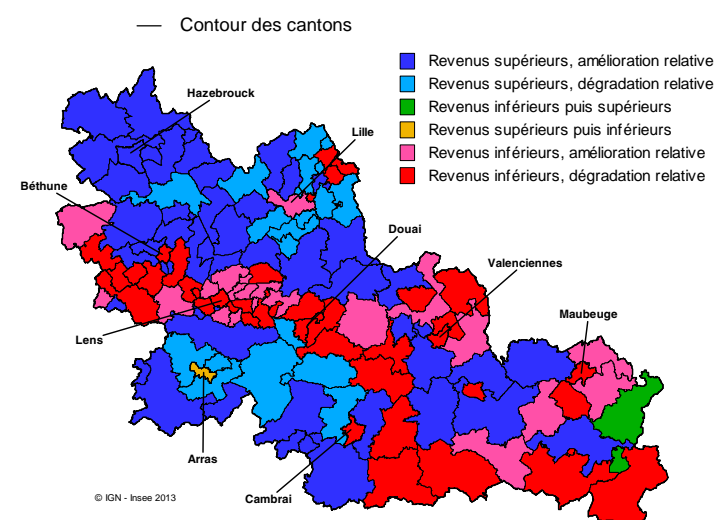
Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007.

2 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2002 et 2007



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2002 et 2007.

3 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2007 et 2011



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

Données complémentaires

Revenu fiscal médian (euros)	Arras	Beaumontz-lès-Loges	Dainville
2002	13 481	15 253	18 560
2007	15 208	18 406	21 512
2011	16 180	20 737	23 613

Une population peu mobile, dont l'âge et le niveau social augmentent

Les arrivées et départs se compensent quasiment dans le SCoT. Les quartiers du centre-ville d'Arras, connaissent une mobilité très forte. À l'inverse, dans le reste du SCoT, la population est peu mobile.

Dotés de petits appartements principalement loués en secteur libre, les quartiers du centre-ville d'Arras attirent des retraités, ce qui contribue à une élévation de la moyenne d'âge. À l'exception de quelques quartiers d'Arras et des communes contiguës proposant des logements sociaux et de l'extrême nord-est du SCoT, les arrivées sont principalement le fait de classes sociales aisées.

Arras et ses environs, lieu de résidence des cadres, toujours plus nombreux ...

Dans les années 1990, le SCoT de la région d'Arras comptait une part de cadres plus importante que la moyenne de l'AM. Sur la période 1990-2008, le nombre de cadres continue d'augmenter. Ces cadres viennent principalement du bassin minier, de l'extérieur de la région et, dans une moindre mesure, de Lille. Ils trouvent dans le SCoT de la région d'Arras, en particulier dans la périphérie nord (Duisans, Maroeuil, Anzin-Saint-Aubin et alentours), un cadre de vie moins urbanisé avec un habitat essentiellement composé de grandes maisons individuelles récentes.

À l'inverse les cadres qui quittent le SCoT de la région d'Arras privilégient le SCoT de Lille, riche en emplois de cadres et le reste de la France.

... où la présence des employés, inégalement répartie sur le territoire, se maintient

Les employés constituent une part importante de la population de la partie Sud du SCoT, où leur proportion est, depuis les années 1990, parmi les plus élevées de l'AML et connaît une légère augmentation, du fait d'arrivées, principalement depuis le bassin minier.

Dans la partie nord de la Communauté urbaine d'Arras, où leur proportion était similaire à celle de l'AML en 1990, on distingue deux évolutions très différentes. À l'ouest, leur part a augmenté jusqu'en 1999 à un niveau similaire à celui du sud du SCoT, puis est redescendue. Au nord, en revanche, après une légère augmentation jusqu'en 1999, la part d'employés a diminué, au profit des cadres.

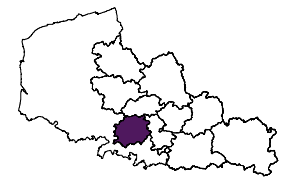
...mais peu attractif pour les ouvriers

Les ouvriers sont sous-représentés dans le SCoT et leur proportion ne cesse de diminuer depuis 1990, à l'exception de certaines zones du sud du scot et de l'extrême nord-est. Les départs se font principalement en direction du bassin minier et vers l'extérieur de la région.

Données complémentaires

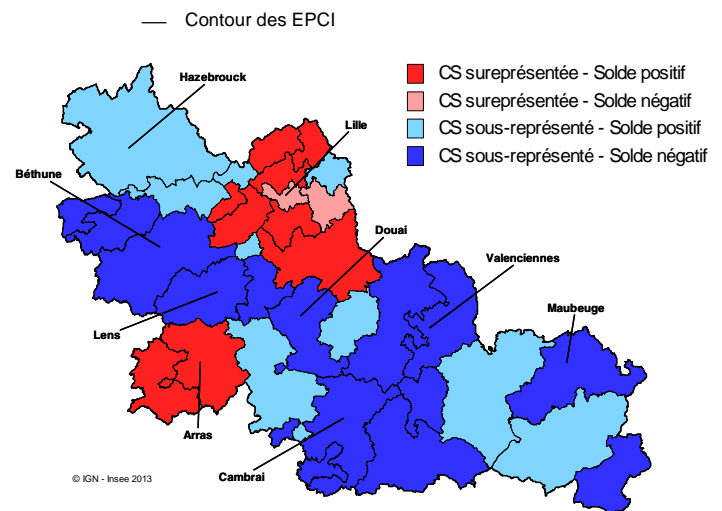
Mobilités résidentielles pour la CU d'Arras, entre 2003 et 2008 :

Populations de cadres :	Populations d'ouvriers :
- départs : environ 1 680 personnes	- départs : environ 1 530 personnes
- arrivées : environ 1 780 personnes	- arrivées : environ 1 500 personnes
- stables : environ 4 600 personnes	- stables : environ 7 990 personnes



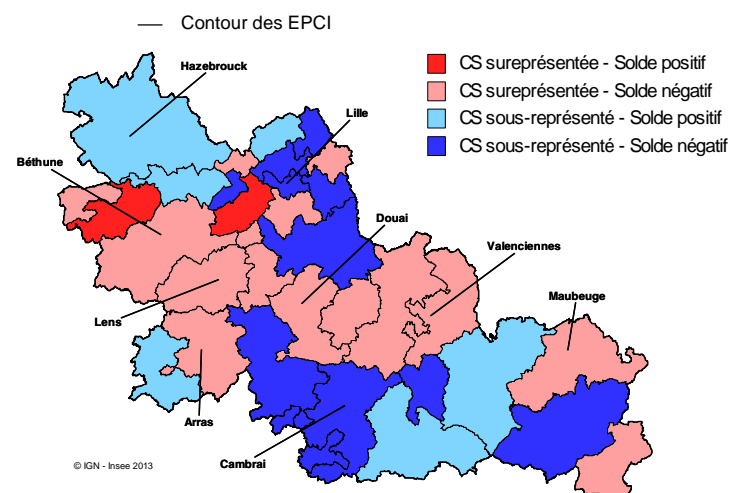
Part relative en 2008 et solde migratoire entre 2003 et 2008 pour ...

4 - ... les cadres



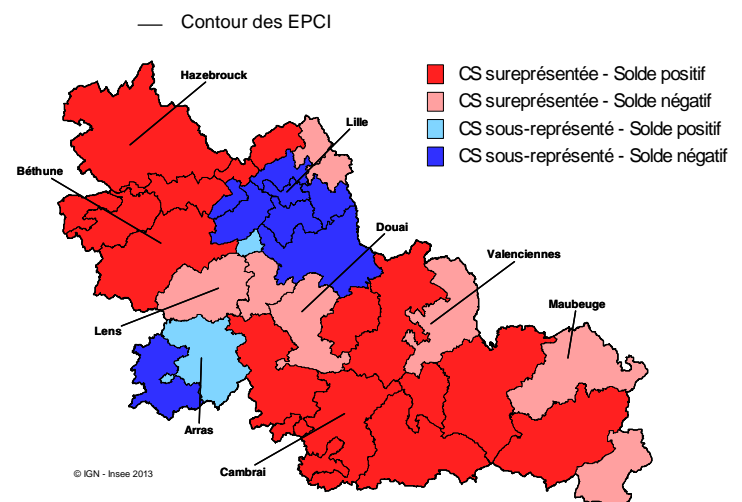
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

5 - ... les employés



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

6 - ... les ouvriers



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Arras, un pôle d'emploi rayonnant sur l'ensemble du SCoT de la région d'Arras

Le SCoT de la région d'Arras est dans son intégralité organisé autour du pôle économique d'Arras. Il s'agit du quatrième pôle d'emploi de la région après ceux de Lille, Roubaix-Tourcoing et Valenciennes. Le pôle arrageois propose un nombre d'emplois important par rapport au volume de la population active de son aire d'influence (le rapport des deux y est deux fois plus élevé que dans le reste de l'AML). Il rayonne sur l'ensemble du SCOT (et même au-delà) puisque son aire d'influence dépasse les limites du SCoT et de l'AML.

Le SCoT de la région d'Arras est positionné sur des activités de type tertiaire ...

Étant historiquement positionné sur des activités de type tertiaire stratégique, l'emploi en 2008 se concentre sur des activités tertiaires de type opérationnel et sur les activités de service. Le volume d'emplois de cadres a augmenté de 45 % entre 1990 et 2008, même si la part d'emplois de cadres sur des postes dits « stratégiques », les postes de cadres des fonctions métropolitaines (CFM), diminue.

Les autres pôles à proximité suivent l'arc minier et sont d'importance moindre. Ils sont positionnés sur des activités industrielles, ce qui offre une complémentarité de type d'emplois accessibles à proximité et polarise les migrations alternantes.

... mais intégré au sein de l'AML du point de vue des migrations alternantes

Du fait du caractère résidentiel d'une partie de son territoire, nombre d'actifs résidant dans le SCoT de la région d'Arras travaillent en dehors de celui-ci. Par ailleurs, Arras est un pôle suffisamment important pour employer les actifs qui résident en dehors. Les échanges avec les autres pôles de l'AML sont nombreux. Ainsi 1 500 cadres font le trajet d'Arras vers Lille, et ils sont quasiment aussi nombreux à faire le trajet inverse. Au niveau des SCoT, c'est avec Lens que les échanges sont les plus nombreux, mais pas symétriques : pour les cadres, cela se fait dans le sens Lens vers Arras alors que pour les employés et ouvriers, les migrations alternantes se font en sens inverse.

Un contexte social historiquement favorable et qui perdure

Le contexte social est favorable en 1990 dans le SCoT de la région d'Arras et perdure en 2008, seul le pôle de Lille est dans ce cas dans la région. Le taux de chômage de l'aire d'influence du pôle arrageois est parmi les plus bas de l'AML en 1990 (11,9%) et c'est encore le cas en 2008 puisqu'il a légèrement diminué.

Le taux d'activité des femmes, déjà élevé en 1990, a augmenté en 2008 (mais de manière moins importante que dans le reste de l'AML, la marge de progression étant plus faible).

La part des non-diplômés est faible et en diminution, celle des diplômés du supérieur augmente, ce qui est en adéquation avec le type d'emplois proposés : 3 400 emplois de CFM sont offerts par le pôle d'emploi arrageois, cela représente 6,7 % des emplois de ce type offerts dans l'AML.

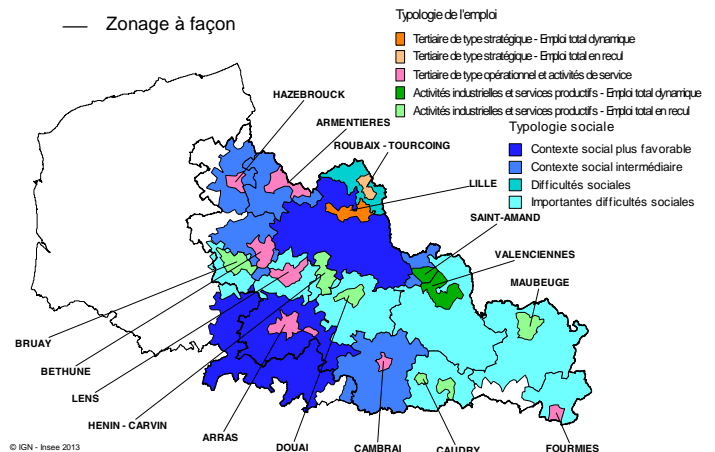


7 - Centres économiques locaux et aires d'influence



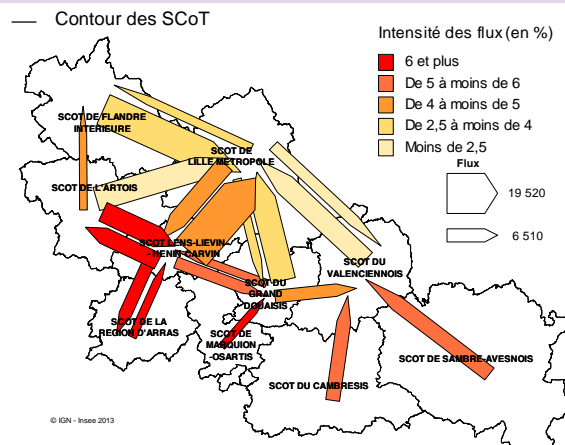
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

8 - Regard croisé sur les évolutions économiques et sociales



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

9 - Mobilités alternantes entre les SCoT de l'AML



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Du point de vue des centres économiques :

Centre d'Arras et alentours : 48 900 emplois, dont 3 400 emplois des cadres des fonctions métropolitaines et 10 500 emplois d'ouvriers.

Du point de vue des aires d'influence :

Aire d'influence d'Arras et alentours : 136 500 habitants, dont 56 100 actifs. Près de 16 400 non-diplômés et 18 500 diplômés du supérieur.

Un nombre important de postes de cadres sur Arras et les communes limitrophes permet d'occuper les actifs à proximité

72 % des emplois de cadres du SCoT sont localisés sur la ville d'Arras qui constitue la principale centralité du SCoT tant pour les cadres de la fonction publique que du privé. Quelques communes limitrophes, en particulier Saint-Laurent-Blangy, se partagent la majorité des postes restants. Les communes en périphérie immédiate d'Arras apparaissent ainsi comme un espace où l'accessibilité aux emplois de cadres est élevée, tant pour les hommes que les femmes.

C'est en particulier le cas à Arras, où l'accessibilité à l'emploi des cadres est très élevée : en plus des postes locaux, les cadres ont un accès facilité aux emplois des principaux pôles de l'AML, en particulier Lille et en dehors de l'AML (Paris) via les lignes TER, TGV et les accès routiers (A1 et dans une moindre mesure A26, N25 et N17).

Mais l'éloignement des pôles d'emplois limite l'accessibilité aux cadres résidant dans le sud du SCoT, en particulier les femmes

Si vers le nord-est du SCoT, l'accessibilité est forte, l'absence de pôle d'emplois majeur au sud et à l'ouest du SCoT, conjugués à l'importante population de cadres y résidant, conduit à une moindre accessibilité à l'emploi dès la première couronne passée. En effet, Doullens et Bapaume, les pôles d'emploi les plus proches de cette zone n'offrent qu'un volume limité d'emplois de cadres (respectivement 330 et 240 postes de cadres). De plus, Amiens, pôle regroupant plus de 13 000 postes de cadres, voit son influence limitée en raison de son éloignement.

C'est particulièrement le cas pour les femmes dont l'accessibilité diminue notablement dès la première couronne d'Arras passée, cet effet s'accroissant au fur et à mesure de l'éloignement. L'accessibilité devient même très basse lorsqu'on sort du SCoT. Si la situation des cadres hommes paraît privilégiée dans le SCoT (99 % d'entre eux résident dans un territoire où l'accessibilité est élevée ou intermédiaire), la situation des femmes est plus contrastée. Une très nette différence est constatée dans les écarts d'accessibilité à l'emploi selon qu'on se situe à l'est ou à l'ouest du SCoT : Alors que les écarts sont assez faibles à l'est, ils deviennent importants à l'ouest.

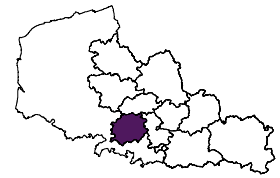
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus de cadres (au lieu de travail) :

Arras – 5 920 cadres
 Saint-Laurent-Blangy – 620 cadres
 Dainville – 240 cadres
 Tilloy-lès-Mofflaines – 230 cadres
 Beaurains – 210 cadres

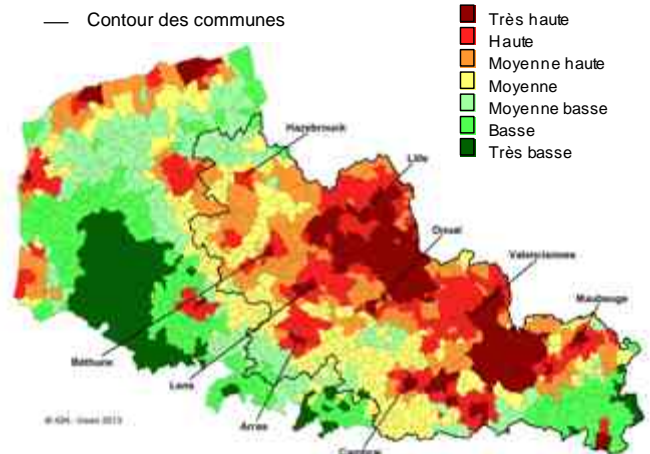
Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre de cadres	5 330	3 050
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	78,8 %	63,4 %
Intermédiaire	20,2 %	23,9 %
Basse ou très basse	1,0 %	12,7 %



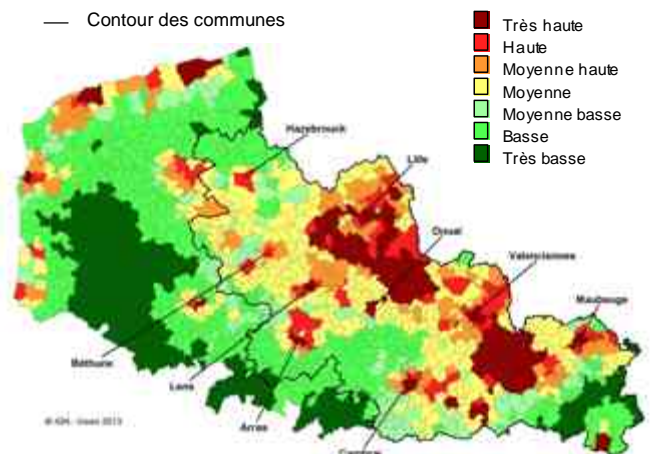
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

10 - ... les cadres hommes, au lieu de résidence



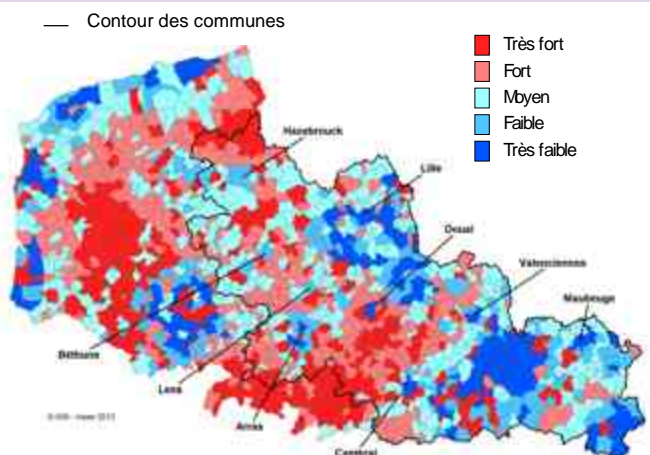
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

11 - ... les cadres femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

12 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes cadres



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Arras, un pôle tertiaire offrant de nombreuses possibilités d'emplois aux employés résidant à proximité

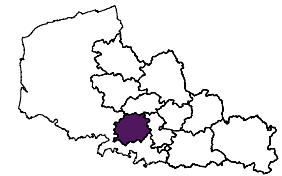
Avec plus de 11 800 emplois offerts, Arras est un pôle d'emploi majeur pour les employés. Préfecture du Pas-de-Calais, Arras et les administrations que la commune abrite offrent de nombreux postes. Trois pôles commerciaux ont également vu le jour ces deux dernières décennies dans les communes limitrophes : Arras Ouest (Bonnettes), le parc Boréal et le pôle Dainville-Arras. Ces pôles, toujours en expansion, élargissent l'éventail des emplois offerts aux employés du SCoT. On y observe donc une accessibilité à l'emploi élevée pour les employés, hommes ou femmes.

À l'ouest du SCoT, les infrastructures routières facilitent, pour les hommes, l'accès aux emplois du bassin minier et de Lille. On observe ainsi un continuum d'accessibilité élevé entre Arras et Douai pour les employés hommes.

Un accès à l'emploi d'employé resserré autour d'Arras pour les femmes

Au sein du SCoT, les emplois d'employés se concentrent quasi-exclusivement sur Arras et les communes à proximité immédiate. En dehors des villes, la mobilité est donc un facteur prépondérant. Les femmes employées dont la mobilité est plus faible que les hommes voient leur accessibilité à l'emploi chuter dès la première couronne d'Arras passée. De ce fait, 23,4 % des femmes employées du SCoT résident dans une zone où l'accessibilité à l'emploi est basse ou très basse.

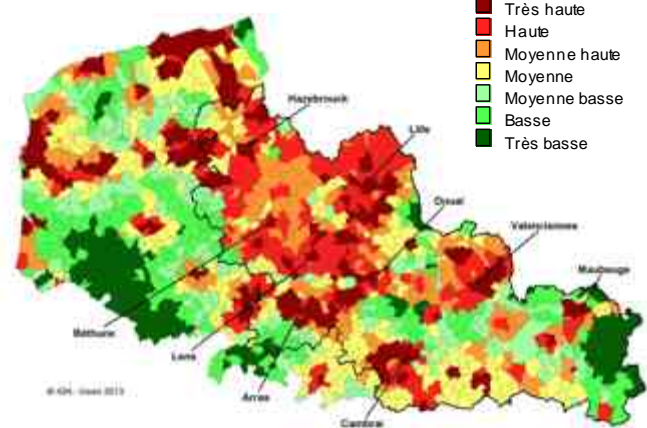
La zone sud du SCoT, avec un réseau routier moins dense présente une accessibilité à l'emploi très basse pour les femmes. Avec respectivement 1 100 et 1 300 emplois offerts, l'influence des villes de Bapaume et Doullens, déjà assez éloignées des limites du SCoT, ne suffit pas à augmenter l'accessibilité à l'emploi des femmes employées dans cette partie rurale du SCoT.



Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

13 - ... les employés hommes, au lieu de résidence

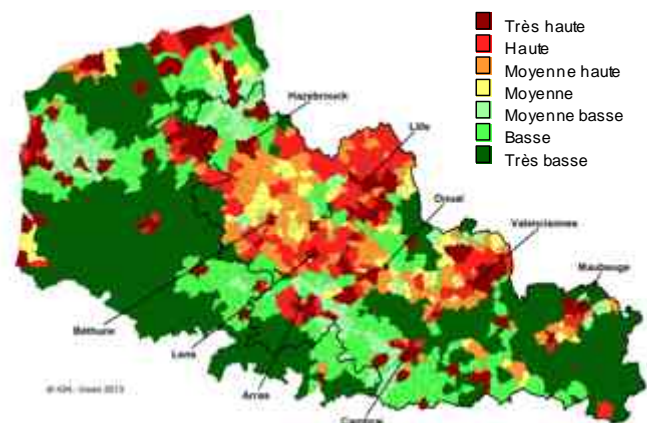
— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

14 - ... les employées femmes, au lieu de résidence

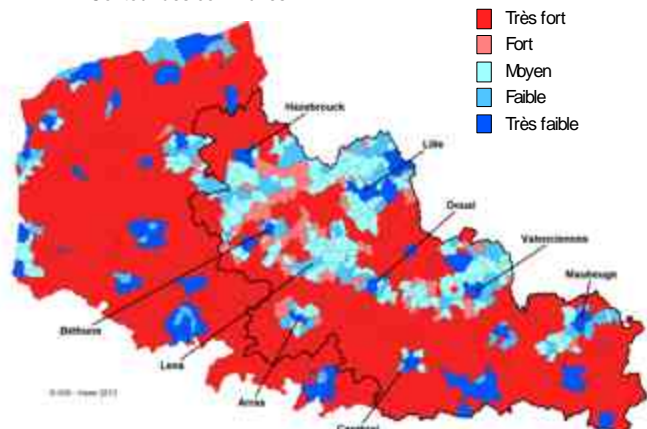
— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

15 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes employés

— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'employés (au lieu de travail) :

- Arras – 11 820 employés
- Saint-Laurent-Blangy – 1 090 employés
- Dainville – 920 employés
- Saint-Catherine – 480 employés
- Beaurains – 440 employés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'employés	4 140	11 990
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	79,2 %	72,9 %
Intermédiaire	7,4 %	3,7 %
Basse ou très basse	13,4 %	23,4 %

Le faible nombre d'ouvriers non qualifiés contribue à une accessibilité à l'emploi élevée au centre du SCoT

Le SCoT de la région d'Arras se distingue par sa faible proportion d'ouvriers : 3 900 ouvriers non qualifiés résident dans le SCoT. Ceci, couplé à la présence de zones industrielles à Arras, Saint-Laurent-Blangy et Tilloy-les-Mofflaines contribue à une accessibilité à l'emploi d'ouvrier non qualifié élevée à Arras et sa périphérie immédiate.

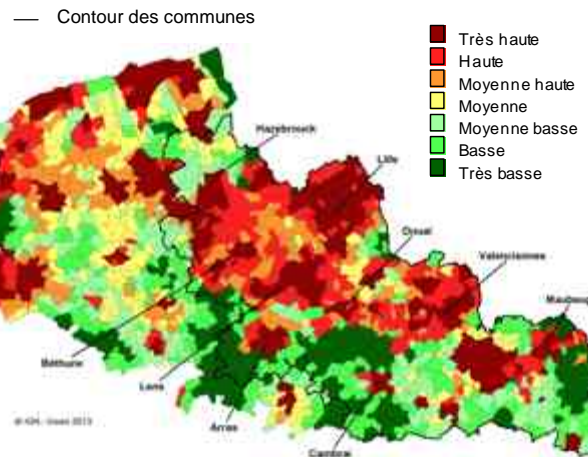
Au nord-ouest du SCoT, la proximité avec les pôles d'emplois du bassin minier limite la baisse de l'accessibilité aux emplois d'ouvrier non qualifié

À l'inverse, au nord-ouest du SCoT, l'accessibilité reste intermédiaire pour les hommes. Même aux limites du SCoT, des postes d'ouvrier non qualifié sont offerts, par exemple à Monchy-le-Preux, où la zone d'activité Artoipole accueille des entreprises dans les domaines de la logistique, de l'agro-alimentaire ou de la métallurgie. L'éloignement d'Arras est aussi en partie compensé pour les hommes avec la proximité du bassin minier, important pourvoyeur d'emplois d'ouvriers non qualifiés dans la région. En effet, les axes autoroutiers leur permettent un accès rapide aux emplois de Lens et de Douai. Les femmes, dont les déplacements domicile-travail sont moins importants que les hommes, accèdent moins facilement à ces emplois éloignés et on observe une accessibilité à l'emploi nettement plus faible sur toute la couronne extérieure du SCoT, où 10,9 % des femmes ouvrières non qualifiées résident.



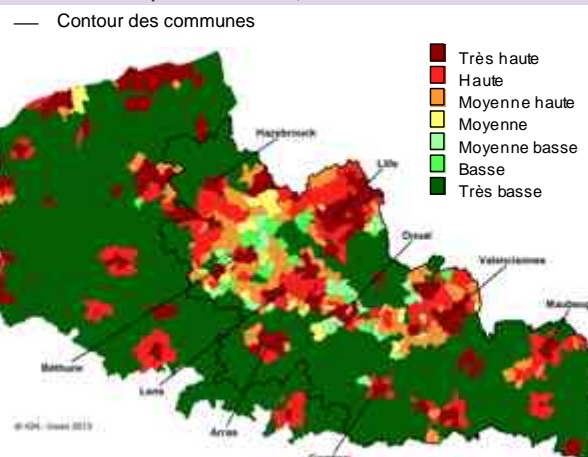
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

16 - ... les ouvriers non qualifiés hommes, au lieu de résidence



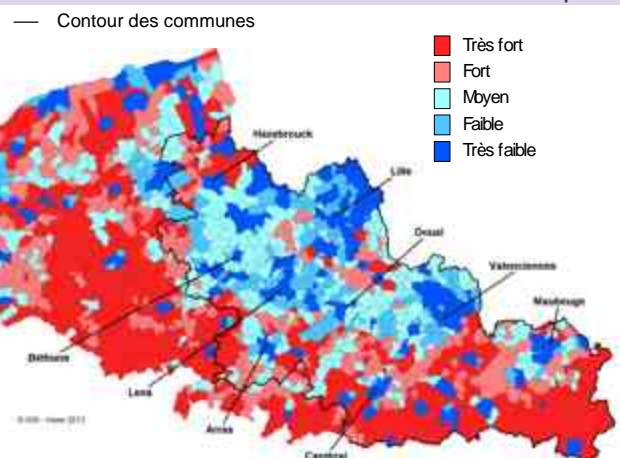
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

17 - ... les ouvrières non qualifiées femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

18 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes ouvriers non qualifiés



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'ouvriers non qualifiés (au lieu de travail) :

- Arras – 1 670 ouvriers non qualifiés
- Saint-Laurent-Blangy – 590 ouvriers non qualifiés
- Tilloy-les-Mofflaines – 480 ouvriers non qualifiés
- Monchy-le-Preux – 270 ouvriers non qualifiés
- Dainville – 250 ouvriers non qualifiés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'ouvriers non qualifiés	2 920	980
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	81,2 %	78,3 %
Intermédiaire	14,3 %	10,8 %
Basse ou très basse	4,5 %	10,9 %



Pour en savoir plus ... sur les contrastes territoriaux de revenus

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains : volet 1 », Pages de Profils n°103, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2012
- « Revenus fiscaux 2011 : de fortes disparités », Pages de Profils n°153, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2014,

Pour en savoir plus ... sur l'influence des mobilités résidentielles

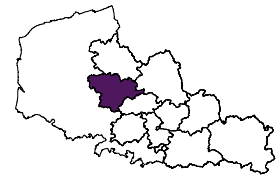
- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 2 : mobilités résidentielles et transformation sociale des territoires », Pages de Profils n°114, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais », Dossier de Profils n°99, Insee Nord-Pas-de-Calais, novembre 2010

Pour en savoir plus ... sur les évolutions économiques sociales

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 3 : trajectoires économiques et transformations sociales des territoires », Pages de Profils n°137, Insee Nord-Pas-de-Calais, août 2013
- « Ressort des territoires face à la crise économique de 2008 », Pages de Profils n°157, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- « 70 ans de dynamiques de population active en Nord-Pas-de-Calais », Pages de Profils n°132, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2013

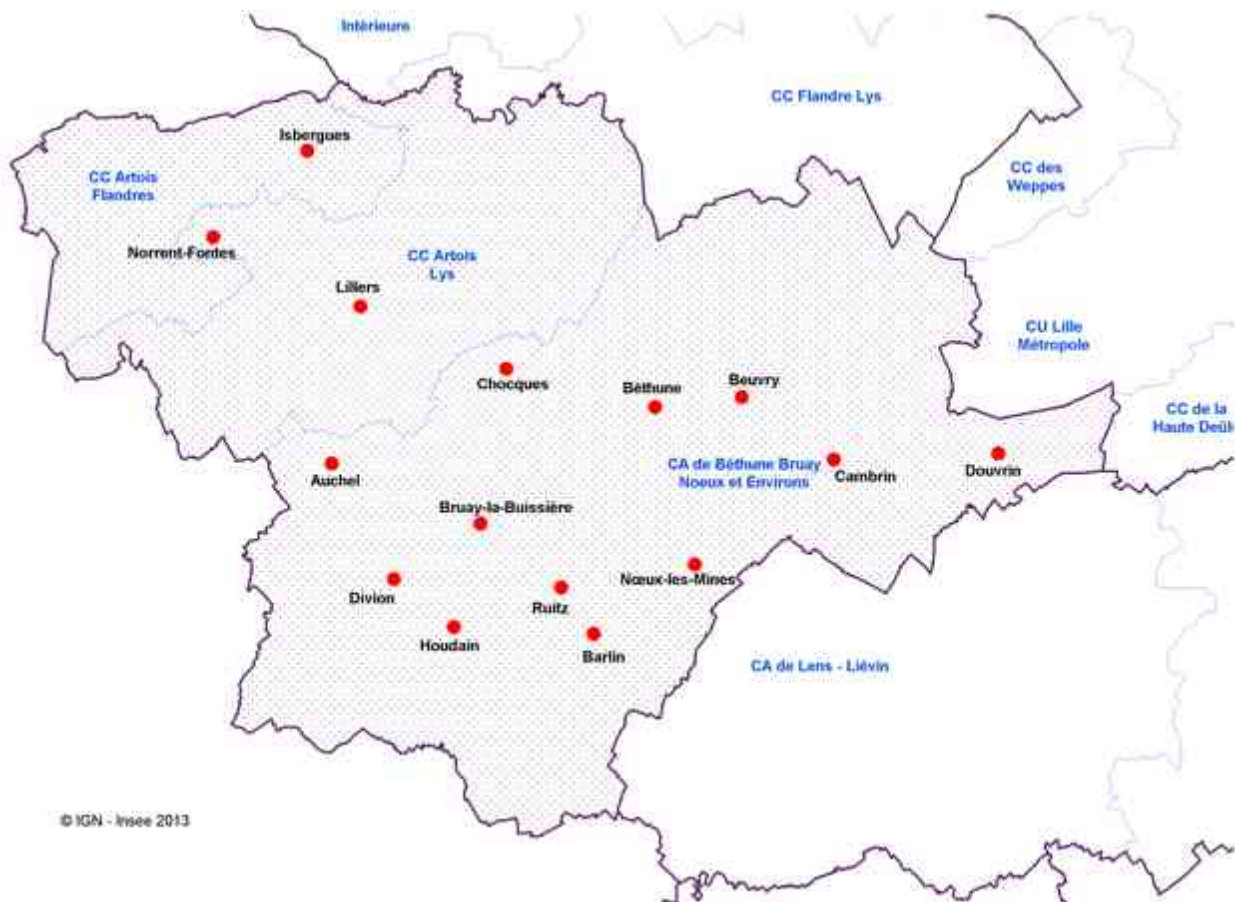
Pour en savoir plus ... sur l'accessibilité concurrentielle à l'emploi

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 4 : l'accessibilité concurrentielle à l'emploi », Pages de Profils n°160, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir, Connexions et interdépendances (fascicule 5), Dossiers de Profils n°110, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques, Insee Dossiers n°2 et 3, chapitre « liens & mobilités », Insee Nord-Pas-de-Calais, décembre 2014



SCoT de l'Artois : un territoire économiquement et socialement contrasté

Situé à l'extrémité ouest de l'Aire métropolitaine de Lille, le SCoT de l'Artois compte près de 277 000 habitants en 2010. À l'instar des autres SCoT composant le bassin minier, le fort ancrage industriel de ce territoire a engendré une certaine fragilité sociale au cours des dernières décennies. Avec le déclin global de l'industrie à l'échelle de l'AML, le territoire a réagi différemment. Au nord / nord-est du Béthunois, le SCoT de l'Artois a profité, ces dernières années notamment, de l'extension de la métropole lilloise. Dans le prolongement de la Flandre et des Weppes, les ménages composant ces espaces affichent un revenu médian élevé. Inversement, les revenus perçus par les habitants des franges sud / sud-ouest traduisent une fragilité, qui s'est accentuée depuis le début des années 2000. Le profil des actifs résidant au sein du SCoT explique en partie ce constat : les cadres sont sous-représentés alors que les employés et encore plus les ouvriers sont surreprésentés. De plus les flux migratoires récents renforcent cette tendance, mis à part dans le nord du territoire où des populations aisées se sont installées ces dernières années. Le pôle d'emploi Béthunois, à dominante tertiaire, polarise les communes du nord du SCoT. Ces communes accueillent des populations dont les caractéristiques sociodémographiques sont proches de celles de la référence AML. Le pôle du Bruaysis, à la spécificité industrielle marquée, polarise lui le sud du SCoT. Les populations résidant au sein de cette partie de l'espace affichent notamment des niveaux de formation en net décrochage par rapport à la moyenne de l'AML. Si les opportunités d'emplois de l'ensemble des actifs apparaissent nombreuses au nord de l'espace, grâce à la présence de pôles d'emploi externe au SCoT mais relativement proche, les opportunités au sud du SCoT apparaissent plus réduites. Si les polarités présentes au sein du SCoT offrent des perspectives, la distance à parcourir pour joindre les centres d'emplois principaux des SCoT environnants semble être un réel frein, notamment pour les catégories socioprofessionnelles les moins mobiles, telles que les ouvriers non qualifiés. La partie nord du SCoT bénéficie de son environnement proche mais la partie sud / sud-ouest, en situation de relatif isolement, n'offre que peu d'opportunités, professionnelles notamment, à proximité et le décrochage par rapport au reste de l'AML semble plus fort au fil des décennies.



Des espaces favorisés à proximité de la Flandre, contrastant avec la fragilité observée au cœur et au sud du SCoT

Situées au sud de la Flandre, les populations résidentes du nord du SCoT de l'Artois bénéficient de revenus (par unité de consommation) élevés en 2007. Au sein d'un continuum de communes à dominante rurale, les revenus médians de ces populations sont supérieurs à 18 000 euros par unité de consommation. Ces hauts revenus sont notamment la conséquence de l'extension de la périurbanisation d'un certain nombre d'actifs de la métropole lilloise.

Faisant partie d'un vaste ensemble, intégrant notamment une partie du bassin minier, les populations du Béthunois, des franges ouest du SCoT de l'Artois en direction de l'Audomarois ainsi que ceux des franges sud-est bordant le Lensois bénéficient, quant à eux, de revenus médians ne dépassant pas 16 000 euros par unité de consommation. Une poche de précarité plus marquée se dessine autour de Bruay-la-Buissière, où les revenus médians par unité de consommation n'excèdent pas 13 000 euros quand la médiane à l'échelle des SCoT englobant l'AML est d'environ 15 000 euros.

La partie nord du SCoT, aux revenus élevés, gagne du terrain en direction du Béthunois ...

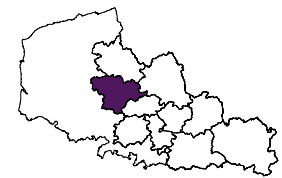
De 2002 à 2007, les cantons au nord de Béthune, dont les revenus médians des populations étaient déjà élevés en 2002, ont poursuivi leur évolution à la hausse. Cette amélioration relative par rapport à l'AML s'est poursuivie, dans le canton de Lillers par exemple, où le revenu médian par unité de consommation avoisine 18 000 euros, et s'est même étendue entre 2007 et 2011. Le revenu médian des habitants du canton de Cambrai, à l'est de Béthune, inférieur à celui de l'AML en 2002 a progressé pour le dépasser en 2007 et a maintenu cette tendance jusqu'en 2011. À l'ouest, aux environs de Chocques, la dégradation constatée entre 2002 et 2007 a laissé place à un regain des revenus médians des résidents entre 2007 et 2011.

... alors que la fragilité affichée à l'extrémité ouest du territoire persiste voire se renforce

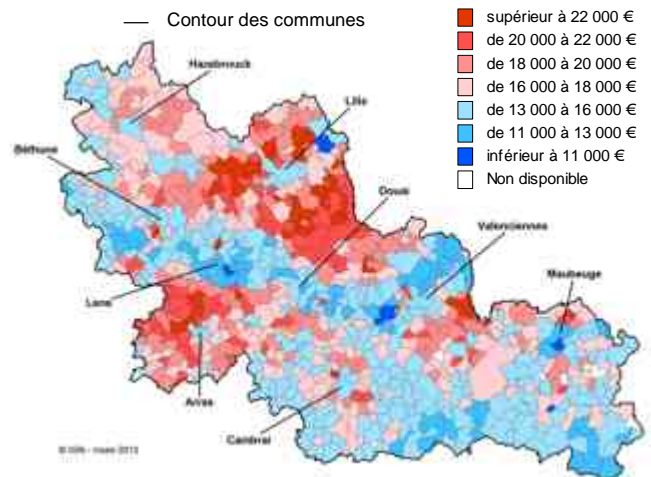
De l'extrême nord-ouest du SCoT de l'Artois, dans le canton de Norrent-Fontes, jusqu'au sud-est du SCoT, dans le canton de Nœux-les-Mines, en passant par Bruay-la-Buissière, Divion ou encore Houdain, un croissant entourant le sud du Béthunois apparaît en situation de fragilité. Les revenus médians des populations de ce territoire étaient en-deçà de la référence AML en 2002 et la dégradation relative s'est poursuivie au sein de nombreux cantons jusqu'en 2007. Cette tendance s'est même renforcée sur la période 2007 - 2011 : seuls les cantons de Norrent-Fontes et le nord-est de celui de Saint-Pol-sur-Ternoise bénéficient d'une amélioration. Le revenu médian par unité de consommation du canton de Divion, inférieur de 20 % à celui de l'AML en 2002, accumule un retard de 28 % sur cette même référence en 2011, tout comme Bruay-la-Buissière dont le retard de 12 % en 2002 a doublé en 2011 pour atteindre 24 % de retrait comparativement à l'AML.

Données complémentaires

Revenu fiscal médian (euros)	Béthune	Bruay-la-Buissière	Divion	Lillers
2002	12 799	11 472	10 678	13 596
2007	14 343	12 823	12 121	15 985
2011	15 123	13 565	13 166	17 790

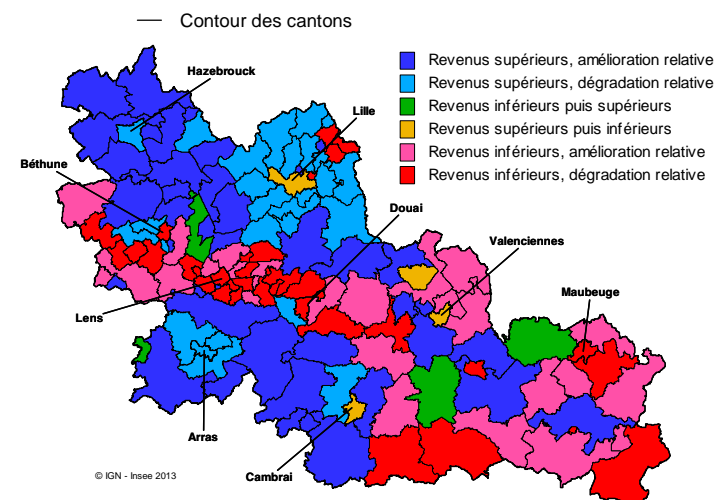


1 - Les contrastes de revenus des ménages, en 2007



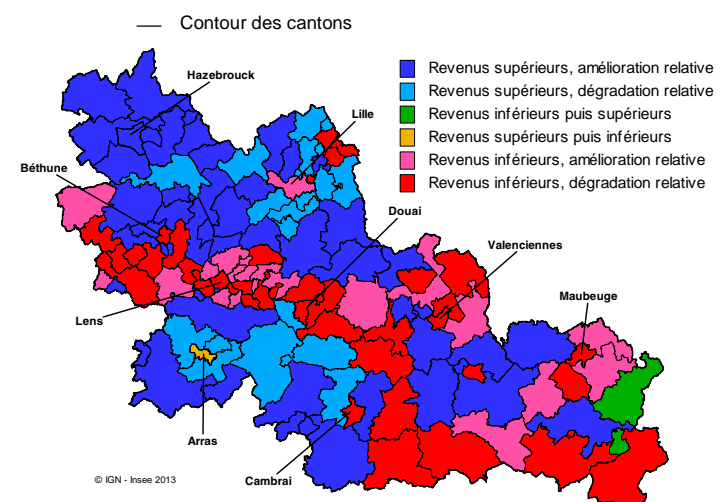
Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007.

2 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, entre 2002 et 2007



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2002 et 2007.

3 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, entre 2007 et 2011



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

Le SCoT de l'Artois, un territoire en manque d'attractivité résidentielle pour les cadres ...

Les communautés de communes d'Artois-Flandres, d'Artois-Lys et la communauté d'agglomération de Béthune Bruay Noeux et environs sont des territoires où la part de cadres, au lieu de résidence, est inférieure de 4,7 points à la moyenne de l'AML. De plus, les flux migratoires résidentiels de cadres en direction des intercommunalités composant le SCoT de l'Artois restent faibles. Les arrivées de cadres, entre 2003 et 2008, au sein de la CA de Béthune Bruay Noeux et environs ne pèsent que pour 21 % des cadres résidents en 2008 contre 34,0 % dans la CC Flandre Lys, intercommunalité limitrophe au nord appartenant au SCoT de la Flandre intérieure. La dynamique de périurbanisation fortement prononcée chez les cadres résidant au sein de la métropole lilloise notamment et dans les centres d'emplois majeurs de l'Aire métropolitaine de Lille profite donc peu au Béthunois et ses environs, hormis sur la frange nord du territoire.

... mais où les catégories socioprofessionnelles d'employés et surtout d'ouvriers résident en nombre et continuent d'affluer

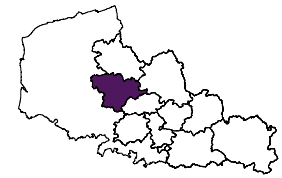
Si en 1990 les populations d'employés résidaient au sein d'espaces préférentiels, notamment dans les grands centres urbains ou leurs environs, au plus près des emplois tertiaires de proximité, les mobilités résidentielles effectuées par ces actifs semblent avoir entraîné un mouvement d'équilibrage de ces populations à l'échelle de l'AML. Ainsi, la proportion d'employés résidant au sein du SCoT de l'Artois est supérieure de 1,9 point à celle constatée en moyenne sur l'AML. La tendance migratoire favorable des employés dont le SCoT a bénéficié au cours des deux dernières décennies s'est ralentie voire légèrement inversée à la fin des années 2000. Entre 2003 et 2008, la CA de Béthune Bruay Noeux et environs a subi un déficit de 220 employés résidents, la CC Artois-Flandres est restée proche de l'équilibre et la CC Artois-Lys a, quant à elle, attiré 50 actifs employés de plus sur cette période.

En raison d'un passé industriel prégnant au sein de l'Aire métropolitaine de Lille, certains espaces, tels que le bassin minier, comptaient une part importante de résidents ouvriers. La CC Artois-Lys, dont l'implantation résidentielle des ouvriers était dans la moyenne de l'AML en 1990, a profité d'un afflux non négligeable de nouveau résidents ouvriers pour voir la part de ces actifs dépasser celle de l'AML de 2,9 points. La CA de Béthune Bruay Noeux et environs et la CC Artois-Flandres, dont la surreprésentation des ouvriers résidents était déjà effective depuis plusieurs années, s'est renforcée entre 2003 et 2008 au jeu des migrations résidentielles. Avec un solde migratoire atteignant respectivement 150 et 110 ouvriers sur cette période, ces intercommunalités accueillent une part d'actifs de cette catégorie socioprofessionnelle supérieure à la référence AML de 4,4 points dans le Béthunois et surtout de 9,0 points en Artois-Flandres.

Données complémentaires

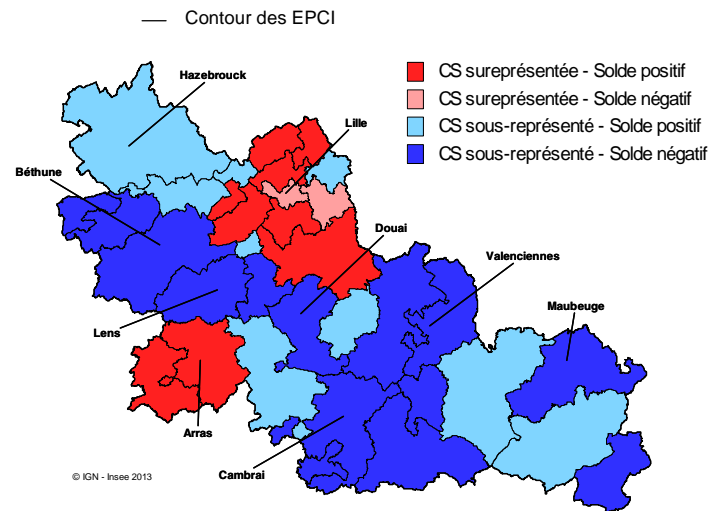
Mobilités résidentielles pour la CA Béthune Bruay Noeux et environs, entre 2003 et 2008 :

Populations de cadres :	Populations d'ouvriers :
- départs : environ 1 710 personnes	- départs : environ 3 170 personnes
- arrivées : environ 1 490 personnes	- arrivées : environ 3 320 personnes
- stables : environ 5 530 personnes	- stables : environ 25 260 personnes



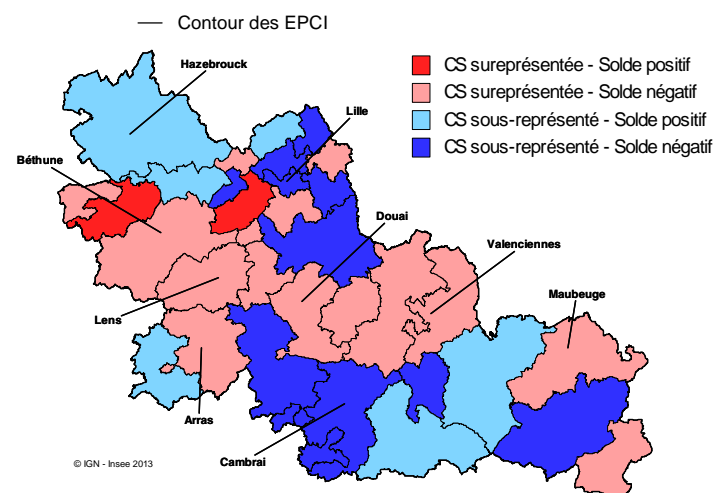
Part relative en 2008 et solde migratoire entre 2003 et 2008 pour ...

4 - ... les cadres



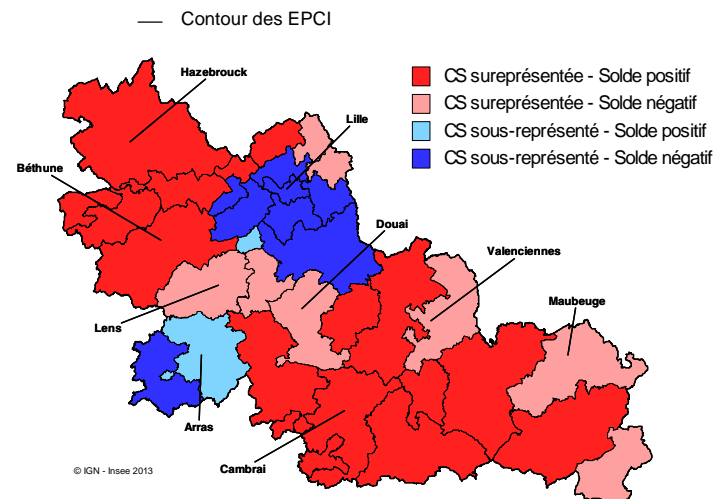
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

5 - ... les employés



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

6 - ... les ouvriers



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Les centres d'emploi du Béthunois et du Bruaysis, deux polarités géographiquement proches, aux spécialisations propres

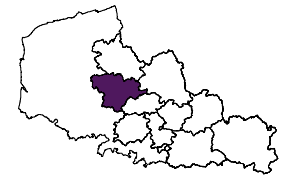
Tous deux à dominante industrielle en 1990, les centres économiques de Béthune et Bruay, et leurs environs, ont connu une évolution différenciée jusqu'à la fin des années 2000. Le fort développement des activités de proximité a impacté grand nombre des centres d'emplois de l'Aire métropolitaine de Lille, tels que celui de Béthune. L'activité industrielle a subi la même érosion des effectifs que dans AML (- 23 % contre - 24 % entre 1990 et 2008) : ce sont les emplois tertiaires de type opérationnel et les activités de service qui ont pris le dessus sur les emplois productifs en 2008. Ces emplois de services ont progressé de 18 % au sein du centre d'emploi du Béthunois quand l'augmentation à l'échelle de l'AML n'a été que de 11 % entre 1990 et 2008. Le bassin d'emploi articulé autour de Bruay-la-Buissière a lui connu une baisse des effectifs d'ouvriers très modérée comparativement à la référence AML : - 11 % entre 1990 et 2008. Cette résistance face aux pertes industrielles s'explique notamment par les fortes spécificités des secteurs industriels présents au sein de ce pôle. Toutefois, des pôles tels que celui du Valenciennois ont connu sur cette période une évolution légèrement à la hausse. Dans le même temps, l'emploi tertiaire a fortement augmenté dans le Bruaysis, avec une hausse de 47 % des employés entre 1990 et 2008. Néanmoins, de façon relative à la référence AML, le centre d'emploi de Bruay-la-Buissière et ses environs conserve un caractère industriel prédominant.

Les emplois de cadres des fonctions métropolitaines, deux fois plus présents dans le Béthunois que le Bruaysis en 2008, ne sont pas suffisamment développés pour que ces polarités jouent un rôle stratégique au niveau de l'AML.

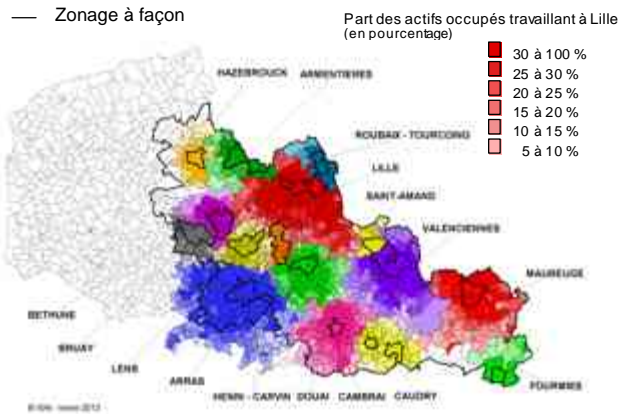
Les aires d'influence des centres économiques du SCoT de l'Artois : des dynamiques sociales fortement contrastées

Les pôles d'emploi de Béthune et de Bruay-la-Buissière polarisent des aires d'influence regroupant respectivement 4,3 et 2,8 % de la population active de l'AML. Étendue au nord du SCoT de l'Artois, l'aire d'influence de Béthune présente un taux de chômage de 14,4 % en 2008 quand celle de Bruay-la-Buissière, polarisant la partie sud de l'espace, atteint 17,6 %. D'un point de vue général, les populations résidant au sein des communes fortement connectées au Béthunois possèdent des caractéristiques socio-démographiques dans la moyenne de celles de l'AML et plus favorables que celles du Bruaysis en 2008 : part des populations résidentes de catégorie socioprofessionnelle supérieure plus élevée (32,6 % contre 24 %), moindre taux de non-diplômés (37,6 % contre 43,7 %) ou encore part de diplômés du supérieur bien plus élevée (26,1 % contre 17,9 %).

Si les situations sociales apparaissent très contrastées, en 2008, entre ces deux territoires du SCoT de l'Artois, ce n'était pas le cas en 1990, les populations présentant des caractéristiques très proches en 1990, en retrait de la moyenne AML. S'en sont alors suivies une élévation sociale de l'aire d'influence de Béthune et une dégradation de celle de Bruay-la-Buissière.

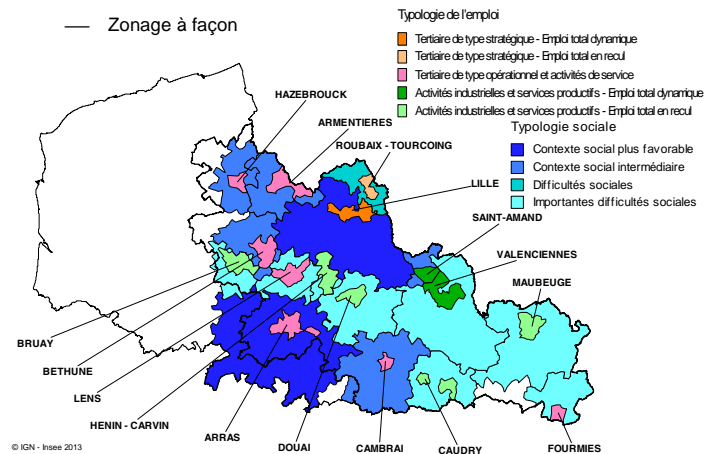


7 - Centres économiques locaux et aires d'influence



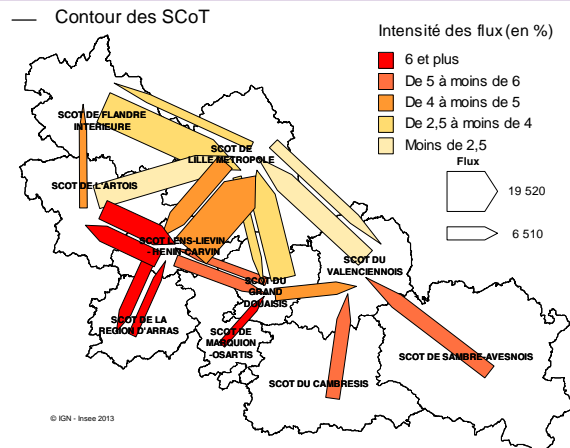
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

8 - Regard croisé sur les évolutions économiques et sociales



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

9 - Mobilités alternantes entre les SCoT de l'AML



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Du point de vue des centres économiques :

Centre de Béthune et alentours : 28 600 emplois, dont 1 400 emplois des cadres des fonctions métropolitaines et 7 700 emplois d'ouvriers.

Centre de Bruay-la-Buissière et alentours : 20 900 emplois, dont 530 emplois des cadres des fonctions métropolitaines et 6 900 emplois d'ouvriers.

Du point de vue des aires d'influence :

Aire d'influence de Béthune et alentours : 105 300 habitants, dont 57 500 actifs. Près de 21 600 non-diplômés et 15 000 diplômés du supérieur.

Aire d'influence de Bruay-la-Buissière et alentours : 76 600 habitants, dont 37 400 actifs. Près de 16 300 non-diplômés et 6 700 diplômés du supérieur.

Le Béthunois, vivier principal d'opportunités professionnelles pour les cadres de l'Artois

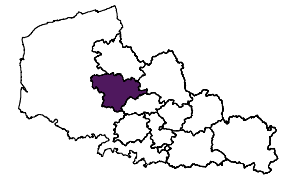
Comptant quatre fois plus d'emplois de cadres que le deuxième pôle de l'Artois (Bruay-la-Buissière), Béthune fait office de figure de proue des emplois supérieurs au sein du SCoT. Ces nombreuses opportunités confèrent aux populations de catégorie socioprofessionnelle supérieure du centre Béthunois, comme pour celles des communes périurbaines proches, une accessibilité favorisée aux emplois de cadres, tout en tenant compte de la concurrence exercée par les autres cadres résidant sur le territoire. D'autres centres d'emploi tels que Bruay-la-Buissière, Lillers ou encore Douvrin offrent, dans une moindre mesure, des opportunités à une large partie des populations des catégories sociales supérieures du SCoT de l'Artois. Quel que soit leur lieu de résidence, centres secondaires ou espaces ruraux interstitiels, les cadres disposent, la plupart du temps, d'opportunités professionnelles à proximité.

Au-delà des frontières du SCoT de l'Artois, d'autres perspectives d'emploi s'ouvrent aux cadres résidents

En plus de l'offre dont les populations de cadres disposent au sein du SCoT, la population résidant au nord de l'espace peut profiter des opportunités du centre d'emploi d'Hazebrouck, celles de l'est du centre lennois et de la relative proximité de la métropole lilloise et celles du sud du SCoT, de l'offre arrageoise voire, dans une moindre mesure, de Saint-Pol-sur-Ternoise.

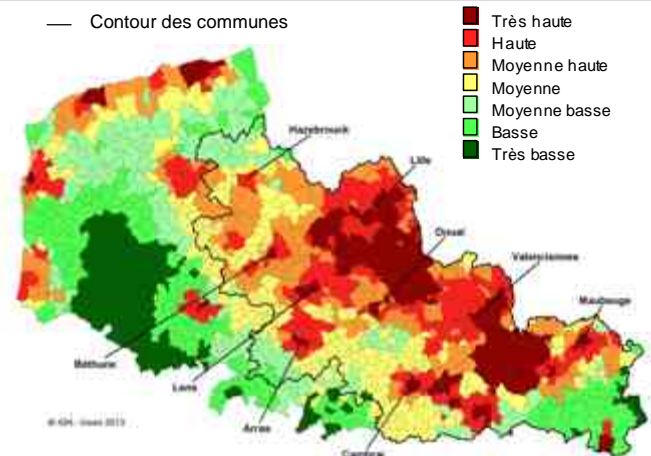
En dehors des espaces urbains, la mobilité potentielle des cadres module les opportunités

Si les opportunités, au sein du SCoT comme en dehors, sont nombreuses et géographiquement disséminées pour les cadres résidant dans l'Artois, les populations les plus éloignées des centres d'emploi doivent tout de même parcourir des distances non négligeables pour accéder aux offres d'emploi. Ainsi, les femmes cadres, moins mobiles que les hommes, ne sont que 20,3 % à profiter d'une accessibilité favorisée aux emplois de cadres (contre 31,3 % pour les hommes). Pour autant, les femmes cadres ne sont que très peu à résider dans des zones dépourvues en emplois de ce type ou à distance trop importante de centres attractifs. En effet, elles ne sont que 2,0 % à disposer d'une accessibilité potentielle faible aux emplois de cadres, contrairement aux femmes cadres résidant au sein des SCoT de Flandre intérieure (22,6 %) ou de Marquion - Osartis (39,9 %).



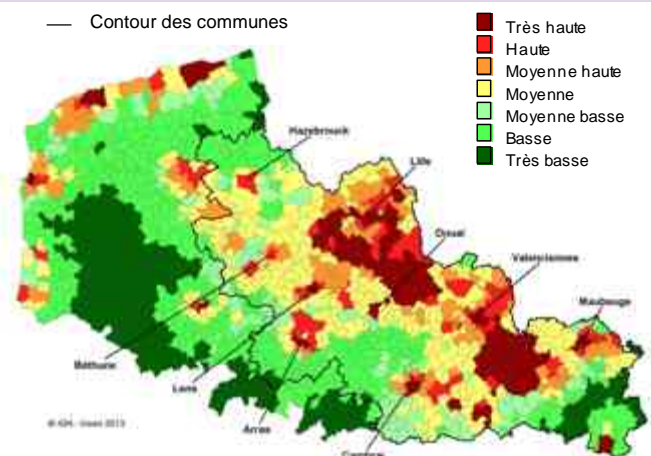
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

10 - ... les cadres hommes, au lieu de résidence



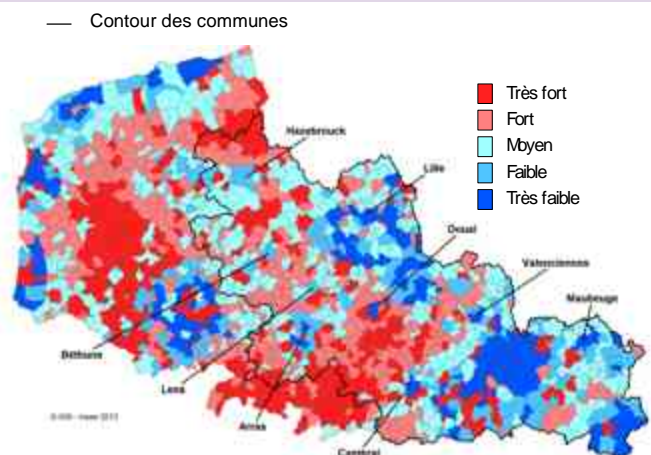
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

11 - ... les cadres femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

12 - Écart d'accessibilité entre les femmes et les hommes cadres



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus de cadres (au lieu de travail) :

- Béthune – 2 610 cadres
- Bruay-la-Buissière – 720 cadres
- Beuvry – 440 cadres
- Douvrin – 440 cadres
- Lillers – 400 cadres

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre de cadres	6 310	3 180
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	31,3 %	20,3 %
Intermédiaire	68,7 %	77,7 %
Basse ou très basse	0,0 %	2,0 %

Le SCoT de l'Artois, une multiplicité de pôles tertiaires offrant de nombreuses perspectives aux employés ...

Contrairement aux franges sud / sud-est de l'Aire métropolitaine de Lille, la partie nord / nord-ouest de celle-ci offre aux employés résidant de larges opportunités d'emploi. Si les actifs de niveau employé sont nombreux au sein de l'Artois, le maillage territorial des pôles principaux et secondaires étant dense, les employés de ce SCoT sont en grande majorité proches de ces centres d'emploi tertiaires. Au delà de Béthune, où plus de 6 000 postes d'employés sont occupés, les pôles de Bruay-la-Buissière, Noeux-les-Mines, Lillers ou encore Auchel concentrent quasiment 7 000 emplois de ce type.

Ainsi, dans le prolongement de la Flandre intérieure et du bassin minier, 60 % de la population des employés hommes se situe à proximité des emplois de ce type. En dépit d'une couverture géographique semblant traduire une tendance d'accessibilité concurrencée à l'emploi favorable au sein du SCoT de l'Artois, ce groupe social est en fait en retard de 3 points sur l'AML hors SCoT de Lille Métropole et de 14 points en référence à l'AML dans son ensemble.

Les espaces interstitiels étant bien pourvus en emplois tertiaires de proximité, comparativement à la pression exercée par les concurrents, la part des employés hommes pour lesquels l'accessibilité à l'emploi est de mauvaise qualité n'est que de 1,5 %, soit trois fois moins qu'en comparaison avec l'AML.

... limitées néanmoins par une propension aux navettes relativement faible

Si l'accessibilité concurrencée à l'emploi est moins bonne au sein du SCoT de l'Artois qu'en moyenne AML, la configuration territoriale en est la principale cause. En dépit des polarités disséminées au sein du SCoT, une part non négligeable de la population employée ne réside pas suffisamment à proximité de ceux-ci. En effet, l'accessibilité des femmes employées, moins mobiles que les hommes, se contracte largement. Si les parts de population de ce groupe social situées à proximité ou éloignées des emplois de type employé sont approximativement équivalentes à celles observées au sein des autres SCoT de l'Aire métropolitaine de Lille, hors celui de Lille Métropole, elles sont largement moins favorables que celles de cet espace métropolitain pris dans son ensemble. Il apparaît alors que les populations d'employés résidant au sein d'espaces périurbains éloignés ou ruraux doivent nécessairement accroître leur mobilité pour disposer d'un panel d'emplois potentiellement accessibles plus important, à l'image des employés résidant à l'ouest de la CC Artois-Flandres.

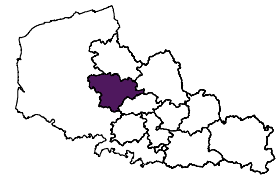
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'employés (au lieu de travail) :

Béthune – 6 040 employés
 Bruay-la-Buissière – 3 480 employés
 Noeux-les-Mines – 1 230 employés
 Lillers – 1 100 employés
 Auchel – 1 070 employés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

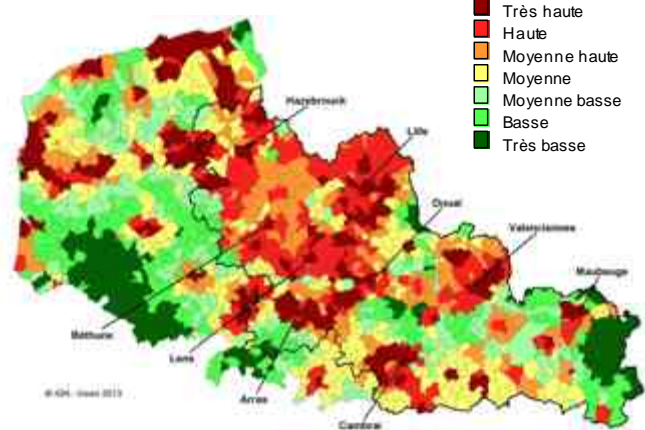
	Hommes	Femmes
Nombre d'employés	8 720	28 710
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	60,6 %	36,9 %
Intermédiaire	37,9 %	47,3 %
Basse ou très basse	1,5 %	15,8 %



Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

13 - ... les employés hommes, au lieu de résidence

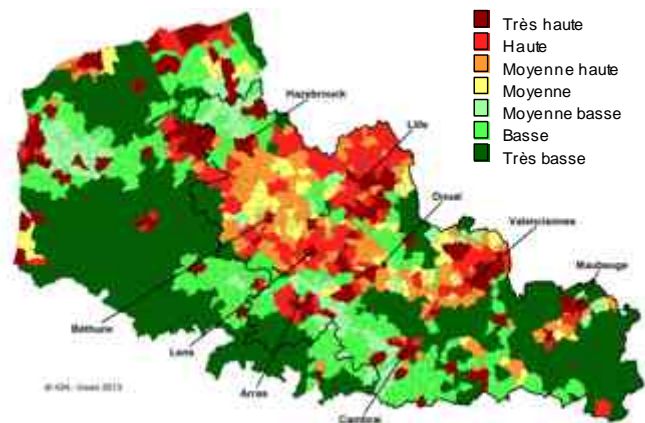
— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

14 - ... les employées femmes, au lieu de résidence

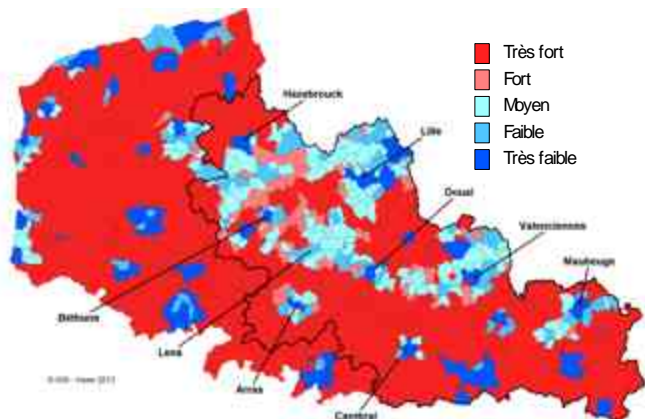
— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

15 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes employés

— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Le SCoT de l'Artois, un espace résidentiel favorable pour les ouvriers non qualifiés

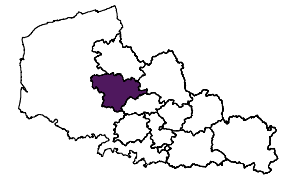
Au delà des nombreuses opportunités d'emplois fournies par le pôle Béthunois, les ouvriers non qualifiés du SCoT de l'Artois bénéficient de nombreux centres secondaires au sein du SCoT : Douvrin, Ruitz, Bruay-la-Buissière, Isebergues ou encore Lillers. Cette multipolarité offre, à elle seule, une accessibilité à l'emploi développée, aux ouvriers non qualifiés résidant, sur une large partie du SCoT. Celle-ci est même renforcée par la proximité de certains centres d'emploi de ce type aux franges du SCoT. Au nord-ouest du SCoT, dans l'Audomarois, l'offre cumulée des industries principalement implantées à Arques et Saint-Omer confère aux ouvriers du nord du territoire une accessibilité favorisée. Ce constat vaut également au sud-est du SCoT, où les opportunités disséminées en direction de l'est du bassin minier, conjuguées à celles présentes au nord de l'Arrageois font de ce secteur un espace de résidence privilégié pour les ouvriers non qualifiés.

Un accès réduit pour les ouvriers habitant les espaces périurbains et ruraux

La frange ouest de l'espace apparaît en retrait, comparativement au reste du SCoT, en terme d'accessibilité concurrencée à l'emploi. En effet, les mobilités mesurées pour les ouvriers non qualifiés, notamment les femmes, sont les moins élevées de tous les groupes sociaux étudiés. Ainsi, entre l'absence de centre d'envergure à l'ouest et l'éloignement des centres cités précédemment, l'accessibilité des populations d'ouvriers résidant sur cette partie du territoire est nettement plus faible.

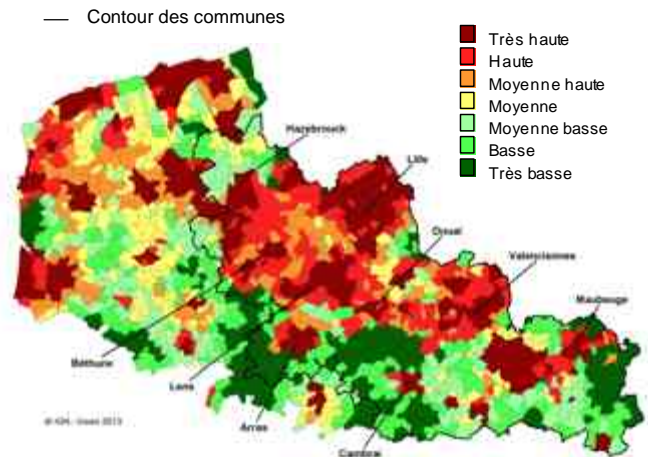
Une relative égalité d'accès à l'emploi entre femmes et hommes ouvriers non qualifiés

À l'instar du Valenciennois, l'offre d'emplois d'ouvriers non qualifiés au sein du SCoT de l'Artois étant relativement développée, les écarts d'accessibilité concurrencée à l'emploi entre femmes et hommes sont bien moins marqués qu'au sud de l'AML. Contrairement à d'autres espaces où la localisation des emplois d'ouvriers est très concentrée, la tradition ouvrière du bassin minier permet aux populations du SCoT de l'Artois d'accéder à des établissements implantés de façon relativement homogène sur le territoire. Cette offre ouvrière est donc davantage de proximité au sein de ce type d'espace, d'où une moindre influence des facteurs de mobilité.



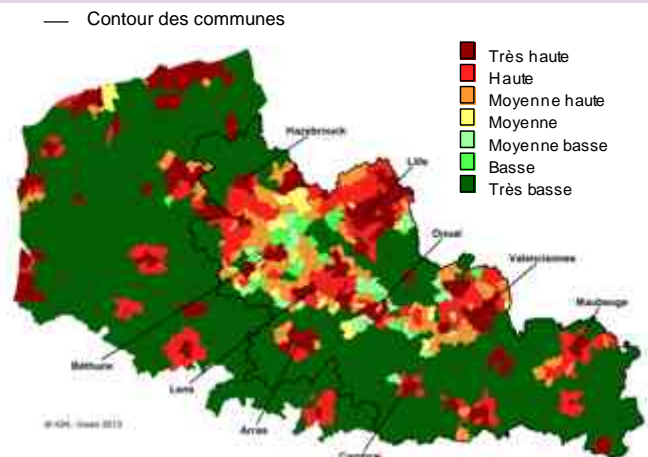
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

16 - ... les ouvriers non qualifiés hommes, au lieu de résidence



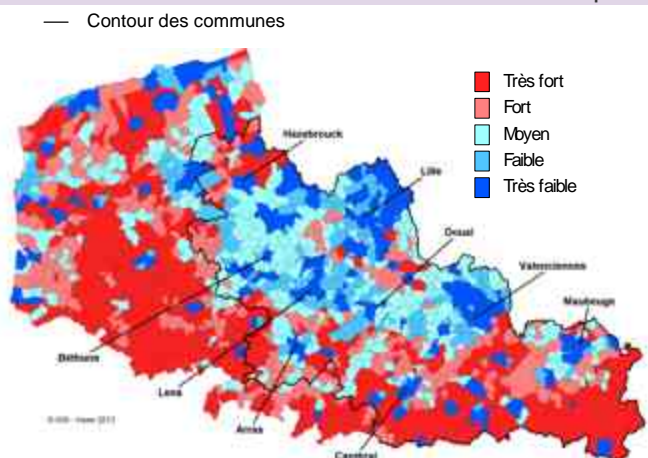
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

17 - ... les ouvriers non qualifiés femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

18 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes ouvriers non qualifiés



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

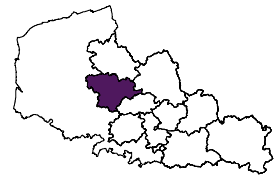
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'ouvriers non qualifiés (au lieu de travail) :

- Béthune – 1 640 ouvriers non qualifiés
- Douvrin – 790 ouvriers non qualifiés
- Ruitz – 780 ouvriers non qualifiés
- Bruay-la-Buissière – 750 ouvriers non qualifiés
- Isebergues – 510 ouvriers non qualifiés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'ouvriers non qualifiés	10 830	1 920
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	60,5 %	33,4 %
Intermédiaire	37,0 %	60,7 %
Basse ou très basse	2,5 %	5,9 %



Pour en savoir plus ... sur les contrastes territoriaux de revenus

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains : volet 1 », Pages de Profils n°103, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2012
- « Revenus fiscaux 2011 : de fortes disparités », Pages de Profils n°153, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2014,

Pour en savoir plus ... sur l'influence des mobilités résidentielles

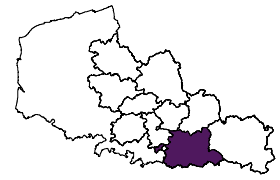
- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 2 : mobilités résidentielles et transformation sociale des territoires », Pages de Profils n°1114, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais », Dossier de Profils n°99, Insee Nord-Pas-de-Calais, novembre 2010

Pour en savoir plus ... sur les évolutions économiques sociales

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 3 : trajectoires économiques et transformations sociales des territoires », Pages de Profils n°137, Insee Nord-Pas-de-Calais, août 2013
- « Ressort des territoires face à la crise économique de 2008 », Pages de Profils n°157, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- « 70 ans de dynamiques de population active en Nord-Pas-de-Calais », Pages de Profils n°132, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2013

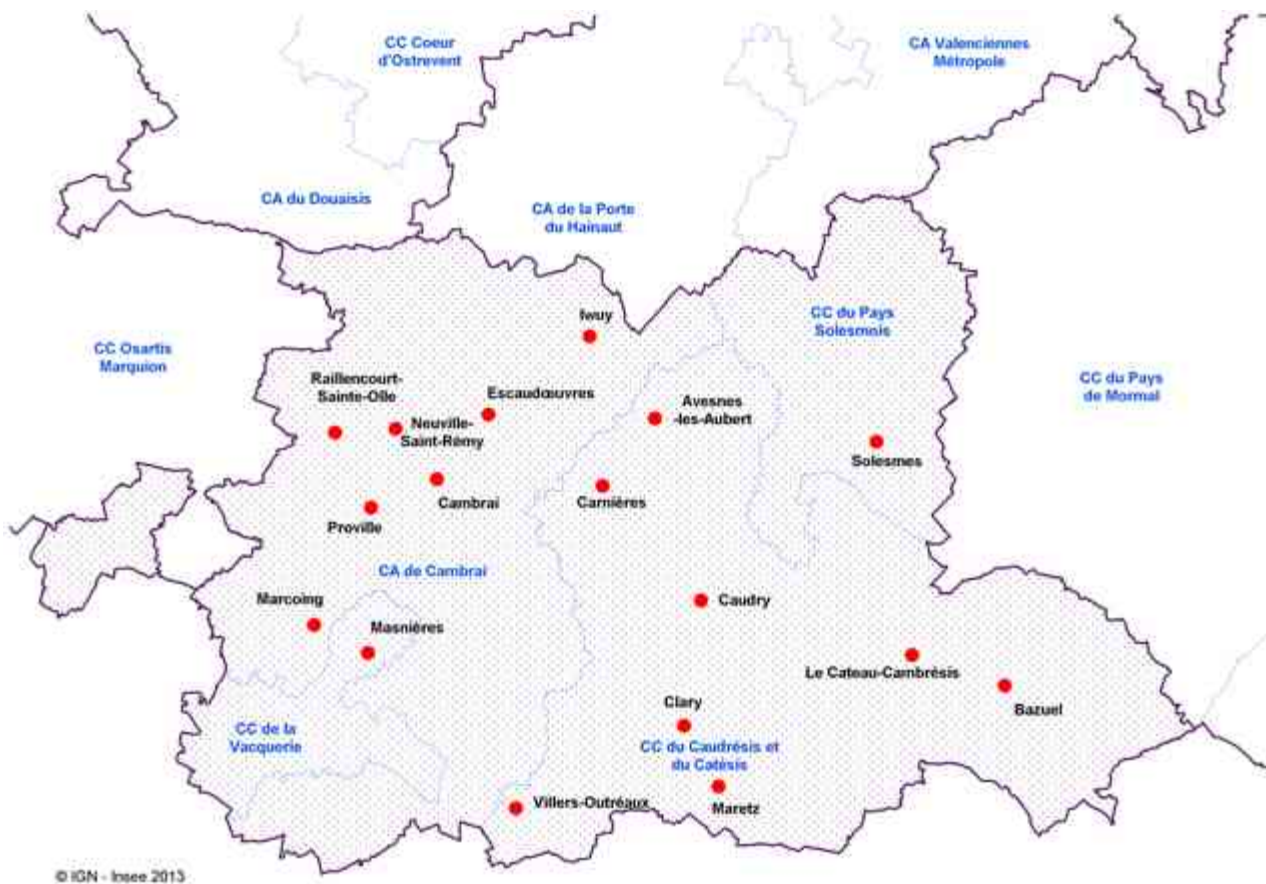
Pour en savoir plus ... sur l'accessibilité concurrentielle à l'emploi

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 4 : l'accessibilité concurrentielle à l'emploi », Pages de Profils n°160, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir, Connexions et interdépendances (fascicule 5), Dossiers de Profils n°110, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques, Insee Dossiers n°2 et 3, chapitre « liens & mobilités », Insee Nord-Pas-de-Calais, décembre 2014



SCoT du Cambrésis : un essor résidentiel autour de Cambrai, les zones rurales en situation d'isolement

Avec une population d'environ 160 000 habitants, le SCoT du Cambrésis se situe à la frange sud de l'Aire métropolitaine de Lille. Ce territoire, à dominante rurale, est composé de ménages aux revenus modestes et où les inégalités sont peu prononcées. Les évolutions des dernières décennies font toutefois émerger deux tendances opposées : à l'est, à l'instar du sud du SCoT de Sambre-Avesnois, l'isolement du territoire se traduit par une certaine dégradation sociale alors qu'à l'ouest, en périphérie de Cambrai notamment, la situation sociale tend à s'améliorer. Les franges nord et est profitent en effet de mouvements migratoires résidentiels en direction du SCoT et domicile-travail en direction des pôles d'emploi environnants (Valenciennes et Douai notamment). Ainsi, si les pôles à dominante tertiaire dans le Cambrésis, industrielle dans le Caudrésis se dégradent d'un point de vue économique, relativement aux autres centres d'emploi de l'AML, les impacts sur les populations résidant aux alentours de ceux-ci sont bien moins marqués au nord comme à l'ouest du SCoT. Les opportunités d'emplois présentes sur le territoire semblent insuffisantes pour profiter à l'ensemble des populations du SCoT. Les employés et ouvriers sont particulièrement confrontés à ces difficultés. Au-delà du Cambrésis où l'offre pour les employés leur permet un accès favorable, et des environs proches de Caudry et du Cateau-Cambrésis pour les ouvriers, les faibles mobilités de ces actifs leur offrent des opportunités limitées. Inversement, si les emplois de cadres sont peu nombreux au sein du SCoT, les mobilités observées des actifs potentiellement concernés par ces emplois permettent tout de même d'accéder à une offre satisfaisante



Un espace socialement homogène sur le plan des revenus, avec une prédominance de ménages modestes

L'espace du SCoT du Cambrésis se compose d'un ensemble de communes dont les populations résidentes sont, dans l'ensemble, socialement proches. Il y a certes des espaces de plus grande précarité, principalement à l'est, comme au Cateau-Cambrésis, et à Caudry, où les revenus des ménages de ces communes sont proches de 12 100 euros et 13 500 euros par unité de consommation en 2007, ou le long de la frange sud, comme à Maretz et Villers-Outréaux. À la frontière sud-est de l'espace, Bazuel présente une situation de précarité également prononcée, avec un revenu fiscal médian proche de 12 700 euros par UC. La commune de Solesmes est dans une position plus favorable, avec un revenu proche de 14 200 euros par UC.

La ville de Cambrai, avec un revenu fiscal proche de 14 900 euros par UC en 2007, apparaît dans une position comparable à l'échelle régionale aux autres grandes villes. Les contrastes infra-communaux, à l'échelle des quartiers, y apparaissent toutefois moins prononcés.

La ville de Cambrai est bordée d'une couronne résidentielle avec des ménages plus souvent aisés, sans toutefois atteindre la concentration de richesse observée dans la couronne arrageoise ou lilloise. Ainsi, dans la plupart des communes proches de Cambrai, les revenus déclarés par les ménages s'inscrivent dans une médiane comprise entre 16 000 et 20 000 euros par UC, comme à Proville ou Raillencourt-Sainte-Olle.

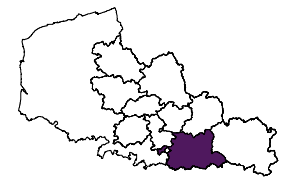
Un clivage est/ouest continue de se dessiner

Dans l'ensemble, le SCoT présente un niveau global de richesses des habitants très légèrement inférieur à la moyenne de la région et de l'Aire métropolitaine de Lille, mais avec de moindres inégalités de revenus entre les populations aisées et précaires.

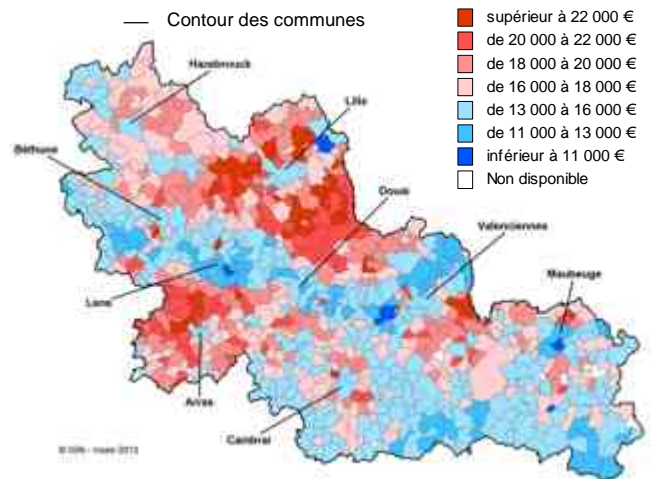
Cette situation tend toutefois à évoluer, avec des trajectoires différentes selon les territoires. D'une part, la partie est de l'espace enregistre une dégradation relative des revenus des ménages qui y résident, dans le secteur du Cateau-Cambrésis et le Caudrésis (les anciens cantons de Clary, Carnières et du Cateau-Cambrésis). La ville de Cambrai connaît également une trajectoire défavorable : d'abord au-dessus des références de l'aire métropolitaine de Lille, elle a au cours des années 2000 vu le niveau de revenus de ses habitants s'affaiblir comparativement aux espaces périurbains, comme pour l'ensemble des villes-centres de l'AML. À l'inverse, la couronne résidentielle autour de Cambrai enregistre une amélioration relative alors même que les ménages résidant disposent de revenus plus élevés, comme dans l'ancien canton de Marcoing ou, en grande partie, à la frontière Ouest du SCoT, à proximité de Marquion. Le territoire pourrait ainsi progressivement présenter un clivage social plus marqué, correspondant à un écart est/ouest renforcé entre 2002 et 2011.

Données complémentaires

Revenu fiscal médian (euros)	Environs du Cateau-Cambrésis (ancien canton de Le Cateau-Cambrésis)	Cambrai	Environs de Caudry (ancien canton de Clary)	Environs de Marcoing (ancien canton de Marcoing)
2002	11 371	12 984	12 203	13 236
2007	13 175	14 882	14 058	15 687
2011	14 470	15 615	14 959	17 428

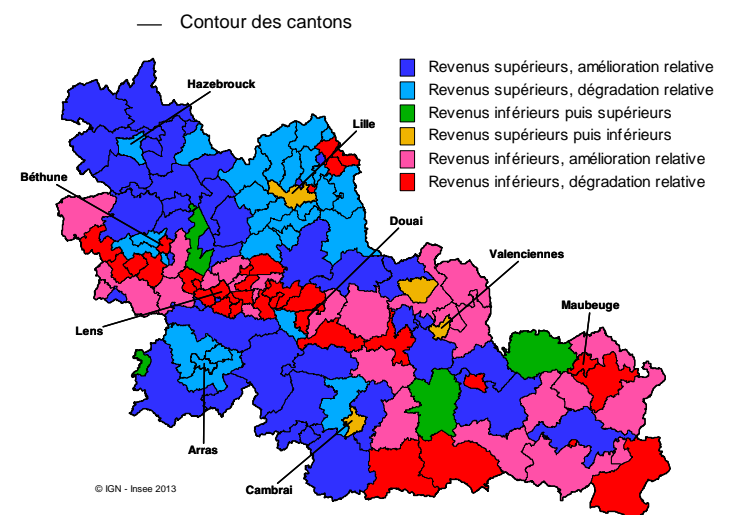


1 - Les contrastes de revenus des ménages, en 2007



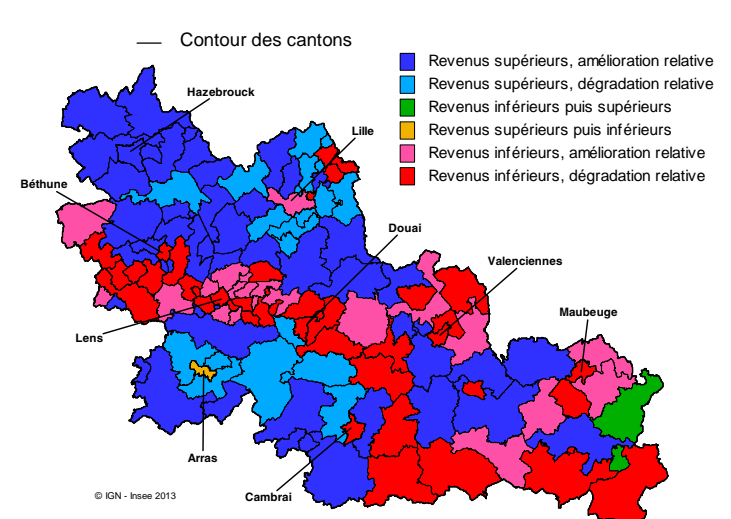
Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007.

2 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, entre 2002 et 2007



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2002 et 2007.

3 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2007 et 2011



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

Les mobilités résidentielles renforcent la place relative des populations ouvrières dans le SCoT

Le SCoT du Cambrésis présente, au lieu de résidence, une sous-représentation globale des cadres et des employés, et une surreprésentation des ouvriers, par rapport à l'ensemble de l'AML. Ce constat se vérifie pour les différents territoires du SCoT, même si la CA de Cambrai, avec une composition sociale similaire à celle de la CA de Douai ou de Valenciennes Métropoles, compte une moindre proportion d'ouvriers que celle enregistrée par exemple pour la CA Maubeuge Val de Sambre ou la CA Porte du Hainaut. À la frontière est du SCoT, le territoire couvrant le secteur du Cateau-Cambrésis et le Caudrésis a un profil social plus spécifique, avec une présence ouvrière plus prononcée, de même que dans le Solesmois. À l'échelle plus locale, les communes situées à l'interface entre Douai et Cambrai comptent toutefois une proportion plus importante de cadres, susceptibles de travailler dans l'un des deux bassins d'emploi, voire dans l'Arrageois.

Le profil socioprofessionnel du SCoT du Cambrésis a connu, entre la fin des années 1990 et la fin des années 2000, un renforcement de son caractère ouvrier relativement à celui de l'ensemble de l'AML. Si l'emploi industriel s'est replié comme dans tous les espaces de l'AML, ce recul a été de moindre ampleur, du moins jusqu'au début de la crise économique mondiale de 2008.

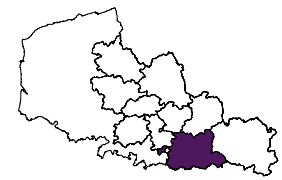
Les mouvements résidentiels ont accompagné cette tendance dans les années 2000 comme dans les années 1990. Le nombre total de départs et d'arrivées est certes équilibré pour les ouvriers résidant aux environs de Cambrai ; toutefois, en ne prenant en compte que les mobilités résidentielles internes à l'AML, les flux d'arrivées excèdent les départs, en particulier dans les échanges résidentiels entre le Cambrésis et l'ancien bassin minier. Ce phénomène est plus prononcé sur le versant nord-est, comme dans le Solesmois. Dans le Caudrésis et le Cateau-Cambrésis, l'installation de populations ouvrières tient davantage à des mouvements internes au SCoT et de proximité, depuis l'agglomération de Cambrai par exemple. L'attractivité résidentielle de populations cadres reste limitée, quoique significative dans la partie nord-est. L'attractivité résidentielle pour des populations employées est plus prononcée, surtout dans la partie est du SCoT, où les arrivées d'employés excèdent les départs, comme dans le Caudrésis et le secteur du Cateau-Cambrésis. Les échanges migratoires se traduisent par un solde positif avec le bassin minier, mais sont marginaux avec l'agglomération lilloise.

Dans l'ensemble, ces flux migratoires viennent renforcer le profil social du SCoT, confortant la surreprésentation relative des professions ouvrières au sein des populations résidentes de l'espace, avec toutefois une présence d'employés qui devient plus prononcée sur le versant est, et une présence de cadres plus localisée sur la frange nord et nord-est.

Données complémentaires

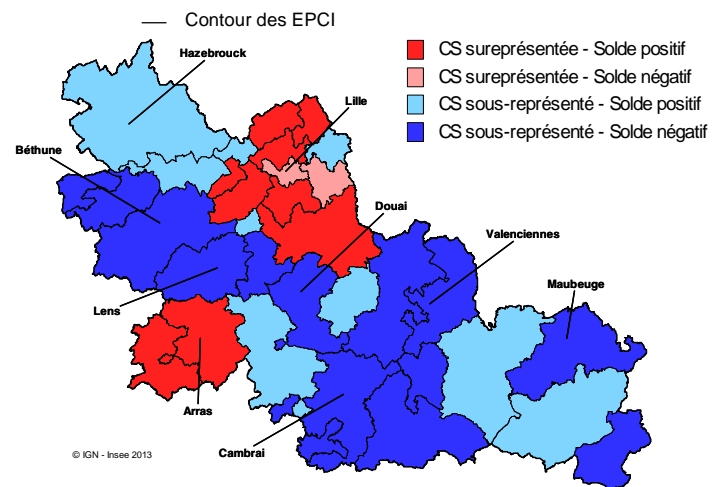
Mobilités résidentielles pour la CA de Cambrai (ancien périmètre), entre 2003 et 2008 :

Populations de cadres :	Populations d'ouvriers :
- départs : environ 730 personnes	- départs : environ 1 290 personnes
- arrivées : environ 570 personnes	- arrivées : environ 1 270 personnes
- stables : environ 2 020 personnes	- stables : environ 7 095 personnes



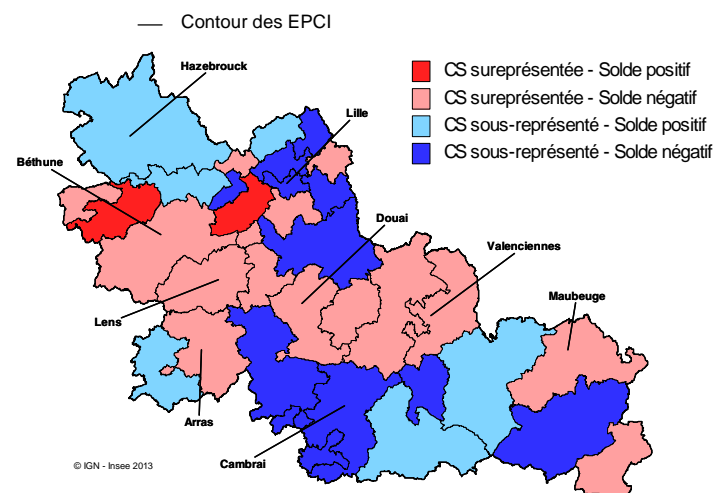
Part relative en 2008 et solde migratoire entre 2003 et 2008 pour ...

4 - ... les cadres



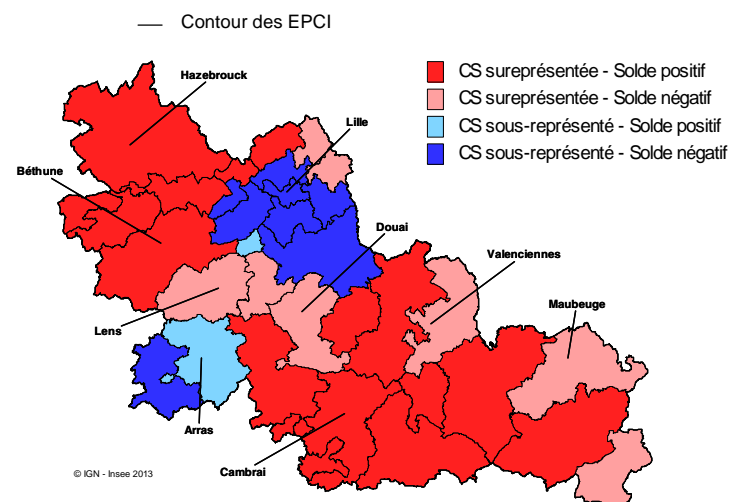
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

5 - ... les employés



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

6 - ... les ouvriers



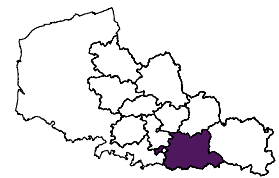
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

La dégradation relative de la situation économique renforce l'enjeu social sur le territoire

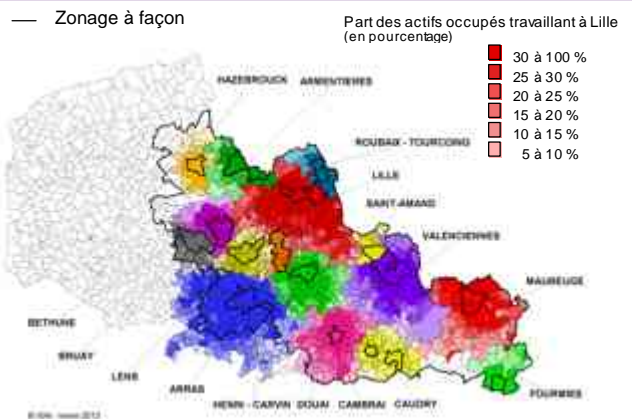
Le SCoT du Cambrésis se structure autour de deux principales polarités économiques : la ville de Cambrai, qui regroupe près de 18 300 emplois et couvre une zone d'influence de près de 79 000 habitants, et le centre composé du Cateau-Cambrésis et de Caudry, de plus petite taille avec 9 400 emplois et une zone d'influence de près de 45 000 habitants, principalement sur la frange sud-est du territoire. Le SCoT s'inscrit également en relation avec l'aire d'influence du centre économique qui, autour de Valenciennes, concentre près de 60 000 emplois et couvre plus de 276 000 habitants, avec une aire d'influence qui déborde assez largement en direction du Solesmois. Les liens sont également significatifs avec le centre économique de Douai (près de 39 000 emplois), dont l'aire d'influence couvre la frange nord-est du SCoT du Cambrésis, et dans une moindre mesure, le centre d'Arras (près de 49 000 emplois).

Les centres économiques du SCoT du Cambrésis ont globalement enregistré une activité stable, voire en légère hausse, sur les décennies 1990 et 2000. Le centre de Cambrai a connu une moindre évolution du nombre d'emplois qu'en moyenne dans l'AML (environ + 3 % sur la période contre + 10 % pour l'ensemble des centres économiques), avec une contraction soutenue de son emploi ouvrier (environ - 25 % contre - 19 %). Le centre économique, tout en enregistrant une tertiarisation dans les activités commerciales et de service, peine à développer les activités les plus qualifiées : si les emplois de cadres en général augmentent (+ 30 % contre + 45 % en moyenne de l'AML), ceux plus spécifiques de cadres de fonctions métropolitaines supérieures ne se développent pas, contrairement à l'essor observé au sein des autres centres économiques de l'AML. Le centre de Caudry a connu de moindres difficultés : le repli de l'emploi industriel a été soutenu (+ 34 % contre + 11 % en moyenne AML). L'emploi total s'inscrit en hausse, modeste, de 4 % sur la période. En comparaison, le pôle voisin de Valenciennes a enregistré une dynamique bien plus favorable. Conséquence de ces évolutions relatives : une proportion croissante de populations du SCoT du Cambrésis travaillent dans l'aire d'influence de Valenciennes, un phénomène qui découle en partie de l'arrivée, au fil des migrations résidentielles en faveur du Cambrésis, de ménages venus du Valenciennois.

Les aires d'influence du Cateau-Cambrésis et de Caudry présentent un niveau important de difficultés sociales alors que celle de Cambrai affiche un profil social plus favorable. La situation relative de ces aires d'influence n'a pas connu de modification significative par rapport à la moyenne de l'AML. En effet, la dégradation relative du marché du travail lié au centre de Cambrai est en partie compensée par les navettes alternantes en direction du Valenciennois et du Douaisis. L'essor de l'emploi dans le centre du Cateau-Cambrésis et de Caudry reste très modeste et ne s'accompagne pas d'une élévation marquée du niveau de qualification, mais plutôt d'un changement de profil productif, davantage dans le tertiaire opérationnel et les activités de service, quand les activités industrielles s'affaiblissent. La part des non-diplômés a même moins reculé au cours des années 1990 et 2000 dans cette zone (- 35 %) qu'en moyenne de l'AML (- 40 %).

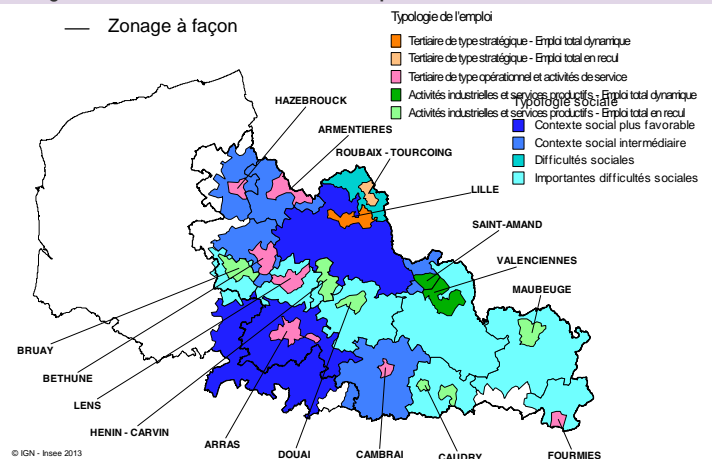


7 - Centres économiques locaux et aires d'influence



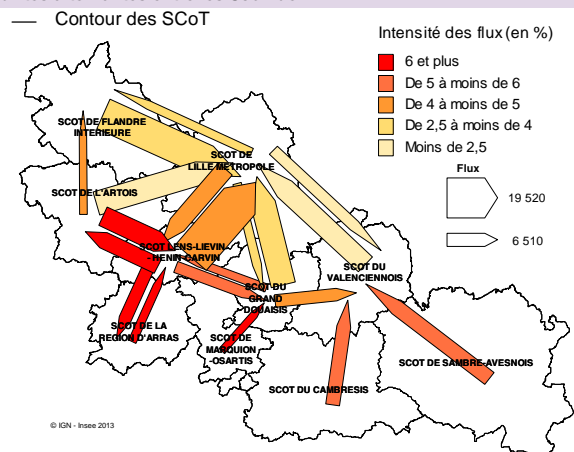
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

8 - Regard croisé sur les évolutions économiques et sociales



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

9 - Mobilités alternantes entre les SCoT de l'AML



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Du point de vue des centres économiques :

Centre de Cambrai : 28 300 emplois, dont 800 emplois des cadres des fonctions métropolitaines et 3 900 emplois d'ouvriers.

Centre de Caudry et du Cateau-Cambrésis : 9 400 emplois, dont 400 emplois des cadres des fonctions métropolitaines et 3 500 emplois d'ouvriers.

Du point de vue des aires d'influence :

Aire d'influence de Cambrai : 79 000 habitants, dont 43 000 actifs. Près de 15 500 non-diplômés et 10 800 diplômés du supérieur.

Aire d'influence de Caudry et du Cateau-Cambrésis : 45 000 habitants, dont 24 000 actifs. Près de 12 100 non-diplômés et 4 200 diplômés du supérieur.

Cambrai et son immédiate périphérie : une forte accessibilité aux emplois de cadres

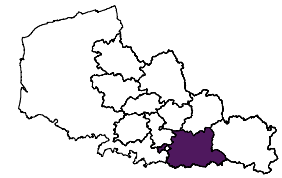
Une majeure partie des emplois de cadres du SCoT est polarisée par la ville de Cambrai (près de 2 200 emplois), qui constitue la principale centralité du SCoT tant sur le plan administratif (cadres de la fonction publique) qu'économique (cadres du privé). L'immédiate banlieue de Cambrai apparaît ainsi comme un espace où l'accessibilité aux emplois de cadres est facilitée, tant pour les hommes que les femmes. Toutefois, en raison des effets de concurrence jouant sur un marché du travail relativement limité, l'accessibilité aux emplois de cadres s'affaiblit rapidement pour les communes plus éloignées, tant au nord qu'au sud. Tout en restant à des distances mesurées, de 10 à 20 km de Cambrai, ces espaces périurbains ou ruraux apparaissent avec une accessibilité intermédiaire, voire faible pour les populations féminines.

De Caudry au Cateau-Cambrésis : de faibles volumes d'emploi, pondérés par un faible nombre d'actifs cadres

Les villes de Caudry (520 emplois de cadres) et du Cateau-Cambrésis (360 emplois) et de Solesmes (170 emplois) forment un autre environnement apportant des débouchés professionnels pour les cadres. Si les volumes d'emploi sont modestes, ils restent significatifs eu égard à la densité de population et à un moindre niveau de qualification des populations résidant à proximité de ces pôles. Dès lors, l'accessibilité aux emplois de cadres apparaît relativement élevée le long de l'axe Caudry - Cateau-Cambrésis, en comparaison avec les références régionales, et globalement assez soutenue sur la partie est du SCoT. Cette accessibilité est élevée aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

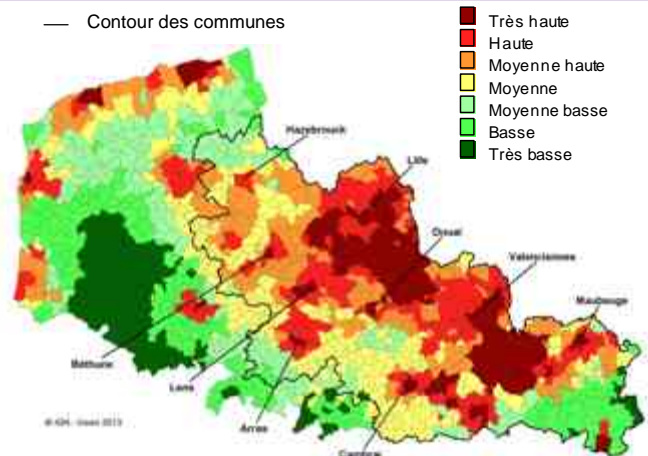
Sur la partie sud-ouest du SCoT, une moindre accessibilité

Dans l'ensemble, l'accessibilité des hommes aux emplois de cadres est assez élevée dans le SCoT, et plutôt de niveau intermédiaire pour les femmes. Les populations résidant dans des zones éloignées des centres économiques et relevant des catégories socioprofessionnelles de cadres sont très peu nombreuses dans le SCoT, et correspondent principalement aux territoires du nord-ouest, entre l'Arrageois et le Cambrésis. C'est d'ailleurs dans ces territoires qu'apparaissent des écarts plus marqués entre les hommes, dont le rayon de mobilité permet d'accéder aux centres économiques plus distants, et les femmes, potentiellement plus limitées par les faibles opportunités locales.



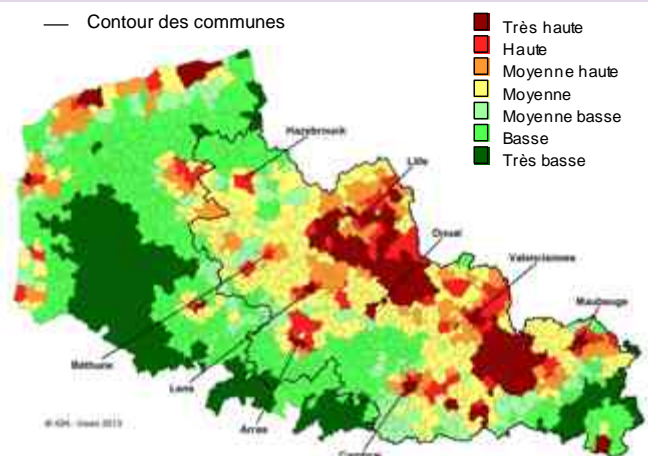
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

10 - ... les cadres hommes, au lieu de résidence



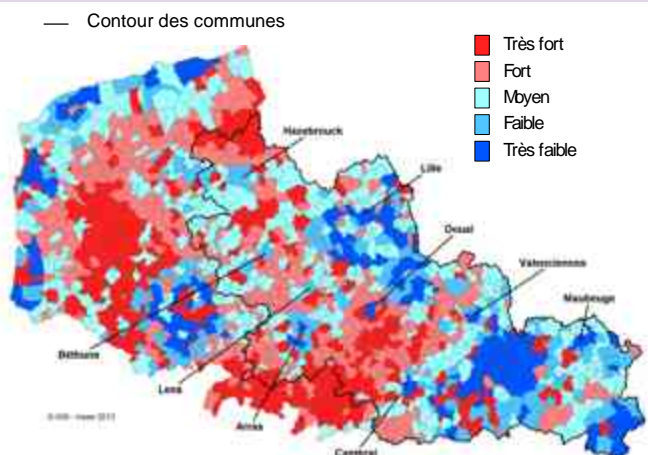
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

11 - ... les cadres femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

12 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes cadres



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus de cadres (au lieu de travail) :

- Cambrai – 2 190 cadres
- Caudry – 570 cadres
- Le Cateau-Cambrésis – 370 cadres
- Solesmes – 170 cadres
- Raillencourt-Sainte-Olle – 100 cadres

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

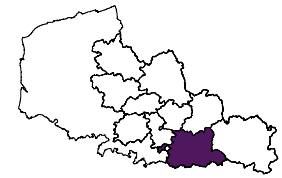
	Hommes	Femmes
Nombre de cadres	3 530	1 940
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	63,0 %	43,1 %
Intermédiaire	36,9 %	54,0 %
Basse ou très basse	0,1 %	2,9 %

Un déséquilibre entre l'importance du nombre d'actifs résidant et la taille du marché du travail pour les employés

Territoire à dominante rurale, le SCoT du Cambrésis compte un moindre développement de postes d'employé que les grandes agglomérations voisines de Douai et de Valenciennes. En effet, les fonctions tertiaires et commerciales se voient limitées par la faible couverture urbaine et un fonctionnement relevant davantage de villes de proximité (Cambrai, Caudry, Le Cateau-Cambrésis). En particulier, les postes d'employés apparaissent relativement moins nombreux une fois rapportés au nombre d'actifs résidant exerçant de telles professions. Les effets de concurrence pour accéder à l'emploi sont dès lors importants, et amènent une partie des résidents à travailler dans les bassins économiques voisins. Ainsi, près du quart des hommes employés et la moitié des femmes employées résident dans des territoires présentant une faible accessibilité à des emplois de cette catégorie socioprofessionnelle. En outre, les femmes sont les plus nombreuses à se positionner sur ces métiers : plus de 16 000 dans le SCoT du Cambrésis, contre près de 5 000 hommes.

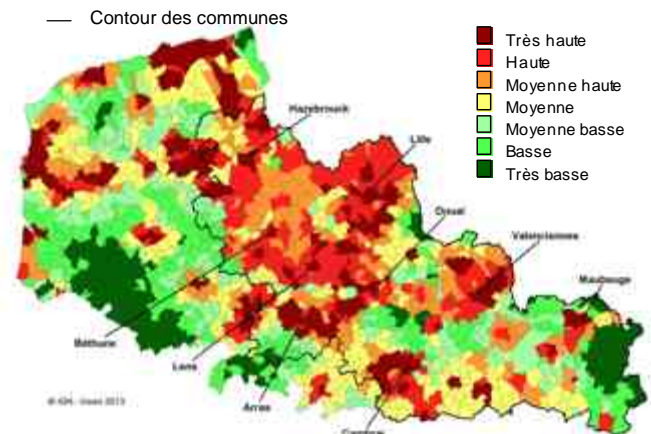
Seules les principales villes présentent une accessibilité élevée au regard des références régionales

Toutefois, des zones d'accessibilité élevée ou intermédiaire sont concentrées autour des principales villes assurant des fonctions de services et de commerce : Cambrai (près de 6 800 employés), Caudry (1 800 employés) et Le Cateau-Cambrésis (près de 1 100 employés). La capacité de mobilité et le rayon de prospection des actifs conditionnent alors leur accessibilité à ces emplois. Dans l'ensemble, l'accessibilité diminue rapidement dans les espaces périurbains : dans la frange sud du SCoT, du fait du faible nombre d'emplois dans les environs, dans la frange nord, du fait d'un nombre de concurrents potentiels assez élevés dans ces espaces résidentiels et les agglomérations voisines. Les écarts d'accessibilité semblent prononcés entre les hommes et les femmes. Ce constat est d'autant plus fort que les volumes en jeu sont inégaux, les femmes représentant environ 75 % des populations d'employés résidant au sein de ce SCoT.



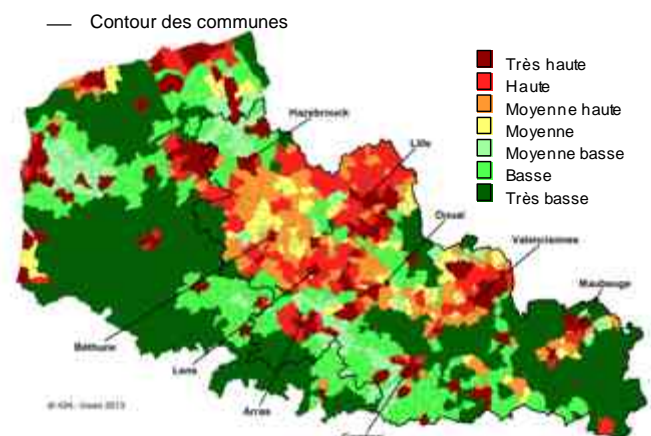
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

13 - ... les employés hommes, au lieu de résidence



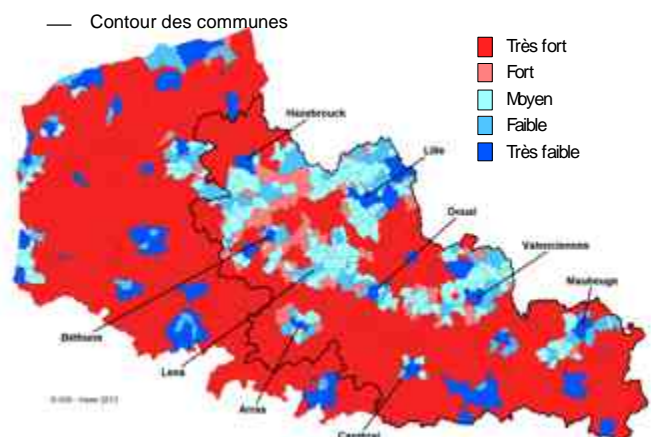
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

14 - ... les employées femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

15 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes employés



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'employés (au lieu de travail) :

- Cambrai – 6 610 employés
- Caudry – 1 890 employés
- Le Cateau-Cambrésis – 1 160 employés
- Solesmes – 420 employés
- Escaudoeuvres – 410 employés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'employés	5 070	16 060
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	46,7 %	38,7 %
Intermédiaire	28,0 %	9,8 %
Basse ou très basse	25,3 %	51,5 %

Le repli industriel réduit l'accessibilité aux emplois d'ouvriers

Le SCoT du Cambrésis a enregistré, sur les dernières décennies, un repli prononcé de ses activités industrielles et des emplois d'ouvriers, plus soutenu qu'en moyenne sur l'Aire métropolitaine de Lille. Les compétences et les profils socioprofessionnels des populations résidentes évoluent dans une temporalité plus longue. Il en résulte un déséquilibre marqué, entre le nombre d'emplois d'ouvrier sur les sites productifs du Cambrésis, et le nombre d'actifs résidant dans le SCoT et exerçant dans ces professions. Si les hommes sont plus nombreux à être ouvriers que les femmes (6 770 hommes ouvriers non qualifiés, 3 170 femmes ouvrières non qualifiées), ils sont également plus mobiles, ce qui garantit à la moitié d'entre eux une accessibilité élevée aux emplois d'ouvriers. Réciproquement, environ 40% des femmes résident dans des territoires de faible accessibilité. La problématique de l'accès à l'emploi ouvrier peut ainsi autant, voire plus concerner les ouvrières que les ouvriers. Un constat qui doit être approfondi selon les métiers et les secteurs d'activité, certains domaines industriels restant très - ou au contraire peu - féminisés, ce que la présente analyse ne peut prendre en compte.

Les centres productifs ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des populations du SCoT

D'avantage tournée vers des fonctions tertiaires, la ville de Cambrai présente un poids relatif dans l'emploi ouvrier plus faible : 1 600 emplois d'ouvriers non qualifiés y sont localisés. Avec près de 1 200 emplois d'ouvriers non qualifiés, Caudry constitue une polarité ouvrière d'envergure équivalente, qui structure aux côtés du Cateau-Cambrésis (490 emplois) un marché du travail local. Toutefois, ces centres économiques peinent à offrir une accessibilité d'ensemble aux résidents du SCoT, en comparaison à celle dont bénéficient ceux des SCoT voisins du Valenciennois ou du Grand Douaisis, par la grande concentration d'établissements industriels. À ce titre, une partie des résidents ouvriers du SCoT du Cambrésis s'inscrivent dans des mobilités alternantes vers les territoires voisins, notamment le long de l'axe autoroutier de l'A2.

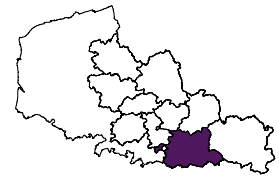
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'ouvriers non qualifiés (au lieu de travail) :

Cambrai – 1 610 ouvriers non qualifiés
 Caudry – 1 190 ouvriers non qualifiés
 Le Cateau-Cambrésis – 490 ouvriers non qualifiés
 Raillencourt-Sainte-olle – 300 ouvriers non qualifiés
 Masnières – 220 ouvriers non qualifiés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

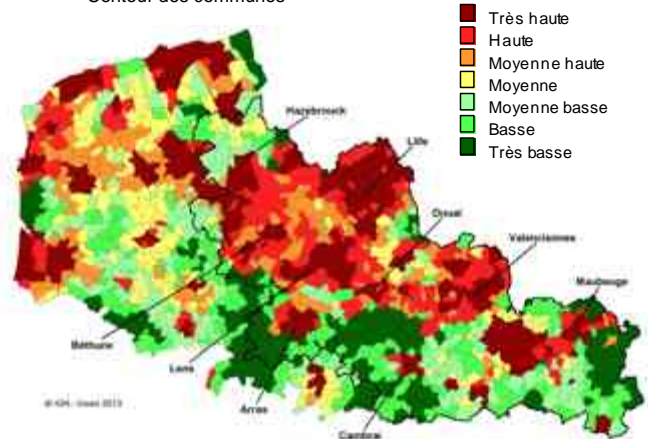
	Hommes	Femmes
Nombre d'ouvriers non qualifiés	6 770	3 170
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	51,8 %	48,0 %
Intermédiaire	43,7 %	10,1 %
Basse ou très basse	4,5 %	41,9 %



Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

16 - ... les ouvriers non qualifiés hommes, au lieu de résidence

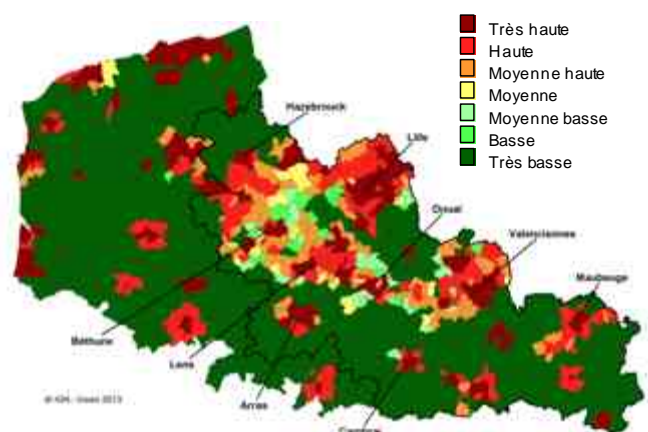
— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

17 - ... les ouvrières non qualifiées femmes, au lieu de résidence

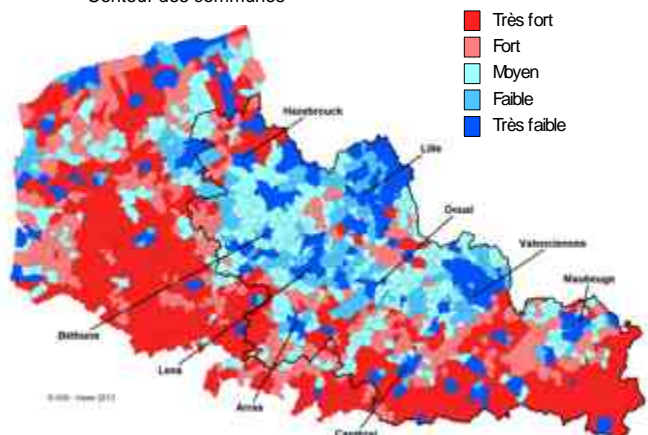
— Contour des communes



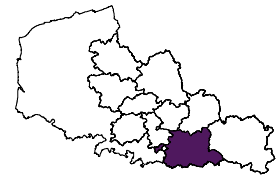
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

18 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes ouvriers non qualifiés

— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.



Pour en savoir plus ... sur les contrastes territoriaux de revenus

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains : volet 1 », Pages de Profils n°103, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2012
- « Revenus fiscaux 2011 : de fortes disparités », Pages de Profils n°153, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2014,

Pour en savoir plus ... sur l'influence des mobilités résidentielles

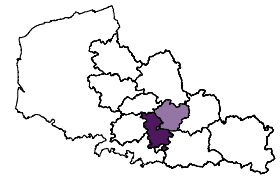
- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 2 : mobilités résidentielles et transformation sociale des territoires », Pages de Profils n°1114, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais », Dossier de Profils n°99, Insee Nord-Pas-de-Calais, novembre 2010

Pour en savoir plus ... sur les évolutions économiques sociales

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 3 : trajectoires économiques et transformations sociales des territoires », Pages de Profils n°137, Insee Nord-Pas-de-Calais, août 2013
- « Ressort des territoires face à la crise économique de 2008 », Pages de Profils n°157, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- « 70 ans de dynamiques de population active en Nord-Pas-de-Calais », Pages de Profils n°132, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2013

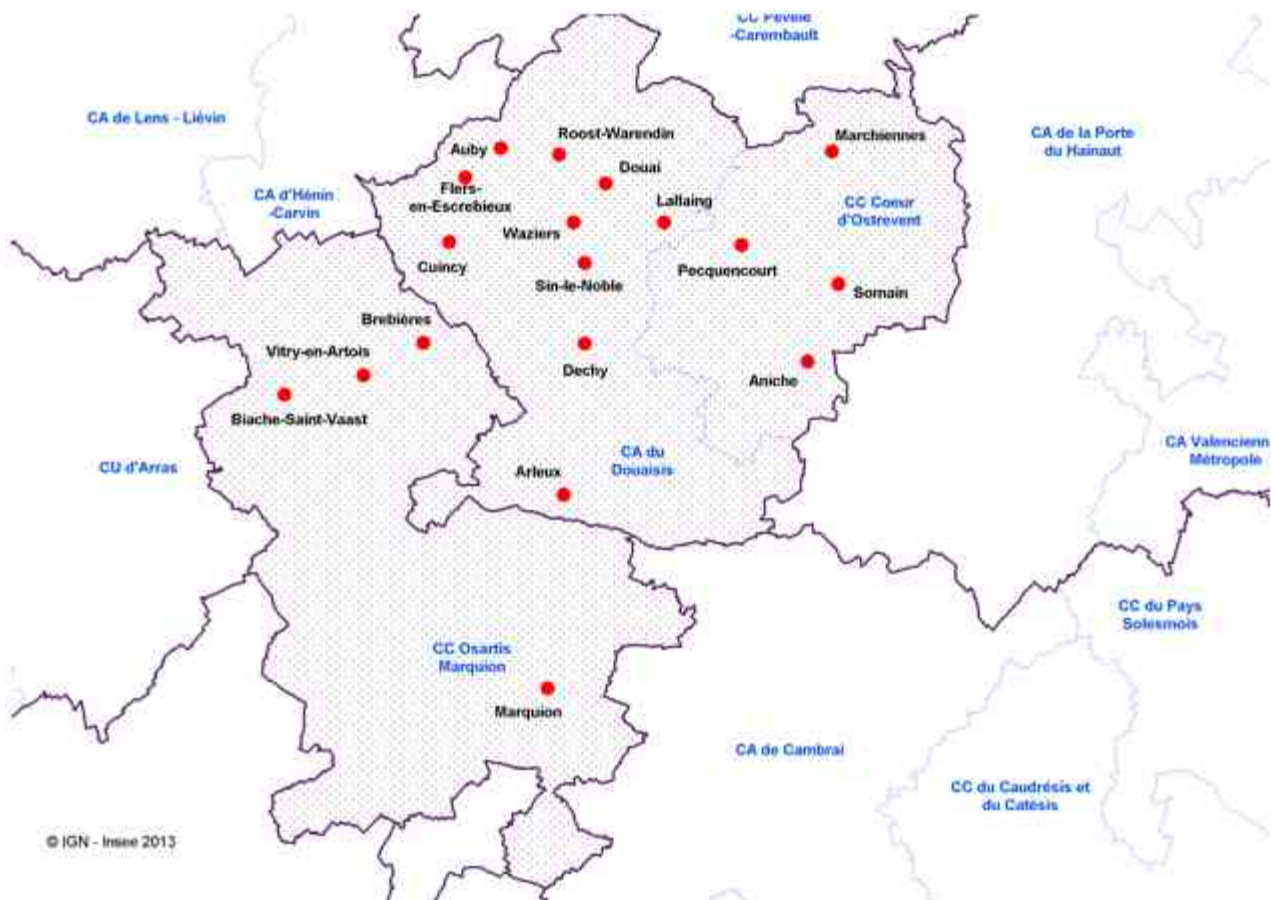
Pour en savoir plus ... sur l'accessibilité concurrentielle à l'emploi

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 4 : l'accessibilité concurrentielle à l'emploi », Pages de Profils n°160, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir, Connexions et interdépendances (fascicule 5), Dossiers de Profils n°110, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques, Insee Dossiers n°2 et 3, chapitre « liens & mobilités », Insee Nord-Pas-de-Calais, décembre 2014



SCoT du Grand Douaisis et de Marquion-Osartis : de l'urbain au rural, des situations socio-économiques divergentes

En 2010, la population du SCoT du Grand Douaisis est d'environ 225 000 habitants quand celle du SCoT de Marquion-Osartis, fortement connecté avec le premier, ne s'élève qu'à 42 000 résidents. Ces deux territoires sont socialement contrastés : si les revenus observés au sein du Douaisis sont en deçà de la moyenne de l'Aire métropolitaine de Lille, ceux du Marquionnais sont bien plus élevés. De plus, les évolutions de la dernière décennie tendent à accroître les écarts entre ces deux territoires. Les migrations résidentielles expliquent en partie ce constat, le SCoT du Grand Douaisis a perdu de la population entre 2003 et 2008, des cadres notamment, alors que le SCoT de Marquion-Osartis affiche une certaine attractivité sur cette même période. Au-delà du pôle d'emploi articulé autour de la commune centre de Douai, les populations du Douaisis sont à la croisée et à proximité de plusieurs autres grands centres d'emploi. Inversement, le SCoT de Marquion-Osartis, à dominante résidentielle, n'offre que peu d'emplois dans un périmètre restreint, en raison d'un éloignement relativement important aux centres principaux. Toutefois, l'accessibilité à l'emploi prend des formes très différentes selon la catégorie socioprofessionnelle des actifs résidant au sein de ces deux scot. Pour les cadres, les axes de communication se révèlent être des vecteurs vers une accessibilité élevée, traduisant ainsi l'influence de Valenciennes, Douai, Arras voire Lille dans la bande nord du territoire. Concernant les employés et les ouvriers, l'accessibilité des populations résidant au sein, ou à proximité, du bassin minier est bien plus favorable que pour celles établies dans le sud de la CC de Osartis-Marquion. En effet, le volume d'emplois diminue du nord au sud de ces SCoT et, dans le secteur industriel notamment, les opportunités localisées le long du bassin minier sont d'autant moins accessibles que les actifs résident au sud de ce territoire.



Deux territoires hétérogènes en matière de richesse

Les SCoT du Grand Douaisis et de Marquion-Osartis présentent des profils très différents en matière de revenus. En 2007, les habitants du SCoT du Grand Douaisis disposent d'un revenu médian de 16 100 euros, soit un niveau inférieur à la moyenne de l'AML (Aire Métropolitaine de Lille) et de la région (16 800 euros). Il présente par ailleurs un degré d'inégalité de richesse comparable à la moyenne régionale (rapport inter décile de 6,6). À l'inverse, Marquion-Osartis, avec un revenu médian de 18 800 euros, se situe parmi les trois SCoT les plus aisés de l'AML, avec la Région d'Arras et la Flandre intérieure. Cette situation privilégiée se confirme par un 9^{ème} décile lui-même supérieur à la moyenne métropolitaine et à la région (autour de 34 000 euros, contre 33 500 pour le Nord-Pas-de-Calais). Les inégalités de revenus y sont, qui plus est, assez faibles. Le territoire présente ainsi le rapport inter décile le plus faible de l'ensemble de l'AML, bien inférieur à la moyenne de celle-ci (4,0 contre 7,1).

Outre l'écart prononcé entre les deux SCoT en matière de revenus, chacun présente également certaines disparités internes. La partie nord du SCoT du Grand Douaisis s'avère financièrement plus aisée que sa frange sud. Ainsi, les communes situées en direction d'Orchies disposent d'un revenu médian dépassant 18 000 euros. À l'inverse, dans la partie sud du SCoT, notamment dans sa ville-centre, Douai, et l'ensemble des communes limitrophes, le revenu médian reste inférieur à la moyenne métropolitaine. Une inégale répartition des richesses s'observe également entre les parties nord et sud du SCoT de Marquion-Osartis, le revenu médian étant globalement plus élevé dans le nord.

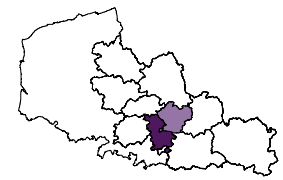
Des écarts de revenus qui ont tendance à se creuser

En bordure du SCoT du Grand Douaisis, l'extrême nord-est connaît un revenu médian supérieur à la moyenne de l'Aire métropolitaine et suit une tendance à la hausse sur l'ensemble de la période 2002-2011. À l'inverse l'ensemble des cantons couvrant Douai et sa périphérie, hormis sa partie sud-ouest, enregistrent un niveau de revenu médian non seulement plus faible mais connaissant également une dégradation relative depuis 2002. Les différences de richesses ont donc tendance à s'amplifier au sein du SCoT, associant des espaces parmi les plus aisés mais aussi les plus de l'AML.

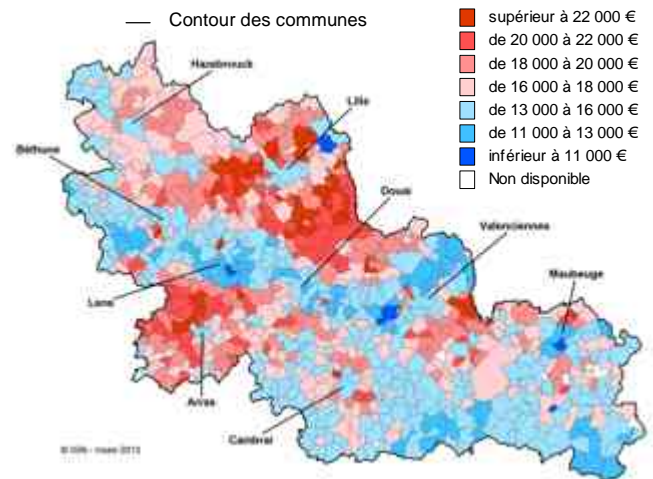
Les cantons de Vitry-en-Artois et de Marquion, couvrant le périmètre du SCoT de Marquion-Osartis, présentent des revenus à la fois supérieurs et en hausse par rapport à la tendance de l'AML jusqu'en 2007. Si le canton de Vitry-en-Artois connaît une dégradation relative sur la période 2007-2011, les deux espaces disposent globalement d'un niveau de richesses supérieur à l'espace métropolitain, et continuent à ce titre de se distinguer du SCoT du Grand Douaisis.

Données complémentaires

Revenu fiscal médian (euros)	Arleux	Douai	Marchiennes	Marquion
2002	13 932	12 655	12 098	13 493
2007	16 732	14 158	14 401	16 000
2011	18 431	14 901	16 263	17 944

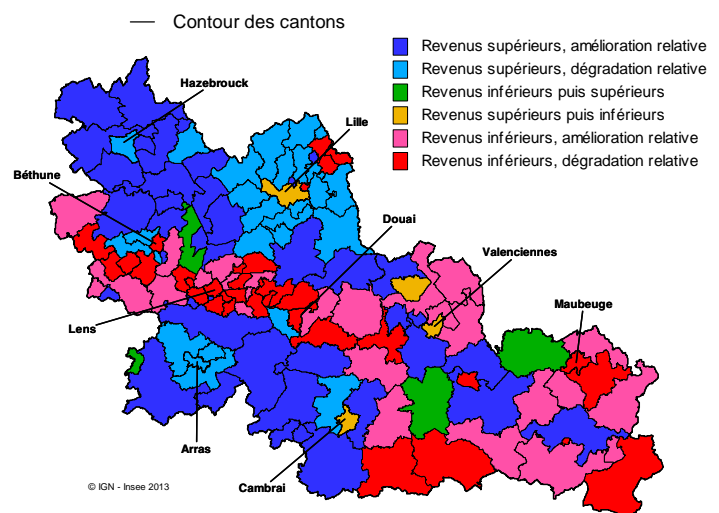


1 - Les contrastes de revenus des ménages, à l'échelle des communes, en 2007



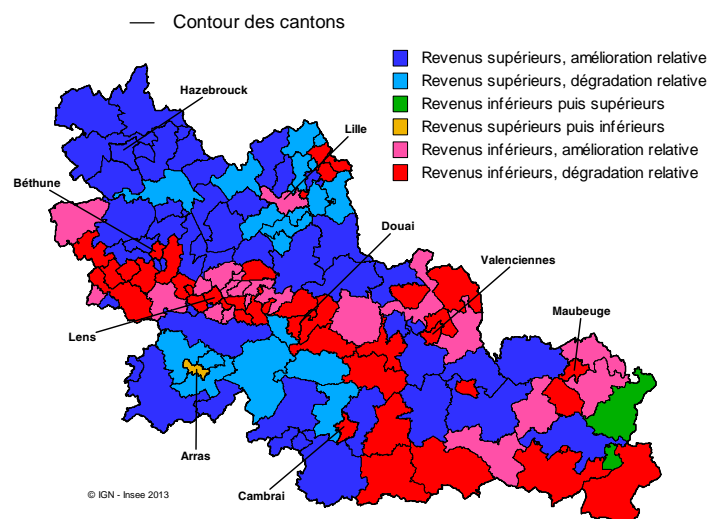
Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007.

2 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2002 et 2007



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2002 et 2007.

3 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2007 et 2011



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

Des tendances migratoires différentes au sein des deux SCoT

Le SCoT du Grand Douaisis et celui de Marquion-Osartis connaissent également des tendances distinctes en termes de démographie. Entre 1990 et 2010, la population s'est accrue au sein des deux territoires. Cependant, à l'inverse du Grand Douaisis, le rythme d'augmentation est supérieur au niveau régional pour Marquion-Osartis. Ce dernier doit essentiellement cette tendance plus favorable à un solde équilibré des mouvements migratoires sur l'ensemble de la période, contrairement au SCoT de Douai enregistrant un déficit.

Au sein de la communauté d'agglomération de Douai, les flux migratoires entre 2003 et 2008 s'opèrent essentiellement avec la métropole lilloise et dans une moindre mesure avec le bassin minier. Quant au SCoT de Marquion-Osartis, il exerce une attractivité forte et enregistre les flux migratoires les plus positifs avec le bassin minier en raison de sa proximité géographique avec celui-ci.

Des territoires qui se distinguent également en matière d'attractivité

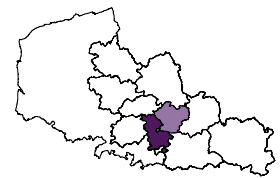
L'attractivité de chacun des deux SCoT s'exerce différemment selon les profils d'actifs. L'attrait migratoire de la communauté d'agglomération de Douai s'avère relativement restreint sur la période 2003-2008, aussi bien auprès des cadres que des employés ou des ouvriers, avec des départs supérieurs aux arrivées pour chacun des groupes. Située à l'est de Douai, la communauté de communes du cœur d'Ostrevent enregistre une tendance distincte au sein du SCoT, avec un solde positif en termes d'arrivées de cadres et d'ouvriers. Situé pour partie dans le Parc Naturel Régional Scrape-Escaut, ce territoire profite d'une certaine attractivité résidentielle. Enfin, malgré la forte baisse de l'emploi industriel sur la période (-18,9 % contre -15,4 % pour la région), l'ensemble du SCoT de Douai garde un profil un peu plus ouvrier que l'ensemble de l'AML, en raison notamment de la présence du constructeur Renault, principal employeur du territoire.

Le SCoT de Marquion-Osartis dispose quant à lui d'un solde migratoire positif, notamment auprès des cadres, issus essentiellement du bassin minier. Ils restent cependant sous-représentés sur ce territoire. Situé sous l'influence des trois pôles urbains environnants de Douai, Arras et Cambrai, le territoire bénéficie d'un attrait résidentiel pour les actifs de ces espaces, notamment auprès des jeunes familles. Disposant par ailleurs d'une relative surreprésentation des secteurs de l'industrie et de la construction, surtout au sein de l'ancienne communauté de communes d'Osartis, les ouvriers y sont relativement plus nombreux qu'en moyenne au sein de l'AML et présentent également un solde migratoire positif.

Données complémentaires

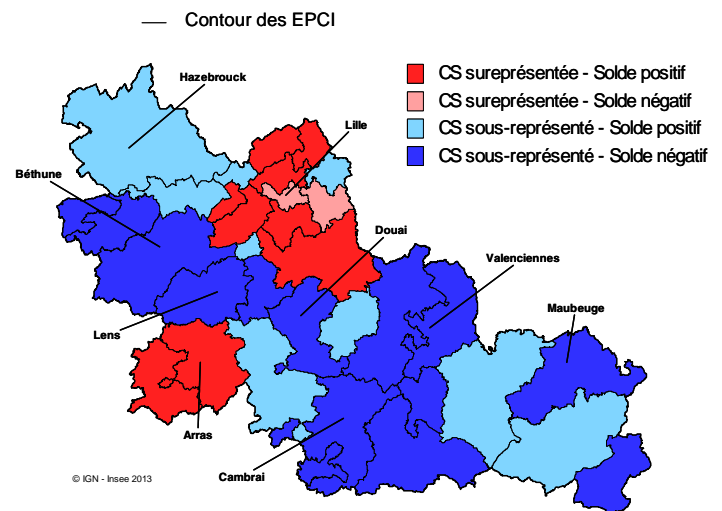
Mobilités résidentielles pour la CA du Douaisis, entre 2003 et 2008 :

Populations de cadres :	Populations d'ouvriers :
- départs : environ 1 970 personnes	- départs : environ 2 640 personnes
- arrivées : environ 1 430 personnes	- arrivées : environ 2 260 personnes
- stables : environ 5 340 personnes	- stables : environ 18 190 personnes



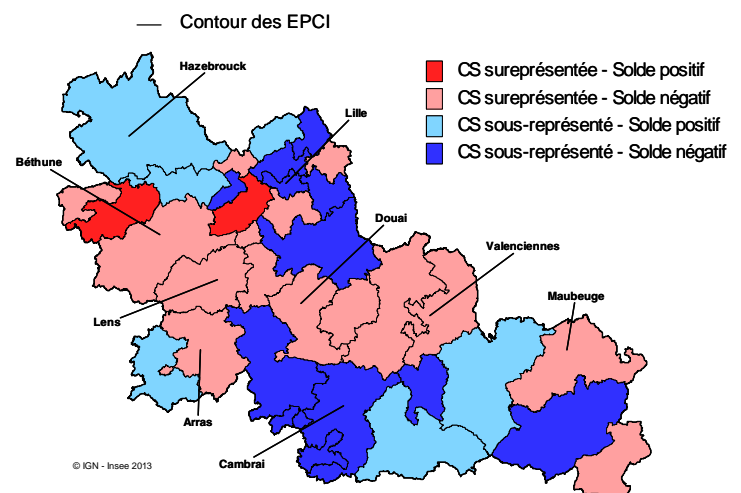
Part relative en 2008 et solde migratoire entre 2003 et 2008 pour ...

4 - ... les cadres



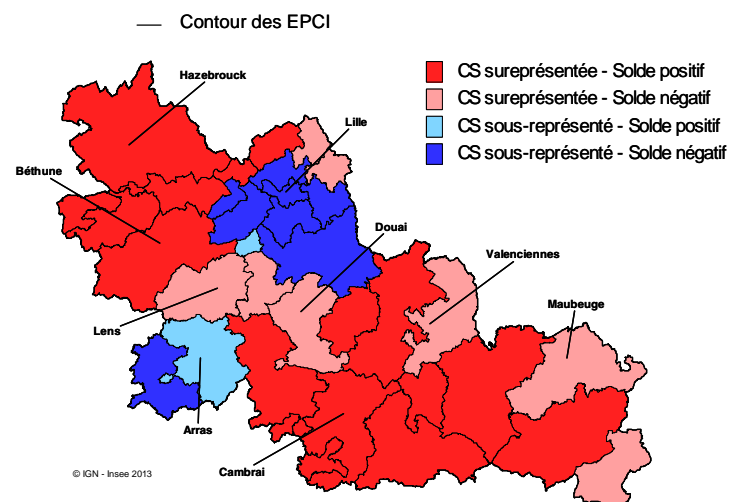
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

5 - ... les employés



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

6 - ... les ouvriers



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Un pôle d'importance mais situé au carrefour de plusieurs centres économiques

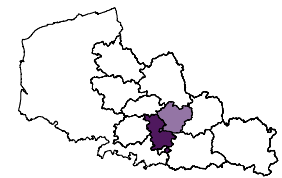
Le pôle économique de Douai représente environ 6 % des emplois de l'ensemble de l'AML. Les emplois n'ont que faiblement augmenté au sein du pôle entre 1990 et 2008 : + 3 % contre + 10 % pour la moyenne métropolitaine. Les emplois tertiaires correspondant aux profils d'employés sont ceux qui ont le plus progressé sur la période comparativement à l'AML (avec respectivement + 18 % contre + 11 %). À l'inverse, les emplois associés aux fonctions de cadres - et notamment de cadres des fonctions métropolitaines (CFM) - connaissent une moindre hausse au sein du pôle.

Le pôle économique de Douai propose des opportunités insuffisantes pour les besoins des actifs du territoire : il offre 39 000 emplois alors que près de 105 000 actifs résident dans sa zone d'influence. Les possibilités se situent par conséquent ailleurs et génèrent des mobilités alternantes importantes vers le Valenciennois, le territoire lensois et surtout vers le pôle lillois. Ce dernier attire par ailleurs un certain nombre des actifs situés au sein du SCoT de Marquion-Osartis. Pour ceux-ci, l'attractivité en termes d'emplois s'exerce essentiellement avec le centre de Douai, et témoigne de l'interconnexion existant entre les deux espaces.

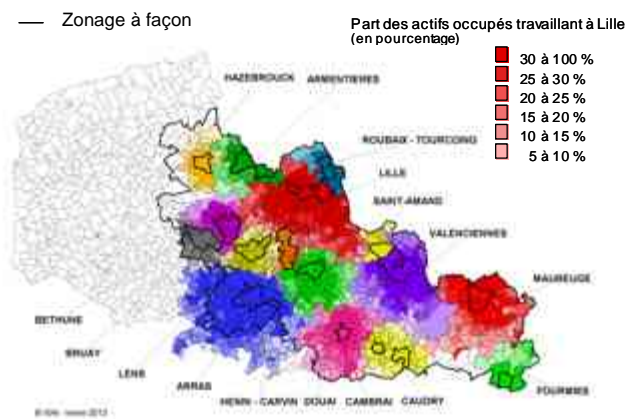
Un profil social très différent au sein des deux SCoT

Reflétant partiellement la dualité observée entre les deux territoires en matière de revenus, les populations situées au sein du SCoT du Grand Douais connaissent d'importantes difficultés sociales, contrairement à celles du SCoT de Marquion-Osartis.

Ainsi, le SCoT de Douai enregistre un taux de chômage nettement supérieur à celui du SCoT de Marquion-Osartis : respectivement 18 % contre 12 %. De même, la part de diplômés y est moindre et demeure relativement faible, malgré la forte hausse enregistrée depuis 1999. Enfin la part d'allocataires de minima sociaux versés par la Caf parmi l'ensemble de la population est légèrement au-dessus de la moyenne régionale (6,7 % contre 6,5 % en 2011) et nettement supérieure à celle observée au sein du SCoT de Marquion-Osartis (3%).

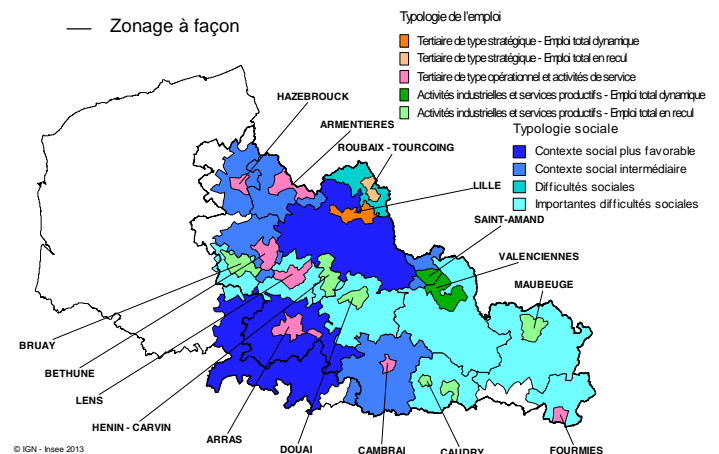


7 - Centres économiques locaux et aires d'influence



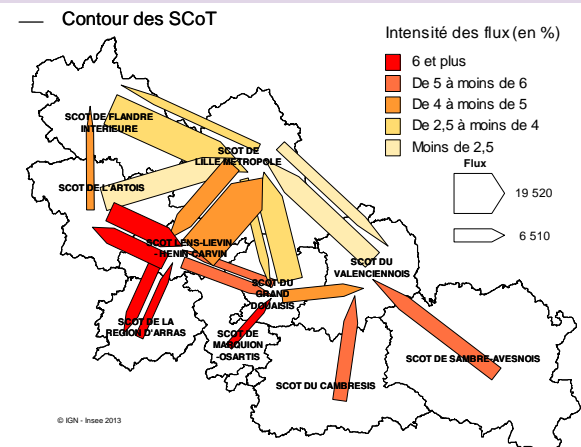
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

8 - Regard croisé sur les évolutions économiques et sociales



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

9 - Mobilités alternantes entre les SCoT de l'AML



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Du point de vue des centres économiques :

Centre de Douai et alentours : 38 900 emplois, dont 2 100 emplois des cadres des fonctions métropolitaines et 11 900 emplois d'ouvriers.

Du point de vue des aires d'influence :

Aire d'influence de Douai et alentours : 196 200 habitants, dont 104 800 actifs. Près de 42 100 non-diplômés et 24 700 diplômés du supérieur.

Douai, pourvoyeur local de postes de cadres

La commune de Douai, principal pourvoyeur de postes de cadres des SCoT du Grand Douaisis et de Marquion-Osartis, fournit un volume de postes insuffisant pour garantir une accessibilité élevée au-delà de quelques communes limitrophes. De la même manière, à Somain, le volume d'emplois bien plus faible ne confère qu'une accessibilité dans la moyenne supérieure limitée à la commune elle-même.

L'accessibilité à l'emploi dessinée par l'accès aux infrastructures routières et ferroviaires

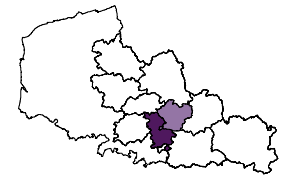
Le nord du SCoT du Grand Douaisis se situe entre des axes routiers majeurs : l'A1, l'A23 et l'A21 qui facilitent, pour les cadres résidents, l'accès aux grands centres d'emploi de la région : Lille, Valenciennes, Arras et, dans une moindre mesure, le reste du bassin minier. Ceci, couplé à une part de cadres limitée dans la population résidente, contribue à une accessibilité à l'emploi élevée.

L'accessibilité est dans la moyenne haute sur l'axe Arras-Douai pour les hommes cadres, en raison de la D950 qui permet un accès rapide à l'A1 et à Arras et une desserte ferroviaire régulière.

Pour les femmes, l'accessibilité élevée est limitée à l'extrême nord du SCoT et à la commune de Douai. En raison d'une mobilité moindre, les zones à forte accessibilité sont limitées aux centres d'emploi locaux et aux zones les plus proches des accès autoroutiers.

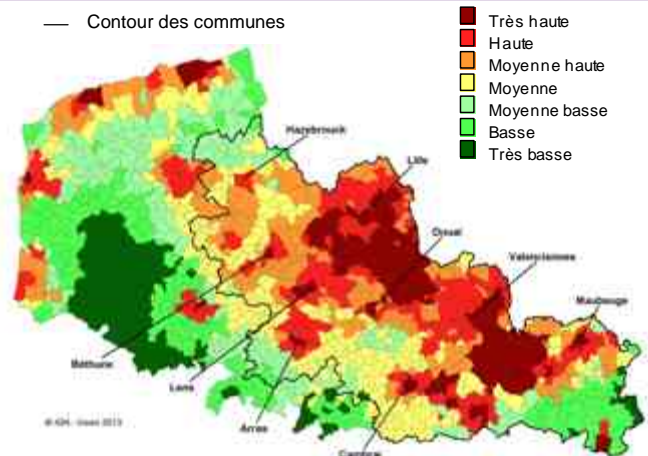
Des zones rurales isolées avec une accessibilité basse :

Les communes au sud du SCoT de Marquion-Osartis et celles au sud du SCoT du Grand Douaisis ont en commun un faible accès aux voies de communication et un éloignement important aux centres d'emplois de cadres de la région, ce qui leur confère une accessibilité à l'emploi basse. Le phénomène est encore plus marqué pour les femmes avec une accessibilité basse dans toute la moitié sud du SCoT de Marquion-Osartis.



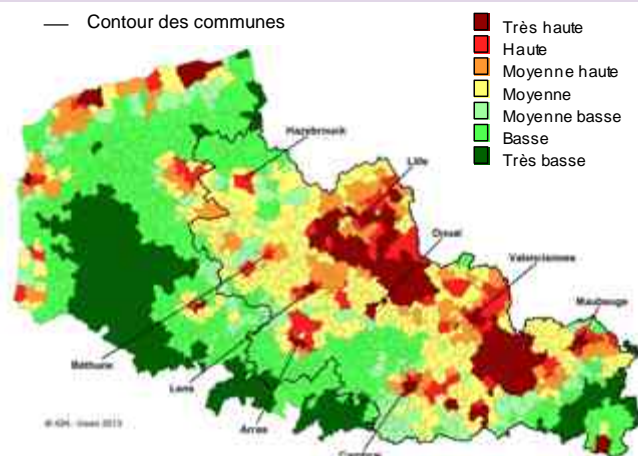
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

10 - ... les cadres hommes, au lieu de résidence



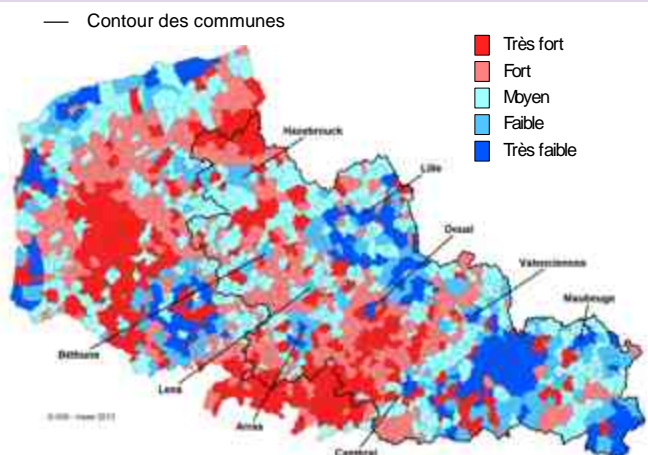
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

11 - ... les cadres femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

12 - Écart d'accessibilité entre les femmes et les hommes cadres



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus de cadres (au lieu de travail) :

Douai – 4 250 cadres
Somain – 460 cadres
Cuincy – 350 cadres
Sin-le-Noble – 320 cadres
Aniche – 280 cadres

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein des SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre de cadres	7 210	3 740
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	46,5 %	37,8 %
Intermédiaire	53,5 %	51,0 %
Basse ou très basse	0,0 %	11,2 %

L'accessibilité à l'emploi des employés impulsée par l'emploi local dans le SCoT du Grand Douaisis

Douai et ses communes limitrophes ainsi que Somain, riches en emplois d'employé, offrent à leurs résidents une accessibilité élevée, ainsi que sur une large ceinture allant de Flers-en-Escrebieux à Somain.

A contrario, l'extrême nord du SCoT ne bénéficie pas d'une accessibilité élevée. Le repositionnement de Valenciennes dans l'industrie et l'absence de pôle intermédiaire dans cette zone limitent les opportunités des employés au nord du SCoT.

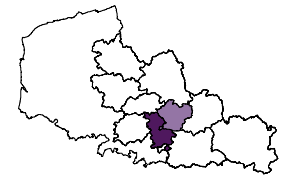
Le sud du SCoT, moins urbanisé et éloigné des centres a une accessibilité à l'emploi d'employé basse et même très basse pour les femmes du fait de leur moindre mobilité.

Le nord du SCoT de Marquion-Osartis, bénéficie de l'influence d'Arras et de Douai, le sud de celle de Cambrai

Alors que pour le SCoT voisin du Grand Douaisis, c'est le marché local du travail qui contribue le plus à l'accessibilité pour les employés, le SCoT de Marquion-Osartis, peu pourvu en emploi local, est marqué par l'influence d'Arras, et dans une moindre mesure, de Cambrai.

Le nord du SCoT bénéficie de la proximité d'Arras et de Douai ainsi que des 470 postes d'employés situés à Vitry-en Artois. Sur l'axe Biache-Saint-Vaast - Brebières, l'accessibilité est plus élevée tant pour les hommes que pour les femmes. Néanmoins l'accessibilité à l'emploi pour les employés décroît avec l'éloignement, en particulier pour les femmes.

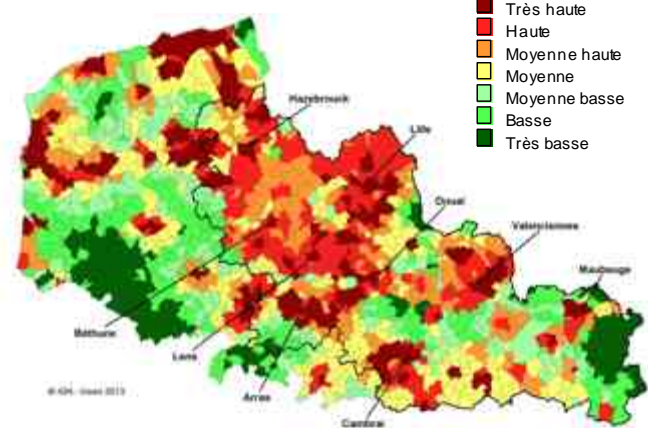
Au sud-est du SCoT, quelques communes bénéficient de l'influence de Cambrai. Cette dernière est limitée, en particulier pour les femmes dont l'accessibilité est basse sur toute la zone au sud de l'axe Biache-Saint-Vaast - Brebières.



Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

13 - ... les employés hommes, au lieu de résidence

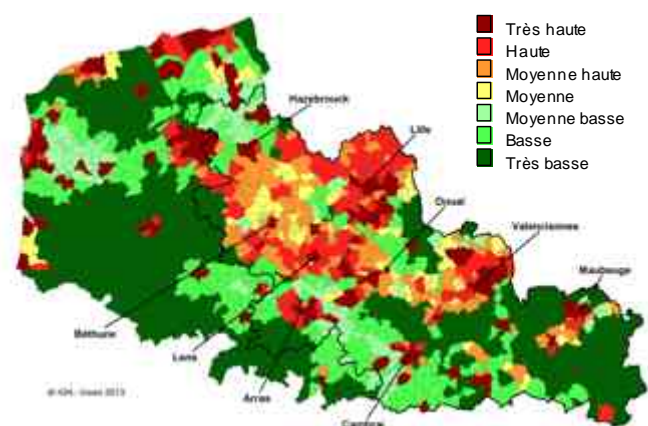
— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

14 - ... les employées femmes, au lieu de résidence

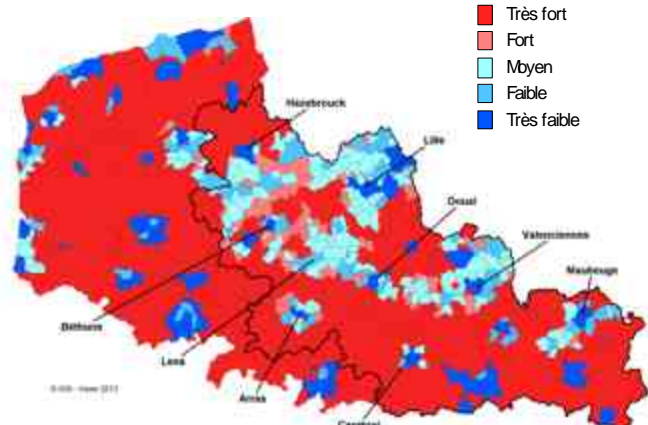
— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

15 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes employés

— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'employés (au lieu de travail) :

- Douai – 8 800 employés
- Sin-le-Noble – 1 620 employés
- Somain – 1 400 employés
- Flers-en-Escrebieux – 900 employés
- Dechy – 720 employés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein des SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'employés	7 920	27 270
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	38,9 %	22,9 %
Intermédiaire	45,5 %	44,1 %
Basse ou très basse	15,6 %	33,0 %

Le nord du SCoT du Grand Douaisis au cœur du bassin minier et de l'emploi industriel

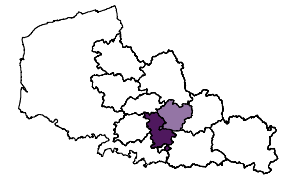
En plein cœur du bassin minier, le nord du SCoT du Grand Douaisis est ancré dans une tradition industrielle. Le secteur de l'industrie automobile, organisé autour du constructeur Renault et de sous-traitants à proximité, y est prépondérant et offre une grande partie des emplois d'ouvriers non qualifiés proposés. L'accessibilité à l'emploi est élevée pour les hommes ouvriers non qualifiés, en particulier autour de Douai où plus de 3 000 emplois d'ouvriers non qualifiés sont localisés. À proximité immédiate, Cuincy participe aussi, avec ses 920 emplois d'ouvriers non qualifiés, à l'accessibilité élevée du nord du SCoT du Grand Douaisis. Cette accessibilité est également renforcée par la densité des infrastructures routières facilitant l'accès aux emplois dans le reste du bassin minier en particulier l'A21.

Pour les femmes, l'accessibilité est resserrée autour des principaux pôles industriels du SCoT : Douai et sa périphérie et Somain. Dans ces zones, l'accessibilité à l'emploi d'ouvrier non qualifié des femmes est proche de celle des hommes.

Pour le sud du SCoT du Grand Douaisis et la quasi-totalité du SCoT de Marquion-Osartis, un accès réduit à l'emploi d'ouvrier non qualifié

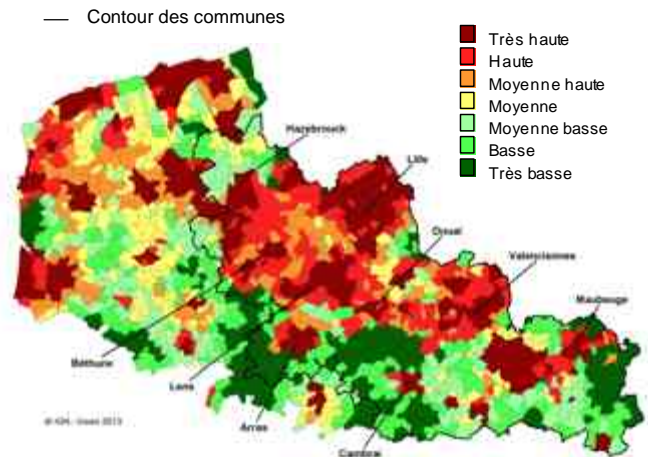
En dehors du bassin minier, l'accessibilité chute très fortement, pour les hommes comme pour les femmes. La présence de quelques industries sur l'axe Biache-Saint-Vaast - Brebières ne suffit pas à maintenir l'accessibilité à l'emploi, même localement.

Le sud du SCoT de Marquion-Osartis est trop éloigné, au regard des mobilités domicile-travail observées pour les ouvriers non qualifiés, pour bénéficier de l'influence de Cambrai. De même le nord du SCoT est trop distant pour être sous l'influence d'Arras.



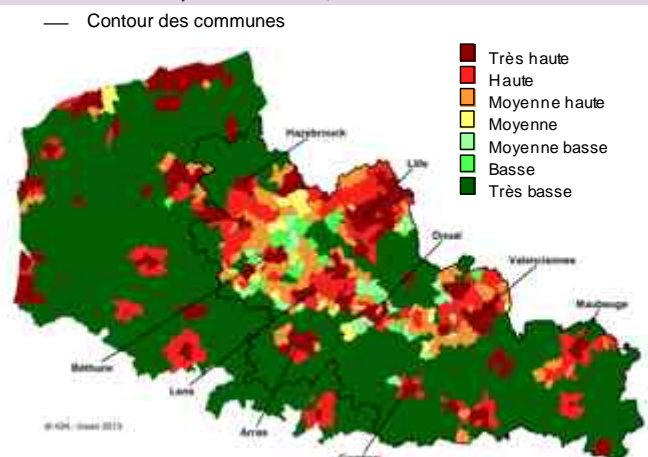
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

16 - ... les ouvriers non qualifiés hommes, au lieu de résidence



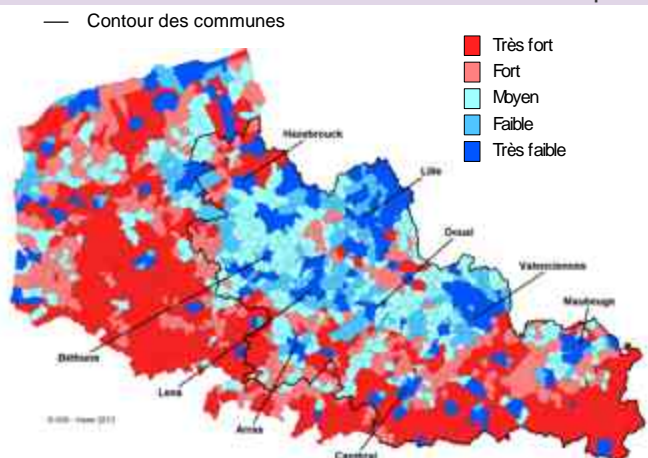
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

17 - ... les ouvrières non qualifiées femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

18 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes ouvriers non qualifiés



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

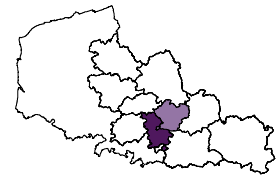
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'ouvriers non qualifiés (au lieu de travail) :

- Douai – 3 010 ouvriers non qualifiés
- Cuincy – 920 ouvriers non qualifiés
- Somain – 650 ouvriers non qualifiés
- Flers-en-Escrebieux – 460 ouvriers non qualifiés
- Brebières – 440 ouvriers non qualifiés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein des SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'ouvriers non qualifiés	10 880	3 510
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	47,9 %	34,5 %
Intermédiaire	44,1 %	49,1 %
Basse ou très basse	8,0 %	16,4 %



Pour en savoir plus ... sur les contrastes territoriaux de revenus

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains : volet 1 », Pages de Profils n°103, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2012
- « Revenus fiscaux 2011 : de fortes disparités », Pages de Profils n°153, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2014,

Pour en savoir plus ... sur l'influence des mobilités résidentielles

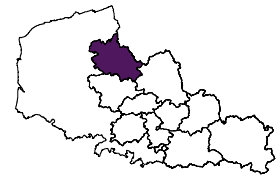
- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 2 : mobilités résidentielles et transformation sociale des territoires », Pages de Profils n°1114, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais », Dossier de Profils n°99, Insee Nord-Pas-de-Calais, novembre 2010

Pour en savoir plus ... sur les évolutions économiques sociales

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 3 : trajectoires économiques et transformations sociales des territoires », Pages de Profils n°137, Insee Nord-Pas-de-Calais, août 2013
- « Ressort des territoires face à la crise économique de 2008 », Pages de Profils n°157, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- « 70 ans de dynamiques de population active en Nord-Pas-de-Calais », Pages de Profils n°132, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2013

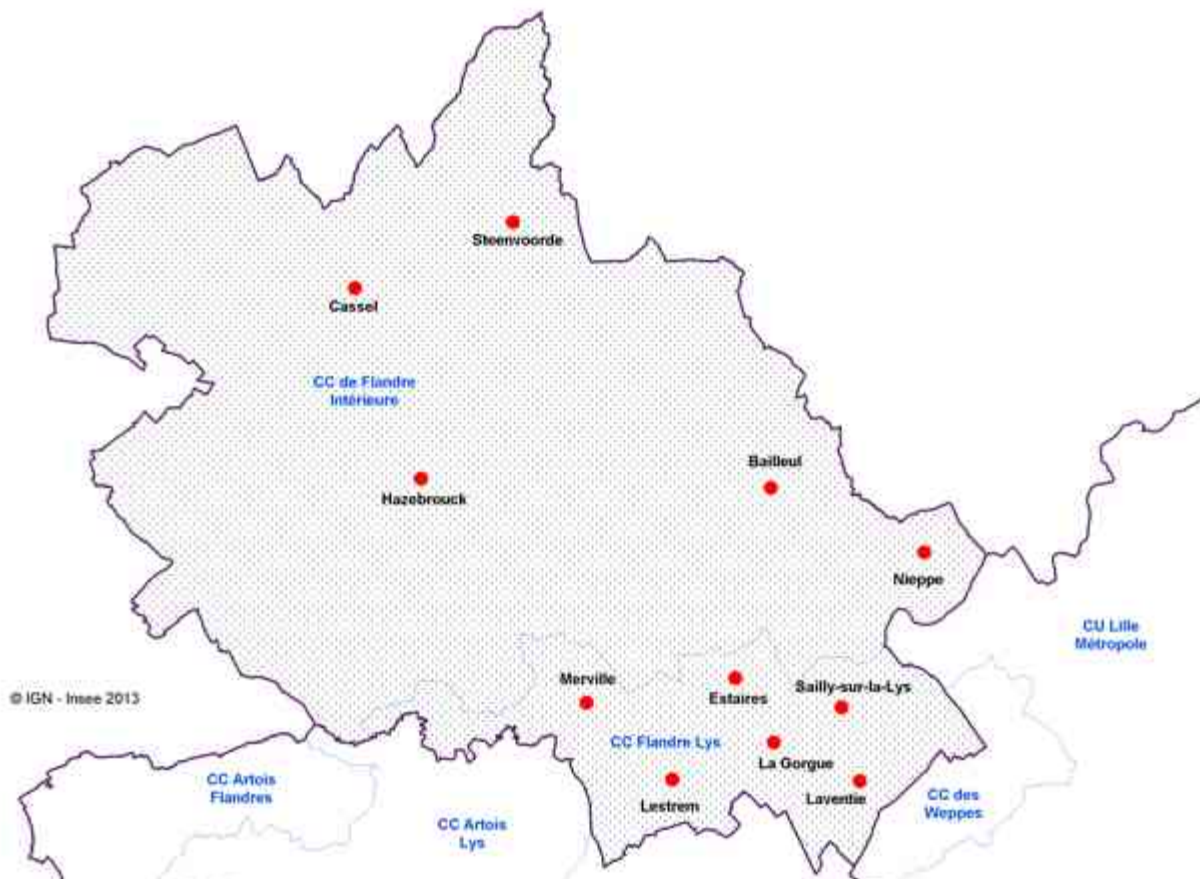
Pour en savoir plus ... sur l'accessibilité concurrentielle à l'emploi

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 4 : l'accessibilité concurrentielle à l'emploi », Pages de Profils n°160, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir, Connexions et interdépendances (fascicule 5), Dossiers de Profils n°110, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques, Insee Dossiers n°2 et 3, chapitre « liens & mobilités », Insee Nord-Pas-de-Calais, décembre 2014



SCoT de la Flandre intérieure : un espace résidentiel contribuant à la dynamique métropolitaine

Avec une population d'environ 140 000 habitants, le SCoT de la Flandre intérieure présente un profil résidentiel. En effet, ce territoire dispose d'un volume d'emplois bien inférieur au nombre d'actifs résidents. Nombre des actifs résidant au sein du SCoT de la Flandre intérieure exercent un métier au sein du SCoT de Lille Métropole, bénéficiant ainsi de la bonne santé économique de celui-ci. L'attractivité résidentielle se prolonge depuis plus d'une décennie, puisque les soldes migratoires restent positifs, quelle que soit la catégorie sociale. Ainsi, les nouveaux résidents exerçant le plus souvent une activité en dehors du SCoT, le faible nombre d'emplois s'accompagne d'une santé sociale favorable à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille. Les revenus des ménages sont supérieurs à ceux de l'Aire métropolitaine de Lille et présentent une certaine homogénéité. Le taux de chômage du territoire est le plus faible des SCoT de l'AML. Les niveaux de formation sont également parmi les plus élevés. Sur le territoire, les pôles de taille intermédiaire articulés autour d'Hazebrouck et Nieppe offrent notamment des emplois tertiaires de type opérationnels quand une multitude de pôles de moindre importance renforcent l'offre ouvrière au sud du SCoT. Ainsi, en ajoutant les opportunités émanant de l'Audomarois, du nord de l'Artois et de la métropole lilloise, l'accessibilité à l'emploi est favorable pour les actifs résidant au sein du SCoT de la Flandre intérieure.



Un territoire aux revenus élevés et homogènes

Le SCoT de la Flandre intérieure est un territoire globalement aisé. Les résidents disposent d'un revenu médian supérieur à la moyenne de l'AML et de la région. Dans ces derniers il avoisine 16 800 euros, contre près de 19 000 euros au sein du SCoT. Avec ceux de Lille et d'Arras, ce territoire compte ainsi parmi les plus favorisés de l'AML.

Les revenus y sont par ailleurs plus homogènes qu'au sein des territoires lillois et arrageois. Avec l'un des plus faibles écarts interdécile de l'ensemble de l'AML (4,1 contre 7,1 pour l'AML), le SCoT présente ainsi de faibles disparités de revenus.

Ces chiffres globaux masquent tout de même quelques contrastes locaux. Certains secteurs, situés aux franges du SCoT notamment autour de Cassel, se situent en effet en dessous de la moyenne régionale en termes de revenus, avec moins de 16 000 euros. Il en est de même pour la ville d'Hazebrouck, située au cœur du territoire. La population résidente y est plus modeste, avec une proportion moindre de ménages propriétaires et une plus large place du logement social, à l'inverse du profil plus résidentiel et tourné vers l'habitat individuel du reste du SCoT.

Une tendance à la hausse des revenus

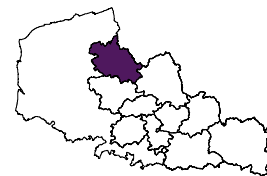
Bénéficiant d'une bonne attractivité, notamment auprès de ménages financièrement aisés, le SCoT enregistre une évolution globalement positive des revenus depuis 2002.

Les cantons d'Hazebrouck et de Bailleul ont connu une relative dégradation des revenus jusqu'en 2007 par rapport à la moyenne de l'AML, tout en conservant un niveau de richesse significativement supérieur. Depuis 2007, et de même que sur l'ensemble du SCoT, les revenus ont continué de progresser et ce de manière plus prononcée que pour la moyenne de l'AML.

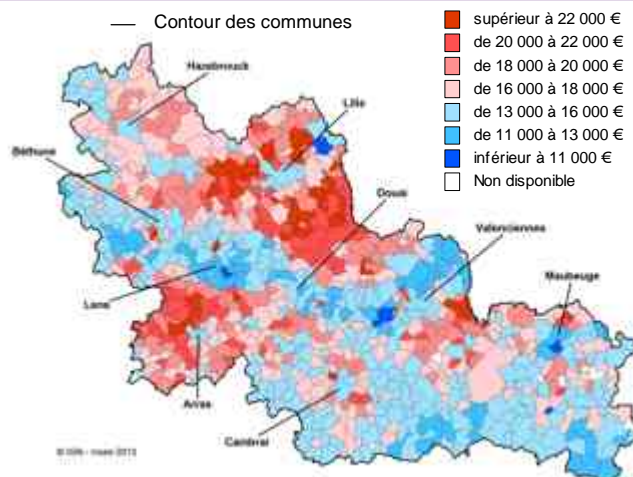
A ce titre, la Flandre intérieure se distingue à nouveau des profils lillois et arrageois, financièrement plutôt favorisés également, mais ayant enregistré depuis 2002 des évolutions internes plus contrastées en matière de revenus.

Données complémentaires

Revenu fiscal médian (euros)	Bailleul	Hazebrouck	Merville	Steenvoorde
2002	15 183	13 099	13 387	13 909
2007	17 725	15 319	15 702	17 215
2011	19 613	17 067	17 358	19 323

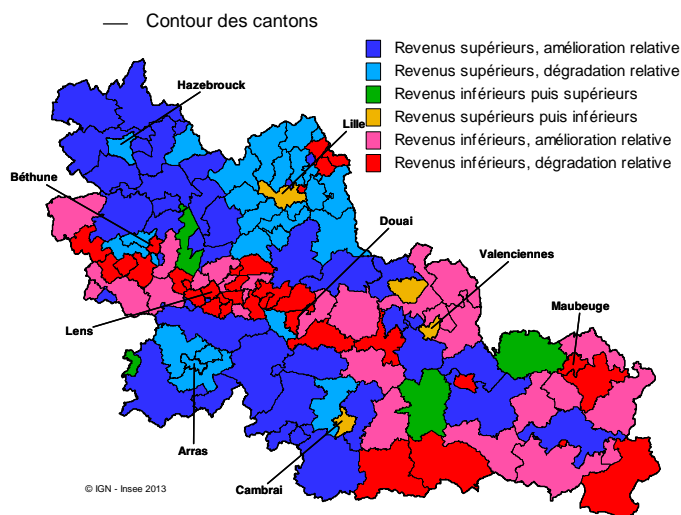


1 - Les contrastes de revenus des ménages, à l'échelle des communes, en 2007



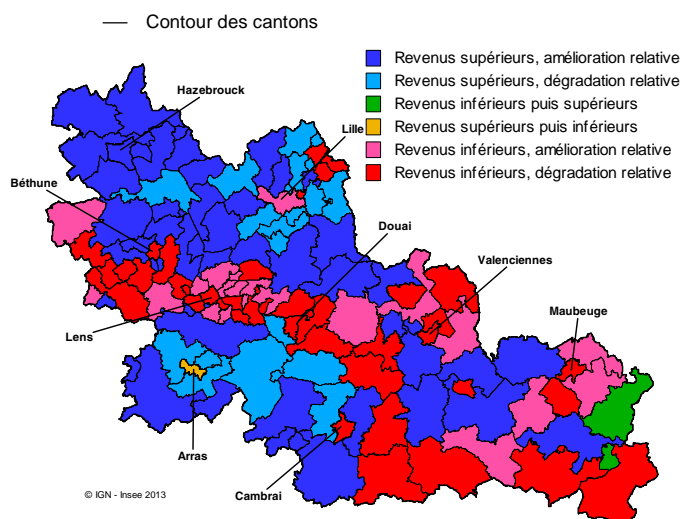
Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007.

2 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2002 et 2007



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2002 et 2007.

3 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2007 et 2011



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

Une forte attractivité auprès de tous les groupes sociaux

La Flandre intérieure connaît une croissance continue de sa population depuis 1968. Entre 2003 et 2008, elle enregistre une hausse démographique avoisinant les 10 %, contre 8 % environ pour les deux SCoT voisins de Lille et de l'Artois. Les nouveaux résidents sont issus de la métropole lilloise, de Dunkerque et de Saint-Omer, dans un volume supérieur aux départs enregistrés.

De tradition ouvrière, le SCoT présente une surreprésentation de cette catégorie sociale en 2008, grâce à un solde migratoire positif. Cependant, les arrivées de cadres et d'employés sont également importantes et participent à une diversification du territoire. L'attractivité s'exerce en effet auprès de tous les profils d'actifs. Ainsi, bien que ces catégories restent sous-représentées en 2008 au sein du SCoT par rapport à l'ensemble de l'AML, les arrivées de cadres et d'employés se sont avérées plus nombreuses que les sorties depuis 2003, générant un gain de population.

Un développement territorial essentiellement résidentiel et périurbain

Au sein du SCoT, ce solde migratoire positif bénéficie tout particulièrement aux espaces situés à proximité de l'agglomération lilloise. L'ancienne communauté de communes rurales des Monts de Flandre, récemment intégrée au sein de la communauté de communes de Flandre intérieure, est ainsi celle qui a le plus profité du jeu des migrations sur la période 2003-2008. Les arrivées, tant de cadres que d'employés ou d'ouvriers, y ont été les plus nombreuses et essentiellement issues du SCoT de Lille. Ce gain de population au profit d'une périphérie plus rurale est constaté à des degrés moindres sur d'autres territoires urbains de la région, notamment celui de la métropole lilloise. Elle résulte, notamment pour les cadres, de choix résidentiels axés sur le cadre de vie, et non sur la seule proximité avec le lieu de travail.

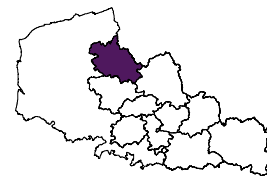
S'il crée en effet de l'emploi (+ 3 % entre 1990 et 2008), le SCoT de la Flandre intérieure renforce sa fonction résidentielle. Son attractivité tient à son cadre de vie et à son positionnement géographique entre la métropole lilloise et l'arrière-pays dunkerquois qui lui confère une accessibilité à l'emploi renforcée.

Le SCoT connaît ainsi une forte périurbanisation, avec un gain migratoire essentiellement localisé entre les deux pôles de Bailleul et d'Hazebrouck. Les résidents de la Flandre intérieure consentent ainsi un éloignement croissant avec leurs lieux d'emploi, générant une forte dépendance aux déplacements individuels par automobile. Ils ne sont ainsi que 54 % à habiter et travailler au sein du SCoT en 2008, contre respectivement 62 % et 89 % pour les deux territoires contigus de l'Artois et de Lille. Cela se traduit par des flux domicile-travail importants, particulièrement avec la métropole lilloise.

Données complémentaires

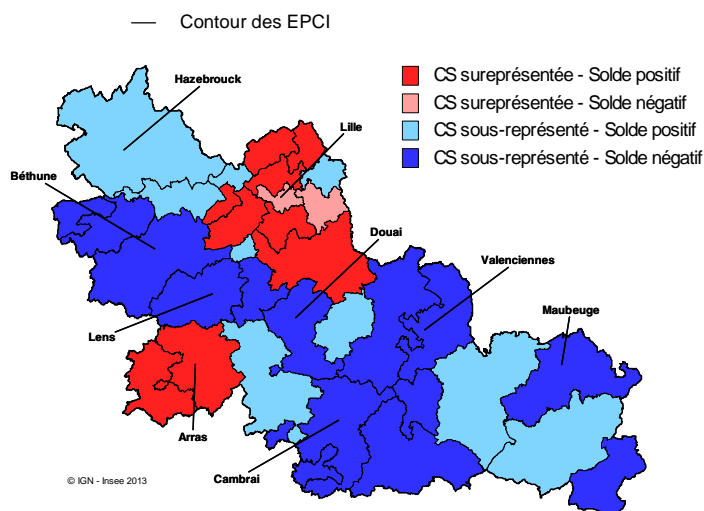
Mobilités résidentielles pour la CC Flandre Lys, entre 2003 et 2008 :

Populations de cadres :	Populations d'ouvriers :
- départs : environ 380 personnes	- départs : environ 790 personnes
- arrivées : environ 530 personnes	- arrivées : environ 860 personnes
- stables : environ 1 030 personnes	- stables : environ 3 980 personnes



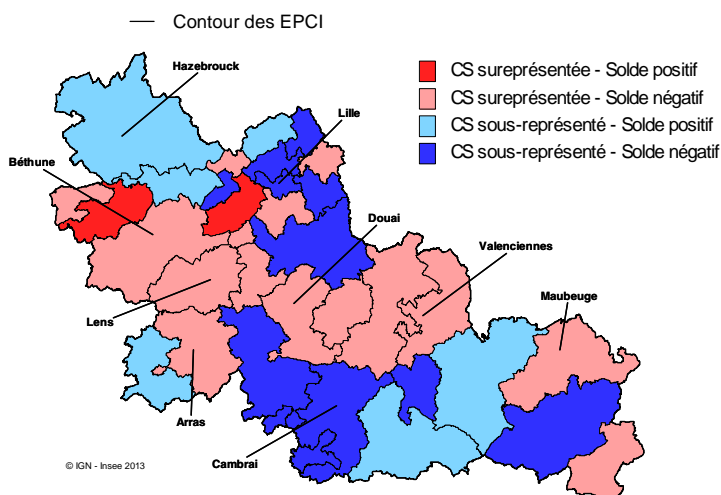
Part relative en 2008 et solde migratoire entre 2003 et 2008 pour ...

4 - ... les cadres



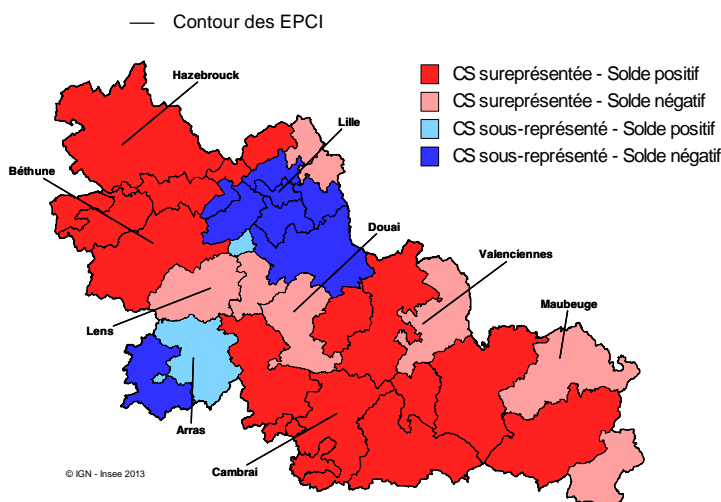
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

5 - ... les employés



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

6 - ... les ouvriers



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Deux pôles d'emploi principaux : Hazebrouck et Bailleul

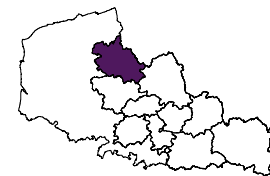
Le SCoT de la Flandre intérieure se caractérise par une partie nord plus rurale et à l'habitat plus diffus, et une partie sud sous l'influence de la métropole lilloise. Il est structuré autour deux centralités économiques principales (Hazebrouck et Bailleul). Celles-ci sont complétées par des pôles de proximité secondaires (Steenvoorde et Cassel essentiellement). La forte attractivité et le développement résidentiel de la Flandre intérieure ne se sont pas accompagnés d'un réel développement économique, qui reste concentré dans les principaux centres urbains.

Les deux pôles principaux d'Hazebrouck et de Bailleul ne regroupent qu'une part limitée des emplois de l'AML (moins de 5%). La ville d'Hazebrouck compte environ 8 600 emplois en 2008, soit à peine plus qu'en 1990 (8 300 emplois). Le centre d'emploi de Bailleul, associé à ceux de Nieppe et d'Armentières, regroupe 18 800 emplois, autant que vingt ans auparavant. Le volume d'actifs couverts par leurs aires d'influence respectives s'est dans le même temps fortement accru (entre 15 et 20% de hausse pour Bailleul et Hazebrouck). Par conséquent, ces deux centres économiques exercent une polarisation locale peu marquée. Cette situation, de même que les choix résidentiels des actifs exerçant dans les territoires adjacents, génère d'importantes mobilités alternantes, en très grande partie dirigées vers le SCoT de Lille. Bien qu'il soit limitrophe avec la Belgique et donc susceptible d'entraîner des flux de travailleurs transfrontaliers importants, le SCoT de la Flandre intérieure connaît néanmoins peu d'échanges de ce type, comparativement par exemple à l'Avesnois.

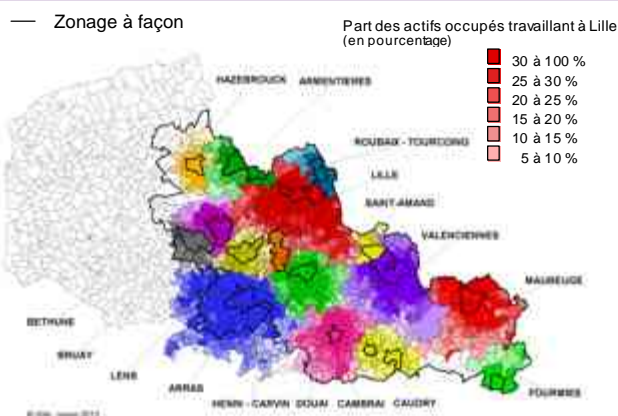
Un manque d'emplois locaux mais un taux de chômage faible

La Flandre intérieure est relativement épargnée par les problématiques de chômage. Les actifs situés dans les aires d'influence d'Hazebrouck et de Bailleul connaissent ainsi les taux de chômage les plus faibles de l'ensemble des territoires de l'AML (autour de 10% contre 15% pour l'AML). Ils comptent également une part assez faible de non-diplômés comparativement à la moyenne de l'AML, et une forte hausse du taux de diplômés du supérieur depuis les années 1990, en particulier pour la zone d'influence d'Hazebrouck.

La dynamique résidentielle ne s'accompagne pourtant pas d'un essor économique, par exemple par le biais de l'économie présente. L'emploi a faiblement progressé entre 1990 et 2008 : +3% contre +10% en moyenne au sein de l'AML. En revanche, les emplois de cadres - et notamment les CFM - ont tendance à augmenter sur la période, et de manière plus significative que pour la moyenne de l'AML, en particulier dans le centre économique d'Hazebrouck. Les volumes d'emploi initiaux restent néanmoins faibles.

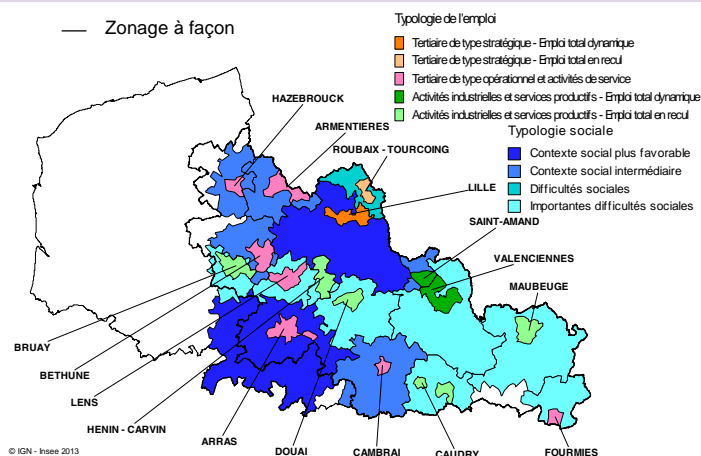


7 - Centres économiques locaux et aires d'influence



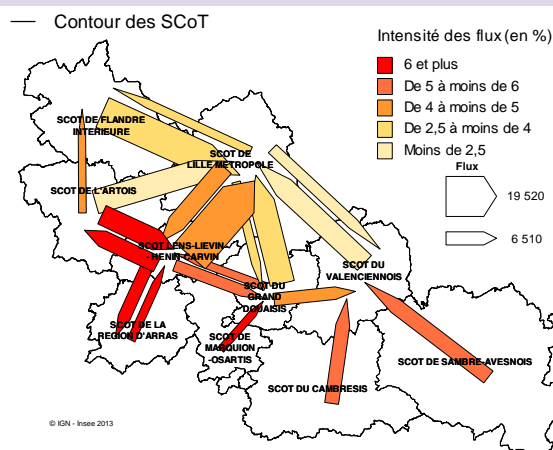
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

8 - Regard croisé sur les évolutions économiques et sociales



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

9 - Mobilités alternantes entre les SCoT de l'AML



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Du point de vue des centres économiques :

Centre d'Armentières, Bailleul et Nieppe : 18 800 emplois, dont 800 emplois des cadres des fonctions métropolitaines et 4 600 emplois d'ouvriers.

Centre d'Hazebrouck : 8 600 emplois, dont 370 emplois des cadres des fonctions métropolitaines et 2 000 emplois d'ouvriers.

Du point de vue des aires d'influence :

Aire d'influence d'Armentières, Bailleul et Nieppe : 77 300 habitants, dont 44 700 actifs. Près de 16 400 non-diplômés et 12 000 diplômés du supérieur.

Aire d'influence d'Hazebrouck : 36 300 habitants, dont 18 900 actifs. Près de 6 600 non-diplômés et 4 900 diplômés du supérieur.

Un taux de chômage faible mais une moindre accessibilité à l'emploi

Les cadres de l'Aire métropolitaine de Lille résidant au sein du SCoT de la Flandre intérieure possèdent une accessibilité concurrencée à l'emploi bien inférieure à celle de ceux des autres SCoT du périmètre d'étude. En effet, seulement 11,6 % des hommes cadres et 12,5 % des femmes cadres habitant ce territoire voient leur accessibilité qualifiée de très haute ou haute, contre 46,5 % et 37,8 % respectivement pour ceux résidant au sein des SCoT du Grand Douaisis et de Marquion-Osartis (présentant pourtant les parts les plus faibles des SCoT de l'AML hors celui de Flandre intérieure).

De plus, l'excédent migratoire est majoritairement le fait de personnes ayant déjà un emploi et faisant le choix de s'éloigner des villes centres, si l'accessibilité théorique à l'emploi n'est pas élevée, les actifs accèdent en réalité facilement aux emplois de pôles extérieurs au SCoT.

La forte proximité des polarités principales ou l'ouverture vers les SCoT voisins comme leviers

Au delà de cette dissymétrie, l'implantation des emplois de cadre est très polarisée. Le marché principal, composé de la seule ville d'Hazebrouck, rassemble environ 25 % des emplois du SCoT ; la poche bordant la frontière belge, constituée de Bailleul et Nieppe en contient également près de 25 % ; en direction de l'Artois, les communes de Lestrem et Merville en accueillent près de 20 %. Les populations résidant à l'immédiate proximité de ces trois territoires profitent alors d'une accessibilité à l'emploi favorisée. En dehors des opportunités d'emplois internes, les cadres résidant en Flandre, notamment dans la partie sud-est du territoire, peuvent profiter d'opportunités au sein des pôles armentiérois, béthunois, lillois tout comme ceux de l'ouest peuvent plus favorablement bénéficier des opportunités supplémentaires situées au cœur de l'Audomarois. Cette ouverture potentielle nécessite tout de même d'effectuer des navettes de plus longues distances.

De faibles opportunités au nord du SCoT

Au nord du territoire, à l'interface du Dunkerquois, les populations de cadres, certes peu nombreuses, apparaissent défavorisées en termes d'accessibilité à l'emploi. En effet, cette zone peu dense est assez éloignée des centres d'emploi proposant des emplois de cadre.

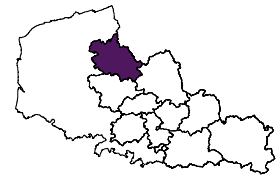
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus de cadres (au lieu de travail) :

Hazebrouck – 940 cadres
 Bailleul – 570 cadres
 Lestrem – 410 cadres
 Merville – 280 cadres
 Nieppe – 210 cadres

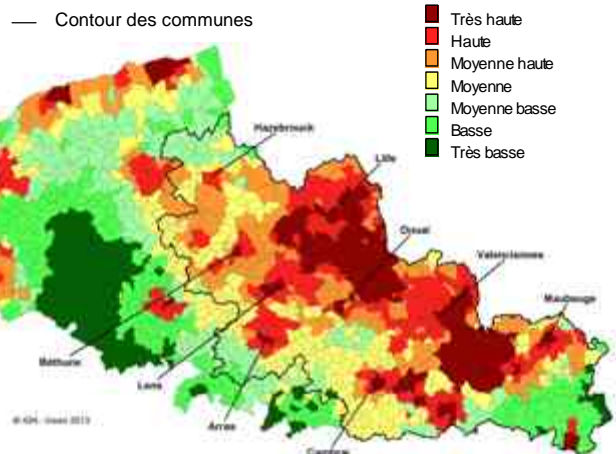
Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre de cadres	4 410	2 300
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	11,6 %	12,5 %
Intermédiaire	86,5 %	64,9 %
Basse ou très basse	1,9 %	22,6 %



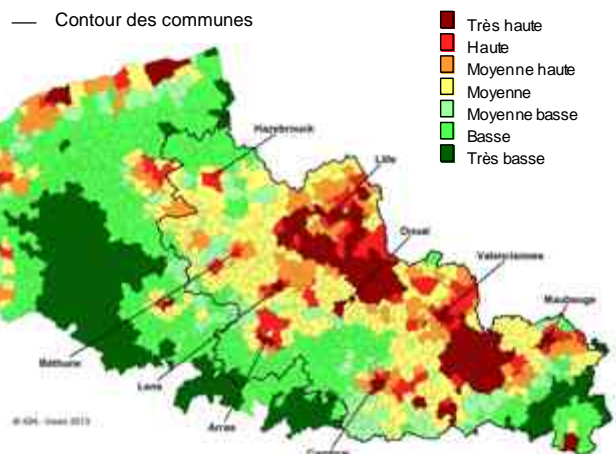
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

10 - ... les cadres hommes, au lieu de résidence



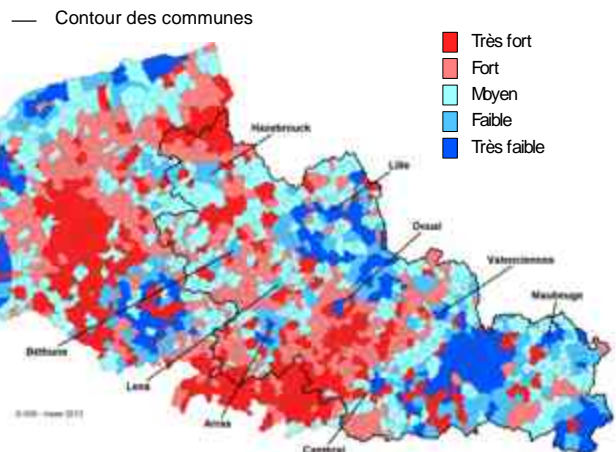
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

11 - ... les cadres femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

12 - Écart d'accessibilité entre les femmes et les hommes cadres



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Des opportunités pour les employés sur la quasi-totalité du territoire

Contrairement à d'autres SCoT principalement périurbains ou ruraux, l'accessibilité concurrencée à l'emploi des employés hommes du SCoT de Flandre intérieure n'est que rarement qualifiée de basse ou très basse. En effet, si ces actifs sont 5,3 % à connaître une telle situation au sein du SCoT de Flandre intérieure, ils sont 13,4 % dans le SCoT de la Région d'Arras, 16,7 % dans celui de Sambre-Avesnois ou encore 25,2 % dans celui de Cambrai. Au delà de l'offre importante fournie par Hazebrouck, le nord du territoire offre plus de possibilités qu'aux cadres. Le pôle audomarois, articulé autour de Saint-Omer notamment, confère des opportunités aux populations de l'ouest de la communauté de communes de Flandre intérieure, de même que Steenvoorde au nord-est. Au sud, un axe en direction du Béthunois ainsi qu'une frange longeant la frontière belge dessinent des zones où l'accès est favorable également. La communauté de communes Flandre-Lys contient 6 polarités, certes de taille modeste mais offrant tout de même une offre non négligeable sur un périmètre restreint. Les résidents des espaces interstitiels du SCoT bénéficient alors en grande partie d'une accessibilité moyenne, à minima, en raison d'une localisation relativement homogène de ces différentes zones sur le territoire.

La moindre mobilité ne réduit que l'accessibilité des habitants de la moitié nord du SCoT

Les femmes connaissent, elles, une situation plus contrastée. Si les opportunités pour les employées au sein des principaux centres leur confèrent une bonne accessibilité, cela concerne principalement celles résidant à forte proximité de ces centres, la décroissance de l'accessibilité avec la distance étant assez marquée. Ce constat est d'autant plus fort au sein de la bande nord du SCoT de Flandre intérieure puisque les employées habitant ces espaces ruraux semblent bien plus pénalisées que leurs homologues masculins. Au sud de l'espace, la proximité avec le Béthunois ou encore la métropole lilloise offrent d'autres perspectives à celles-ci : le décrochage avec les hommes est alors bien moins fort. Au final, 29,6 % des femmes employées du SCoT de Flandre intérieure semblent touchées par la problématique de l'accessibilité à l'emploi, soit un taux toujours inférieur à ceux des SCoT de Sambre-Avesnois (39,2 %) et de Cambrai (51,5 %), mais supérieur à celui de la Région d'Arras (23,3 %).

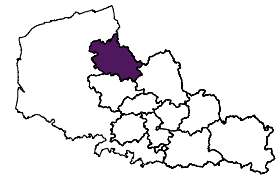
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'employés (au lieu de travail) :

Hazebrouck – 2 990 employés
 Bailleul – 1 970 employés
 Merville – 670 employés
 Nieppe – 620 employés
 Estaires – 550 employés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

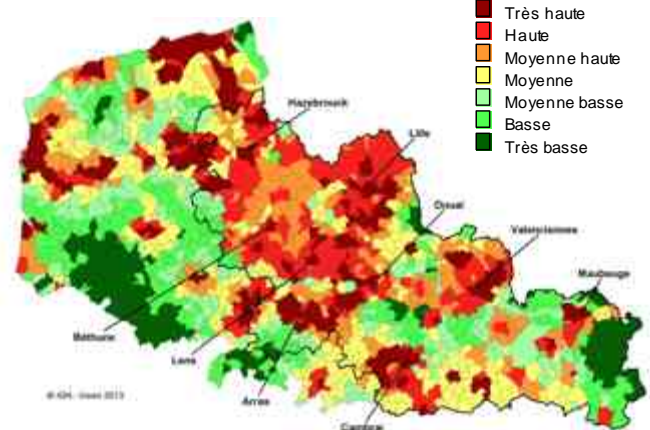
	Hommes	Femmes
Nombre d'employés	3 810	14 650
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	52,4 %	30,1 %
Intermédiaire	42,3 %	40,3 %
Basse ou très basse	5,3 %	29,6 %



Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

13 - ... les employés hommes, au lieu de résidence

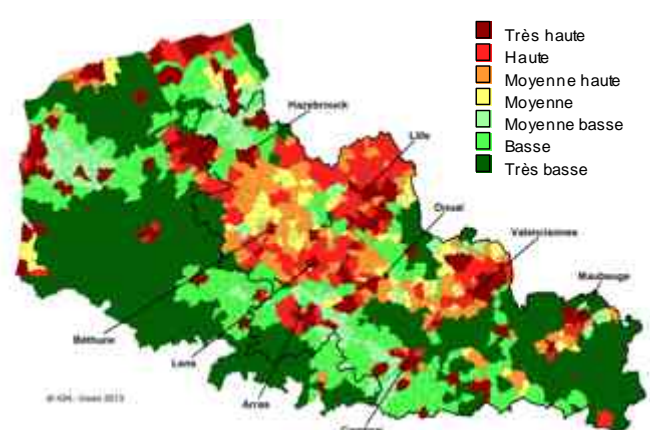
— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

14 - ... les employées femmes, au lieu de résidence

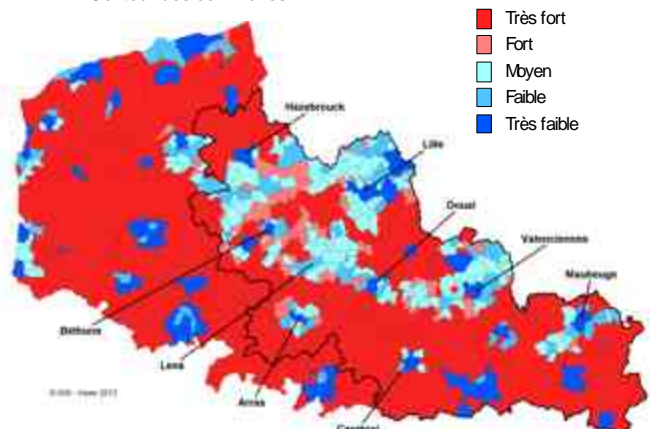
— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

15 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes employés

— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Peu de problèmes d'accessibilité à l'emploi pour les ouvriers non qualifiés ...

En dépit d'une population de 7 300 ouvriers non qualifiés résidant et d'un nombre d'emplois de ce même type ne s'élevant qu'à 5 200 environ, les ouvriers non qualifiés hommes ne rencontrent que rarement des difficultés d'accessibilité à l'emploi. Si ces actifs n'ont pas forcément de pôle d'envergure à forte proximité, l'implantation de pôles de taille restreinte et la présence aux frontières de ce SCoT de territoires pourvus d'industries procurent à ces actifs de nombreuses opportunités. Si l'offre émanant du nord du SCoT vers le sud du Dunkerquois est relativement faible, celle qui se dessine aux alentours d'Aire-sur-la-Lys, Isebergues, dans le prolongement de l'Audomarois, est bien plus conséquente. De plus, au cœur de la communauté de communes Flandre-Lys, des implantations telles que celles localisées à Merville ou encore Lestrem procurent également aux ouvriers non qualifiés de la moitié sud du SCoT d'autres opportunités. La proximité avec les nombreux pôles industriels du nord de l'Artois, voire du Béthunois / Bruayais renforce encore l'accessibilité de ces populations, à condition d'être en capacité d'effectuer de telles navettes. À l'est du SCoT, la proximité avec la métropole lilloise reste également un atout pour les ouvriers non qualifiés, puisqu'ils sont quasiment un millier à quitter quotidiennement le SCoT de la Flandre intérieure pour venir y travailler (soit 13 % de la population active d'ouvrier non qualifié).

... sauf pour les femmes

Tout comme les employés de ce SCoT, les populations féminines, moins mobiles, apparaissent pénalisées. Si de nombreuses opportunités se situent hors des frontières du SCoT, les navettes à effectuer ne sont pas à la portée de tous. Ainsi, si elles ne représentent que 30 % des actifs ouvriers non qualifiés résidant sur ce territoire, les ouvrières non qualifiées sont 14,1 % à posséder une accessibilité à l'emploi basse ou très basse.

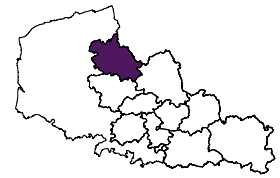
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'ouvriers non qualifiés (au lieu de travail) :

Hazebrouck – 840 ouvriers non qualifiés
 Bailleul – 580 ouvriers non qualifiés
 Nieppe – 500 ouvriers non qualifiés
 Merville – 370 ouvriers non qualifiés
 Lestrem – 340 ouvriers non qualifiés

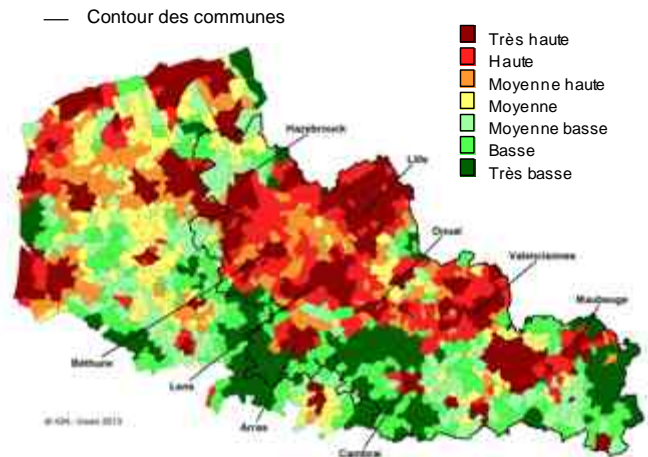
Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'ouvriers non qualifiés	5 140	2 160
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	50,8 %	46,9 %
Intermédiaire	49,0 %	39,0 %
Basse ou très basse	0,2 %	14,1 %



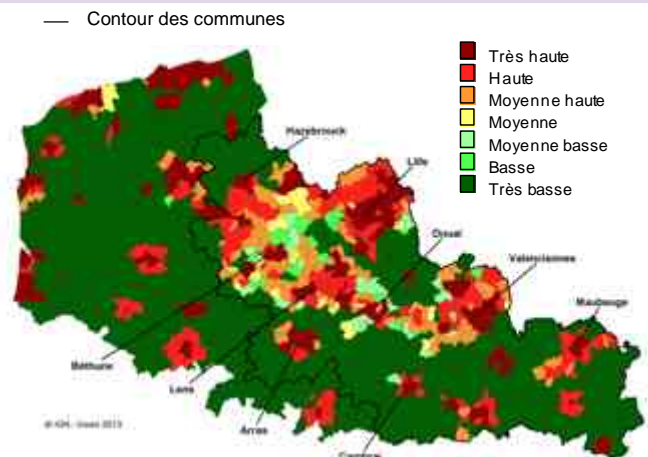
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

16 - ... les ouvriers non qualifiés hommes, au lieu de résidence



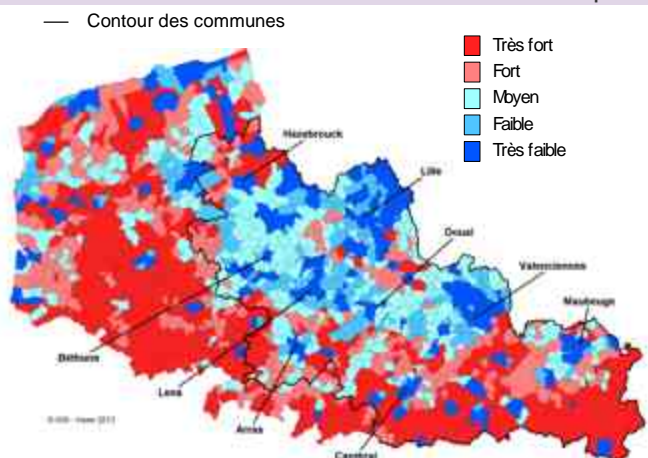
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

17 - ... les ouvrières non qualifiées femmes, au lieu de résidence

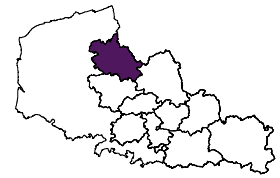


Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

18 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes ouvriers non qualifiés



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.



Pour en savoir plus ... sur les contrastes territoriaux de revenus

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains : volet 1 », Pages de Profils n°103, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2012
- « Revenus fiscaux 2011 : de fortes disparités », Pages de Profils n°153, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2014,

Pour en savoir plus ... sur l'influence des mobilités résidentielles

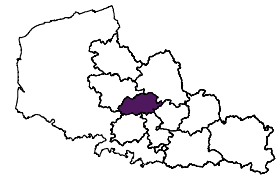
- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 2 : mobilités résidentielles et transformation sociale des territoires », Pages de Profils n°1114, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais », Dossier de Profils n°99, Insee Nord-Pas-de-Calais, novembre 2010

Pour en savoir plus ... sur les évolutions économiques sociales

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 3 : trajectoires économiques et transformations sociales des territoires », Pages de Profils n°137, Insee Nord-Pas-de-Calais, août 2013
- « Ressort des territoires face à la crise économique de 2008 », Pages de Profils n°157, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- « 70 ans de dynamiques de population active en Nord-Pas-de-Calais », Pages de Profils n°132, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2013

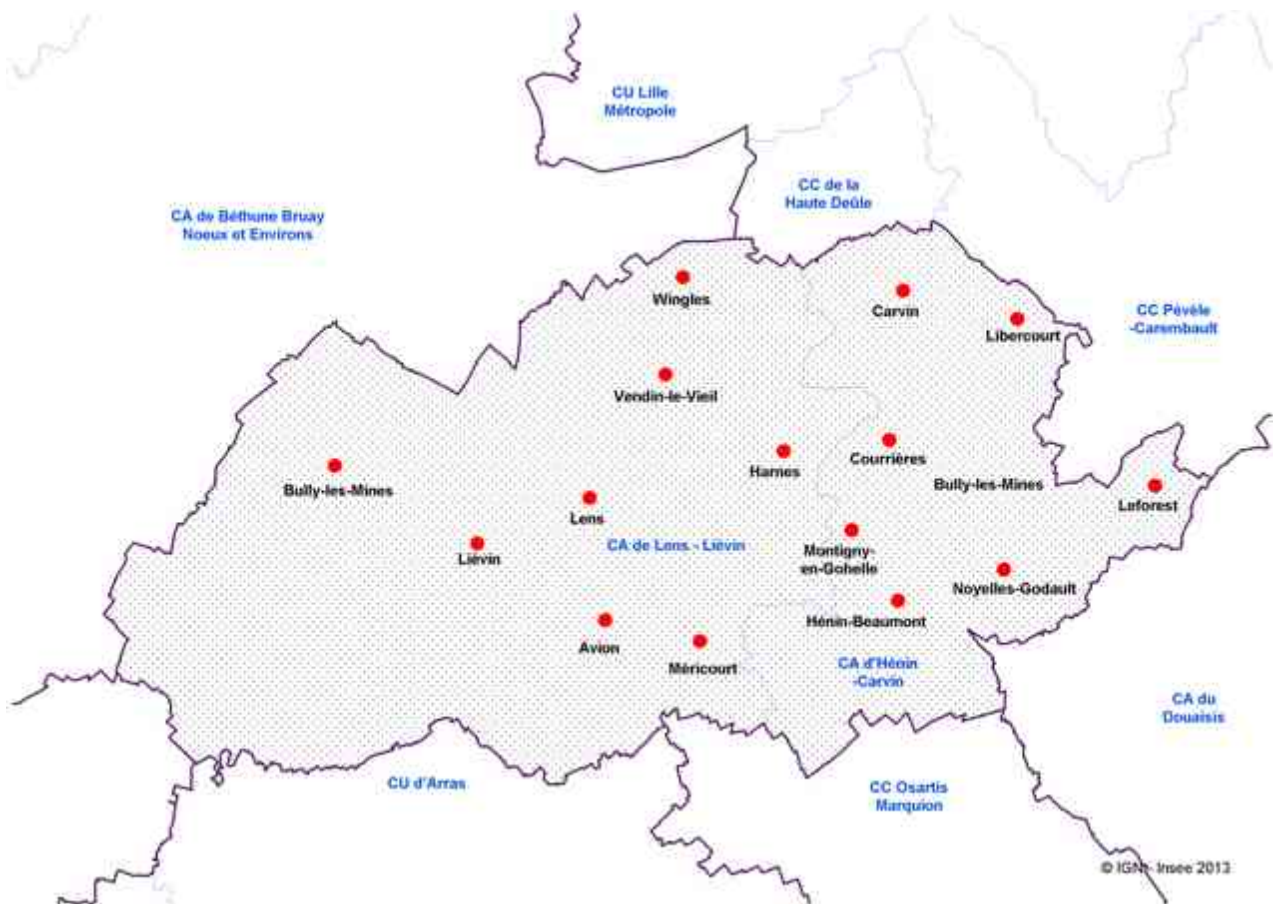
Pour en savoir plus ... sur l'accessibilité concurrentielle à l'emploi

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 4 : l'accessibilité concurrentielle à l'emploi », Pages de Profils n°160, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir, Connexions et interdépendances (fascicule 5), Dossiers de Profils n°110, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques, Insee Dossiers n°2 et 3, chapitre « liens & mobilités », Insee Nord-Pas-de-Calais, décembre 2014



SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin : une grande fragilité sociale renforcée par les mobilités

Comptant près de 370 000 habitants en 2010, le SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin est le deuxième plus peuplé des SCoT de l'Aire métropolitaine de Lille. La population résidant sur le territoire se caractérise par une fragilité monétaire importante. Les revenus médians des ménages de ce SCoT sont les plus faibles de l'AML. L'histoire industrielle de ce SCoT explique en partie la fragilité observée depuis quelques décennies. Néanmoins, en dépit du fort déclin industriel touchant l'AML, et dans une moindre mesure, le bassin minier, la structure sociale est restée inchangée. Si les cadres n'y résident qu'en faible proportion, le SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin est fortement peuplé d'employés et d'ouvriers. Entre 1990 et 2008, les marchés de l'emploi articulés autour de Lens et d'Hénin-Beaumont ont affiché des dynamiques semblables à celles observées à l'échelle de l'AML, développant des spécificités tertiaire d'une part et préservant une industrie conséquente d'autre part. Dans le même temps, l'offre d'emplois tertiaires de type stratégique s'est également développée, profitant notamment aux actifs résidant au sein de SCoT environnants, quand les nombreux ouvriers résidant sur le territoire se sont largement ouverts aux marchés voisins. La mesure de l'accessibilité concurrentielle à l'emploi confirme la localisation géographique favorable du territoire, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle des actifs. Le contraste entre la santé économique des pôles d'emploi et la fragilité sociale des populations peut être expliqué par la forte déformation structurelle induite quotidiennement entre les actifs résidant et travaillant au sein de ce SCoT. En effet, le faible niveau de qualification de la population résidente limite son employabilité malgré des opportunités à proximité.



Une fragilité marquée au cœur du bassin minier

En 2010, le revenu médian par unité de consommation du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin n'atteint que 14 600 euros. Il est le plus faible des dix SCoT englobant l'Aire métropolitaine de Lille, dont le revenu médian par unité de consommation s'élève à 16 900 euros. Au-delà du seul revenu médian, le revenu annuel déclaré par les 10 % de ménages les plus pauvres est extrêmement bas : 3 770 euros par unité de consommation, soit 21,7 % de moins que dans l'AML. D'autre part, les 10 % de ménages les plus aisés affichent, a minima, un revenu déclaré de 28 200 euros par unité de consommation, soit 17,1 % de moins que dans l'AML. Ainsi, à l'échelle du SCoT, les populations les moins aisées apparaissent en situation de grande difficulté et les contrastes entre les populations sont plus marqués qu'au sein des autres SCoT, même si les revenus des ménages les plus riches ne sont pas particulièrement élevés.

À l'échelle communale, la faiblesse des revenus médians est assez homogène et n'excède généralement pas 16 000 euros. Une poche de pauvreté avancée se dessine tout de même autour de Lens et de sa périphérie. Au sein de cette zone, à l'ouest du SCoT, les revenus médians sont inférieurs à 13 000 euros.

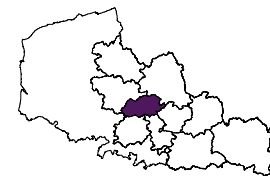
Une dégradation continue dans le cœur urbain dense, une tendance qui s'inverse en périphérie

Entre 2002 et 2007, les revenus des ménages au sein des cantons du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin étaient déjà très en deçà de la référence AML. La situation du cœur du SCoT, a continué de se dégrader quand dans certains cantons, tels que ceux de Bully-les-Mines, Wingles et Courrières, les revenus progressaient plus rapidement.

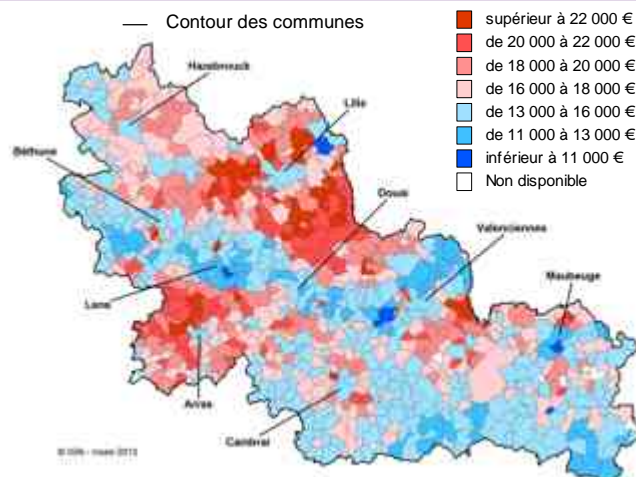
À l'inverse du Valenciennois, dont les revenus sont également inférieurs aux standards AML en 2002 et 2011 mais dont l'évolution cantonale apparaît en dégradation, un plus grand nombre de cantons du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin connaît une évolution positive entre 2007 et 2011. Si le cœur urbain dense n'enregistre toujours pas d'élan positif mais plutôt une dégradation continue des conditions de revenus, les communes urbaines limitrophes (cantons de Harnes, Leforest et Avion) sont plus nombreuses à être dans une dynamique favorable entre 2007 et 2011 qu'entre 2002 et 2007. Au nord de l'espace, un continuum de cantons en progression se dessine alors, à l'exception de celui de Carvin, tirant profit sur le plan résidentiel du départ de ménages du cœur urbain dense et de l'influence grandissante de la métropole lilloise vers le sud. Pour autant, ce secteur géographique affiche encore en 2007 des revenus médians modestes.

Données complémentaires

Revenu fiscal médian (euros)	Carvin	Hénin-Beaumont	Lens	Liévin
2002	11 418	12 242	10 984	10 395
2007	13 263	13 901	12 229	11 986
2011	14 672	15 115	13 081	12 806

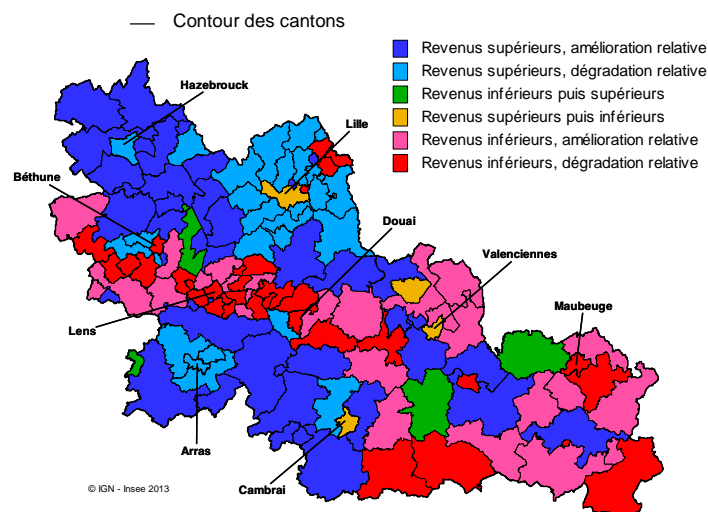


1 - Les contrastes de revenus des ménages, à l'échelle des communes, en 2007



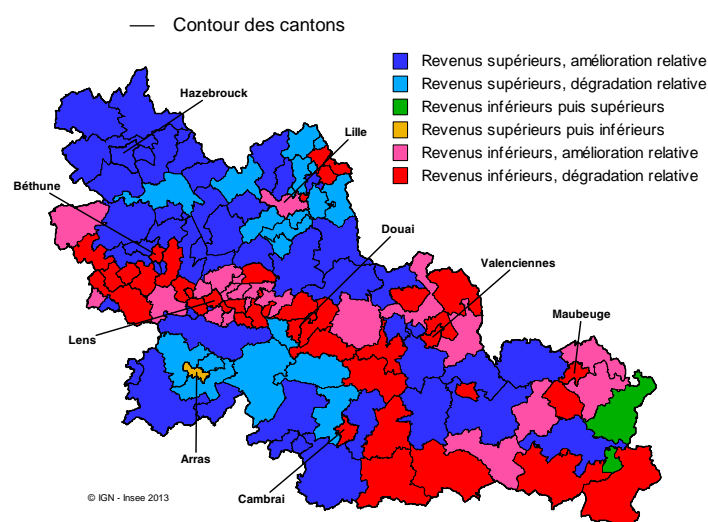
Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007.

2 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2002 et 2007



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2002 et 2007.

3 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2007 et 2011



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

Un déficit migratoire global dans le cœur du bassin minier

Le SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin, a perdu de la population active résidente entre 2003 et 2008, et ce pour toutes les catégories socio professionnelles. Ce constat vaut pour les deux intercommunalités du SCoT : les communautés d'agglomération de Lens - Liévin et d'Hénin - Carvin.

La part des cadres, au lieu de résidence, des deux communautés d'agglomération est identique : 7,5 %. Ces actifs sont très fortement sous-représentés, puisqu'ils sont deux fois plus nombreux en moyenne sur l'AML (13,8 %). En 5 ans, le solde migratoire est d'environ - 600 pour une population d'environ 11 500 cadres. Ce solde est quasiment porté avec la même contribution par chacune des deux intercommunalités. La CA d'Hénin - Carvin étant deux fois moins peuplée de cadres que celle de Lens - Liévin, elle porte d'autant plus le poids des sorties de ces actifs.

À l'instar des autres communautés d'agglomération composant le bassin minier, les CA de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin affichent une part d'employés et d'ouvriers, au lieu de résidence, au-dessus de la moyenne AML. Si la part de résidents employés, en 2008, à l'échelle de l'ALM est de 29 %, celle observée au sein du SCoT est supérieure de 2,5 points. La surreprésentation de ces actifs apparaît alors modérée, en raison notamment de la localisation relativement homogène des emplois de proximité à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille et d'une intensité migratoire relativement faible, conduisant progressivement à un équilibrage des lieux de résidence de ces populations. Le solde migratoire négatif des employés (avoisinant un millier d'actifs) du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin ne provient pas d'une partie du territoire en particulier mais est le fait d'une tendance générale. En 2008, les ouvriers résidant au sein de ce SCoT représentent 33,2 % de la population active résidente. Comparativement à l'ensemble des SCoT englobant l'Aire métropolitaine de Lille, la surreprésentation de cette catégorie sociale est prononcée, avec un écart de + 6,6 points. En dépit d'un solde migratoire négatif, induit notamment par une perte plus prononcée au départ de la CA de Lens-Liévin, la spécificité ouvrière est suffisamment prégnante au sein de cet espace pour ne pas bouleverser cette large surreprésentation.

La faiblesse de l'attractivité résidentielle du SCoT de Lens - Liévin - Hénin - Carvin, en particulier pour les cadres, s'explique notamment par un cadre de vie et un environnement moins favorables que dans certains territoires voisins. En effet, l'offre de services y est peu implantée, l'offre culturelle est restreinte et le parc de logements est essentiellement ancien. Toutefois, l'implantation récente du Louvre-Lens apparaît comme un levier important en vue d'une redynamisation de l'image de ce territoire et d'un gain d'attractivité.

Données complémentaires

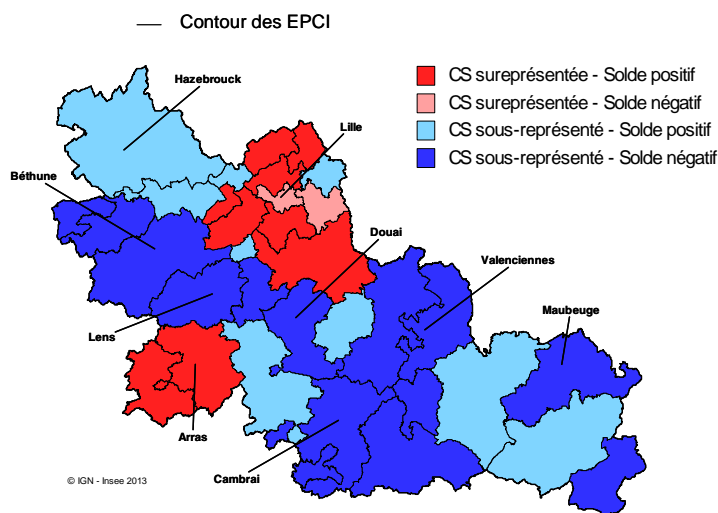
Mobilités résidentielles pour la CA Lens - Liévin, entre 2003 et 2008 :

Populations de cadres :	Populations d'ouvriers:
- départs : environ 1 580 personnes	- départs : environ 3 620 personnes
- arrivées : environ 1 230 personnes	- arrivées : environ 3 160 personnes
- stables : environ 5 130 personnes	- stables : environ 32 130 personnes



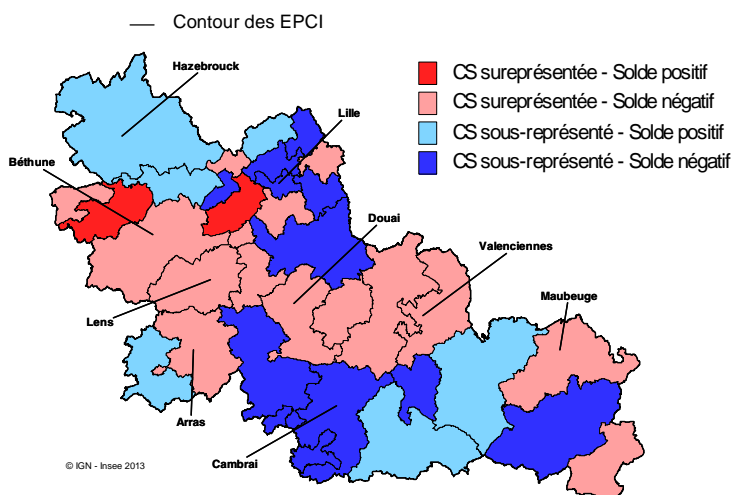
Part relative en 2008 et solde migratoire entre 2003 et 2008 pour ...

4 - ... les cadres



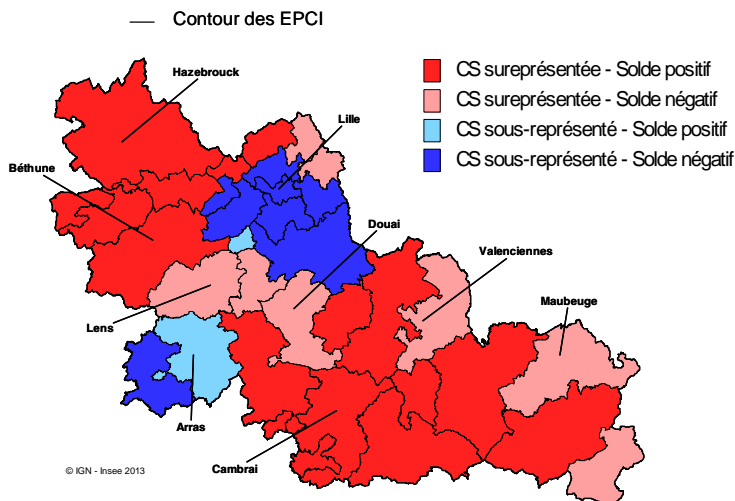
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

5 - ... les employés



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

6 - ... les ouvriers



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Deux centres d'emploi aux spécificités différenciées

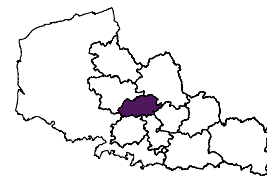
Le SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin contient deux centres d'emplois d'envergure, articulés d'une part autour des polarités de Lens et Liévin et d'autre part d'Hénin-Beaumont et Carvin. Les aires d'influence de ces centres dessinent approximativement les contours des CA de Lens-Liévin et de Hénin-Carvin.

Historiquement à dominante industrielle, le territoire s'étendant de Lens à Hénin-Beaumont possède aujourd'hui deux polarités économiques de nature différente. Au sein du centre d'emploi englobant le Lensois, le secteur tertiaire est surreprésenté comparativement au reste des centres d'emplois majeurs de l'AML. Les emplois stratégiques, mesurés à travers les postes de cadres des fonctions métropolitaines, ne représentent, en 2008, qu'une part de 5,2 % des actifs au lieu de travail, soit 2,9 points de moins qu'en moyenne dans l'AML. Si l'on compare ce taux à celui de l'AML hors pôle lillois (pôle possédant une densité en emplois de ce type très supérieure aux autres pôles), la part des cadres des fonctions métropolitaines du pôle lensois est en réalité au niveau structurel moyen des pôles de l'AML, grâce à une progression de 84 % entre 1990 et 2008, soit 23 points de plus qu'à l'échelle de l'AML. Les emplois tertiaires caractérisant le pôle lensois sont, en partie, des emplois de proximité. Représentant 34,1 % des emplois, les employés sont surreprésentés de 3,1 points alors que la part des emplois industriels est, au sein de ce pôle, dans la moyenne de l'AML. Inversement, le pôle articulé autour d'Hénin-Beaumont et Carvin n'accueille que très peu de cadres supérieurs (3,5 %) et si la part des employés dans le bassin d'emploi est proche de la moyenne de l'AML, la surreprésentation est marquée en terme d'emplois de type ouvrier : en 2008, ils représentent 30,7 % des emplois de la zone, soit 8,4 points de plus qu'au sein des pôles de comparaison.

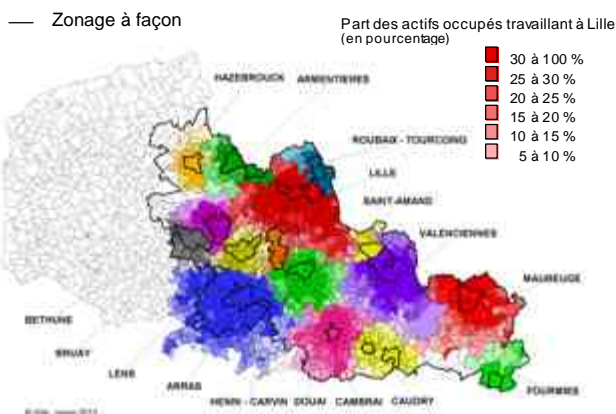
Un environnement social ne profitant pas de la dynamique économique

Si l'emploi au sein du SCoT apparaît plutôt dynamique, avec deux polarités proposant des activités spécifiques diversifiées, le territoire concentre des actifs résidant en situation de fragilité ; en matière de formation par exemple, la part des non-diplômés avoisine 46 % (contre 37 % sur l'AML) tandis que la proportion de diplômés du supérieur est faible (20,0 % contre 29,3 % sur l'AML).

Cette asymétrie entre les sphères économique et sociale provient notamment de l'inadéquation entre les emplois créés sur le territoire et une partie importante de la population locale, peu ou pas formée, ne pouvant donc accéder à ces emplois. De plus, en raison de la position géographique du SCoT, au centre de plusieurs pôles d'emplois majeurs de l'AML, une partie des emplois du territoire est occupée par des résidents extérieurs. À l'inverse, le territoire fournit également en main d'œuvre les pôles d'emplois limitrophes. Ainsi, parmi les sortants, les ouvriers sont surreprésentés, en direction du Béthunois et du Douaisis notamment, alors que les cadres sont surreprésentés parmi les entrants, majoritairement en provenance de la métropole lilloise et de l'Arrageois.

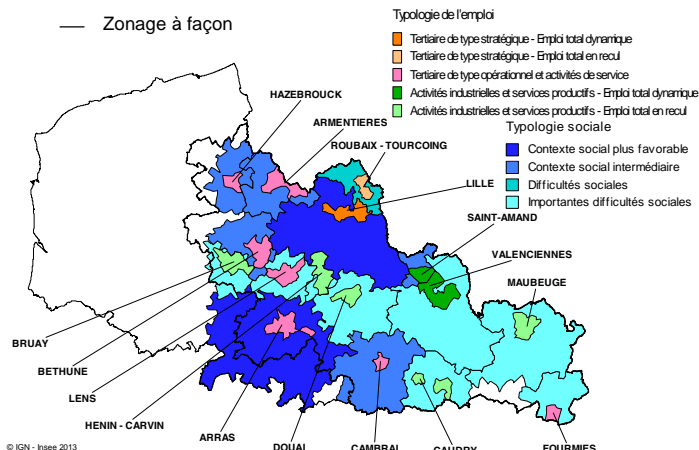


7 - Centres économiques locaux et aires d'influence



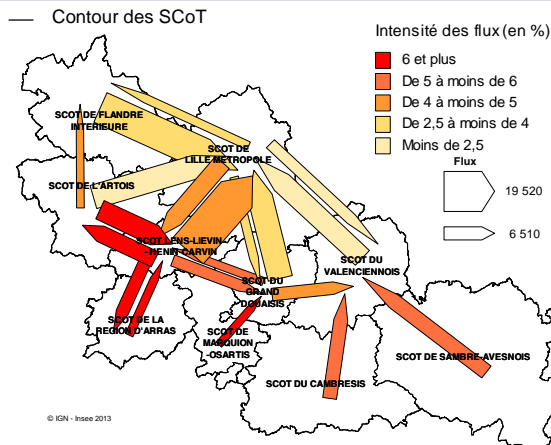
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

8 - Regard croisé sur les évolutions économiques et sociales



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

9 - Mobilités alternantes entre les SCoT de l'AML



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Du point de vue des centres économiques :

Centre de Lens et alentours : 42 800 emplois, dont 2 240 emplois des cadres des fonctions métropolitaines et 10 000 emplois d'ouvriers.

Centre de Hénin-Beaumont et alentours : 24 500 emplois, dont 900 emplois des cadres des fonctions métropolitaines et 7 500 emplois d'ouvriers.

Du point de vue des aires d'influence :

Aire d'influence de Lens et alentours : 191 000 habitants, dont 98 000 actifs. Près de 45 500 non-diplômés et 19 200 diplômés du supérieur.

Aire d'influence de Hénin-Beaumont et alentours : 80 600 habitants, dont 42 200 actifs. Près de 19 200 non-diplômés et 8 600 diplômés du supérieur.

Des emplois de cadres moins concurrencés au sein du SCoT qu'à l'échelle de l'AML

En 2010, 11 470 cadres travaillent dans le SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin. D'un point de vue résidentiel, on ne dénombre que 9 890 cadres vivant sur ce territoire. Les quatre polarités principales du SCoT, accueillent à elles seules 54 % de ces emplois, dont Lens, qui en contient 26 %. Les cadres résidant dans ce SCoT bénéficient donc d'une offre théorique d'emploi étoffée et à proximité.

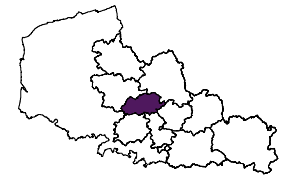
Le positionnement géographique du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin, vecteur d'opportunités pour les cadres

Au-delà de ce constat interne à l'espace, les cadres habitant cette partie du bassin minier sont à la croisée des centres d'emplois les plus importants de l'AML, de Lille à Arras ou encore de Béthune à Douai (voire Valenciennes grâce notamment aux infrastructures autoroutières, fortement développées sur cet axe). Toutes ces opportunités potentielles fournissent aux cadres, catégorie la plus mobile, une grande accessibilité aux emplois. Si on considère que les actifs résidant au sein de ce SCoT peuvent s'ouvrir à un grand nombre de pôles environnants, le mécanisme inverse est induit par les actifs basés dans les SCoT environnant, exerçant une concurrence sur les emplois à proximité de leur domicile mais également sur les emplois localisés au sein du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin.

La mobilité, un déterminant essentiel de la problématique d'accès à l'emploi

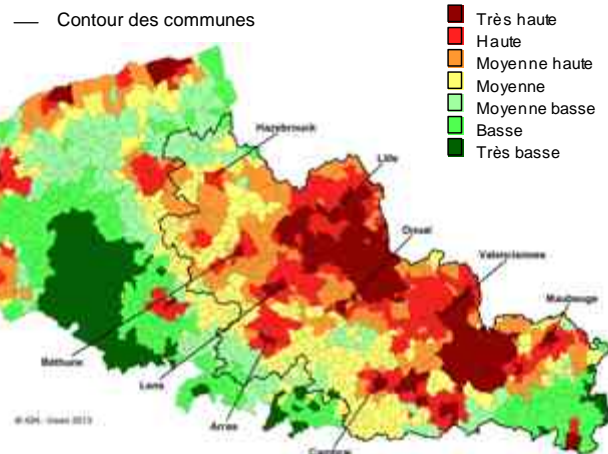
Les cadres résidant sur le territoire bénéficient d'une large palette d'emplois accessibles mais font également face à une concurrence importante. L'accessibilité à l'emploi des cadres aux possibilités de mobilité plus limitées se contracte alors fortement. C'est le cas chez les femmes qui, hormis celles résidant en immédiate proximité des pôles principaux, se trouvent dans une situation d'accessibilité moyenne (30,5 % pour les hommes cadres résidant au sein du SCoT contre 72,1 % pour les femmes cadres).

Ces contrastes sont davantage marqués sur la partie ouest du territoire, plus éloignée de l'ensemble des pôles principaux d'emplois accessibles au sein ou à l'extérieur du SCoT. Le frein à la mobilité y est un facteur discriminant.



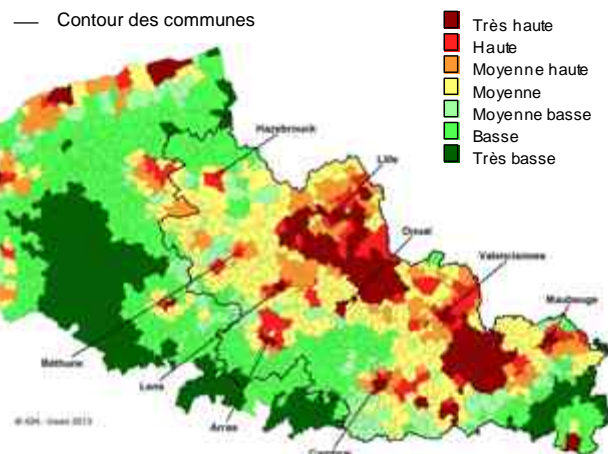
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

10 - ... les cadres hommes, au lieu de résidence



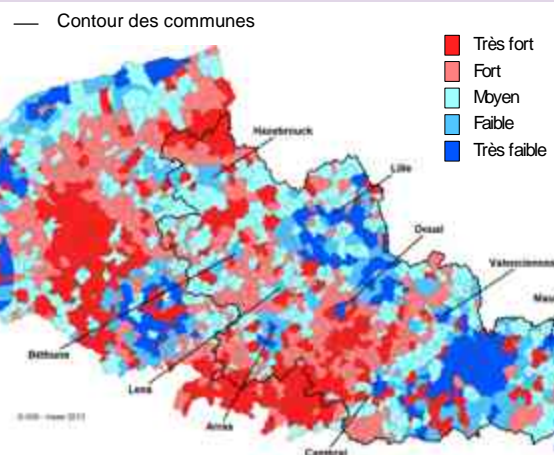
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

11 - ... les cadres femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

12 - Écart d'accessibilité entre les femmes et les hommes cadres



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus de cadres (au lieu de travail) :

- Lens – 3 010 cadres
- Hénin-Beaumont – 1 360 cadres
- Liévin – 1 270 cadres
- Carvin – 570 cadres
- Harnes – 550 cadres

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre de cadres	6 710	3 180
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	69,5 %	27,4 %
Intermédiaire	30,5 %	72,1 %
Basse ou très basse	0,0 %	0,5 %

Une forte densité d'emplois pour les employés

Derrière le SCoT de Lille Métropole, le SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin est celui qui dispose du plus grand nombre de postes d'employés, environ 35 600. Si les zones d'accessibilité favorisée sont plutôt locales et peu étendues à l'échelle de l'AML, la quasi-totalité du territoire apparaît dans une situation privilégiée. La présence de pôles commerciaux et de services de taille régionale, à l'image de celui de Noyelles-Godault, fournit aux employés davantage d'opportunités d'emplois que d'autres SCoT de l'AML. Face à une concurrence interne relativement forte (environ 48 900 employés résident sur le territoire), la propension des employés à occuper un emploi au sein d'un SCoT limitrophe est supérieure à celle des arrivants. On dénombre environ 11 000 départs quotidiens contre 7 000 entrées.

En dépit de navettes de plus courte distance, l'accessibilité à l'emploi des employés du SCoT reste de bonne qualité, celui-ci offrant de nombreuses opportunités en raison notamment d'une grande diffusion de ce type d'emplois à l'échelle d'un territoire urbain densément peuplé et en connexion rapide avec les territoires voisins.

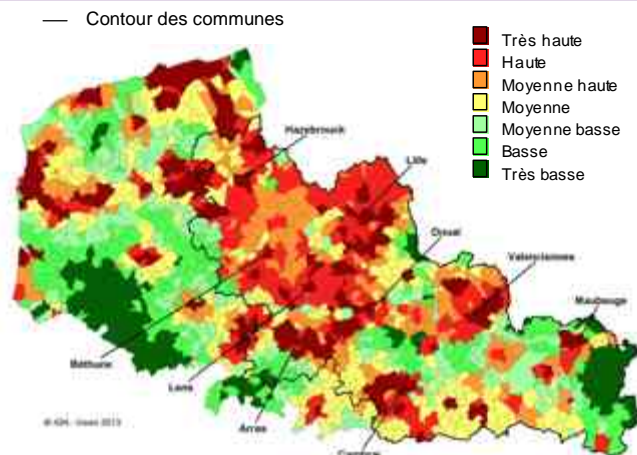
Une organisation spatiale des pôles d'emplois majeurs profitant à tous les résidents

Si les employés habitant d'autres SCoT peuvent être confrontés à des situations d'éloignement de pôles d'emploi de taille intermédiaire, les employés résidant au sein du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin disposent quasiment tous d'un vivier d'emplois non négligeable à proximité. Les caractéristiques urbaines du territoire et sa localisation géographique au cœur de l'AML permettent ainsi aux populations d'employés les moins mobiles de conserver une accessibilité à l'emploi a minima satisfaisante. Seules 3,9 % des femmes employées habitant le SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin ont une accessibilité concurrencée à l'emploi basse ou très basse (cette part étant la plus faible de tous les SCoT de l'AML).



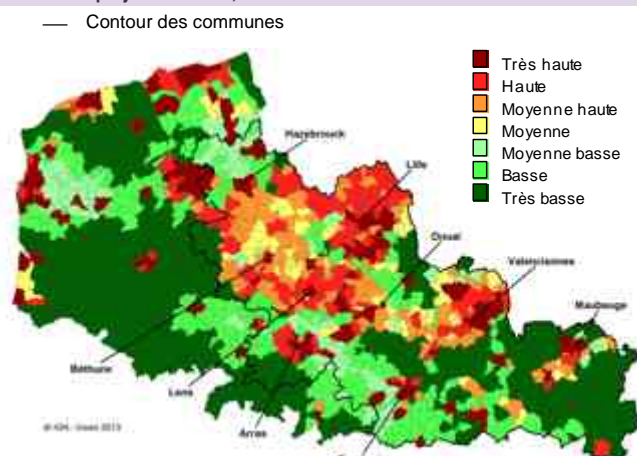
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

13 - ... les employés hommes, au lieu de résidence



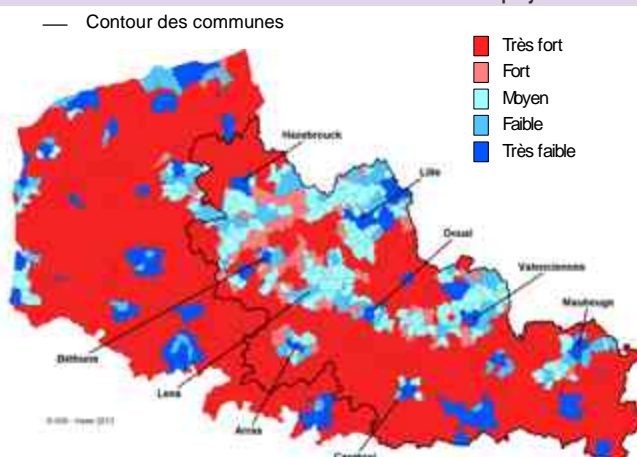
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

14 - ... les employées femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

15 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes employés



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'employés (au lieu de travail) :

Lens – 7 520 employés
 Hénin-Beaumont – 4 200 employés
 Liévin – 3 850 employés
 Vendin-le-Vieil – 2 030 employés
 Carvin – 1 810 employés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'employés	11 560	37 350
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	85,1 %	46,0 %
Intermédiaire	14,4 %	50,1 %
Basse ou très basse	0,5 %	3,9 %

La tradition industrielle du bassin minier, de larges perspectives pour les moins qualifiés

Au sein du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin, un large spectre de pôles accueillant un nombre d'emplois de type industriel sont implantés. De Lens, où 2 000 ouvriers non qualifiés possèdent un emploi, à Hénin-Beaumont, où 1 400 emplois de ce type sont également localisés, en passant par des pôles de taille intermédiaire tels que Liévin, Libercourt ou encore Carvin, ce SCoT offre un panel d'emplois aussi bien fourni que réparti de façon relativement homogène sur le territoire. Ainsi, les populations d'ouvriers non qualifiés résidant au sein du SCoT bénéficient d'un accès concurrencé à l'emploi de très bon niveau. Aux franges du territoire, cette accessibilité reste très satisfaisante en raison de la proximité de grands pôles d'emplois sur les espaces voisins. En dépit de conditions d'accès aux emplois d'ouvriers non qualifiés plus favorable au sein de ce SCoT qu'à l'échelle de l'AML, le taux de chômage de cette population reste tout de même supérieur à celle du territoire de référence.

Des ouvriers profitant des opportunités d'emplois offerts par les territoires voisins

Les résidents du SCoT sont nombreux à saisir les opportunités d'emploi extérieures. Si 2 500 ouvriers non qualifiés se rendent quotidiennement au sein du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin, en grande partie en provenance du SCoT de l'Artois (1 000), environ 6 000 ouvriers non qualifiés habitant le SCoT travaillent en dehors de celui-ci. Les destinations de ces actifs sont multiples : SCoT de Lille Métropole (2 100), SCoT de l'Artois (1 250), SCoT du Grand Douaisis et de Marquion-Osartis (1 000) ou encore SCoT de la Région d'Arras (700). Le positionnement central du SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin, au sein d'un bassin industriel en déclin mais résistant toutefois mieux qu'à l'échelle de l'AML, permet aux populations résidentes de conserver des conditions d'accessibilité aux emplois de meilleure qualité que dans les espaces périurbains ou à dominante rurale par exemple.

Avec un taux de 92 % des ouvriers non qualifiés hommes en position d'accessibilité favorable à l'emploi, le SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin affiche ainsi la part la plus élevée de l'Aire métropolitaine de Lille. La situation est quasi-identique pour les ouvrières non qualifiées qui sont très peu nombreuses à se voir attribuer une accessibilité dégradée, 0,5 %, soit la proportion la plus faible de l'AML.

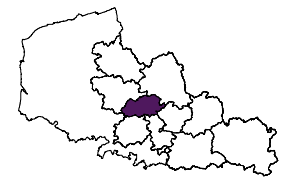
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'ouvriers non qualifiés (au lieu de travail) :

Lens – 2 010 ouvriers non qualifiés
 Hénin-Beaumont – 1 400 ouvriers non qualifiés
 Liévin – 990 ouvriers non qualifiés
 Libercourt – 760 ouvriers non qualifiés
 Carvin – 610 ouvriers non qualifiés

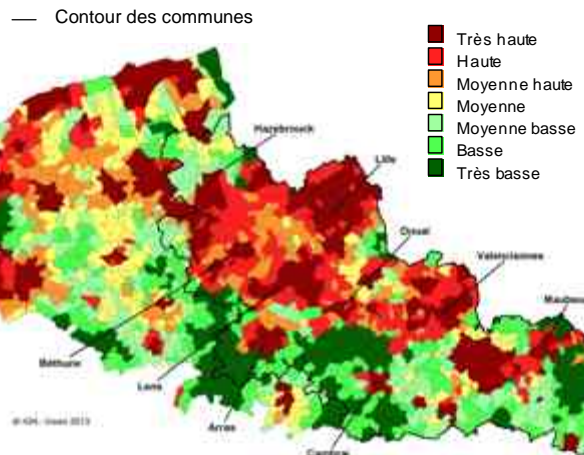
Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'ouvriers non qualifiés	15 550	6 000
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	92,0 %	70,5 %
Intermédiaire	8,0 %	29,0 %
Basse ou très basse	0,0 %	0,5 %



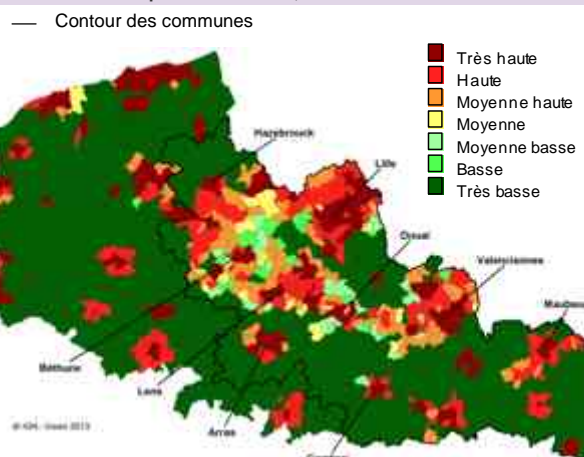
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

16 - ... les ouvriers non qualifiés hommes, au lieu de résidence



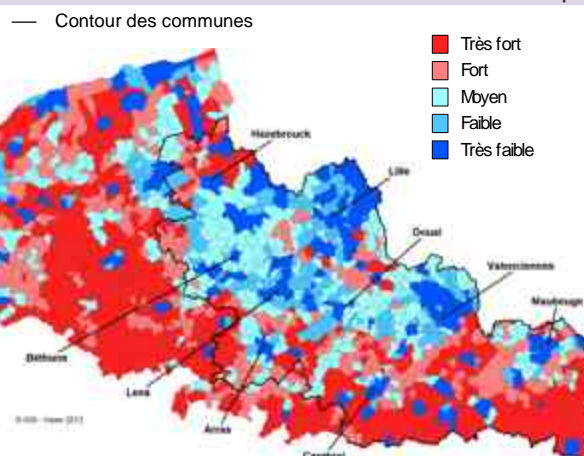
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

17 - ... les ouvrières non qualifiées femmes, au lieu de résidence

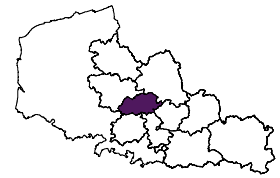


Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

18 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes ouvriers non qualifiés



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.



Pour en savoir plus ... sur les contrastes territoriaux de revenus

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains : volet 1 », Pages de Profils n°103, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2012
- « Revenus fiscaux 2011 : de fortes disparités », Pages de Profils n°153, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2014,

Pour en savoir plus ... sur l'influence des mobilités résidentielles

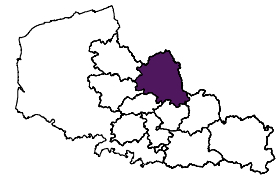
- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 2 : mobilités résidentielles et transformation sociale des territoires », Pages de Profils n°114, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais », Dossier de Profils n°99, Insee Nord-Pas-de-Calais, novembre 2010

Pour en savoir plus ... sur les évolutions économiques sociales

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 3 : trajectoires économiques et transformations sociales des territoires », Pages de Profils n°137, Insee Nord-Pas-de-Calais, août 2013
- « Ressort des territoires face à la crise économique de 2008 », Pages de Profils n°157, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- « 70 ans de dynamiques de population active en Nord-Pas-de-Calais », Pages de Profils n°132, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2013

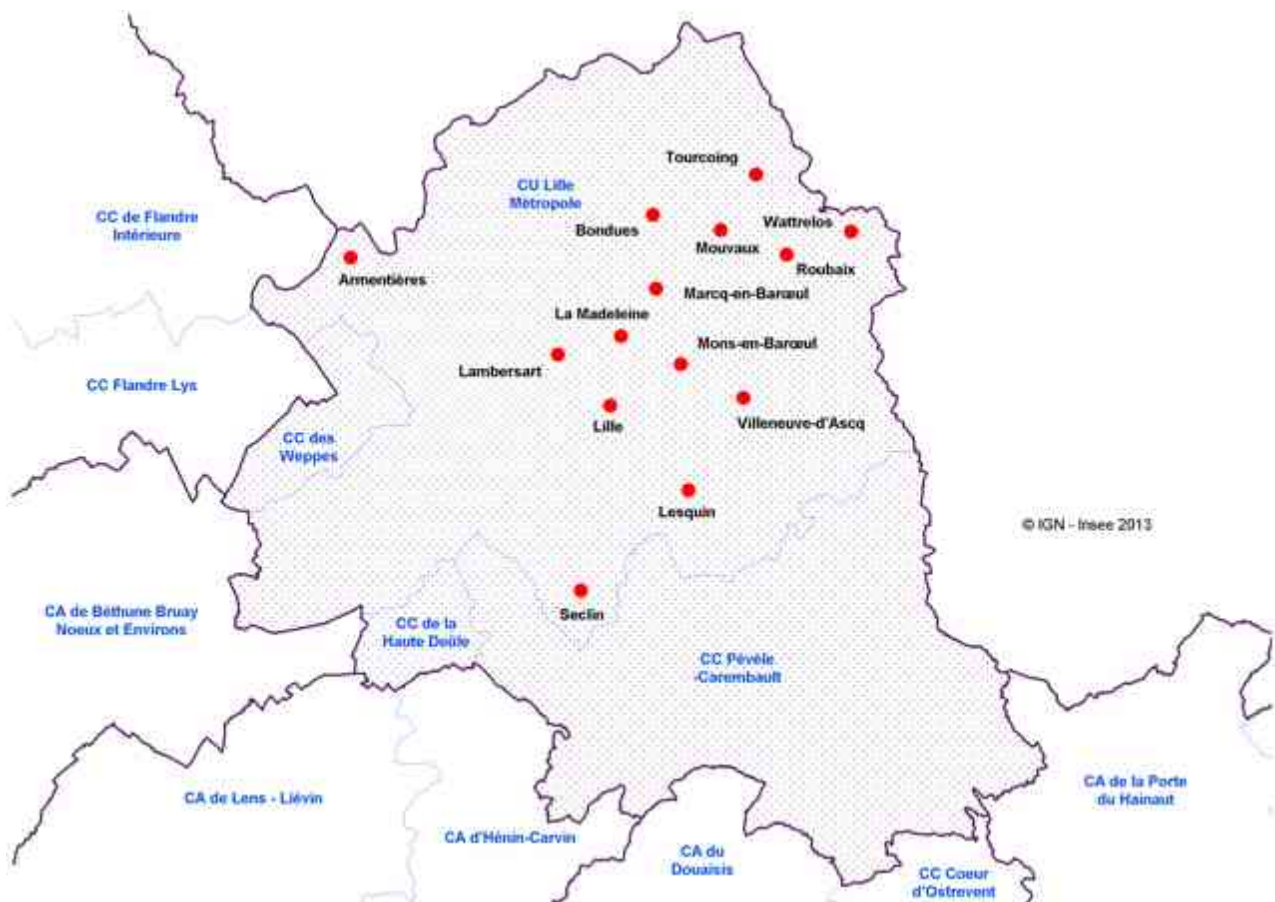
Pour en savoir plus ... sur l'accessibilité concurrentielle à l'emploi

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 4 : l'accessibilité concurrentielle à l'emploi », Pages de Profils n°160, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir, Connexions et interdépendances (fascicule 5), Dossiers de Profils n°110, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques, Insee Dossiers n°2 et 3, chapitre « liens & mobilités », Insee Nord-Pas-de-Calais, décembre 2014



SCoT de Lille Métropole : un territoire dynamique, porté par le pôle économique lillois

Comptant plus d'1,2 million d'habitants en 2010, soit près de 40 % de la population de l'Aire métropolitaine de Lille, le SCoT de Lille Métropole constitue globalement un espace de richesse important, mais également un territoire d'inégalités fortes. Avec un revenu médian de 18 400 euros en 2011, il se situe au-dessus du niveau de l'AML et de l'ensemble de la région, avoisinant tous deux les 16 800 euros. Le territoire connaît par ailleurs un mouvement de périurbanisation, en particulier lié aux comportements migratoires des cadres. Leurs choix résidentiels, orientés vers la banlieue proche ou éloignée, génèrent ainsi une hausse des revenus au sein de la grande couronne lilloise. Le SCoT de Lille est en outre un territoire de contrastes avec, d'une part une couronne périurbaine aisée et des villes-centres qui le sont moins, et d'autre part une recomposition sociale en faveur des cadres. Un contraste s'observe enfin également sur le plan économique, en raison des profils divergents des deux pôles principaux. Bien que tous deux orientés vers le tertiaire supérieur, les centres économiques lillois et roubaisien connaissent en effet des dynamiques d'emplois différenciées. Le pôle lillois concentre plus de 30 % des emplois de l'ensemble du SCoT et enregistre une tendance à la hausse sur les dernières décennies, quand celui de Roubaix-Tourcoing a vu son nombre d'emplois se réduire de 6 % sur la période 1990 - 2008. Par sa localisation et son orientation tertiaire, le pôle économique lillois constitue un espace d'opportunités d'emplois essentiel pour les cadres, auquel l'accès est facilité par un réseau d'infrastructures dense sur l'ensemble du territoire. Associé en particulier à sa couronne-nord autour de Roubaix et Tourcoing, il offre aussi une bonne accessibilité à l'emploi aux populations ouvrières et employées, davantage freinées au sud du SCoT du fait d'opportunités moindres et d'un rayon de mobilité plus restreint.



Des contrastes de revenus importants entre villes-centres et espaces périurbains

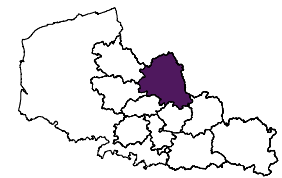
Si le SCoT de Lille Métropole constitue l'un des territoires les plus aisés de l'Aire métropolitaine Lilloise, des écarts importants peuvent cependant être observés entre le cœur des villes et les espaces périurbains. Au sein de ces derniers, l'homogénéité n'est également qu'apparente : des communes ou des quartiers défavorisés jouxtent des espaces nettement plus aisés.

Le SCoT de Lille Métropole fait ainsi apparaître des zones de richesse plus prononcées dès lors que l'on s'éloigne de la ville-centre lilloise. Ce phénomène de croissance relative des revenus au fur et à mesure de l'éloignement en grande périphérie urbaine est assez spécifique au profil lillois. Il s'observe très nettement au sud, vers la Communauté de Communes Pévèle-Carembault. Cet espace recouvre, avec le territoire des Weppes et la CC de la Haute Deûle situés respectivement à l'ouest et au sud de la métropole, une large partie des communes de l'AML disposant d'un revenu médian supérieur à 22 000 euros.

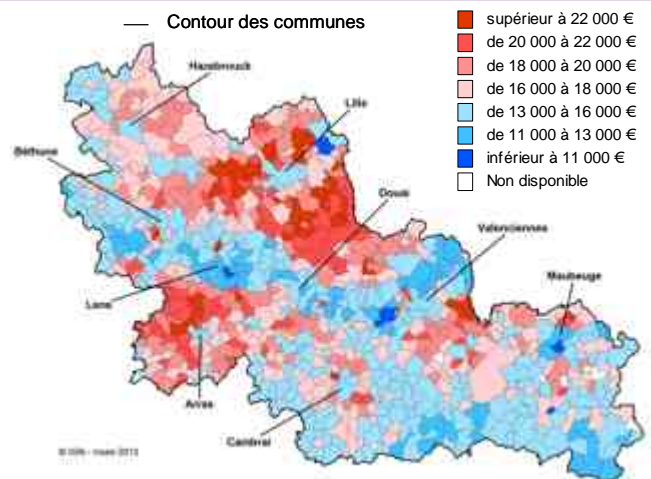
Cette importance des revenus ne concerne cependant pas tous les territoires bordant la métropole. Les communes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, forment, au nord-est, une poche de précarité importante. Marqué par son passé industriel, et avec un revenu fiscal médian inférieur à 10 000 euros, le territoire roubaisien constitue ainsi l'une des plus fortes zones de pauvreté monétaire de l'agglomération lilloise. Ces communes côtoient en outre des territoires riches, voire très riches. Elles se situent dans la continuité de communes telles que Bondoues, Mouvaux ou Marcq-en-Barœul, présentant à l'inverse un neuvième décile particulièrement élevé, avec plus de 50 000 euros par UC, contre 34 000 euros pour l'AML.

Une amélioration des revenus pour la grande couronne lilloise

Le profil des différents territoires du SCoT de Lille Métropole est resté sensiblement le même entre 2002 et 2011. La grande périphérie lilloise dispose de revenus sensiblement plus élevés que le cœur de l'agglomération, à l'exception des cantons de Roubaix, Tourcoing, et Wattrelos. L'ensemble des cantons du SCoT, hormis ceux articulés autour de Mouvaux et La Madeleine, enregistre par ailleurs une évolution des revenus moins favorable que celle de l'AML jusqu'en 2007, conservant toutefois un niveau élevé. Pour les trois cantons moins aisés du nord-est lillois, la dégradation relative des revenus se poursuit jusqu'en 2011. La tendance s'inverse au contraire entre 2007 et 2011 pour un ensemble de cantons situés en grande couronne lilloise, au sein notamment des Weppes et de la Pévèle. Ces territoires bénéficient d'une périurbanisation plus récente et disposent en 2011 de revenus à la fois supérieurs et en hausse par rapport à la moyenne de l'AML.

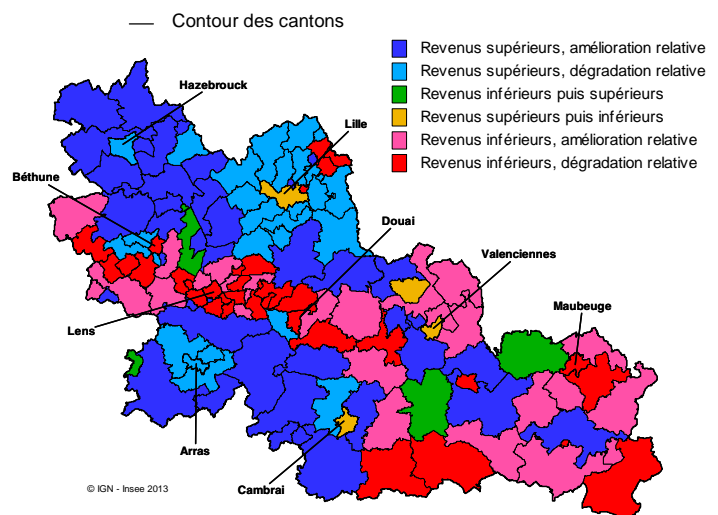


1 - Les contrastes de revenus des ménages, à l'échelle des communes, en 2007



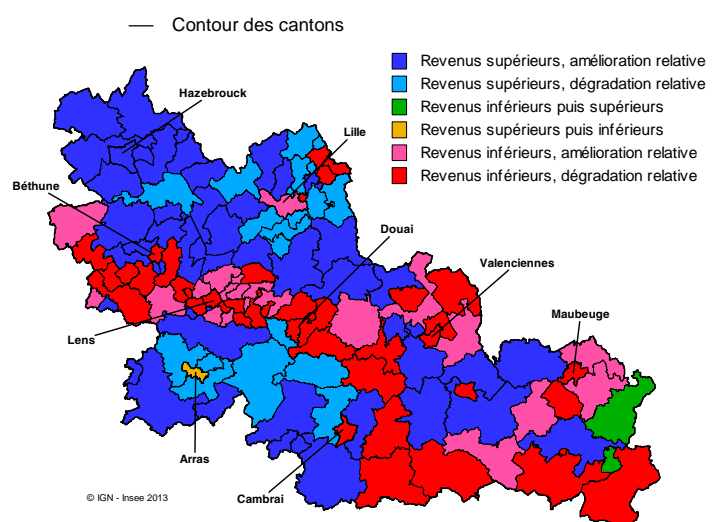
Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007.

2 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2002 et 2007



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2002 et 2007.

3 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2007 et 2011



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

Données complémentaires

Revenu fiscal médian (euros)	Lille	Roubaix	Tourcoing	Villeneuve-d'Ascq
2002	12 960	8 421	11 657	14 983
2007	14 865	9 257	13 250	16 737
2011	16 485	9 641	14 360	18 318

Une dynamique de périurbanisation prononcée chez les cadres

La structuration des richesses au sein et à proximité de la métropole lilloise ne peut s'apprécier qu'au regard de la dynamique d'implantation des populations résidentes. Ainsi, hormis pour ce qui est du territoire roubaisien présentant une sous-représentation des cadres, l'ensemble des territoires du SCoT de Lille compte une part de cadres plus importante que la moyenne de l'AML. Entre 2003 et 2008, les migrations résidentielles des cadres se sont effectuées vers la banlieue, proche ou éloignée, expliquant la tendance à la hausse des revenus observée en grande périphérie lilloise. Le territoire lillois enregistre ainsi sur la période une tendance forte au départ des cadres, au profit de la couronne nord, des Weppes, du Carembault, de la couronne sud de Lille. Les choix résidentiels d'un certain nombre d'étudiants effectuant au préalable leurs études sur Lille et ses environs expliquent également une part du phénomène migratoire observé.

Un recul des populations d'employés et d'ouvriers

Au début des années 2000, la proportion d'employés était significativement supérieure au sein du SCoT lillois par rapport à l'ensemble de l'AML, en raison notamment de l'importance des activités tertiaires. La majorité des territoires enregistre à l'inverse une sous-représentation en 2008, associée à un recul des effectifs. C'est notamment le cas des territoires lillois, roubaisien et tourquennois ainsi que du nord et de l'est de l'agglomération. Hormis le territoire des Weppes au profil plus résidentiel, la tendance est donc à un déficit migratoire des employés sur Lille et ses environs. Ces départs plus fréquents vont de pair avec une montée des profils de cadres pour ce qui est notamment des territoires roubaisien et tourquennois.

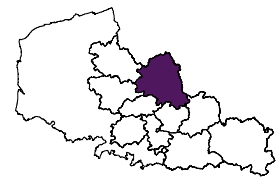
L'AML dispose parallèlement d'une part importante de population ouvrière, du fait de son passé industriel marqué. En 2008, les territoires environnants apparaissent cependant nettement polarisés, avec des intercommunalités situées à proximité de Lille et d'Arras au sein desquelles les ouvriers sont clairement sous-représentés, et pour lesquels les soldes migratoires sont globalement négatifs. Certains espaces, tel que les territoires tourquennois et roubaisien, bien que montrant également une tendance à la baisse des effectifs, présentent une composition sociale davantage orientée vers les ouvriers. Elle s'explique par la persistance d'une certaine tradition industrielle, mais également par un parc de logements plus accessible. Un certain rééquilibrage des populations s'y opère cependant, avec, bien qu'ils y soient toujours sur-représentés, une proportion moindre d'ouvriers depuis 1990, au profit des cadres.

Outre une industrialisation moins marquée dans le cœur de l'agglomération lilloise, une tendance à la gentrification d'un certain nombre de quartiers (roubaisiens et lillois notamment), ainsi qu'un vieillissement de la population résidente, peut expliquer le recul observé des populations ouvrières.

Données complémentaires

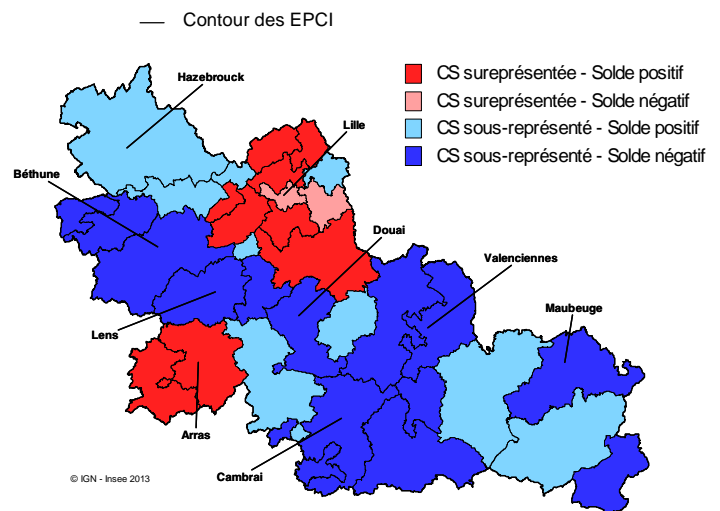
Mobilités résidentielles pour le territoire lillois entre 2003 et 2008 :

Populations de cadres :		Populations d'ouvriers :	
- départs : environ 18 100 personnes	- départs : environ 6 190 personnes	- départs : environ 6 190 personnes	- départs : environ 6 190 personnes
- arrivées : environ 11 020 personnes	- arrivées : environ 3 990 personnes	- arrivées : environ 3 990 personnes	- arrivées : environ 3 990 personnes
- stables : environ 17 330 personnes	- stables : environ 16 890 personnes	- stables : environ 16 890 personnes	- stables : environ 16 890 personnes



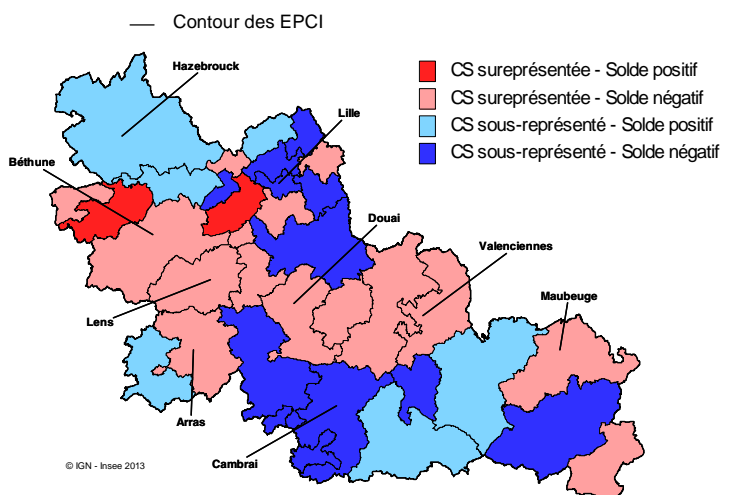
Part relative en 2008 et solde migratoire entre 2003 et 2008 pour ...

4 - ... les cadres



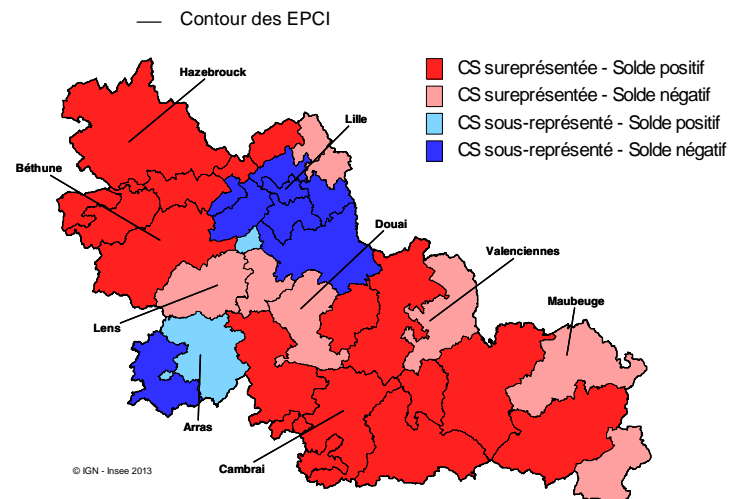
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

5 - ... les employés



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

6 - ... les ouvriers



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Le pôle économique lillois : vecteur d'opportunités pour les cadres de l'ensemble du SCoT

L'ensemble du SCoT de Lille offre une accessibilité aux emplois de cadres globalement élevée, pour les hommes comme pour les femmes. Les plus fortes opportunités d'emplois se situent au sein du pôle lillois qui, comme évoqué plus haut, présente une spécialisation prononcée dans le tertiaire stratégique et concentre une large part des emplois de cadres de l'AML, en particulier hautement qualifiés. Les communes de Lille et Villeneuve d'Ascq rassemblent à elles deux environ 50 000 emplois de cadres. Au sein du centre économique constitué par ces deux villes, plus de 50 % des emplois sont occupés en 2008 par des cadres supérieurs. C'est le cas de 43 % des emplois pour le pôle de Roubaix-Tourcoing. Ces espaces constituent donc un territoire d'opportunités privilégié pour les actifs appartenant à ce groupe social, et résidant au sein du pôle lillois et à proximité.

Une accessibilité qui se poursuit vers le sud et l'est de l'agglomération lilloise

L'accessibilité aux emplois de cadres reste importante au sein des communes plus éloignées de la proche périphérie lilloise, notamment vers les Weppes, le Carembault, ainsi que vers la Pévèle. L'accessibilité est ici facilitée par les grands axes routiers qui favorisent de très importantes migrations alternantes vers - ou depuis - Lille. Elle est encore accentuée par le comportement de mobilité des cadres. Surreprésentés au sein des espaces périurbains, ces actifs ont en effet une forte capacité de déplacement et parcourent globalement de plus grandes distances que les autres groupes sociaux. Ainsi d'importants mouvements pendulaires de cadres sont réalisés notamment avec le centre économique de Lens, qui, bien que peu attractif d'un point de vue résidentiel pour les cadres lillois, dispose d'une offre d'emplois en hausse. Le Douaisis ou encore le Valenciennois constituent également des espaces d'opportunités pour les cadres du SCoT de Lille.

Si l'accès à l'emploi reste favorable pour les femmes cadres sur l'ensemble du territoire, il est particulièrement important pour les hommes, globalement plus mobiles. Sur l'ensemble du SCoT lillois, près de 93 % d'entre eux résident ainsi au sein d'une commune présentant une haute ou très haute accessibilité concurrentée à l'emploi, contre 67 % pour les femmes. Cet écart est notamment visible ici pour les actives résidant au sein de certaines communes périurbaines du nord du SCoT de Lille, pour lesquelles l'accessibilité à l'emploi de cadres est plus réduite.

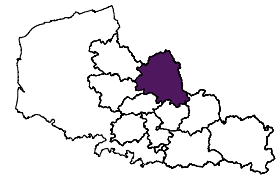
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus de cadres (au lieu de travail) :

Lille – 34 770 cadres
 Villeneuve-d'Ascq – 14 730 cadres
 Roubaix – 7 670 cadres
 Marcq-en-Barœul – 4 890 cadres
 Tourcoing – 4 250 cadres

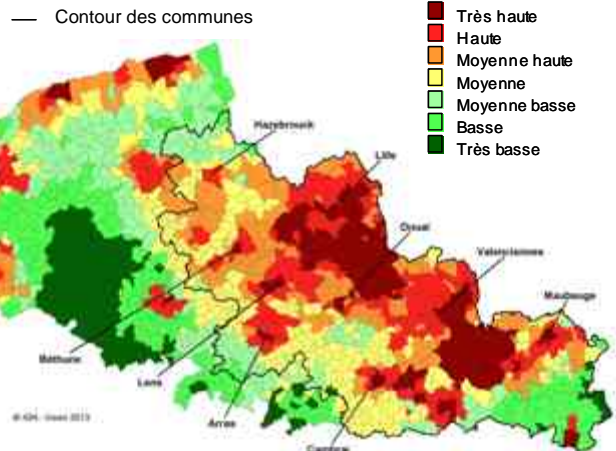
Accessibilité concurrentée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre de cadres	64 720	40 230
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrentée...		
Haute ou très haute	92,7 %	67,4 %
Intermédiaire	7,3 %	32,6 %
Basse ou très basse	0,0 %	0,0 %



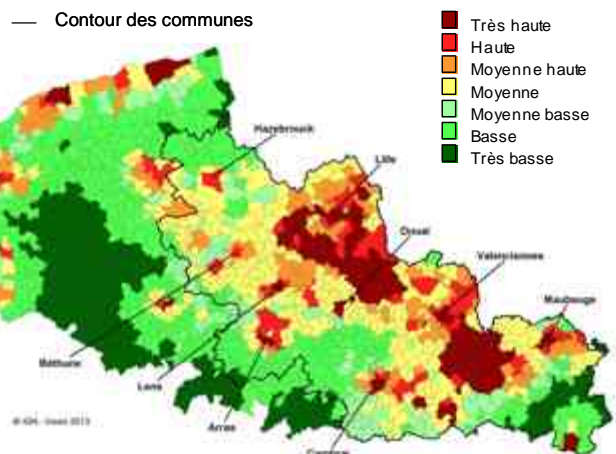
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

10 - ... les cadres hommes, au lieu de résidence



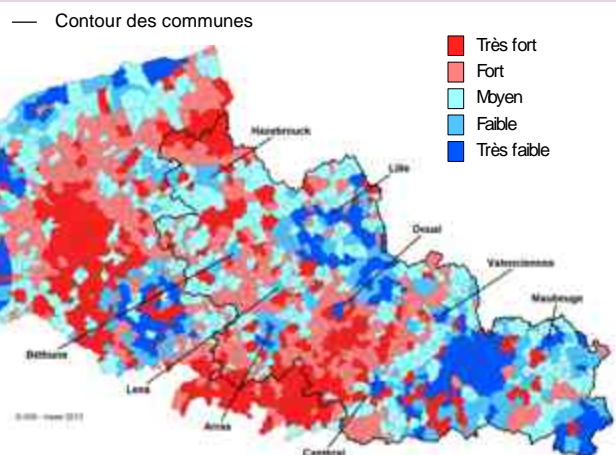
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

11 - ... les cadres femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

12 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes cadres



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

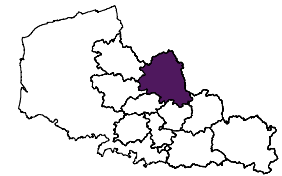
Plusieurs pôles tertiaires offrant une accessibilité forte aux profils d'employés

Le poids des activités tertiaires se maintient au sein du SCoT de Lille depuis les années 2000, et génère une stabilisation du nombre d'employés, pour les pôles économiques lillois et roubaisien. Ces deux centres d'emplois offrent cependant des opportunités d'embauche globalement denses pour une population susceptible d'occuper ces postes qui reste elle-même importante. En 2010, environ 30 000 employés résident ainsi dans la ville de Lille. Villeneuve d'Ascq et Roubaix en comptent par ailleurs respectivement 11 500 et 8 000. Les pôles tertiaires majeurs de Lille et Roubaix, orientés par ailleurs sur des activités stratégiques, permettent ainsi d'assurer un bon accès à l'emploi aux profils d'employés résidant au sein des communes du SCoT. Parmi ces actifs, 89 % des hommes et 74 % des femmes vivent ainsi dans une ville offrant une accessibilité haute ou très haute aux postes d'employés.

Au sud-est du SCoT de Lille, la mobilité potentielle des employés réduit les opportunités

À l'inverse de ce qui est observé pour les cadres, l'accessibilité à l'emploi des employés se réduit au sud, vers la Pévèle, et plus largement en direction du Douaisis. L'espace dispose d'un potentiel d'emplois tertiaires plus restreint compte-tenu de la population d'employés. Par ailleurs, les emplois de proximité sont également plus rares, du fait de la proximité du pôle lillois, offrant déjà des opportunités importantes. L'accessibilité à l'emploi reste tout de même forte dans certaines communes du sud-ouest lillois, telles que Seclin ou Lesquin. Cependant, du fait de la moindre mobilité des employés par rapport aux cadres, la continuité en termes d'accès à un vivier d'emplois potentiels est interrompue au sud-est.

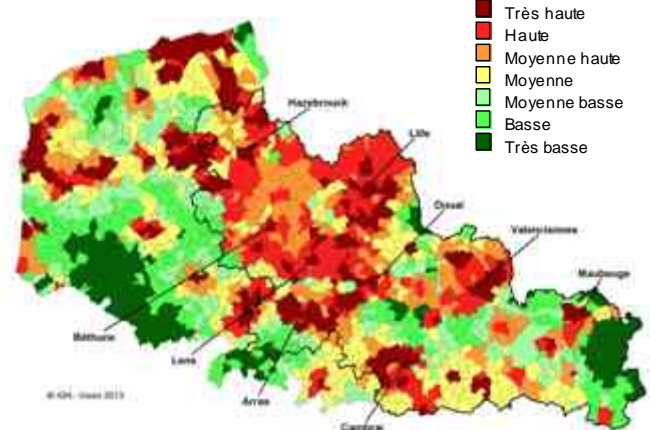
C'est d'ailleurs dans cet espace qu'apparaissent les écarts les plus marqués entre les hommes et les femmes. Ces dernières sont potentiellement plus limitées par les faibles opportunités locales, à l'inverse des hommes dont le rayon de mobilité permet d'accéder aux centres économiques plus éloignés, situés essentiellement dans la périphérie proche du nord de Lille. Le phénomène s'observe également vers l'ouest de l'agglomération lilloise, dans une partie des Weppes, ainsi qu'en direction du bassin minier.



Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

13 - ... les employés hommes, au lieu de résidence

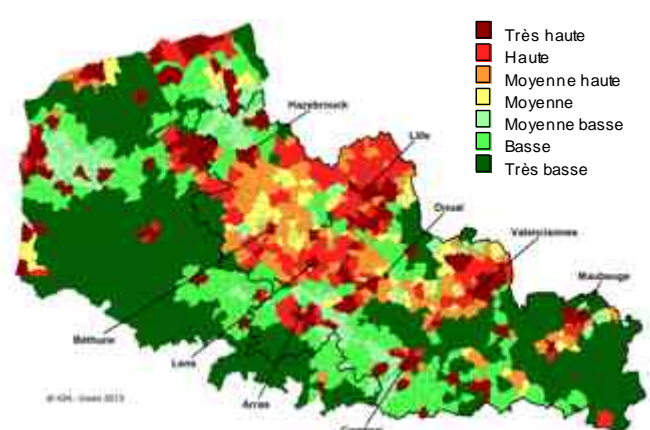
— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

14 - ... les employées femmes, au lieu de résidence

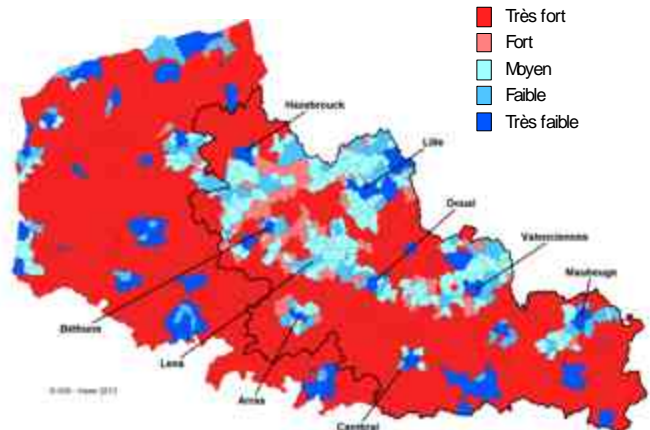
— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

15 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes employés

— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'employés (au lieu de travail) :

- Lille – 48 620 employés
- Villeneuve-d'Ascq – 13 500 employés
- Roubaix – 12 610 employés
- Tourcoing – 8 520 employés
- Marcq-en-Barœul – 5 680 employés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'employés	41 470	118 560
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	89,2 %	73,9 %
Intermédiaire	9,9 %	18,4 %
Basse ou très basse	0,9 %	7,7 %

Une accessibilité aux emplois d'ouvriers assez homogène sur l'ensemble du SCoT lillois

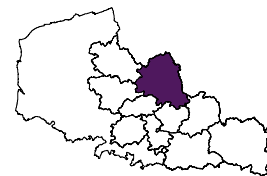
Malgré un repli des emplois ouvriers à Lille, Roubaix et Armentières plus fort que pour la moyenne métropolitaine depuis les années 1990, l'accessibilité à l'emploi pour les profils d'ouvriers non qualifiés est globalement forte sur l'ensemble du SCoT de Lille par rapport à l'ensemble de l'AML. Les principaux viviers d'emplois se situent au niveau du pôle lillois et de sa couronne-nord autour de Roubaix et Tourcoing. La concentration d'emplois au sein de la couronne-sud, dans des communes telles que Seclin ou Lesquin, permet de voir se profiler, comme pour les employés, un continuum de forte accessibilité depuis l'agglomération lilloise jusqu'aux alentours d'Arras, en passant par Carvin et Lens. Cette dynamique illustre l'existence d'un volet d'emplois ouvriers non qualifiés important et géographiquement concentrés sur Lille et le Bassin minier. Elle témoigne également d'une certaine facilité d'accès, favorisée par le réseau de transports, pour une population assez peu mobile relativement aux cadres notamment.

Un accès un peu plus limité au sein des espaces résidentiels

L'accès aux emplois d'ouvriers non-qualifiés est cependant plus contrasté au sein des territoires résidentiels tels que les Weppes ou la Pévèle. Alors que ces espaces ne freinent pas l'accessibilité à l'emploi des cadres, ils pénalisent celle des ouvriers non-qualifiés. L'effet y est d'autant plus visible pour les femmes, en raison d'un accès aux pôles d'emplois principaux moins direct et d'un rayon de mobilité plus faible.

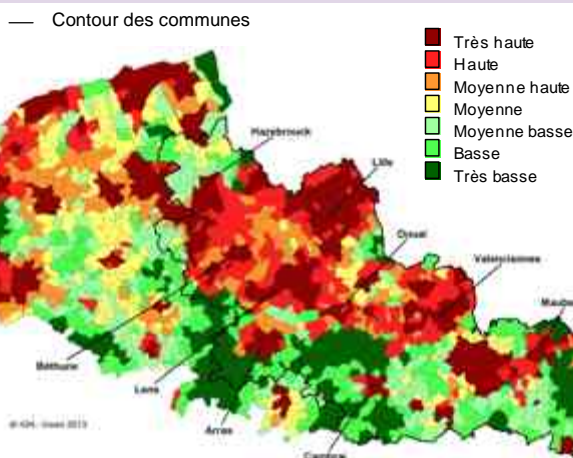
Une certaine équité entre les hommes et les femmes

Bien que partiellement visibles en Pévèle, les écarts d'accessibilité à l'emploi sont dans l'ensemble très faibles pour ce groupe social sur l'ensemble du SCoT, comme sur toute une frange située au nord de l'AML. Ainsi, au sein du SCoT de Lille, 87 % des hommes et 85 % des femmes ayant un profil d'ouvrier non-qualifié résident dans une commune pour laquelle l'accessibilité concurrencée à l'emploi est haute voire très haute. Cette moindre inégalité résulte d'une assez grande dispersion des zones industrielles sur l'ensemble du territoire, permettant un accès féminin facilité à la fonction d'ouvrier non-qualifié.



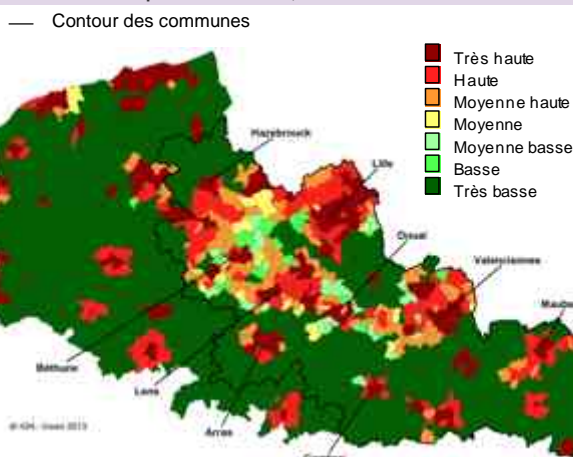
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

16 - ... les ouvriers non qualifiés hommes, au lieu de résidence



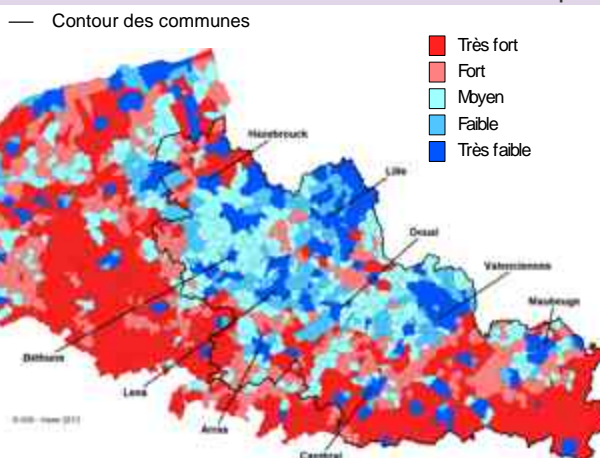
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

17 - ... les ouvrières non qualifiées femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

18 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes ouvriers non qualifiés



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

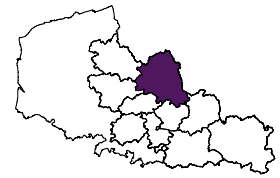
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'ouvriers non qualifiés (au lieu de travail) :

- Lille – 7 390 ouvriers non qualifiés
- Roubaix – 3 920 ouvriers non qualifiés
- Tourcoing – 3 400 ouvriers non qualifiés
- Villeneuve-d'Ascq – 2 290 ouvriers non qualifiés
- Wattrelos – 1 890 ouvriers non qualifiés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'ouvriers non qualifiés	38 330	18 690
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	87,1 %	84,8 %
Intermédiaire	11,9 %	11,6 %
Basse ou très basse	1,0 %	3,6 %



Pour en savoir plus ... sur les contrastes territoriaux de revenus

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains : volet 1 », Pages de Profils n°103, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2012
- « Revenus fiscaux 2011 : de fortes disparités », Pages de Profils n°153, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2014,

Pour en savoir plus ... sur l'influence des mobilités résidentielles

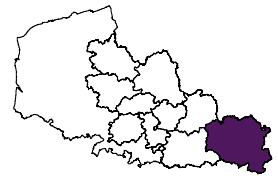
- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 2 : mobilités résidentielles et transformation sociale des territoires », Pages de Profils n°1114, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais », Dossier de Profils n°99, Insee Nord-Pas-de-Calais, novembre 2010

Pour en savoir plus ... sur les évolutions économiques sociales

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 3 : trajectoires économiques et transformations sociales des territoires », Pages de Profils n°137, Insee Nord-Pas-de-Calais, août 2013
- « Ressort des territoires face à la crise économique de 2008 », Pages de Profils n°157, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- « 70 ans de dynamiques de population active en Nord-Pas-de-Calais », Pages de Profils n°132, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2013

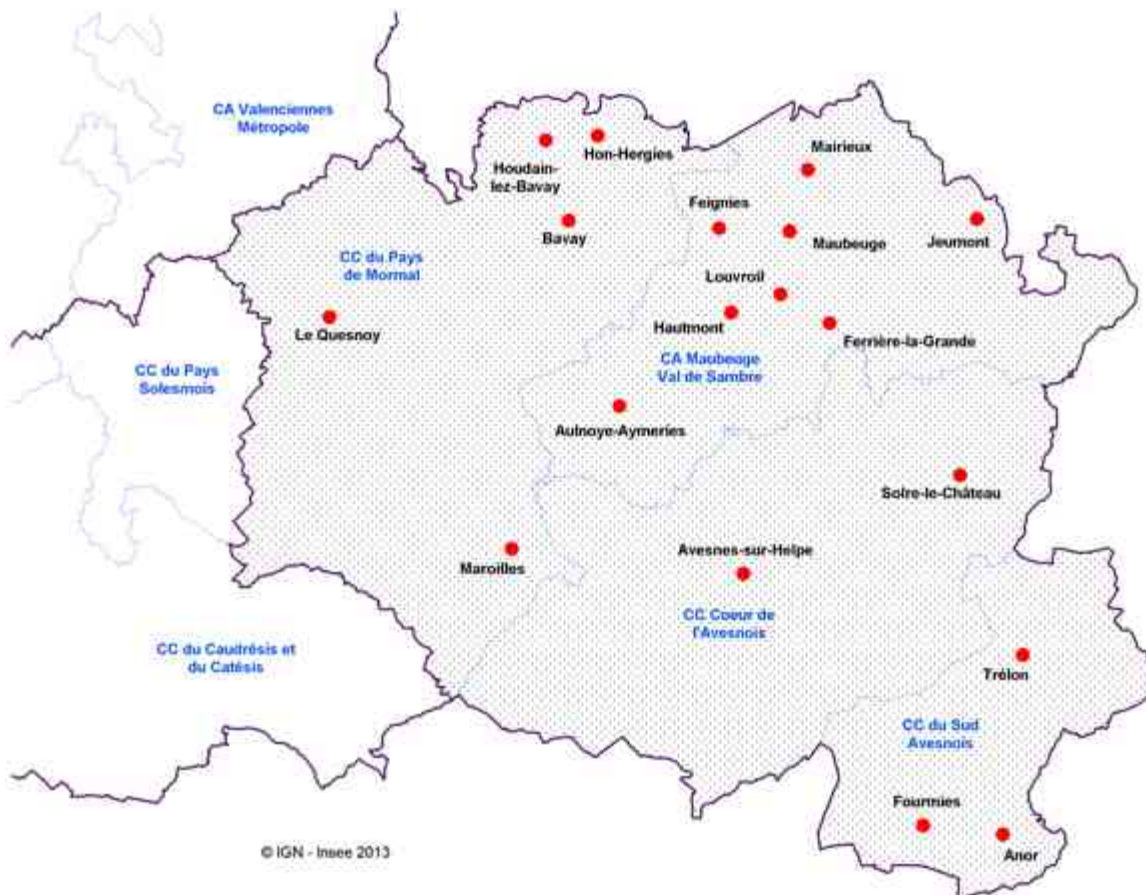
Pour en savoir plus ... sur l'accessibilité concurrentielle à l'emploi

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 4 : l'accessibilité concurrentielle à l'emploi », Pages de Profils n°160, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir, Connexions et interdépendances (fascicule 5), Dossiers de Profils n°110, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques, Insee Dossiers n°2 et 3, chapitre « liens & mobilités », Insee Nord-Pas-de-Calais, décembre 2014



SCoT de Sambre-Avesnois : de la fragilité sociale à l'éloignement social

Comptant près de 233 000 habitants, le SCoT de Sambre-Avesnois présente une situation sociale en retrait par rapport à l'Aire métropolitaine de Lille (AML). Le revenu médian des ménages est environ 10 % en deçà de celui mesuré à l'échelle de l'AML. Cette fragilité sociale des populations s'observe principalement autour de la polarité constituée de Maubeuge, Louvroil et Hautmont, qui regroupe une large partie de la population de l'espace, ainsi que la frange sud du territoire avec Fourmies et Anor, et enfin Avesnes-sur-Helpe. Au cours de la dernière décennie, les écarts territoriaux se sont accentués au sein du SCoT : les espaces périurbains sont devenus un peu plus aisés quand les espaces urbains ont vu leur population s'appauvrir en comparaison de la référence de l'AML. Les mouvements résidentiels restent limités, ne favorisant ainsi pas les transformations sociales du territoire : les arrivées dans le SCoT sont peu nombreuses, à l'exception du territoire quercitain dont la fonction résidentielle se renforce. Les centres économiques du SCoT de Sambre-Avesnois ont globalement enregistré un repli de leur activité sur les décennies 1990 et 2000. Le centre économique de Maubeuge, spécialisé dans les activités industrielles, a connu une moindre progression du nombre d'emplois qu'en moyenne dans l'AML couplée à une contraction, certes contenue, de son emploi ouvrier. Dès lors, il assure une assez bonne accessibilité aux emplois d'ouvriers pour la moitié nord du SCoT. Réciproquement, le centre économique de Fourmies a connu des difficultés plus aiguës, avec un effondrement de sa sphère productive concomitant d'un repli des fonctions de services. L'accessibilité aux emplois apparaît en net retrait autour de Fourmies, pour toutes les catégories socioprofessionnelles, et plus encore pour les actifs les moins mobiles. L'isolement géographique renforce ainsi l'acuité des difficultés sociales observées dans la moitié sud du SCoT.



Un continuum de territoires fragiles le long d'une frange sud, des contrastes intenses dans le Val de Sambre

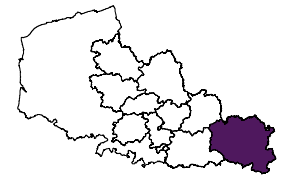
La fragilité sociale des populations résidentes du SCoT de Sambre-Avesnois se concentre principalement autour de la polarité constituée de Maubeuge, Louvroil et Hautmont, qui regroupe une large partie de la population de l'espace, ainsi que la frange sud du territoire avec Fourmies et Anor, et enfin Avesnes-sur-Helpe. Dans ces espaces, les revenus médians ramenés à la taille des ménages étaient, en 2007, inférieurs à 13 000 euros par unité de consommation.

À l'inverse, des territoires plus aisés se dessinent à la frange nord de l'espace, avec Mairieux au nord de Maubeuge d'une part, Houdain-lez-Bavay et Hon-Hergnies au nord de Bavay d'autre part, ainsi que le long de la N2 entre Maubeuge et Avesnes-sur-Helpe. Dans ces espaces, les revenus médians ramenés à la taille des ménages étaient, en 2007, supérieurs à 18 000 euros par unité de consommation.

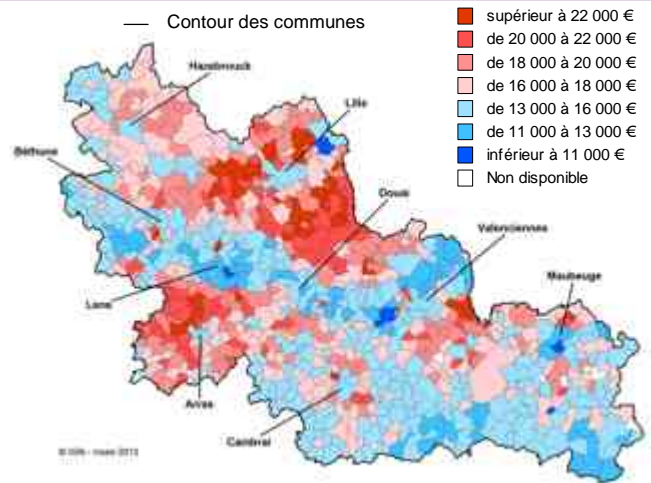
L'analyse spatiale des revenus des ménages met en évidence, le long de la frontière picarde, une plus grande homogénéité des situations de fragilité, avec un continuum de communes qui, de Caudry (SCoT du Cambrésis) jusqu'à Fourmies, sont en deçà des références enregistrées sur l'ensemble de l'AML, sans qu'apparaissent d'espaces plus aisés susceptibles d'être un relais de développement. À l'inverse, le secteur de Maubeuge apparaît contrasté, avec certes une intensité de la pauvreté plus prononcée, par exemple à Louvroil ou dans les quartiers de Maubeuge comme les Provinces Françaises, l'Épinette ou Sous-le-Bois, mais aussi des espaces périurbains plus riches et fonctionnant de concert avec les cœurs économiques urbains.

Les cœurs urbains de Sambre-Avesnois ont enregistré une dynamique défavorable, contrairement aux espaces périurbains qui leur sont proches

Les territoires du SCoT de Sambre-Avesnois s'inscrivent dans des dynamiques sociales contrastées. Les évolutions sont globalement défavorables dans les cœurs urbains (Maubeuge, Fourmies), avec une dégradation relative des revenus observés aussi bien avant que pendant la crise économique (périodes 2002-2007 puis 2007-2011). Réciproquement, certains territoires s'inscrivent dans une trajectoire plus favorable. Le canton de Bavay a dépassé la référence de l'AML entre 2002 et 2007, puis a connu une amélioration dans les années qui ont suivi ; le canton de Solre-le-Château a, de même, connu une évolution dynamique, d'abord en restant légèrement en deçà de la référence de l'AML, puis en la dépassant ; le canton d'Avesnes-sur-Helpe-Nord a continûment vu le niveau de revenus des ménages s'élever. Dans l'ensemble, les écarts territoriaux se sont accentués sur une décennie : les espaces périurbains sont devenus un peu plus aisés – sans atteindre la richesse observée dans les pourtours de l'agglomération lilloise – quand les espaces urbains ont vu leur population s'appauvrir en comparaison avec l'AML.

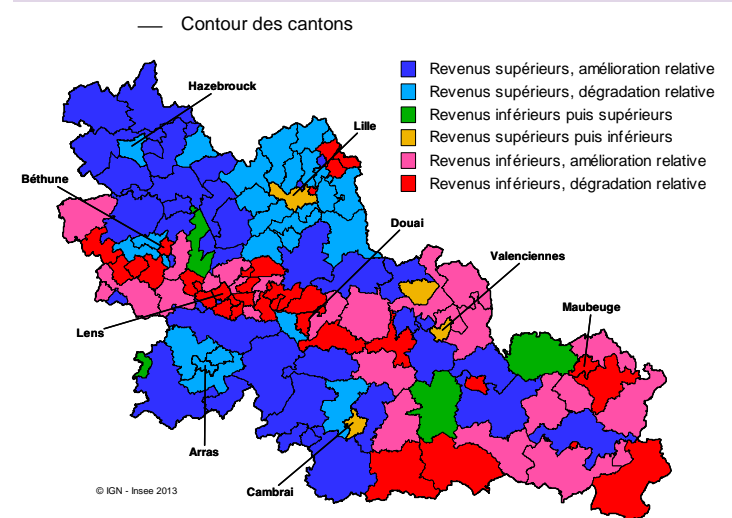


1 - Les contrastes de revenus des ménages, en 2007



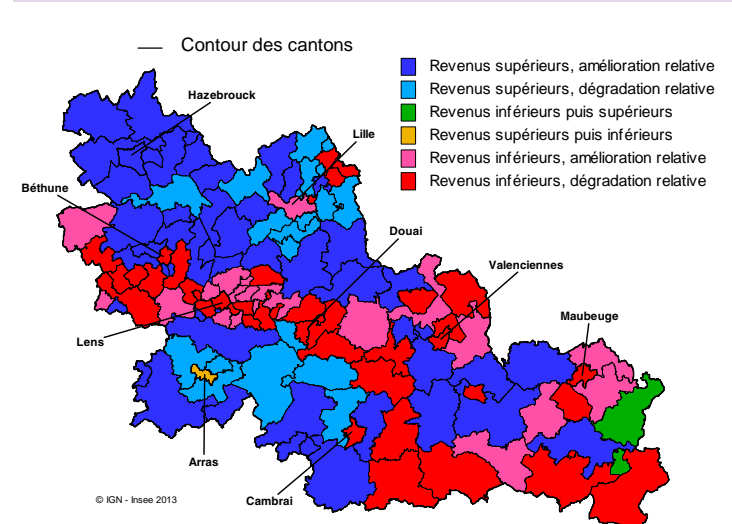
Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007.

2 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, entre 2002 et 2007



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2002 et 2007.

3 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, entre 2007 et 2011



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

Données complémentaires

Revenu fiscal médian (euros)	Environs de Bavay	Maubeuge	Environs du Trélon	Nord d'Avesnes-sur-Helpe
2002	12 532	12 503	10 811	13 261
2007	15 367	14 529	12 486	15 866
2011	17 431	15 627	13 641	17 851

Une faible contribution des mobilités résidentielles à l'évolution sociale du SCoT et de ses composantes territoriales

Le SCoT de Sambre-Avesnois présente, au lieu de résidence, une sous-représentation globale de cadres et d'employés, et une sur-représentation d'ouvriers, en prenant pour espace de comparaison l'ensemble de l'AML. Ce constat se vérifie pour les différents territoires dont se compose le SCoT, et plus particulièrement pour la CA Maubeuge Val de Sambre, qui présente une moindre proportion de cadres que les CA de Valenciennes Métropole, du Douaisis, de Cambrai, tout en restant similaire à celle observée dans la CA Porte du Hainaut. À la frontière du SCoT, l'ancienne Communauté de Communes du Quercitain présente un profil social inverse : en particulier, elle constitue un espace résidentiel attractif pour des populations disposant d'un emploi de cadres, susceptible de travailler dans des zones voisines de Valenciennes, de Cambrai comme de Maubeuge.

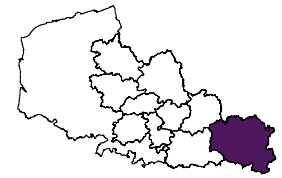
Le profil socioprofessionnel du SCoT de Sambre-Avesnois relativement à celui de l'ensemble de l'AML n'a pas connu de modification significative entre la fin des années 1990 et la fin des années 2000, si ce n'est un renforcement de son caractère ouvrier, du fait d'un moindre repli de l'emploi industriel qu'en moyenne de l'AML, et d'une moindre tertiarisation des activités.

Des inflexions sont néanmoins à noter en lien avec les mouvements résidentiels. Ainsi, alors que les déménagements conduisaient à accentuer le déficit relatif de cadres pour tous les territoires du SCoT dans le courant des années 1990, les territoires périurbains enregistrent désormais un excédent migratoire pour cette catégorie sociale. Toutefois, le mouvement reste limité et correspond principalement aux dynamiques de déconcentration locale observées depuis les cœurs d'agglomération vers les espaces périphériques, plus qu'un mouvement d'attractivité à l'échelle de l'aire métropolitaine. Un phénomène similaire s'observe pour les employés. Dans les deux cas, les territoires les plus concernés correspondent au Bavaisis et aux Pays de Mormal et de Maroilles, à la rencontre entre les ensembles urbains du Valenciennois et du Maubeugeois. Ces flux migratoires, encore limités, ne devraient pas modifier le profil social relatif sur les prochaines années : en effet, le SCoT de Sambre-Avesnois enregistre en parallèle des arrivées de populations ouvrières, là aussi par un mouvement de déconcentration et parfois en provenance des espaces voisins, qui conforte la sur-représentation des professions ouvrières au sein des populations résidentes de l'espace. Néanmoins, la CA de Maubeuge Val de Sambre enregistre un solde migratoire négatif d'ouvriers – ce mouvement correspond toutefois à un déficit migratoire global de ce cœur urbain, observé pour toutes les catégories socioprofessionnelles.

Données complémentaires

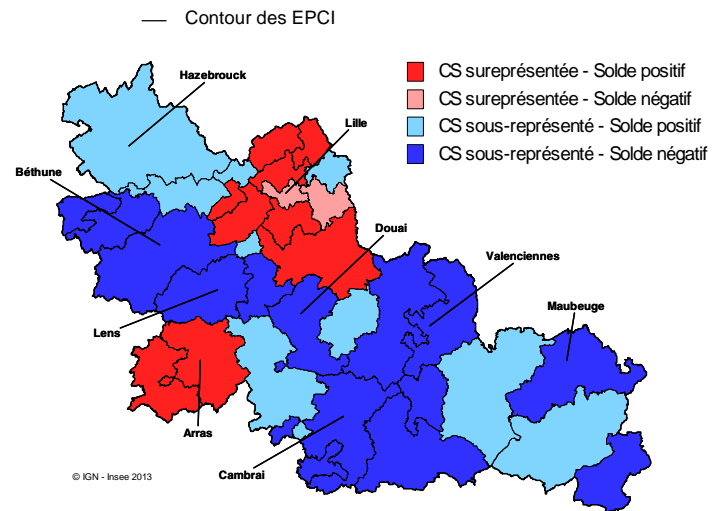
Mobilités résidentielles pour la CA Maubeuge Val de Sambre, entre 2003 et 2008 :

Populations de cadres :	Populations d'ouvriers:
- départs : environ 780 personnes	- départs : environ 1860 personnes
- arrivées : environ 520 personnes	- arrivées : environ 1620 personnes
- stables : environ 2140 personnes	- stables : environ 12 600 personnes



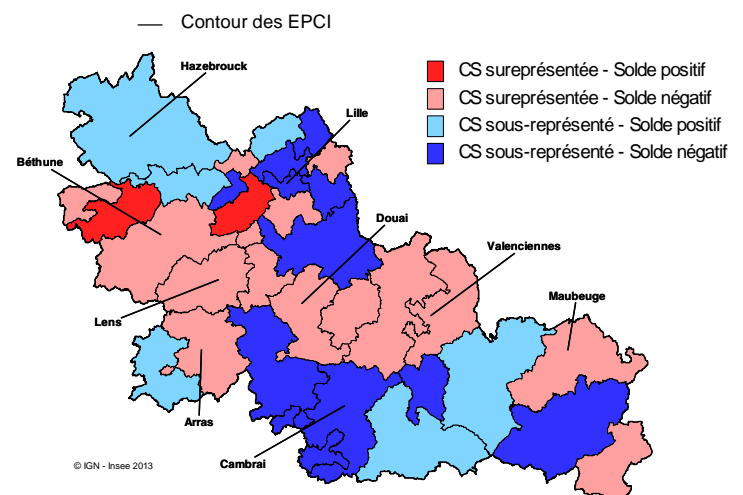
Part relative en 2008 et solde migratoire entre 2003 et 2008 pour ...

4 - ... les cadres



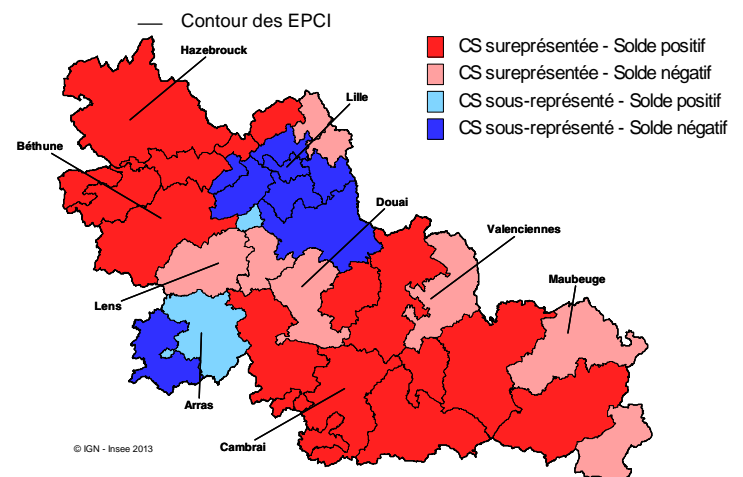
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

5 - ... les employés



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

6 - ... les ouvriers



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Dans la partie nord du SCoT, une accessibilité aux emplois de cadres portée par la ville de Maubeuge

Le SCoT de Sambre-Avesnois présente une concentration d'emplois de cadres sur la ville de Maubeuge (plus de 1 800 emplois au lieu de travail) et, dans une moindre mesure, sur la commune d'Aulnoye-Aymeries (plus de 500 emplois de cadres). En prenant en compte les populations résidant à proximité, l'accessibilité aux emplois de cadres apparaît relativement élevée le long de l'axe Maubeuge/Aulnoye-Aymeries, en comparaison aux références régionales, et globalement assez soutenue sur toute la partie nord du SCoT. Cette accessibilité est élevée aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Le Quercitain, un territoire à l'interface de plusieurs pôles d'emploi pour les cadres

À la frange ouest du SCoT, se dessine un bassin faiblement peuplé qui, à l'interface entre Valenciennes, Cambrai et Maubeuge, présente un niveau d'accessibilité soutenu aux emplois de cadres. Ce territoire, composé de communes périurbaines ou rurales, profite en effet de la relative proximité des grands pôles d'emplois qui le bordent, doublée de la présence en son sein de centres économiques complémentaires, comme Le Quesnoy (près de 400 emplois de cadres). Cette accessibilité géographique doit toutefois être tempérée par le faible poids démographique du territoire concerné. En outre, l'accessibilité y reste conditionnée par la capacité des populations résidentes à effectuer des navettes alternantes pouvant atteindre plusieurs dizaines de kilomètres par trajet entre lieu de domicile et lieu de travail pour celles et ceux qui exercent leur activité dans les grands pôles qui bordent le territoire.

Dans la partie sud du SCoT, de faibles opportunités pour les cadres, en l'absence de centre tertiaire d'envergure

La partie sud du SCoT présente, dans l'ensemble, un faible niveau d'accessibilité aux emplois de cadre. Seule la commune de Fourmies présente une concentration d'emplois susceptible de relever cette accessibilité, avec près de 400 emplois de cadres. En dépit de ses fonctions de sous-préfecture, la commune d'Avesnes-sur-Helpe ne compte que 300 emplois de cadres environ. Dès lors, les espaces à dominante rurale de l'Avesnois et du secteur de Trélon correspondent aux territoires avec la plus faible accessibilité pour les emplois de cadres. Leur éloignement du centre de Maubeuge limite les opportunités professionnelles, notamment pour les femmes dont les mobilités alternantes sont de moindre ampleur.

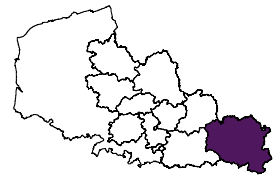
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus de cadres (au lieu de travail) :

Maubeuge – 1 820 cadres
 Aulnoye-Aymeries – 510 cadres
 Jeumont – 470 cadres
 Le Quesnoy – 400 cadres
 Fourmies – 380 cadres

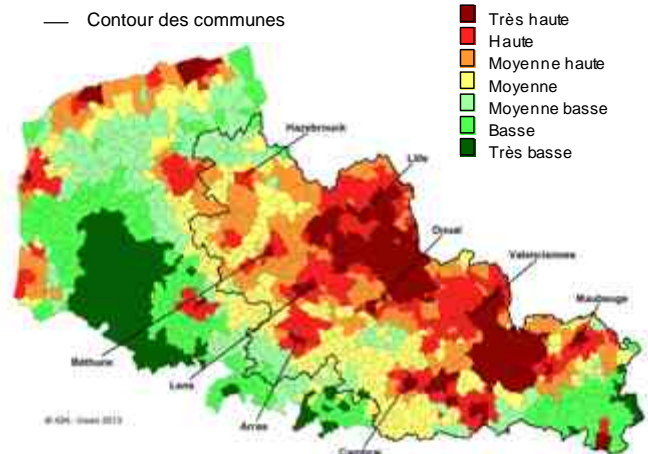
Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre de cadres	5 080	2 560
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	62,7 %	43,7 %
Intermédiaire	23,9 %	40,6 %
Basse ou très basse	13,4 %	15,7 %



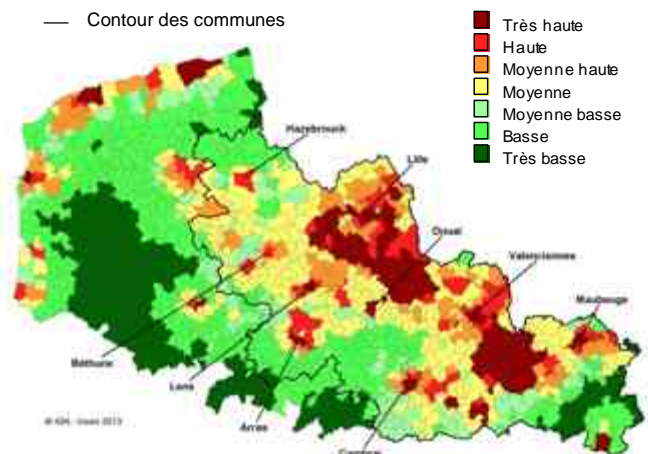
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

10 - ... les cadres hommes, au lieu de résidence



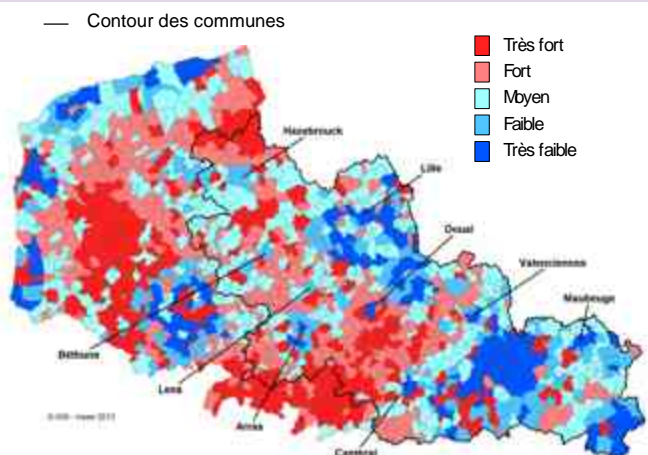
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

11 - ... les cadres femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

12 - Écart d'accessibilité entre les femmes et les hommes cadres



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Du Maubeugeois au Catésis, une accessibilité intermédiaire pour les fonctions d'employés

Depuis la ville de Maubeuge, où exercent plus de 5 100 employés, jusqu'au Cateau-Cambrésis (SCoT du Cambrésis), avec près de 1 100 employés, le versant ouest du SCoT de Sambre-Avesnois présente, en comparaison à la moyenne régionale, une accessibilité de niveau intermédiaire pour les personnes relevant des catégories socioprofessionnelles d'employés. La faiblesse relative des opportunités d'emploi en comparaison à la population présente susceptible d'occuper ces fonctions réduit en effet le niveau d'accessibilité pour les employés, si ce n'est dans les villes assurant des fonctions de centralité (Maubeuge, Aulnoye-Aymeries). Les couronnes périurbaines au nord de Maubeuge et de Bavay présentent une faible accessibilité, contrairement à celle mesurée pour des emplois de cadres : en effet, les mobilités domicile-travail pour les fonctions d'employés portent en général sur des temps de parcours restreint, avec une logique de grande proximité entre lieu de vie et lieu de travail, ce qui amoindrit de ce point de vue l'accessibilité pour les personnes résidant dans les espaces plus reculés. Ainsi, pour les femmes, l'accessibilité concurrencée aux fonctions d'employées apparaît très basse dans le Bavaisis, en comparaison à celle mesurée pour les femmes résidant à Maubeuge même ou dans l'espace à dominante urbaine allant de Maubeuge à Aulnoye-Aymeries.

La frange est du SCoT présente une très faible accessibilité aux fonctions d'employés

À l'est dans les vallées de la Solre, de la Thure et de l'Helpe, au sud dans les environs du Trélon, l'absence de centre économique d'envergure suffisante réduit considérablement l'accessibilité aux fonctions d'employés, en comparaison à la moyenne régionale. Certes, Avesnes-sur-Helpe d'une part, avec près de 1 100 employés qui y exercent leur activité professionnelle, et Fourmies, avec 1 550 employés, concentrent des établissements dans le domaine des services et des commerces, ainsi que des administrations publiques. Pour les personnes les plus mobiles, ces opportunités professionnelles rehaussent l'accessibilité dans les territoires environnants ; toutefois, cet effet mesuré et de proximité. Ainsi, les femmes employées qui disposent d'une moindre propension à la mobilité domicile-travail sont confrontées à une très faible accessibilité à l'emploi correspondant à leur catégorie socioprofessionnelle.

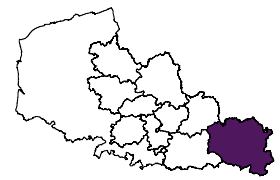
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'employés (au lieu de travail) :

Maubeuge – 5 220 employés
 Fourmies – 1 710 employés
 Louvroil – 1 160 employés
 Hautmont – 1 110 employés
 Le Quesnoy – 1 080 employés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

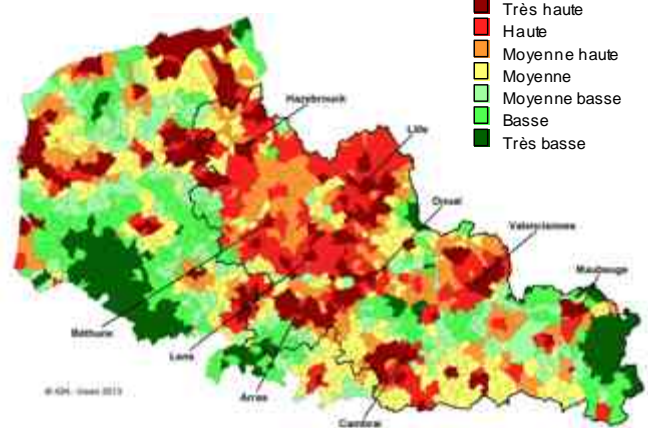
	Hommes	Femmes
Nombre d'employés	6 180	22 450
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	62,9 %	42,9 %
Intermédiaire	20,4 %	17,9 %
Basse ou très basse	16,7 %	39,2 %



Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

13 - ... les employés hommes, au lieu de résidence

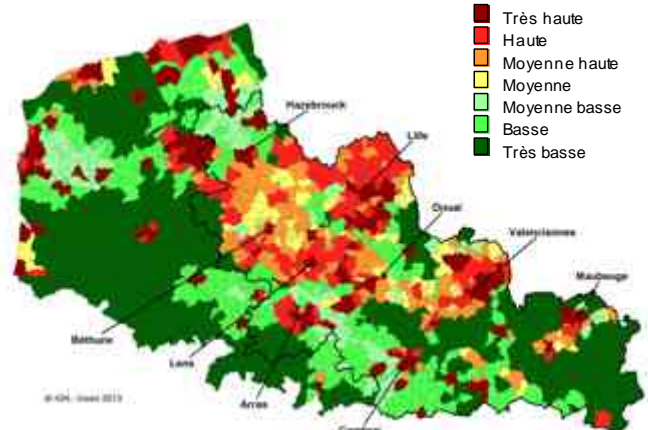
— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

14 - ... les employées femmes, au lieu de résidence

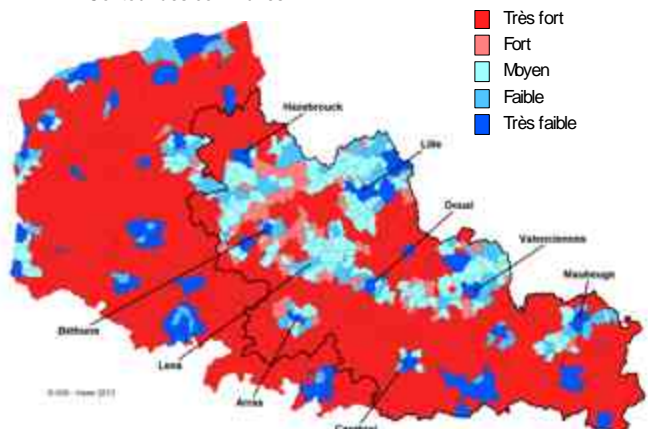
— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

15 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes employés

— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Un pôle ouvrier dans le Val de Sambre, avec une forte concentration d'emplois

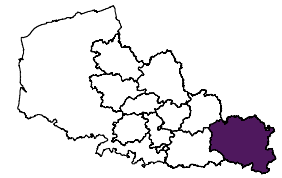
En lien avec une large implantation d'activités industrielles, les territoires autour de Maubeuge comptent plusieurs pôles d'emplois d'ouvriers : Maubeuge, Feignies, Louvroil et Hautmont totalisent près de 8 000 emplois ouvriers. S'y ajoute, à Aulnoye-Aymeries, encore près de 1 500 emplois d'ouvriers. De la sorte, l'accessibilité concurrencée aux emplois d'ouvriers – ici, les emplois d'ouvriers non qualifiés - apparaît élevée sur cette partie du SCoT de Sambre-Avesnois, comparativement à la moyenne régionale. Elle atteint des niveaux similaires à ceux observés dans le Valenciennois par exemple.

De Maubeuge à Valenciennes, des espaces résidentiels profitant de la proximité de plusieurs centres productifs

Bénéficiant de la proximité des industries du Maubeugeois comme du Valenciennois, le territoire du Quercitain présente également une accessibilité élevée aux emplois d'ouvriers, sous réserve d'être en capacité de d'effectuer une navette domicile-travail pouvant dépasser la demi-heure de trajet en transport individuel. Ainsi, cette accessibilité concurrencée apparaît significativement moindre pour les femmes que pour les hommes, contrairement à la situation observée dans le Maubeugeois où la différence homme/femme est faible.

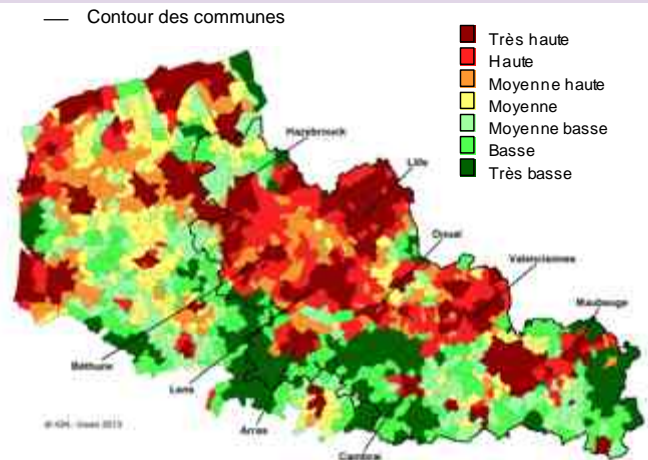
Au sud du SCoT, un marché du travail restreint, avec peu d'emplois ouvriers comparativement à la population résidente

L'affaiblissement structurel des activités industrielles dans la partie sud du SCoT de Sambre-Avesnois a réduit les opportunités professionnelles pour les ouvriers qui y résident. En dehors de Fourmies, qui compte près d'un millier d'emplois d'ouvrier, et d'Avesnes-sur-Helpe, avec 600 emplois d'ouvrier, il n'y a pas à proximité d'autres centres productifs susceptibles de constituer un marché du travail avec une diversité d'emplois. L'accessibilité concurrencée apparaît faible en comparaison à la moyenne régionale, notamment en rapportant le volume restreint d'emplois au nombre de résidents susceptibles d'exercer un métier d'ouvrier.



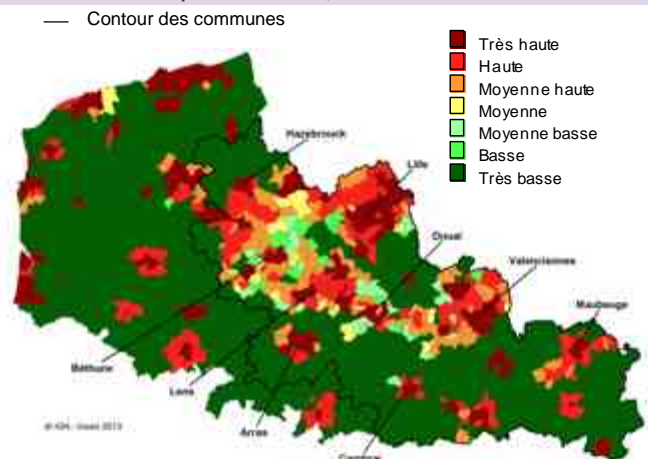
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

16 - ... les ouvriers non qualifiés hommes, au lieu de résidence



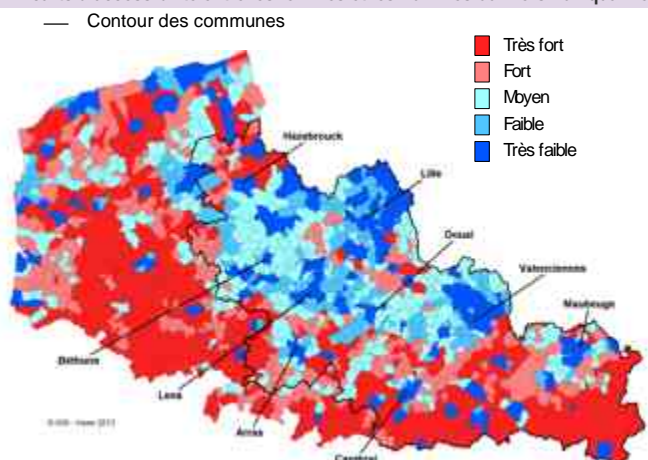
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

17 - ... les ouvrières non qualifiées femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

18 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes ouvriers non qualifiés



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

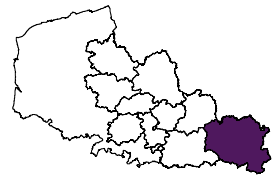
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'ouvriers non qualifiés (au lieu de travail) :

- Maubeuge – 1 990 ouvriers non qualifiés
- Feignies – 780 ouvriers non qualifiés
- Aulnoye-Aymeries – 630 ouvriers non qualifiés
- Hautmont – 460 ouvriers non qualifiés
- Fourmies – 430 ouvriers non qualifiés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'ouvriers non qualifiés	9 700	2 860
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	47,9 %	44,9 %
Intermédiaire	34,0 %	22,5 %
Basse ou très basse	18,1 %	32,6 %



Pour en savoir plus ... sur les contrastes territoriaux de revenus

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains : volet 1 », Pages de Profils n°103, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2012
- « Revenus fiscaux 2011 : de fortes disparités », Pages de Profils n°153, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2014,

Pour en savoir plus ... sur l'influence des mobilités résidentielles

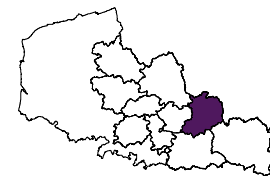
- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 2 : mobilités résidentielles et transformation sociale des territoires », Pages de Profils n°1114, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais », Dossier de Profils n°99, Insee Nord-Pas-de-Calais, novembre 2010

Pour en savoir plus ... sur les évolutions économiques sociales

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 3 : trajectoires économiques et transformations sociales des territoires », Pages de Profils n°137, Insee Nord-Pas-de-Calais, août 2013
- « Ressort des territoires face à la crise économique de 2008 », Pages de Profils n°157, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- « 70 ans de dynamiques de population active en Nord-Pas-de-Calais », Pages de Profils n°132, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2013

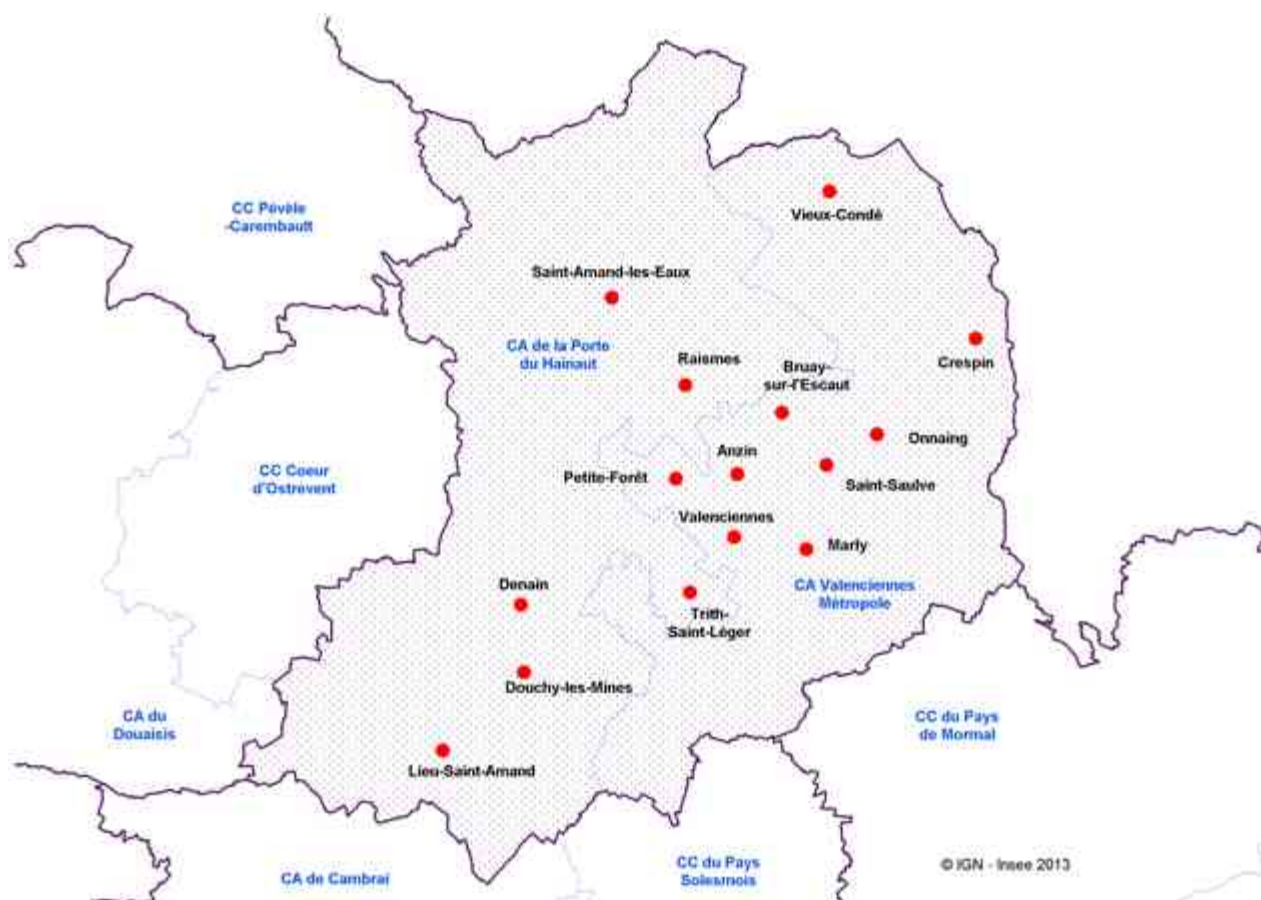
Pour en savoir plus ... sur l'accessibilité concurrentielle à l'emploi

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 4 : l'accessibilité concurrentielle à l'emploi », Pages de Profils n°160, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir, Connexions et interdépendances (fascicule 5), Dossiers de Profils n°110, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques, Insee Dossiers n°2 et 3, chapitre « liens & mobilités », Insee Nord-Pas-de-Calais, décembre 2014



SCoT du Valenciennois : une santé sociale fragile en dépit d'une accessibilité à l'emploi élevée

Avec une population avoisinant les 350 000 habitants, le SCoT du Valenciennois a connu un nouvel essor de l'industrie lors des années 1990 et 2000. En effet, si l'emploi industriel a largement chuté sur cette période à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille (-20 %), il a progressé de 20 % dans le pôle économique de Valenciennes, les ouvriers résidant dans le SCoT du Valenciennois bénéficiant alors d'une accessibilité à l'emploi élevée. D'un point de vue résidentiel, si les ouvriers résidents apparaissent surreprésentés sur le territoire, les migrations récentes, de faible intensité, prolongent cette tendance en raison d'une légère perte de cadres. Les revenus des ménages sont relativement faibles à l'échelle du SCoT, notamment dans le Denaisis, quand certaines poches, telle que l'Amandinois, grâce à une proportion plus élevée de cadres, affichent des revenus plus importants. Ces derniers bénéficient, tout comme les employés, d'une accessibilité à l'emploi de bon niveau en raison d'une offre de service étoffée aux alentours de Valenciennes plus particulièrement et de la proximité de la métropole lilloise qui constitue un relais non négligeable en termes d'emplois.



Un espace caractérisé par la faiblesse des revenus des populations résidentes

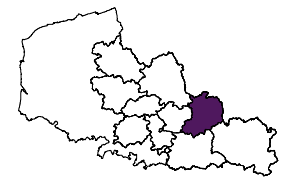
Le SCoT du Valenciennois est l'un des espaces où le niveau des revenus dont disposent les ménages est le plus faible au sein de la région Nord-Pas-de-Calais. Le revenu médian par unité de consommation est près de 10% inférieur à celui de l'ensemble de l'Aire métropolitaine de Lille. Les difficultés sociales sont partagées par les divers ensembles urbains du territoire, avec toutefois une intensité variable des difficultés sociales. Dans le Denaisis, au sud-ouest du SCoT, les ménages ont un niveau de revenus particulièrement bas : près de 11 300 euros par unité de consommation en 2007 à Denain. C'est également le cas dans la partie nord-est du SCoT, de Raimes à Vieux-Condé, avec des ressources faibles (12 600 euros par unité de consommation en 2007 à Condé-sur-l'Escaut par exemple). Les principaux pôles urbains du SCoT, Valenciennes et Saint-Amand-les-Eaux, sont dans une position sociale intermédiaire, avec un revenu médian proche de 15 000 euros par UC. Cette situation correspond à la présence, au sein de ces villes, d'une diversité de quartiers, parfois socialement aisés, parfois concentrant des populations précaires (par exemple, les quartiers Chasse-Royale ou La Sentinelle à Valenciennes). Les espaces plus aisés sont de nature périurbaine, d'une part dans une frange sud-est desservant le Valenciennois en limite avec le pays Quercitain (Curgies – Préseau – Sebourg – Artres – etc.), et d'autre part dans l'Amandinois autour de la ville-centre, où les revenus médians peuvent excéder 20 000 euros par UC.

Après une période de convergence, les contrastes se renforcent

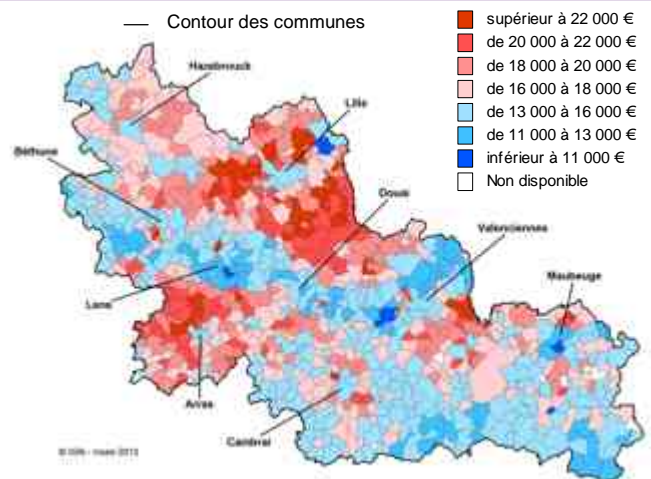
Le début des années 2000 correspond, dans l'ensemble, à une amélioration de l'activité économique dans le SCoT du Valenciennois, notamment en lien avec un regain des secteurs industriels. Si la situation sociale du SCoT est restée globalement en retrait, les contrastes territoriaux se sont amoindris pendant cette période. Plus particulièrement, la partie nord-est du SCoT, appelée le corridor minier (depuis Raimes jusqu'à Vieux-Condé), a connu une amélioration relative de ses indicateurs sociaux et des revenus des ménages, alors que les centres urbains de Valenciennes et Saint-Amand, jusqu'alors plus aisés que le reste du territoire, ont progressé de manière modérée. Sans doute en lien avec la brutale dégradation de la situation économique liée à la crise mondiale, ce mouvement de convergence entre territoires s'est interrompu après 2007. La situation sociale s'est de nouveau dégradée dans le nord-est du SCoT. Le Denaisis, qui n'avait pas profité de l'embellie précédente, connaît un décrochage plus prononcé encore. Réciproquement, les espaces périurbains ont continué d'attirer les ménages plus aisés, dans l'Amandinois et la partie sud-est du territoire qui enregistrent des hausses des revenus médians plus soutenues qu'en moyenne sur le SCoT et même qu'en moyenne dans l'Aire métropolitaine de Lille.

Données complémentaires

Revenu fiscal médian (euros)	Condé-sur-l'Escaut	Denain	Saint-Amand-les-Eaux	Valenciennes
2002	10 670	9 741	12 868	13 317
2007	12 641	11 332	15 091	15 012
2011	13 927	12 050	16 560	16 421

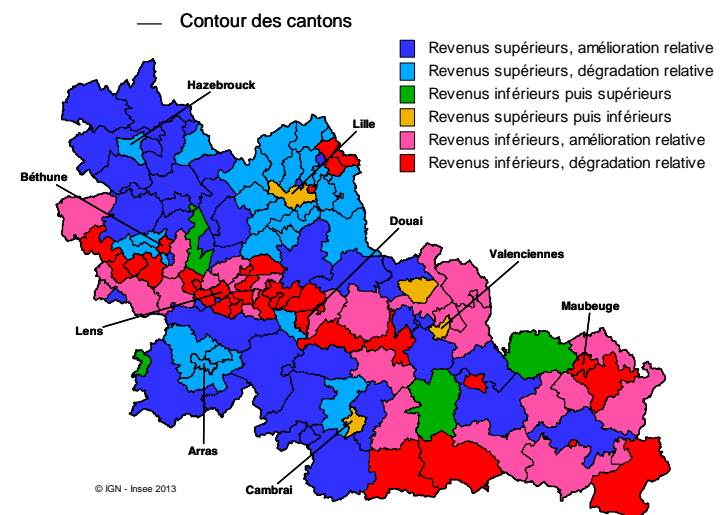


1 - Les contrastes de revenus des ménages, à l'échelle des communes, en 2007



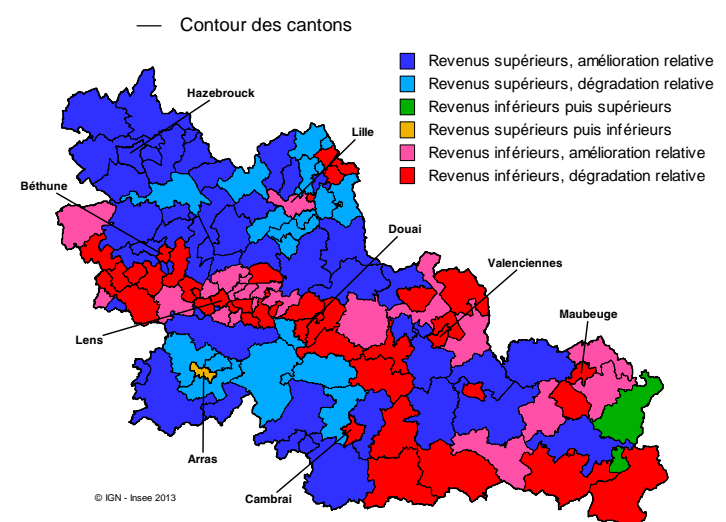
Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007.

2 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2002 et 2007



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2002 et 2007.

3 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2007 et 2011



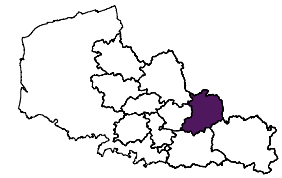
Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

Un impact des mobilités résidentielles plus marqué pour la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut

En comparaison avec l'Aire métropolitaine de Lille, le SCoT du Valenciennois se caractérise par une sous-représentation des cadres, et une surreprésentation des ouvriers non qualifiés et des employés. Ce constat se vérifie à la fois pour la CA de la Porte du Hainaut et pour la CA Valenciennes Métropole, avec toutefois une spécialisation ouvrière plus prononcée encore pour la première, ajoutée à un déficit relatif de populations cadres plus marqué. À l'échelle plus locale, les communes périurbaines ou rurales sous l'influence de l'espace lillois, situées dans l'Amandinois, comptent toutefois une proportion plus importante de cadres, de même que les communes au sud et au sud-est du SCoT.

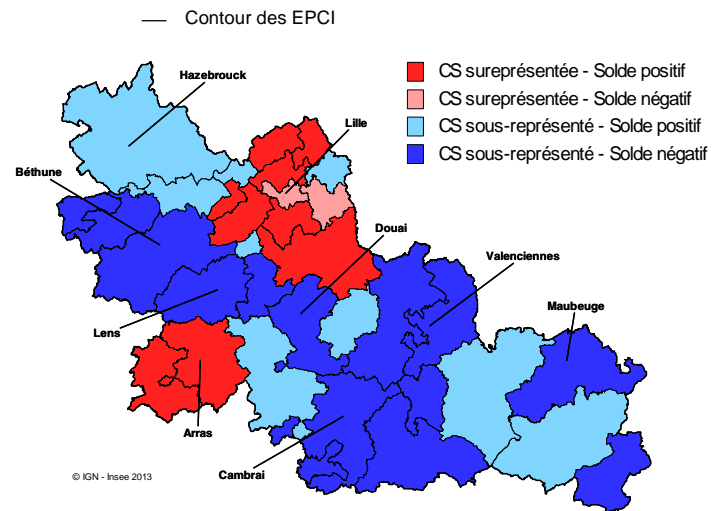
Au cours de la dernière décennie, la spécificité ouvrière du SCoT s'est renforcée, en lien avec le relatif dynamisme de plusieurs sites productifs avant la crise économique mondiale. L'emploi industriel a même progressé, contrairement aux évolutions observées dans les autres SCoT de l'AML. Cependant à partir du début de la crise économique de 2008, la situation s'est dégradée de manière plus marquée.

Dans l'ensemble, les mobilités résidentielles ont eu un impact modeste sur la composition sociale du SCoT du Valenciennois, en raison de l'ampleur modérée des flux. Les migrations résidentielles conduisent principalement à un renforcement de la place relative des populations ouvrières et un déficit relatif de la place des cadres. Pour la CA de Valenciennes Métropole, un léger déficit migratoire est enregistré pour les populations ouvrières, avec 2 900 départs et 2 600 arrivées en 5 ans. Rapporté à une population ouvrière résidente de plus de 22 000 personnes, l'impact reste toutefois minime. L'effet est plus perceptible pour les populations cadres : 2 600 départs pour 2 300 arrivées en 5 ans : ce solde de l'ordre de - 300 personnes rapporté à une population résidente de 6 400 personnes constitue un niveau de renouvellement beaucoup plus prononcé. Ces départs se font principalement à destination d'espaces voisins de nature périurbaine, en particulier dans le Quercitain et le bavaisis. La CA de la Porte du Hainaut connaît des mouvements migratoires plus intenses, avec un renforcement de sa spécificité ouvrière (solde de + 300 personnes pour une population résidente de 19 000 personnes dans les catégories socioprofessionnelles ouvrières) et un déficit de cadres accru (solde de - 270 personnes pour 3 100 résidents).



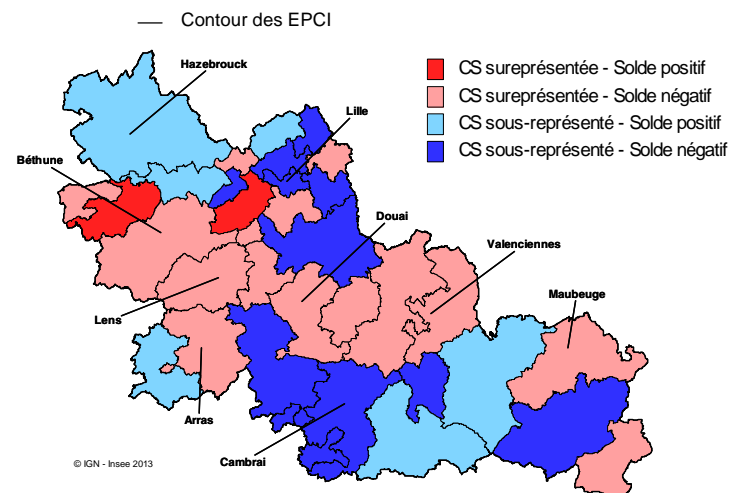
Part relative en 2008 et solde migratoire entre 2003 et 2008 pour ...

4 - ... les cadres



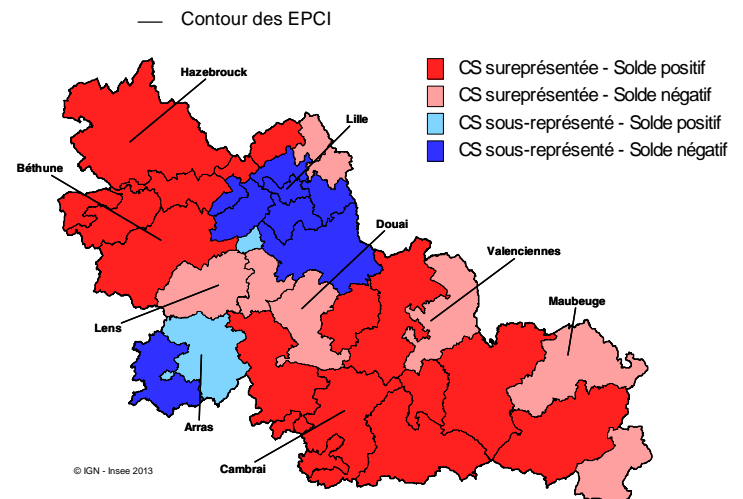
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

5 - ... les employés



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

6 - ... les ouvriers



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Mobilités résidentielles pour la CA Valenciennes Métropole, entre 2003 et 2008 :

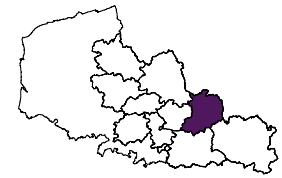
Populations de cadres :	Populations d'ouvriers :
- départs : environ 2 630 personnes	- départs : environ 2 940 personnes
- arrivées : environ 2 290 personnes	- arrivées : environ 2 600 personnes
- stables : environ 6 380 personnes	- stables : environ 22 620 personnes

L'industrie : moteur de l'économie du SCoT du Valenciennois

Le SCoT du Valenciennois est principalement structuré par le centre économique de Valenciennes qui, avec les communes voisines d'Anzin, Marly, Onnaing, Petite-Forêt, Raismes et Saint-Saulve, regroupe 60 600 emplois et couvre une zone d'influence de près de 276 000 habitants. Le centre économique de Saint-Amand-les-Eaux, de plus petite ampleur avec près de 7 900 emplois, a néanmoins une dynamique propre et polarise une zone de près de 25 700 habitants. Le SCoT s'inscrit également en étroite relation avec le SCoT de Lille Métropole via des mobilités alternantes soutenues aussi bien dans le sens des départs que des arrivées, même si le solde est globalement déficitaire. Le SCoT du Valenciennois attire par ailleurs des navetteurs en provenance des SCoT du Grand Douaisis, du Cambrésis et de Sambre-Avesnois, avec lesquels les flux sont excédentaires.

Les centres économiques du SCoT du Valenciennois étaient en expansion dans les années 1990 et 2000 et jusqu'à la crise économique mondiale. L'emploi a fortement augmenté, de l'ordre d'un quart pour le centre de Saint-Amand-les-Eaux comme pour celui de Valenciennes. Fait remarquable, l'emploi ouvrier a augmenté dans les deux centres, et plus encore dans celui de Valenciennes où il enregistre une hausse de + 20 %. Le centre de Saint-Amand a davantage été marqué par un essor des postes d'employés (+ 50 %), même si les volumes correspondants restent modestes (au total, 2 150 employés contre 2 700 ouvriers non qualifiés). Le SCoT du Valenciennois s'est également inscrit dans la dynamique métropolitaine, avec une hausse des emplois de cadres dans des proportions similaires à celles observées en moyenne dans l'AML.

Ces évolutions se sont accompagnées d'une hausse de la population active, qui a cru de près d'un quart dans les années 1990 et 2000. En effet, l'amélioration relative du marché du travail a pu aider au retour dans la vie active d'une population qui s'en était éloignée, faute de débouchés professionnels. Sur la période qui précède la crise économique, l'évolution du nombre de chômeurs a d'ailleurs été plus favorable dans le SCoT du Valenciennois (quasi-stabilité) qu'en moyenne dans l'AML (+12% de chômeurs déclarés à travers les enquêtes de recensement de la population). L'accroissement des mobilités alternantes est également un signe de l'attractivité économique du territoire sur la période, avec une influence grandissante sur sa frange sud et est, en partie liée à des mouvements de périurbanisation d'actifs du Valenciennois vers le Cambrésis et l'Avesnois. En effet, une partie des résidents de ces territoires voisins sont prêts à accroître leur champ de prospection pour rejoindre le marché du travail de Valenciennes.

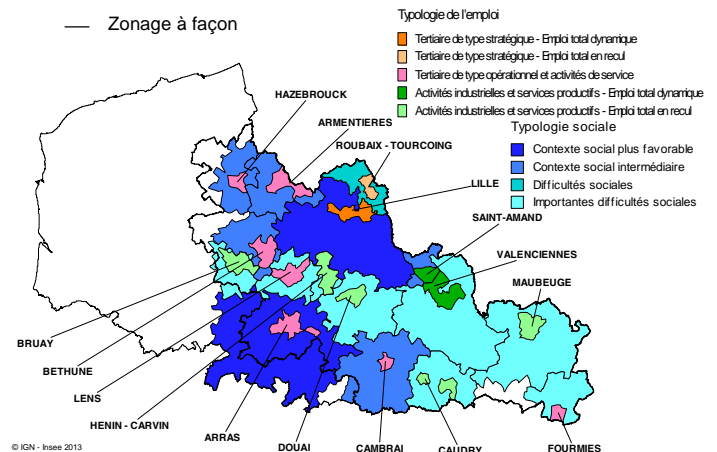


7 - Centres économiques locaux et aires d'influence



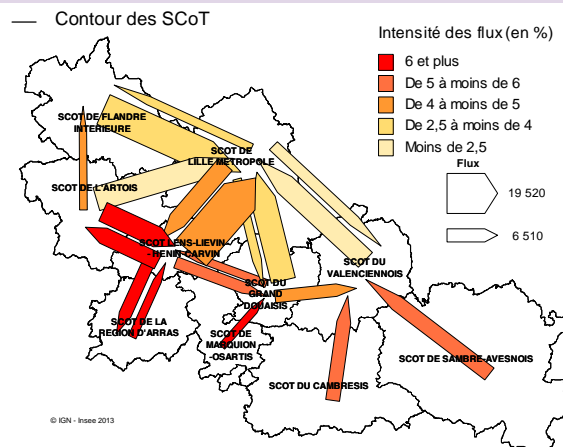
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

8 - Regard croisé sur les évolutions économiques et sociales



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

9 - Mobilités alternantes entre les SCoT de l'AML



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Du point de vue des centres économiques :

Centre de Valenciennes : 60 600 emplois, dont 3 500 emplois des cadres des fonctions métropolitaines et 17 000 emplois d'ouvriers.

Centre de Saint-Amand-les-Eaux : 7 900 emplois, dont 400 emplois des cadres des fonctions métropolitaines et 2 700 emplois d'ouvriers.

Du point de vue des aires d'influence :

Aire d'influence de Valenciennes : 276 300 habitants, dont 145 400 actifs. Près de 58 500 non-diplômés et 35 600 diplômés du supérieur.

Aire d'influence de Saint-Amand-les-Eaux : 25 700 habitants, dont 14 500 actifs. Près de 5 000 non-diplômés et 4 400 diplômés du supérieur.

Un haut niveau d'accessibilité à l'emploi pour les cadres du Valenciennois

Bien que sous-représentés parmi les actifs résidant au sein du SCoT du Valenciennois, 14 000 cadres habitent ce territoire. Parmi ceux-ci, 74,9 % bénéficient d'une accessibilité à l'emploi très haute ou haute, soit le taux le plus haut des SCoT de l'Aire métropolitaine de Lille hors SCoT de Lille Métropole. De plus, la part de la population dont le niveau d'accessibilité est faible est quasi nulle (0,5 %).

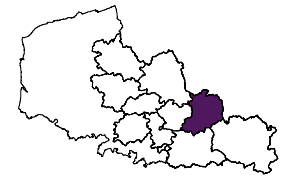
Valenciennes et sa périphérie comme principal vivier d'emplois ...

Au sein du SCoT, 13 700 emplois de cadre sont implantés, dont près de la moitié sont localisés à Valenciennes ou en périphérie proche, à Marly et Petite-Forêt. Les opportunités situées au sein de ce pôle, bénéficient à une grande part des résidents du SCoT. Au delà, d'autres pôles de moindre importance permettent un bon accès à l'emploi aux populations résidant au sein des franges moins denses du SCoT : Saint-Amand-les-Eaux au nord, Trith-Saint-Léger au sud-ouest. Globalement, les mobilités au sein du territoire sont favorisées notamment par la desserte routière : les autoroutes A2, A21 et A23 assurant un maillage dense de celui-ci

... la métropole lilloise comme destination privilégiée

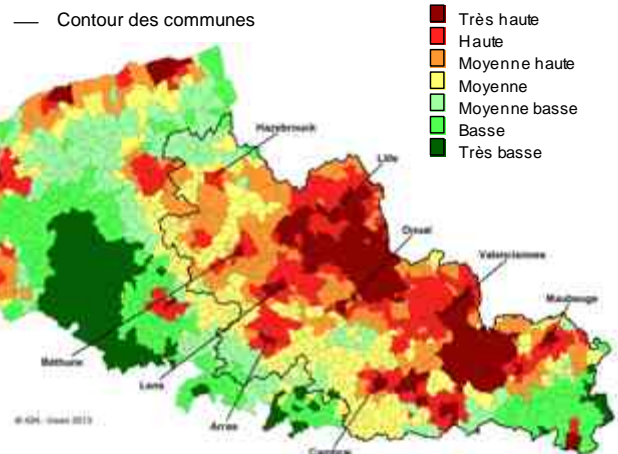
Tout en étant situés à une distance non négligeable de la métropole lilloise, de nombreux actifs effectuent des navettes domicile-travail vers celle-ci, en empruntant notamment le réseau ferroviaire. Ainsi, plus de 2 000 cadres valenciennois se rendent quotidiennement au sein du SCoT de Lille Métropole alors qu'ils ne sont, à titre de comparaison, que 400 environ à rejoindre le SCoT du Grand Douaisis.

Si l'accessibilité à l'emploi est favorable sur une large partie du territoire, les populations résidant au sein des franges interstitielles voient leur accessibilité se contracter. Ainsi, les femmes, en moyenne moins mobiles que les hommes sont 40,3 % à être en situation d'accessibilité à l'emploi de nature intermédiaire contre 16,5 % seulement pour les hommes.



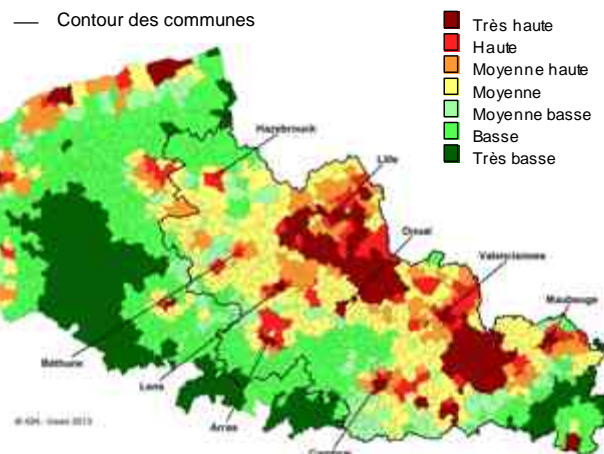
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

10 - ... les cadres hommes, au lieu de résidence



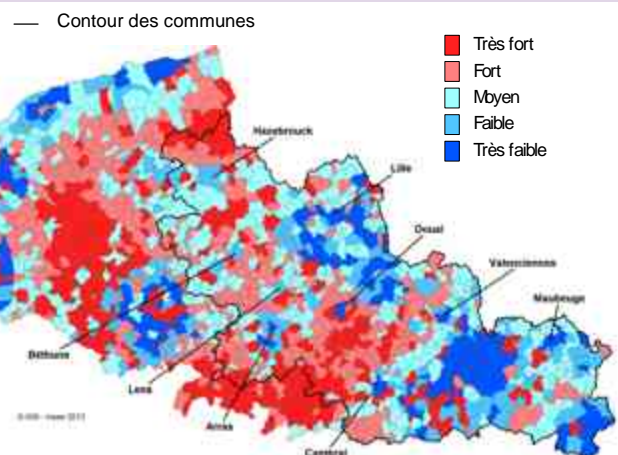
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

11 - ... les cadres femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

12 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes cadres



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus de cadres (au lieu de travail) :

Valenciennes – 5 020 cadres
 Saint-Amand-les-Eaux – 910 cadres
 Denain – 740 cadres
 Petite-Forêt – 660 cadres
 Marly – 630 cadres

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre de cadres	9 210	4 790
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	83,5 %	58,3 %
Intermédiaire	16,5 %	40,3 %
Basse ou très basse	0,0 %	1,4 %

De nombreuses opportunités pour les employés à Valenciennes et sa périphérie proche

Le SCoT du Valenciennois compte 35 000 postes d'employés. Parmi ceux-ci, un tiers est localisé à Valenciennes (11 150 employés), quand la deuxième commune du SCoT, Denain, n'en regroupe que 7,4 % (2 600 employés). Si le centre économique de Valenciennes concentre une grande partie des emplois administratifs, le tissu urbain permet en outre le développement des fonctions tertiaires et commerciales. Les centres secondaires, tels que Saint-Amand-les-Eaux ou Denain sont pourvoyeurs d'un volume d'emploi bien plus faible mais permettant néanmoins de créer un maillage relativement dense sur le territoire. Ainsi, plus de deux tiers des employés résidant au sein du SCoT du Valenciennois bénéficie d'une accessibilité à l'emploi favorable. Dans le même temps, ils ne sont que très peu à résider dans des zones où l'accessibilité est de niveau faible (1,9 %).

La densité des emplois favorise l'accessibilité des employées

Parmi les actifs employés résidant sur le territoire, plus des trois quarts sont des femmes. Bien que moins mobiles que leurs homologues masculins, l'accessibilité des employées du Valenciennois reste forte, à la différence des autres SCoT où elle est nettement plus basse que pour les hommes. En effet, elles sont 46,5 % à bénéficier d'une accessibilité de haut niveau. Seuls les territoires englobant les deux préfectures départementales, Arras et Lille présentent des niveaux supérieurs grâce à l'implantation accrue des activités administratives et de service. Les employées du SCoT du Valenciennois en position d'accessibilité de faible niveau sont peu nombreuses (10,8 %). En comparaison, au sein du SCoT articulé autour d'Arras, la part de celles-ci atteint 23,3 %. Le maillage dessiné par les pôles secondaires, le caractère principalement urbain du territoire ainsi que la présence d'infrastructures routières limitent les zones où l'accessibilité des employées est particulièrement faible.

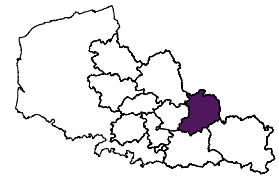
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'employés (au lieu de travail) :

Valenciennes – 11 150 employés
Denain – 2 580 employés
Saint-Amand-les-Eaux – 2 310 employés
Petite-Forêt – 1 660 employés
Anzin – 1 320 employés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

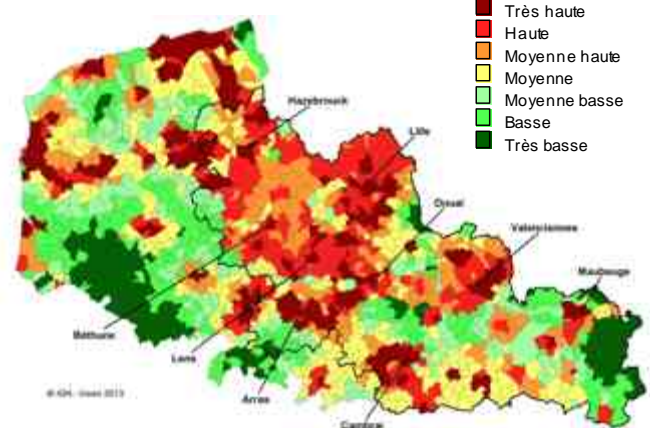
	Hommes	Femmes
Nombre d'employés	9 720	34 350
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	70,4 %	46,5 %
Intermédiaire	27,7 %	42,7 %
Basse ou très basse	1,9 %	10,8 %



Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

13 - ... les employés hommes, au lieu de résidence

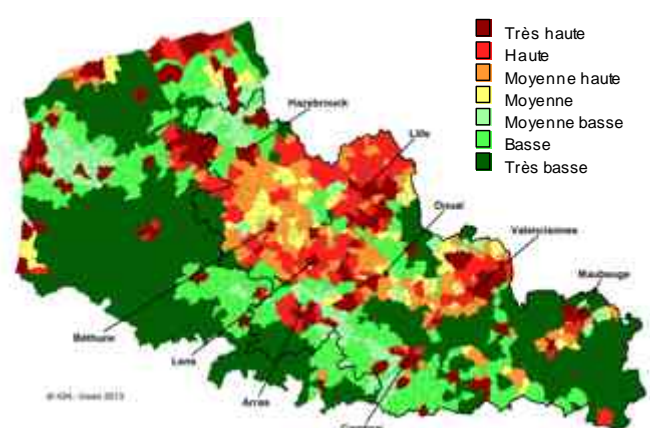
— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

14 - ... les employées femmes, au lieu de résidence

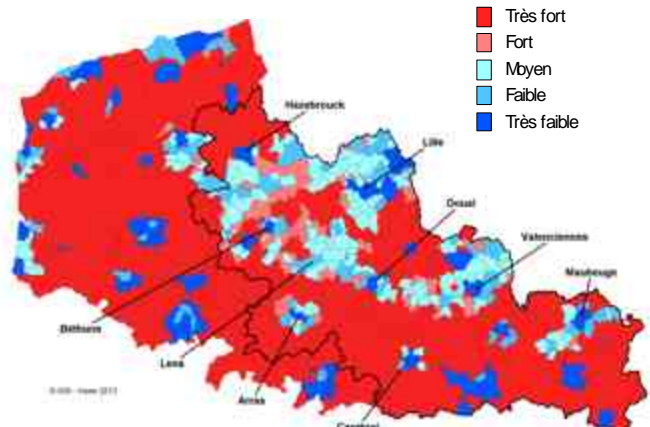
— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

15 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes employés

— Contour des communes



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

Des sites industriels de grande taille, répartis sur le territoire ...

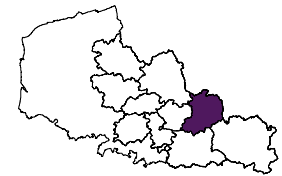
Les 15 000 postes d'ouvrier non qualifié localisés au sein de ce SCoT sont moins concentrés géographiquement que ceux d'autres types d'emploi. Si Valenciennes et Onnaing accueillent plus de 2 000 emplois d'ouvrier non qualifié au sein de leur commune, Saint-Amand-les-Eaux, Lieu-Saint-Amand ou encore Saint-Saulve en comptent également près d'un millier chacun. En effet, ces communes accueillent des établissements de grande taille, tels que Toyota (Onnaing), SEVELNORD (Lieu-Saint-Amand) ou encore Vallourec (Saint-Saulve). D'autres implantations de taille viennent renforcer le tissu industriel au sein de ce SCoT, comme Alstom (Petite-Forêt), GSK (Saint-Amand-les-Eaux), Bombardier (Crespin) ou SMAN (Trith-Saint-Léger).

Les ouvriers non qualifiés sont peu nombreux à quitter le territoire pour occuper un emploi au sein des autres SCoT de l'Aire métropolitaine de Lille. Pour preuve, parmi les 19 000 actifs ouvriers non qualifiés résidant au sein du SCoT, les territoires privilégiés des migrations domicile-travail sont les SCoT de Lille Métropole et du Grand Douaisis, avec 500 sorties seulement vers chaque territoire.

... offrant une accessibilité élevée aux ouvriers

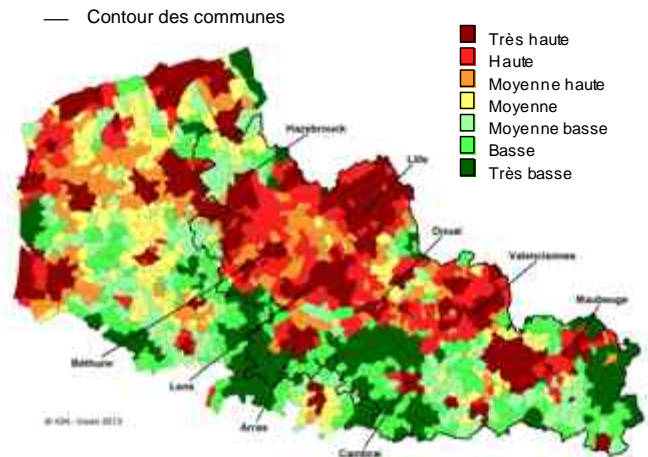
La multipolarité des emplois proposés bénéficie alors à une large partie de la population puisque 65,7 % des ouvriers non qualifiés présentent une accessibilité à l'emploi élevée. Inversement, ils ne sont que 3,2 % à se voir attribuer une accessibilité à l'emploi de faible niveau.

Du fait de la moindre concentration des emplois, mais aussi d'un réseau de transport relativement dense, l'accessibilité à l'emploi des ouvrières est relativement proche de celle de leurs homologues masculins, malgré leur moindre mobilité.



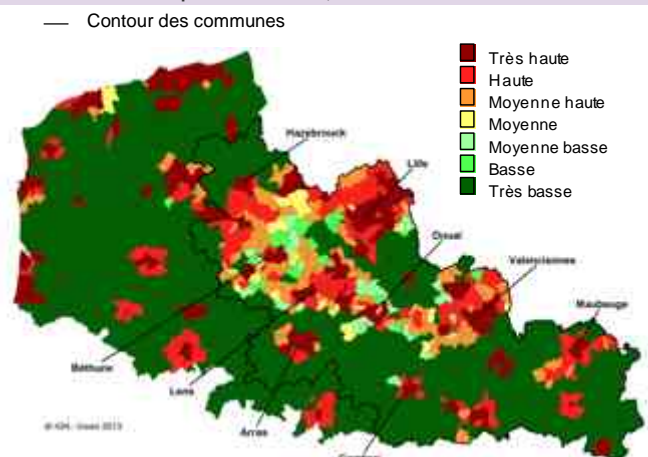
Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

16 - ... les ouvriers non qualifiés hommes, au lieu de résidence



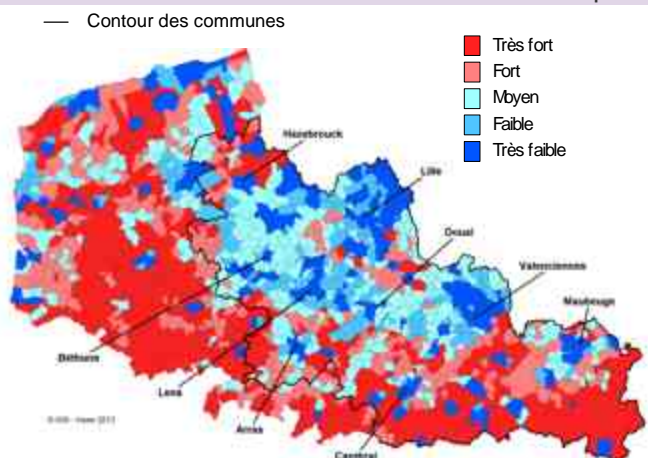
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

17 - ... les ouvrières non qualifiées femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

18 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes ouvriers non qualifiés



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

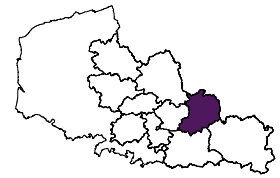
Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'ouvriers non qualifiés (au lieu de travail) :

Valenciennes – 2 210 ouvriers non qualifiés
 Onnaing – 2 050 ouvriers non qualifiés
 Saint-Amand-les-Eaux – 1 090 ouvriers non qualifiés
 Lieu-Saint-Amand – 910 ouvriers non qualifiés
 Saint-Saulve – 890 ouvriers non qualifiés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'ouvriers non qualifiés	13 890	4 350
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	67,0 %	61,6 %
Intermédiaire	30,2 %	33,8 %
Basse ou très basse	2,8 %	4,6 %



Pour en savoir plus ... sur les contrastes territoriaux de revenus

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains : volet 1 », Pages de Profils n°103, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2012
- « Revenus fiscaux 2011 : de fortes disparités », Pages de Profils n°153, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2014,

Pour en savoir plus ... sur l'influence des mobilités résidentielles

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 2 : mobilités résidentielles et transformation sociale des territoires », Pages de Profils n°114, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais », Dossier de Profils n°99, Insee Nord-Pas-de-Calais, novembre 2010

Pour en savoir plus ... sur les évolutions économiques sociales

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 3 : trajectoires économiques et transformations sociales des territoires », Pages de Profils n°137, Insee Nord-Pas-de-Calais, août 2013
- « Ressort des territoires face à la crise économique de 2008 », Pages de Profils n°157, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- « 70 ans de dynamiques de population active en Nord-Pas-de-Calais », Pages de Profils n°132, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2013

Pour en savoir plus ... sur l'accessibilité concurrentielle à l'emploi

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 4 : l'accessibilité concurrentielle à l'emploi », Pages de Profils n°160, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir, Connexions et interdépendances (fascicule 5), Dossiers de Profils n°110, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques, Insee Dossiers n°2 et 3, chapitre « liens & mobilités », Insee Nord-Pas-de-Calais, décembre 2014

Insee Dossier

La métropolisation est un phénomène spatial impliquant une réorganisation de l'espace, dépassant le modèle urbain / rural pour faire place à une organisation systémique plus complexe. Si la métropolisation présente des caractéristiques communes quel que soit le territoire, chaque métropole développe une dynamique et une organisation spatiale qui lui est propre : c'est particulièrement le cas de l'Aire métropolitaine de Lille. Le cœur urbain de Lille, moteur de cette dynamique, excentré au nord du territoire, ainsi que de nombreux pôles d'importance, situés notamment le long du bassin minier et hérités d'un passé industriel riche, contribuent à la formation d'un réseau multipolaire. Si la concentration des activités stratégiques se fait au cœur des villes centres, principalement à Lille et ses environs proches, les autres espaces tendent à se spécialiser dans un type d'activité productive ou alors dans le résidentiel, tout en voyant leurs liens avec les différents pôles se renforcer. Ainsi des territoires tels que les environs du Bruaysis, du Douaisis ou encore du Valenciennois sont orientés vers des activités industrielles quand ceux de l'Arrageois, du Lensois ou encore de l'Armentiérais sont plutôt portés par les services. Ces mutations économiques et territoriales se poursuivent vers le sud de l'Aire métropolitaine de Lille, intégrant de nouveaux espaces, tels que le Cambrésis, dans la dynamique métropolitaine. La métropolisation impacte également les populations et implique des mutations sociales. Tout comme les centres d'emplois, les flux migratoires sont fortement polarisés et marqués socialement, accentuant ainsi le phénomène de ségrégation spatiale. Au nord-est de Lille, les territoires roubaisien et tourquennois accueillent une part importante de populations défavorisées, tant sur le plan monétaire que social. Inversement, dans les territoires tels que la Pévèle, les Weppes, ou les Flandres, les flux migratoires contribuent à assurer des niveaux de vie relativement élevés.

Dossier n° 7
Juin 2015

ISSN en cours
ISBN 978-2-11-052371-6



Adresse

Insee Nord-Pas-de-Calais
130 Avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 - 59034 Lille cedex
Tél : 03 20 62 86 29 - Télécopie : 03 20 62 86 00

www.insee.fr

L'information disponible 24h sur 24



PRIX

15 €

Code Sage : ID071520

